This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 226 571

Digitized by Google

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI (HAMELIN FRÈRES)

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME SEIZIÈME

[redacted] 1886

TOME XXX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME SEIZIÈME

JUILLET 1886

TOME XXX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. mod. — De Grateloup. — Grammaire gasconne et françoise. 5
A. Fourès. — *Doulou.* 53
L. Roumieux. — *Es pas morto.* 54
Bibliographie. — G. Koerting, *Encyclopædie und methodologie der romanischen philologie.* — P. de Nolhac. — *Le Canzoniere autographe de Pétrarque.* 55
Chronique. 56

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES MODERNES

GRAMMAIRE GASCONNE

ET FRANÇOISE [1]

A MONSEIGNEUR

L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME

FRANÇOIS D'ANDIGNÉ

ÉVÊQUE D'ACQS

MONSEIGNEUR,

J'ose esperer de votre bonté, qu'en acceptant cette Grammaire Gasconne, que j'ai l'honneur de présenter à Vôtre Grandeur, et que je n'ay entreprise que pour obéir à ses ordres, Elle me pardonnera les fautes que mon état, mon âge et le desir que j'ay eu de la finir, en peu de tems, n'ont peu empêcher de s'y glisser. Votre Empressement à sçavoir la langue vulguaire de vôtre Diocèse, qui est la seule que la plus grande partie de vos Diocesains entendent, vous a fait souhaiter

[1] Cette grammaire, que nous publions d'après une copie qui nous a été communiquée par M. Charles Leclerc, est loin de réaliser l'idéal de la perfec-

Digitized by Google

d'aprendre cet idiome, pour pouvoir immédiatement, par vous même, satisfaire aux besoins des peuples et surtout des pauvres comis à vos soins et l'objet de vôtre sollicitude pastoralle. Je m'estimeray heureux, Monseigneur, d'avoir, en quelque manière, contribué au bonheur qui leur en reviendra. Plaise au ciel, de bénir vos Travaux apostoliques et ceux que leur obscurité et leur pauvreté les empêche de se produire devant Votre Grandeur, la voyant venir à Eux avec les marques de bonté et de douceur qui charment tout le monde. Ce sont les vœux sincères,

Monseigneur,
de Votre très humble, très obéissant et très soumis serviteur,

Signé : DE GRATELOUP.

A Dacqs, ce 4 juin 1734.

tion. Nous pensons néanmoins qu'elle pourra rendre quelques services à nos études. Nous la donnons telle quelle, et sans en rien retrancher, malgré tout ce qu'elle contient d'inutile. Il s'y trouve assez de renseignements bons à recueillir pour qu'on ne nous sache pas mauvais gré de lui avoir donné place dans la *Revue*. Nous ne savons rien de l'auteur, que ce que nous en apprend la dédicace de son ouvrage. Nous y voyons seulement qu'il s'appelait de Grateloup, et qu'il était déjà vieux en 1734. On a donc là un document d'une authenticité certaine pour l'étude morphologique et aussi,— implicitement,— pour l'étude phonétique du dialecte des Landes au commencement du XVIIIe siècle.

Sur la couverture de la copie que nous reproduisons, on lit : « Grammaire gasconne et française copiée sur un manuscrit de M. Grateloup, de Dax, daté du 4 juin 1734.

» L'introduction ou plutôt la dédicace a été copiée par la main de son petit-fils, docteur, exerçant la médecine à Bordeaux.

1858-1859.

» Cet exemplaire a été copié exprès pour moi et m'a été donné par M. Grateloup, médecin et savant naturaliste à Bordeaux. »

Le tout de la même main.

Digitized by Google

GRAMMAIRE GASCONNE

ET FRANÇOISE

Le Gascon est une langue vulgaire dont la pluspart des expressions derivent de la langue françoise et n'en diffèrent que de la seule terminaison.

PARTIES D'ORAISON

1. L'article.
2. Le nom.
3. Le pronom.
4. Le verbe.
5. L'adverbe.
6. Le participe.
7. La préposition.
8. La conjonction.
9. L'interjection.

DE L'ARTICLE

La première partie de l'oraison est l'article, qui seul se décline et sert à la déclinaison des autres parties déclinables, à sçavoir, aux noms, pronoms et participes, n'i ayant d'autre moyen de connoitre la variation des cas que celuy-la dans les langues vulguaires.

L'article est compté pour une partie d'oraison, tellement qu'il y en a neuf, qui est une de plus que parmi les Latins.

Il faut sçavoir qu'il y a trois articles dans le Gascon et de trois genres, comme les noms : le masculin est *loû*, le féminin est *lé*, le neutre *loû*, qui se décline.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE MASCULIN

	Singulier	Pluriel
Nom.	lou, le	lous, les
Gén.	dou, du	dous, des
Dat.	au, au	aux, aux
Acc.	lou, le	lous, les
Abl.	dou, du	dous, des.

Digitized by Google

DE L'ARTICLE FÉMININ

	Singulier	Pluriel
Nom.	lé, la	les, les
Gén.	de lé, de la	de les, des
Dat.	á lé, a la	a les, aux
Acc.	lé, la	les, les
Abl.	de lé, de la	de les, des

DE L'USAGE DES ARTICLES

L'article *loû* se met toujours avec les noms du genre masculin, l'article *lé* se met devant les noms du genre féminin, quoy qu'en quelques endroits de Gascoigne, l'article se change en *la* pour le féminin. L'article *lou* se met pour le genre neutre.

DES NOMS ET LEURS GENRES

Les noms masculins substantifs se connoitront par l'article *loû* pour le masculin, et *lé* pour le féminin, et *loû* pour le neutre, comme

lou proféte	le prophete
lé planette	la planete
lou bey	le bien.

DES LÊTRES

Les lêtres en gascon ont leur article différent. L'article *lou* s'élide devant une voyelle et devant quelques consonnes.

l'*a*	lou *g*	le *n*	lou *t*
lou *b*	l'*h*	l'*o*	lou *v*
lou *c*	l'*i*	lou *p*	l'*x*
lou *d*	lou *k*	lou *q*	l'*y*
l'*e*	l'*l*	l'*r*	l'*z*.
l'*f*	l'*m*	l'*s*	

DES TERMINAISONS DU NOMBRE

Pluriel

Le pluriel des noms ne diffère du singulier que par quelques consonnnes adjoutées à la finalle.

Digitized by Google

Singulier		Pluriel	
bertad	vérité	bertats	véritez
graci	grace	gracis	graces
proucez	procez	proucès	procez
bertut	vertu	bertuts	vertus
animaut	animal	animauts	animaux
bachet	bateau	bachets	bateaux
palle	pelle	pales	pelles
limac	limaçon	limacs	limaçons.

DÉCLINAISONS DES NOMS SUBSTANTIFS

Il suffit de sçavoir décliner les articles pour sçavoir décli-cliner les noms, tant propres que communs, substantifs ou adjectifs. Les noms propres n'ont point d'article au nominatif, ni à l'accusatif. Les autres cas ne semblent avoir que des particules, qui [sont] de véritables prépositions, comme au génitif *d'ou*, au datif *à*, l'accusatif comme le nominatif, au vocatif l'interjection *o* ou *haû*, à l'ablatif *d'oû*.

EXEMPLE DES NOMS PROPRES

Nom.	Pierre	Cataline
Gén.	de Pierre	de Cataline
Dat.	à Pierre	à Cataline
Acc.	Pierre	Cataline
Voc.	ô Pierre	ô Cataline
Abl.	de Pierre	de Cataline.

EXEMPLE DES NOMS COMMUNS

	Singulier	
Nom.	lou pay	le père
Gén.	dou pay	du père
Dat.	au pay	au père
Acc.	pay	père
Voc.	hau pay	ô père
Abl.	dòu pay	du père.
	Pluriel	
Nom.	lous pais	les pères
Gén.	dous pais	des pères
Dat.	aûs pais	aux pères
Acc.	pais	pères
Voc.	hau pais	ô pères
Abl.	doùs pais	des pères.

Digitized by Google

NOMS ADJECTIFS

Nom.	lou bon	le bon
Gén.	dou bon	du bon
Dat.	au bon	au bon
Acc.	ou bon	le bon
Voc.	hau bon	ô bon
Abl.	dou bon	du bon.

Pluriel

Nom.	lous bons	les bons
Gén.	doùs bons	des bons
Dat.	aux bons	aux bons
Acc.	loùs bons	les bons
Voc.	hau bons	ô bons
Abl.	doùs bons	des bons.

Le féminin

Nom.	lé bonne	la bonne
Gén.	dé lé bonne	de la bonne
Dat.	a lé bonne	à la bonne
Acc.	lé bonne	la bonne
Voc.	hau lé bonne	ô la bonne
Abl.	de lé bonne	de la bonne.

Pluriel

Nom.	les bonnes	les bonnes
Gén	dé lés bonnes	des bonnes
Dat.	à les bonnes	aux bonnes
Acc.	les bonnes	les bonnes
Voc.	hau bonnes	ô bonnes
Abl.	de les bonnes	des bonnes.

EXEMPLE DU COMMUN

Singulier

Nom.	loù gran	le grand
Gén.	doù gran	du grand
Dat.	au gran	au grand
Acc.	lòu grau	le grand
Voc.	haû gran	ô grand
Abl.	dou gran	du grand.

Pluriel

Nom.	lous grans	les grands
Gén.	doùs grans	des grands
Dat.	aus grans	aux grands

Digitized by Google

Acc.	lous grans	les grands
Voc.	hau grans	ô grands
Abl.	dous grans	des grands.

Les neutres se déclinent comme les noms cy dessus.

Nom.	loû bon	ce qui est bon
Gén.	doû bon	du bon
Dat.	aû bon	au bon
Acc.	loû bon	le bon
Voc.	hau bon	ô bon
Abl.	doû bon	du bon.
Nom.	loû gran	ce qui est grand
Gén.	doû gran	du grand
Dat.	au gran	au grand
Acc.	lou gran	le grand
Voc.	hau gran	ô grand
Abl.	doû gran	du grand.

DES NOMS DIMINUTIFS ET DE CEUX QUI AUGMENTENT

Les Gascons suppriment l'adjectif grand ou petit, pour augmenter, et pour diminuer, et pour dire un grand homme, ils disent ung houmias, une grande femme, û hemnasse ; au diminutif un petit homme, ung houmios, une petite femme, û hennette.

DES NOMS NUMÉRAUX

ung. un	û, une
dux	deux
très	trois
coüate	quatre
cinc	cinq
chies	six
sept	sept
goueït	huit
nau	neuf
dets	dix
unze	onze
doütze	douze
tretze	treize
quätourze	quatorze
quinze	quinze
setze	seize

Digitized by Google

dets et sept	dix-sept
dets e goüeit	dix-huit
desenau	dix-neuf
bin	vingt
trente	trente
quärante	quarante
cinquante	cinquante
soixante	soixante
septante	soixante-dix
goüeitante	quatre-vingts
nonante	quatre-vingt-dix
cen	cent
dus cens	deux cents
trés cens	trois cents
coüate cens	quatre cents
cinq cens	cinq cents
cheis cens	six cents
sept cens	sept cents
goüeit cens	huit cents
naü cens	neuf cents
mille	mille
ung milion	un million.

DES PRONOMS DE LA PREMIÈRE PERSONNE

Nom.	jou	je ou moy
Gén.	dé jou	de moy
Dat.	à jou	à moy
Acc.	jou	moy
Voc.	hau jou	ô moy
Abl.	de jou	de moy.

Pluriel

Nom.	nous autis	nous
Gén.	dé nous autis	de nous
Dat.	à nous autis	à nous
Acc.	nous autis	nous
Voc.	ô nous autis	ô nous
Abl.	de nous autis	de nous.

DÉCLINAISON DU PRONOM DE LA SECONDE PERSONNE

Singulier

Nom.	tu	toy
Gén.	dé tu	de toy

Digitized by Google

Dat.	à tu	a toy
Acc.	tu	toy
Voc.	hau tu	ô toy
Abl.	de tu	de toy.

Pluriel

Nom.	bous autis	vous autres
Gén.	dé bous autis	de vous
Dat.	à bous autis	a vous
Acc.	bous autis	vous
Voc.	hau bous autis	ô vous
Abl.	de bous autis	de vous.

DÉCLINAISON DU PRONOM DE LA TROISIÈME PERSONNE

	Singulier		Pluriel	
Nom.	et	luy	ets	eux
Gén.	d'et	de luy	d'ets	d'eux
Dat.	à et	a luy	à ets	à eux
Acc.	et	luy	ets	eux
Voc.	ô et	ô luy	ô ets	ô eux
Abl.	d'et	de luy	d'ets	d'eux

EN COMPOSITION AVEC « MÉDICH », QUI SIGNIFIE MÊME

Nom.	joû médich	moy-même
Gén.	dé joû médich	de moy-même
Dat.	à jôu médich	a moy-même
Acc.	joû médich	moy-même
Abl.	dé jou médich	de moy-même.

Pluriel

Nom.	nous médich	nous-mêmes
Gén.	de nous médich	de nous-mêmes
Dat.	à nous médich	à nous-mêmes
Acc.	nous médich	nous-mêmes
Abl.	de nous médich	de nous-mêmes.

DEUXIÈME PERSONNE

	Singulier		Pluriel	
Nom.	tu médich	toy-même	bous médich	vous-mêmes
Gén.	de tu —	de toy —	de bous —	de vous —
Dat.	a tu —	a toy —	à bous —	a vous —
Acc.	tu —	toy —	bous —	vous —
Voc.	a tu —	ô toy —	ô bous —	ô vous —
Abl.	de tu —	de toy —	de bous —	de vous —

Digitized by Google

TROISIÈME PERSONNE

			Pluriel	
Nom.	et médich	luy-même	ets médich	eux-mêmes
Gén.	d'et —	de luy —	d'ets —	d'eux —
Dat.	a et —	à luy —	à ets —	à eux —
Acc.	et —	luy —	ets —	eux —
Abl.	d'et —	de luy —	diets —	d'eux —

DES PRONOMS POSSESSIFS QUI DÉRIVENT DES PRÉCÉDENTS

Ces pronoms sont loû mey, le mien; ton, tien; son, sien; meis, miens; tons, tiens; sons, siens.

Les féminins sont semblables, les neutres ont besoin de l'article loû, qui doit précéder.

Loû mei	le mien	lous meis	les miens
loû ton	le tien	lous tous	les tiens
loû son	le sien	lous sous	les siens.

ne bouil pas perde loû mey — je ne veux pas perdre le mien
de qui es aco ? mey ou son. — de qui est cecy ? mien ou tien.

La déclinaison des pronoms possessifs est semblable à celle des noms et se fait avec l'article.

Nom.	lou mei, le mi	le mien, la mienne
Gén.	dou mei, de le mi	du mien, de la mienne
Dat.	au mei, a le mi	au mien, à la mienne
Acc.	lou mei, le mi	le mien, la mienne
Abl.	doû mei, de le mi	du mien, de la mienne.

PRONOMS INTERROGATIFS

de qui ou de quein? — de qui ou de quel ?

Pluriel

de queins ou de caüaux — desquels, desquelles
queignes ou caüaux ? — quelles
de qui es aquét chibau? — de qui est ce cheval?
de queigne es aquere maison? — de quelle est cette maison ?

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

aqués	celui-cy	aquet	celui-la
aquère	celle-la	aqueres	celles-la
aco	cecy	aquo	cela

Digitized by Google

	Singulier masculin	Féminin	Neutre
Nom.	aqués celuy-ci	aqueste celle-cy	aco cela
Gén.	deques	d'aqueste	daco
Dat.	a aqués	à aqueste	a aco
Acc.	aques	aqueste	aco
Abl.	déqués	déqueste	daco.

Pluriel

Nom.	aquets ceux-la	aquères celles-la
Gén.	dequets	daquères
Dat.	à aquéts	a aquères
Acc.	aquets	aquères
Abl.	daquets	d'aquères

	Singulier masculin	Féminin	Neutre
Nom.	et il ou luy	ère elle	aco
Gén.	d'et	d'ère	d'aco
Dat.	a et	a ère	a aco
Acc.	et	ère	aco
Abl.	d'et	d'ère	d'aco.

Pluriel

Nom.	ets eux	ères	elles
Gén.	d'ets deux	d'ères	d'elles
Dat.	a ets a eux	ères	a elles
Acc.	ets eux	ères	elles

DES PRONOMS RELATIFS

Il y a trois pronoms relatifs savoir, quein, que, coüaû; qui, qué, quel.

Nom.	quein	que	coüaû
Gén.	de quein	de que	de coüaû
Dat.	a quein	a que	a coüaû
Acc.	quein	que	coüaû
Abl.	de quein	de que	de couaû.

Pluriel

Nom.	queignes	coûaux
Gén.	de queignes	de couaûx
Dat.	a queignes	à coüaûx
Acc.	queignes	coüaûx
Abl.	de queignes	de coûaüx

Digitized by Google

DÉCLINAISON DE COUAU, QUEL

	Singulier masculin	Féminin	
Nom.	loû coñaû	le coûâu	laquelle
Gén.	doû coüaû	de le coüaû	de laquelle
Dat.	aû coüaû	à le coüaû	à laquelle
Acc.	loû coüaû	le coüaû	laquelle
Abl.	doû coüaû	de le coüaû	de laquelle.

Pluriel

Nom	lous coüaûx	les coüaûx
Gén.	doûs coüaûx	de les couaûx
Dat.	aux couaûx	à les couaûx
Acc.	lous couaûx	les couaûx
Abl.	doûs couaûx	de les couaûx.

DU VERBE

Le verbe est une partie de l'oraison, qui signifie l'action et la passion.

Il est actif ou passif.

Le verbe, en gascon, a besoin d'être précédé de la particule *que* pour sa conjugaison ; le *qué* s'élide devant une voyelle.

DU VERBE ABÉ, AVOIR

INDICATIF

jou qu'ey	j'ay
tu qu'as	tu as
et qu'a	il a
nous qu'am	nous avons
bous qu'ats	vous avés
ets qu'an	ils ont.

PASSÉ IMPARFAIT

jou qu'abi	j'avois
tu qu'abèbes	tu avois
et qu'abèbe	il avoit
qu'abebem	nous avions
— abebets	vous aviez
— abeben	ils avoient.

Digitized by Google

PARFAIT DEFFINI

qu'aboui	j'eus
— abous	tu eus
— abou	il eut
— aboum	nous eumes
— abouts	vous eutes
— aboun	ils eurent.

FUTUR

qu'aurei	j'auray
— auras	tu auras
— aura	il aura
— auram	nous aurons
— aurats	vous aurez
— auran	ils auront.

OPTATIF

Diu boulli	Dieu veuille
qu'aje	que j'aye
— ajis	— tu ayes
— aji	— il ait
— ajim	— nous ayons
— ajits	— vous ayez
— ajin	— ils ayent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

s'aboussy	si j'eusse
s'abousses	si tu eusses
s'abousse	s'il eut
s'aboussem	si nous eussions
s'aboussets	si vous eussiez
s'aboussen	s'ils eussent
s'abebi	si j'avois
s'abèbes	si tu avois
s'abèbe	s'il avoit
s'abebem	si nous avions
s'abebets	si vous aviez
s'abében	s'ils avoient.
encouère	encore
qu'aboussi	j'eusse
— abousses	tu eusses

Digitized by Google

qu'abousse	il eut
— aboussem	nous eussions
— aboussets	vous eussiez
— aboussen	ils eussent.
quen aurey	quand j'aurai
— tu auras	— tu auras
— et aura	— il aura
— nous auram	— nous aurons
— bous aurats	— vous aurez
— et auran	— ils auront.
aben	ayant.

Les verbes françois qui se terminent en *é* à l'infinitif se terminent en gascon presque tous en *à*.

DU VERBE ESTA, QUI SIGNIFIE ETRE

INDICATIF PRÉSENT

jou que souy	je suis
tu qu'es	tu es
et qu'es	il est
nous que som	nous sommes
bous auts qu'ets	vous êtes
ets que son	ils sont.

PASSÉ IMPARFAIT

qu'eri	j'étois
— ères	tu étois
— ère	il étoit
— erem	nous étions
— erets	vous étiez
— éren	ils étoyent.

PARFAIT DÉFFINI

qu'estouy	je fus
— estous	tu fus
— estou	il fut
— estoum	nous fûmes
— estouts	vous futes
— estoun	ils furent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ey estat	j'ay été
— as estat	tu as été

Digitized by Google

qu'a estat	il a été
— am estat	nous avons été
— ats estats	vous avez été
— an estat	ils ont été.

PARFAIT TROISIÈME

quen aboui estat	quand j'eus été
— abous estats	— tu eus été
— abou estat	— il eut été
— aboum estat	— nous eumes été
— abouts estat	— vous eutes été
— aboun estat	— ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi estat	j'avois été
— abes estat	tu avois été
— abé estat	il avoit été
— abem estat	nous avions été
— abets estat	vous aviez été
— aben estat	ils avoyent été

FUTUR

que serei	je serai
— seras	tu seras
— sera	il sera
— seram	nous serons
— serats	vous serez
— seran	ils seront.

SECOND FUTUR

jou que debi esta	je dois etre
tu que deûs esta	tu dois être
et que deu esta	il doit etre
nous que debem esta	nous devons etre
bous que debets esta	vous devez etre
ets qué deben esta	ils doivent etre.

IMPÉRATIF

sis tu	sois tu
que si et	qu'il soit
— sim	nous soyions
— sits	vous soyiez
— sin	qu'ils soyent.

Digitized by Google

OPTATIF

Diu bouilli que si	Dieu veuille que je sois
que sis	que tu sois
— si	qu'il soit
— sim	que nous soyons
— sits	que vous soyiez
— sin	qu'ils soyent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

qu'estoussi	je fusse
— estousses	tu fusses
— estousse	il fut
— estoussem	nous fussions
— estoussets	vous fussiez
— estoussen	ils fussent.

PARFAIT CONJONCTIF

encouëre	encore
qu'aji estat	que j'aye été
tu qu'ajis estat	— tu ayes été
et qu'aji estat	— il aye été
nous qu'ajim estat	— nous ayons été
bous qu'ajets estat	— vous ayez été
ets qu'ajin estat	— ils ayent été.

PLUS-QUE-PARFAIT CONJONCTIF

encouëre	encore que
qu'abouissi estat	j'eusse été
— abousses estat	tu eusses été
— abousse estat	il eut été
— aboussen estat	nous eussions été
— aboussets estat	vous eussiez été
— aboussen estat	ils eussent été.

FUTUR CONJONCTIF

quen serei	quand je serai
— seras	— tu seras
— sera	— il sera
— nous seram	— nous serons
— bous serats	— vous serez
— ets seran	— ils seront.

Digitized by Google

SECOND FUTUR

quen aurei estat	quand j'aurai été
— auras estat	— tu auras été
— aura estat	— il aura été
— nous auram estat	— nous aurons été
— bous aurats estat	— vous aurez été
— ets auran estat	— ils auront été

esta	être
abé estat	avoir été
debé estat	devoir être
estan	étant.

CONJUGAISON DU VERBE DA, DONNER

INDICATIF PRÉSENT

jou qué daoû	je donne
tu qué das	tu donnes
et que da	il donne
nous que dam	nous donnons
bouts que dats	vous donnez
ets qué dan	ils donnent.

PASSÉ IMPARFAIT

que dabi	je donnois
— dabes	tu donnois
— dabe	il donnoit
— dabem	nous donnions
— dabets	vous donniez
— daben	ils donnoient.

PARFAIT DEFFINI

que doni	je donnai
— dous	tu donnas
— dou	il donna
— doûm	nous donnâmes
— doûts	vous donnâtes
— doûn	ils donnèrent.

PARFAIT INDEFFINI

qu'ei dat	j'ay donné
— as dat	tu as donné

Digitized by Google

qu'a dat	il a donné
— am dat	nous avons donné
— ats dat	vous avez donné
— an dat	ils ont donné.

PARFAIT TROISIÈME

quen aboui dat	quand j'eus donné
— aboûs dat	— tu eus donné
— et aboû dat	— il eut donné
— nous aboûm dat	— nous eumes donné
— bous aboûts dat	— vous eutes donné
— ets aboûn dat	— ils eurent donné.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi dat	j'avois donné
— abes dat	tu avois donné
— abé dat	il avoit donné
— abem dat	nous avions donné
— abets dat	vous aviez donné
— aben dat	ils avoyent donné.

FUTUR

que derei	je donnerai
— deras	tu donneras
— dera	il donnera
— deram	nous donnerons
— derats	vous donnerez
— deran	ils donneront.

SECOND FUTUR

que debi da	je dois donner
— deûs da	tu dois donner
— deû dat	il doit donner
— debem da	nous devons donner
— debets da	vous devez donner
— deben da	ils doivent donner.

IMPÉRATIF

da tu	donne toy
que donquis	tu donnes
— donqui	il donne
— donquim	nous donnons
— donquits	vous donnez
— donquin	ils donnent

Digitized by Google

OPTATIF

Diu bouilli	Dieu veuille que
que donqui	je donne
— donquis	tu donnes
— donqui	il donne
— donquim	nous donnions
— donquits	vous donniez
— donquin	ils donnent.

IMPÉRATIF CONJONCTIF

que doussi	je donnasse
— dousses	tu donnasses
— dousse	il donnât
— doussem	nous donnassions
— doussets	vous donnassiez
— doussen	ils donnassent.

INFINITIF

da	donner.

CONJUGAISON DU VERBE PARLA, PARLER

INDICATIF PRÉSENT

jou qué parlé	je parle
tu qué parles	tu parles
et que parle	il parle
vous qué parlam	nous parlons
bous que parlats	vous parlez
ets que parlen	ils parlent.

IMPARFAIT

qué parlébi	je parlois
— parlèbes	tu parlois
— parlèbe	il parloit
— parlébem	nous parlions
— parlébets	vous parliez
— parlében	ils parloient.

PARFAIT DÉFFINI

que parlei	je parlai
— parlas	tu parlas
— parla	il parla
— parlam	nous parlâmes

Digitized by Google

que parlats	vous parlâtes
— parlan	ils parlèrent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ei parlat	j'ay parlé
qu'as parlat	tu as parlé
qu'a parlat	il a parlé
qu'am parlat	nous avons parlé
qu'ats parlat	vous avez parlé
qu'an parlat	ils ont parlé.

PARFAIT TROISIEME

quen ouï parlat	quand j'eus parlé
tu oûs parlat	tu eus parlé
et oû parlat	il eut parlé
nous oûm parlat	nous eûmes parlé
bous oûts parlat	vous eûtes parlé
ets oûn parlat	ils eurent parlé.

PLUS-QUE-PARFAIT

jou qu'abi parlat	j'avois parlé
tu qu'abés parlat	tu avois parlé
et qu'abé parlat	il avoit parlé
nous qu'abem parlat	nous avions parlé
bous qu'abets parlat	vous aviez parlé
ets qu'aben parlat	ils avoient parlé.

FUTUR

que parleré	je parlerai
— parléras	tu parleras
— parlera	il parlera
— parleram	nous parlerons
— parlerats	vous parlerez
— parléran	ils parleront.

SECOND FUTUR

que debi parla	je dois parler
— deus parla	tu dois parler
— deu parla	il doit parler
— debem parla	nous devons parler
— debets parla	vous devez parler
— deben parla	ils doivent parler.

Digitized by Google

IMPÉRATIF

parlé	parle
que parlis	que tu parles
— parli	— il parle
— parlim	— nous parlions
— parlits	— vous parliez
— parlin	— ils parlent.

OPTATIF

plaçi à Diu	Dieu veuille
que parli	que je parle
— parlis	— tu parles
— parli	— il parle
— parlim	— nous parlions
— parlits	— vous parliez
— parlin	— ils parlent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

que calé	il falloit
que parlassi	que je parlasse
— parlasses	— tu parlasses
— parlasse	— il parlât
— parlassem	— nous parlassions
— parlassets	— vous parlassiez
— parlassen	— ils parlassent.

Encouëre	Encore que
qu'aji parlat	j'aie parlé
— ajis parlat	tu aies parlé
— aji parlat	il ait parlé
— ajim parlat	nous aiions parlé
— ajits parlat	vous aiiez parlé
— ajin parlat	ils ayent parlé.

FUTUR INCERTAIN

que parleri	je parlerois
— parleres	tu parlerois
— parléré	il parleroit
— parlerem	nous parlerions
— parlerets	vous parleriez
— parleren	ils parleroient.

Digitized by Google

FUTUR CONJONCTIF

quen parlerei	quand je parlerai
tu parleras	— tu parleras
et que parlera	— il parlera
que parleram	— nous parlerons
— parlerats	— vous parlerez
— parleran.	— ils parleront
qu'en aurei parlat	— j'aurai parlé
tu auras parlat	— tu auras parlé
et aura parlat	— il aura parlé
nous auram parlat	— nous aurons parlé
bous aurats parlat	— vous aurez parlé
ets auran parlat	— ils auront parlé
parla	parler
abé parlat	avoir parlé
débé parla	devoir parler
parlan	parlant.

Liste des verbes en *à* qui se conjuguent comme le verbe *parla.*

apera	appeler	se hida	se fier
juna	jeûner	paga	payer
crompa	acheter	pilla	piller
recompensa	récompenser	miaça	menacer
disna	dîner	injuria	injurier
separa	separer	affronta	affronter
acomoda	accomoder	bériffica	vérifier
estupa	éteindre	abentura	aventurer
apaisa	apaiser	hazarda	hasarder
canta	chanter	tua	tuer
ploura	pleurer	pensa	penser
proffita	profiter	pensa û plague	panser une plaie
soupa	souper	eschenta	épouvanter
trouba	trouver	lhéba	lever
gaigna	gagner	suda	suer
contesta	contester	rémédia	remédier
miassa	menacer	coupa	couper
despouïlla	dépouiller	liga	lier
traina carrussa	traîner	foueita	foueter
presta	prêter	escana	étrangler

Digitized by Google

estima	estimer	s'apressa	s'approcher
effaça	effacer	jutja	juger
laba	laver	condamna	condamner
pana	dérober	daicha	laisser
baysa	baiser	demonbra	oublier
cruza	creuser	s'opignastra	s'opiniâtrer
cassa	chasser	despensa	dépenser
bessa	verser	acusa	accuser
mouca	moucher	apiria	apprêter
aluca	allumer	mespreza	mépriser
da	donner	mautrecta	maltraiter
estrema	ôter	engatja	engager
lauda	louer	acaba	achever
perdonna	pardonner	lacha	laisser
miaspla	mâcher	espia	regarder
abala	avaler	declara	déclarer
camina	marcher	arriba	arriver
recula	reculer	entra	entrer
abança	avancer	embia	envoyer
refusa	refuser	se retira	se retirer
manda	mander	abourda	aborder
trompa	tromper	arronça	jeter
esperreca	déchirer	darrigua	déraciner
dansa	danser	amilla	apprivoiser
mazeda	dompter	presenta	présenter
flata	flatter	représenta	représenter
mia	mener	se meichida	se méfier
martiriza	martyriser	ayda, ajuda	aider
enchanta	enchanter	blasma	blâmer
repausa	reposer	aunoura	honorer
lassa	lasser	barra	fermer
jura	jurer	assiegea	assiéger
pregua	prier	se facha	se fâcher
estournuda	éternuer	uza	user
benja	venger	marida	marier
serqua	chercher	ayma	aimer
truqua	battre, heurter	conforma	conformer
permena	promener	bisita	visiter
banta	vanter	ana	aller
s'esloigna	s'éloigner	pouya	monter

Digitized by Google

CONJUGAISON DU VERBE ABÉ OU TIENE, AVOIR OU TENIR

INDICATIF PRÉSENT

qu'ey	j'ay
tu qu'as	tu as
et qu'a	il a
nous qu'am	nous avons
bous qu'ats	vous avez
ets qu'an	ils ont.

PASSÉ IMPARFAIT

qu'abi	j'avois
— abes	tu avois
— abe	il avoit
— abem	nous avions
— abets	vous aviez
— aben	ils avoient

PARFAIT DÉFFINI

qu'aboui	j'eus
— abouis	tu eus
— abou	il eut
— aboum	nous eûmes
— abouts	vous eûtes
— aboun	ils eurent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ey abut	j'ai eu
— as abut	tu as eu
— a abut	il a eu
— am abut	nous avons eu
— ats abut	vous avez eu
— an abut	ils ont eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abé abut	j'avois eu
— abes abut	tu avois eu
— abe abut	il avoit eu
— abem abut	nous avions eu
— abets abut	vous aviez eu
— aben abut	ils avoient eu.

Digitized by Google

FUTUR

qu'aureï	j'aurai
— auras	tu auras
— aura	il aura
— auram	nous aurons
— aurats	vous aurez
— auran	ils auront

SECOND FUTUR

que debi abé	je dois avoir
— deus abé	tu dois avoir
— deu abé	il doit avoir
— debem abé	nous devons avoir
— debets abé	vous devez avoir
— deben abé	ils doivent avoir.

UN TEMPS COMPOSÉ

que devraï abé	je devrai avoir
— devras abé	tu devras avoir
— devra abé	il devra avoir
— devram abé	nous devrons avoir
— devrats abé	vous devrez avoir
— devran abé	ils devront avoir.

IMPÉRATIF

aje ou tient	aie ou tiens
qu'aji	qu'il aie
— ajim	que nous ayions
— ajits	que vous ayez
— ajin	qu'ils aient.

OPTATIF ET CONJONCTIF

Diu bouilli	Dieu veuille
qu'aji	que j'aye
— ajis	— tu ayes
— aji	— il ait
— ajim	— nous ayions
— ajits	— vous ayiez
— ajin	— ils ayent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

Encouëre	Encore que
qu'aboussi	j'eusse

Digitized by Google

qu'aboussis	tu eusses
— aboussi	il eût
— aboussim	nous eussions
— aboussits	vous eussiez
— aboussin	ils eussent.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre que	Encore que
aji abut	j'aye eu
ajis abut	tu ayes eu
aji abut	il ayt eu
ajim abut	nous ayions eu
ajits abut	vous ayez eu
ajin abut	ils ayent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

s'aboûssi abut	si j'avois eu
s'aboûsses abut	tu eusses eu
s'aboûsse abut	il eut eu
s'aboûssem abut	nous eussions eu
s'aboûssets abut	vous eussiez eu
s'aboussen abut	ils eussent eu.

TEMPS INCERTAIN

qu'auri	j'aurois
— aures	tu aurois
— auré	il auroit
— aurem	nous aurions
— aurets	vous auriez
— auren	ils auroient.

FUTUR CONJONCTIF

quen aurei	quand j'aurai
— auras	— tu auras
— aura	— il aura
— auram	— nous aurons
— aurats	— vous aurez
— auran	— ils auront.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

quen	quand
aurei abut	j'aurai eu
auras abut	tu auras eu

Digitized by Google

aura abut	il aura eu
auram abut	nous aurons eu
aurats abut	vous aurez eu
auran abut	ils auront eu.

GÉRONDIF

aben	aiant.

CONJUGAISON DU VERBE LÉGI, LIRE

INDICATIF PRÉSENT

que léjëchi	je lis
— léjeich	tu lis
— léjëich	il lit
— léjim	nous lisons
— légits	vous lisez
— léjin	ils lisent.

PASSÉ IMPARFAIT

que legibe	je lisois
— legibes	vous lisiez
— legibe	il lisoit
— legibem	nous lisions
— legibets	vous lisiez
— legiben	ils lisoient.

PARFAIT DÉFFINI

que legi	je lus
— legis	tu lus
— legi	il lut
— légim	nous lûmes
— legits	vous lûtes
— legin	ils lurent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ei legit	j'ai lu
— as legit	tu as lu
— a legit	il a lu
— am legit	nous avons lu
— ats legits	vous avez lu
— an legit	ils ont lu.

Digitized by Google

PARFAIT TROISIÈME

quen aboui legit	j'eus lu
— abous legit	tu eus lu
— abou legit	il eut lu
— aboum legit	nous eûmes lu
— abouts legit	vous eûtes lu
— aboun legit	ils eurent lu.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi legit	j'avois lu
— abes legit	tu avois lu
— abe legit	il avoit lu
— abem legit	nous avions lu
— abets legit	vous aviez lu
— aben legit	ils avoient lu.

FUTUR

que legirai	je lirai
— légiras	tu liras
— legira	il lira
— légiram	nous lirons
— legirats	vous lirez
— legiran	ils liront.

SECOND FUTUR

que debi legi	je dois lire
— deus legi	tu dois lire
— deu legi	il doit lire
— debem legi	nous devons lire
— debets legi	vous devez lire
— deben legi	ils doivent lire.

IMPÉRATIF

lejeich	lis
que lejechis	que tu lises
— lejechi	— il lise
— lejechim	— nous lisions
— lejechits	— vous lisiez
— lejechin	— ils lisent.

OPTATIF ET CONJONCTIF

Encouëre que lejechi	Encore que je lise
que lejechis	que tu lises

Digitized by Google

que lejechi	qu'il lise
— lejechim	— nous lisions
— lejechits	— vous lisiez
— lejechin	— ils lisent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

Encouëre que lejoussi	Encore que je lusse
que lejousses	que tu lusses
— lejousse	— il lût
— lejoussem	— nous lussions
— lejoussets	— vous lussiez
— lejoussen	— ils lussent.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre qu'aji legit	Encore que j'aie lu
qu'ajis legit	tu aies lu
— aji legit	il ait lu
— ajim legit	nous ayons lu
— ajits legit	vous ayez lu
— ajin legit	ils aient lu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Encouëre qu'aboussi legit	Encore que j'eusse lu
qu'abousses legit	tu eusses lu
— abousse legit	il eût lu
— aboussem legit	nous eussions lu
— aboussets legit	vous eussiez lu
— aboussen legit	ils eussent lu.

TEMPS INCERTAIN

que légiri	je lirois
— légires	tu lirois
— légiré	il liroit
— légirem	nous lirions
— légirets	vous liriez
— légiren	ils liroient.

FUTUR CONJONCTIF

quen aurei legit	quand j'aurai lu
— auras legit	— tu auras lu
— aura legit	— il aura lu
— auram legit	— nous aurons lu

Digitized by Google

quen 'aurats legit	quand vous aurez lu
— auran legit	— ils auront lu.

GÉRONTIF

lejen	lisant.

CONJUGAISON DU VERBE RESPOUNE, RÉPONDRE

INDICATIF PRESENT

que respouni	je répons
— respons	tu répons
— respoun	il répond
— respounem	nous répondons
— repounets	vous répondez
— respounen	ils répondent.

PASSÉ IMPARFAIT

que respounebi	je répondois
— respounebes	tu répondois
— respounebe	il répondoit
— respounebem	nous répondions
— respounebets	vous répondiez
— respouneben	ils répondoient.

PARFAIT DÉFFINI

que respounoûi	je répondis
— respounoûs	tu répondis
— respounou	il répondit
— respounoum	nous répondîmes
— respounouts	vous répondîtes
— respounoun	ils répondirent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ei respounut	j'ai répondu
— as respounut	tu as répondu
— a respounut	il a répondu
— am respounut	nous avons répondu
— ats respounut	vous avez répondu
— an respounut	ils ont répondu.

FUTUR

que respounerai	je répondrai
— respouneras	tu répondras

Digitized by Google

que respounera	il répondra
— respouneram	nous répondrons
— respounerats	vous répondrez
— respouneran	ils répondront.

IMPÉRATIF

respoun	réponds
que respouni	qu'il réponde
— respounim	que nous répondions
— respounits	que vous répondiez
— respounin	qu'ils répondent.

OPTATIF

Encouëre que respouni	Encore que je réponde
que respounis	tu répondes
— respouni	il réponde
— respounim	nous répondions
— respounits	vous répondiez
— respounin	ils répondent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

que respounoussi	je répondisse
— respounousses	tu répondisses
— respounousse	il répondit
— respounoussem	nous répondissions
— respounoussets	vous répondissiez
— respounoussen	ils répondissent.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre que	Encore que
aji respounut	j'aie répondu
ajis respounut	tu aies répondu
aji respounut	il ait répondu
ajim respounut	nous ayions répondu
ajits respounut	vous ayiez répondu
ajin respounut	ils aient répondu.

PLUS-QUE-PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre	Encore que
qu'aboussi respounut	j'eusse répondu
— abousses respounut	tu eusses répondu
— abousse respounut	il eût répondu
— aboussem respounut	nous eussions répondu

Digitized by Google

qu'aboussets respounut	vous eussiez répondu
— aboussen respounut	ils eussent répondu.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

quen aurei respounut	quand j'aurai répondu
— auras respounut	tu auras répondu
— aura respounut	il aura répondu.

GÉRONDIF

Respoûnen	répondant.

LISTE DES VERBES COMME RESPOUNE

escoune	cacher	bene	vendre
prene	prendre	enterprene	entreprendre.

CONJUGAISON DU VERBE BOULÉ, VOULOIR

INDICATIF PRÉSENT

que bouil	je veux
— bos	tu veux
— boû	il veut
— boûlem	nous voulons
— boulets	vous voulez
— boulen	ils veulent.

IMPARFAIT

que boulebi	je voulois
— boulebes	tu voulois
— boulebe	il vouloit
— boulebem	nous voulions
— boulebets	vous vouliez
— bouleben	ils vouloient.

PARFAIT DÉFFINI

que boului	je voulus
— boulous	tu voulus
— bouloû	il voulut
— bouloum	nous voulûmes
— boulouts	vous voulûtes
— bouloun	ils voulurent.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi boulut	j'avois voulu.

Digitized by Google

FUTUR

que bourrai	je voudrai
— bourras	tu voudras
— bourra	il voudra
— bourram	nous voudrons
— bourrats	vous voudrez
— bourran	ils voudront

IMPARFAIT

bouilis	veux
que bouilis	que tu veuilles
— bouilli	— il veuille
— bouillim	— nous veuillions
— bouillits	— vous veuilliez
— bouillin	— ils veuillent.

OPTATIF

Encouëre que bouilli	Encore que je veuille
que bouillis	tu veuilles
— bouilli	il veuille
— bouillim	nous voulions
— bouillits	vous voulliez
— bouillin	ils veuillent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

se boulebi	si je voulois
se boulebes	si tu voulois
se boulebe	s'il vouloit
se boulebem	si nous voulions
se boulebets	si vous vouliez
se bouleben	s'ils vouloient.

LE MÊME

Encouëre que bouloussi	Encore que je voulusse
que boulousses	tu voulusses
— boulousse	il voulût
— bouloussem	nous voulussions
— bouloussets	vous voulussiez
— bouloussen	ils voulussent.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre	Encore que
qu'aji boulut	j'aie voulu.

Digitized by Google

PLUS-QUE-PARFAIT CONJONCTIF

s'abi boulut	si j'eusse voulu
s'abebes boulut	si tu eusses voulu

TEMPS INCERTAIN

que bourri	je voudrois
— bourres	tu voudrois
— bourré	il voudroit
— bourrem	nous voudrions
— bourrets	vous voudriez
— bourren	ils voudroient.

CONJUGAISON DU VERBE CADÉ, TOMBER

que cadi	je tombe
— caits	tu tombes
— cait	il tombe
— cadem	nous tombons
— cadets	vous tombez
— caden	ils tombent.

PASSÉ IMPARFAIT

que cadibé	je tombois
— cadèbes	tu tombois.

PARFAIT DÉFFINI

que cadoui	je tombai
— cadous	tu tombas
— cadou	il tomba
— cadoum	nous tombâmes
— cadouts	vous tombâtes
— cadoun	ils tombèrent.

PARFAIT INDÉFFINI

que soui cadut	je suis tombé

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'eri cadut	j'étois tombé

FUTUR

que cairei	je tomberai
— cairas	tu tomberas

Digitized by Google

que caira	il tombera
— cairam	nous tomberons
— cairats	vous tomberez
— cairan	ils tomberont.

SECOND FUTUR

que debi cadé	je dois tomber
— deus cadé	tu dois tomber
— deu cadé	il doit tomber
— debem cadé	nous devons tomber
— debets cadé	vous devez tomber
— deben cadé	ils doivent tomber.

IMPÉRATIF

caï	tombe
que cadi	qu'il tombe
— cadim	que nous tombions
— cadits	que vous tombiez
— cadin	qu'ils tombent.

OPTATIF

Diu bouilli	Dieu veuille
que cadi	que je tombe
— cadis	— tu tombes
— cadi	— il tombe
— cadim	nous tombions
— cadits	vous tombiez
— cadin	ils tombent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

Se cadebi	si je tombois
— cadebes	si tu tombois
— cadebe	s'il tomboit
— cadebem	nous tombions
— cadebets	vous tombiez
— cadeben	ils tomboient.

LE MÊME

que cairi	je tomberois
— caires	tu tomberois
— caire	il tomberoit
— cairem	nous tomberions
— cairets	vous tomberiez
— cairen.	ils tomberoient.

Digitized by Google

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre	Encore que
que si cadut	je sois tombé
— sis cadut	tu sois tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT

s'eri cadut	si j'eusse tombé.

LE MÊME

Encouëre	Encore que
qu'estouisse cadut	je fusse tombé
— estousses cadut	tu fusses tombé
— estousse cadut	il fût tombé

FUTUR CONJONCTIF

que cairei	je tomberai
— cairas	tu tomberas
— caira	il tombera
— cairam	nous tomberons
— cairats	vous tomberez
— cairan	ils tomberont.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

quen serey cadut	quand je serai tombé
— seras cadut	tu seras tombé.

GÉRONDIF

caden	tombant

CONJUGAISON DU VERBE SABÉ, SÇAVOIR

INDICATIF PRÉSENT

que sei	je sai
— saps	tu sais
— sap	il sait
— sabem	nous savons
— sabets	vous savez
— saben	ils savent.

PASSÉ IMPARFAIT

que sabi	je savois
— sabes	tu savois

Digitized by Google

que sabé	il savoit
— sabem	nous savions
— sabets	vous saviez
— saben	ils savoient.

PARFAIT DÉFFINI

que saboûi	je savois (*sic*)
— saboûs	tu savois
— saboû	il savoit
— saboûm	nous savions
— saboûts	vous saviez
— saboûn	ils savoient.

PARFAIT INDÉFFINI

quen	quand
aboui sabut	j'eus su
abous sabut	tu eus su
aboû sabut	il eut su
aboûm sabut	nous eûmes su
aboûts sabut	vous eûtes su
aboun sabut	ils eurent su.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi sabut	j'avois su.

FUTUR

quen saurei	je saurai
— sauras	tu sauras
— saura	il saura
— sauram	nous saurons
— saurats	vous saurez
— sauran	ils sauront.

SECOND FUTUR

que debi sabé	je dois savoir
— deûs sabé	tu dois savoir
— deu sabé	il doit savoir
— debem sabé	nous devons savoir
— debets sabé	vous devez savoir
— deben sabé	ils doivent savoir.

DEUX TEMPS COMPOSEZ

que debebi sabé	je d[ev]ois savoir
— deuri sabé	tu (*sic*; lis. *je*) d[evr]ois savoir

Digitized by Google

IMPÉRATIF

sap ou sapis	sache
que sapi	qu'i[l] sache
— sapim	que nous sachions
— sapits	que vous sachiez
— sapin	qu'ils sachent.

OPTATIF ET CONJONCTIF

que sapi	que je sache
— sapis	— tu saches
— sapi	— il sache
— sapim	— nous sachions
— sapits	— vous sachiez
— sapin	— ils sachent.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre que saboussi	Encore que je susse
que sabousses	que tu susses
— sabousse	— il sût
— saboussem	— nous sussions
— saboussets	— vous sussiez
— saboussen	— ils sussent.

LE MÊME

que sabi	si je savois
— sabes	si tu savois
— sabé	s'il savoit
— sabem	si nous savions
— sabets	si vous saviez
— saben	s'ils savoient.

LE MÊME

Encouëre que saboussi	Encore que je susse.

TEMPS INCERTAIN

que sauri	je saurois
— saures	tu saurois
— sauré	il sauroit
— saurem	nous saurions
— saurets	vous sauriez
— sauren	ils sauroient.

Digitized by Google

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre qu'aji sabut	Encore que j'aie su
qu'ajis sabut	que tu aies su
— aji sabut	— il ait su.

PLUS-QUE-PARFAIT CONJONCTIF

s'abebi sabut	si j'avois su.

LE MÊME

Encouëre qu'aboussi sabut	Encore que j'eusse su.

LE MÊME

s'aboussi sabut	si j'eusse su.

FUTUR CONJONCTIF

quen saurei	quand je saurai
— sauras	tu sauras
— saura	il saura
— sauram	nous saurons
— saurats	vous saurez
— sauran	ils sauront.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

quen aurei sabut	quand j'aurai su
— auras sabut	— tu auras su
— aura sabut	— il aura su
— auram sabut	— nous aurons su
— aurats sabut	— vous aurez su
— auran sabut	— ils auront su.

GÉRONDIF

saben	sachant.

VERBES QUI SE CONJUGUENT COMME SABÉ

bède voir	poudé pouvoir
cabé être contenu	debé devoir
recebé recevoir	bebe boire
arride rire	crède croire
plabe pleuvoir	abé avoir.

Digitized by Google

CONJUGAISON DU VERBE ENTÈNE, ENTENDRE

INDICATIF PRÉSENT

qu'enteni	j'entends
— entens	tu entends
— enten	il entend
— etenem	nous entendons
— entenets	vous entendez
— entenen	ils entendent.

PASSÉ IMPARFAIT

qu'entenebi	j'entendois
— entenebes	tu entendois.

PARFAIT DÉFFINI

qu'entenoui	j'entendis
— entenous	tu entendis
— entenou	il entendit
— entenoum	nous entendîmes
— entenouts	vous entendîtes
— entenoun	ils entendirent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ei entenut	j'ai entendu
— as entenut	tu as entendu
— a entenut	il a entendu.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abi entenut	j'avois entendu
— abes entenut	tu avois entendu.

FUTUR

qu'entenerei	j'entendrai
— enteneras	tu entendras.

SECOND FUTUR

que debe entene	je dois entendre
— deus entene	tu dois entendre.

DEUX TEMPS COMPOSEZ

que debebi entene	je devois entendre
— debebes entene	tu devois entendre

Digitized by Google

que deurai entene	je devrai entendre
— deuras eutene	tu devras entendre.

IMPÉRATIF

Enten	entends
qu'enteni	qu'il entende
entenem	entendons
entenets	entendez
qu'entenin	qu'ils entendent.

OPTATIF ET CONJONCTIF

Encouëre qu'enteni	Encore que j'entende
qu'entendis (*sic*)	que tu entendes
— entendi	— il entende
— entendim	— nous entendions
— entendits	— vous entendiez
— entenden	— ils entendent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

Encouëre qu'entenoussi	Encore que j'entendisse
qu'entenoûsses	que tu entendisses
— entenoûsse	— il entendît
— entenoûssem	— nous entendissions
— entenoûssets	— vous entendissiez
— entenoûssen	— ils entendissent.

LE MÊME

s'entenebi	si j'entendois
s'entenebes	si tu entendois
s'entenebe	s'il entendoit
s'entenebem	si nous entendions
s'entenebets	si vous entendiez
s'enteneben	s'ils entendoient.

TEMPS INCERTAIN

qu'enteneri	j'entendrois
— enteneres	tu entendrois

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre	Encore que
qu'aji entenut	j'aie entendu
— ajis entenut	tu aies entendu
— aji entenut	il ait entendu.

Digitized by Google

PLUS-QUE PARFAIT CONJONCTIF

s'abebi entenut	si j'avois entendu
s'abebes entenut	si tu avois entendu
s'abebe entenut	s'il avoit entendu

FUTUR CONJONCTIF

quen entenerei	quand j'entendrai
tu enteneras	tu entendras
et entenera	il entendra
noue entenerem	nous entendrons
bous entenerats	vous entendrez
ets enteneran	ils entendront.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

qu'aurei entenut	j'aurai entendu.

GÉRONDIF

[entenen	entendant]

CONJUGAISON DU VERBE DISE, DIRE

INDICATIF PRÉSENT

que dic	je dis
— dits	tu dis
et dits	il dit
que disem	nous disons
— disets	vous dites
— disen	ils disent.

PASSÉ IMPARFAIT

que desi	je disois
— dises	tu disois
— disé	il disoit
— disem	nous disions
— disets	vous disiez
— disen.	ils disoient.

PARFAIT DÉFFINI

que digoûy	je dis
— digoûs	tu dis
— digoû	il dit
— digoûm	nous dîmes

Digitized by Google

que digoûts	vous dîtes
— digoun	ils dirent.

PARFAIT INDÉFFINI

qu'ei dit	j'ai dit
— as dit	tu as dit
— a dit	il a dit
— abem dit	nous avons dit
— abets dit	vous avez dit
— aben dit	ils ont dit.

PARFAIT TROISIÈME

quen aboui dit	quand j'eus dit
bous aboûs dit	tu eus dit
et abou dit	il eut dit
nous aboum dit	nous eûmes dit
qu'abouts dit	vous eûtes dit
— aboun dit	ils eurent dit.

PLUS-QUE-PARFAIT

qu'abé dit	j'avois dit
— abes dit	tu avois dit
— abé dit	il avoit dit
— abem dit	nous avions dit
— abets dit	vous aviez dit
aben dit	ils avoient dit.

FUTUR

que dirie	je dirai
— diras	tu diras
— dira	il dira
— diram	nous dirons
— dirats	vous direz
— diran	ils diront.

SECOND FUTUR

que debi dise	je dois dire
— deûs dise	tu dois dire
— deû dise	il doit dire
— debem dise	nous devons dire
— debets dise	vous devez dire
— deben dise	ils doivent dire.

Digitized by Google

DEUX TEMPS COMPOSÈZ

que debebi dise	je devois dire
— debebes dise	tu devois dire
— debebe dise	il devoit dire
— debebem dise	nous devions dire
— debebets dise	vous deviez dire
— debeben dise	ils devoient dire.

LE MÊME

quen deurei dise	quand je devrai dire
— deûras dise	— tu devras dire
— deûra dise	— il devra dire
— deûram dise	— nous devrons dire
— deûrats dise	— vous devrez dire
— deûran dise	— ils devront dire.

IMPÉRATIF

dits	dis
que disis	que tu dises
— disi	qu'il dise
— deguim	nous disions
— deguits	vous disiez
— deguin	qu'ils disent.

OPTATIF ET CONJONCTIF

Diu bouilli que digue	que je dise
que diguis	tu dises
— digui	qu'il dise
— diguim	nous disions
— diguits	vous disiez
— diguin	qu'ils disent.

IMPARFAIT CONJONCTIF

se disi ou disébe	si je disois
se dises ou disebes	si tu disois
se disé ou disebe	s'il disoit
se disem ou disebem	si nous disions
se disets ou disebets	si vous disiez
se disen ou disében	s'ils disoient.

PARFAIT CONJONCTIF

Encouëre qu'aji dit	Encore que j'aie dit
qu'ajis dit	tu aies dit

Digitized by Google

qu' aji dit	il ait dit
— ajim dit	nous ayons dit
— ajits dit	vous ayez dit
— ajin dit	ils aient dit

PLUS-QUE-PARFAIT CONJONCTIF

s'abouissi dit	si j'eusse dit
s'abouisses dit	si tu eusses dit
s'abouisse dit	s'il eût dit
s'aboussem dit	si nous eussions dit
s'aboussets dit	si vous eussiez dit
s'aboussen dit	s'ils eussent dit

LE MÊME

s'abebi dit	si j'avois dit
s'abebes dit	si tu avois dit
s'abebe dit	s'il avoit dit
s'abebem dit	si nous avions dit
s'abebets dit	si vous aviez dit
s'abeben dit	s'ils avoient dit.

TEMPS INCERTAIN

que diseri	je dirois
— diseres	tu dirois
— diseré	il diroit
— diserem	nous dirions
— diserats	vous diriez
— diseren	ils diroient.

FUTUR CONJONCTIF

quen direi	quand je dirai
— diseras	— tu diras
— disera	— il dira
— diseram	— nous dirons
— diserats	— vous direz
— diseran	— ils diront.

SECOND FUTUR CONJONCTIF

quen aurei dit	quand j'aurai dit
qu'auras dit	— tu auras dit
— aura dit	— il aura dit
— auram dit	— nous aurons dit
— aurats dit	— vous aurez dit
— auran dit	— ils auront dit.

Digitized by Google

GÉRONDIF

disen disant.

PRÉPOSITIONS

sûs sur	per pour, par	dap avec
dessus dessus	sonque excepté	en en
aban avant	segoun suivant	entre entre
daban devant	prés auprés	enterdemiei parmi
contre contre	entia jusques	doû coustat vers
darré derrière	chen sans	pres près.

EXEMPLES

Repausas bous susjou	reposez-vous sur moi
dessus loû cap	sur la tête
aban loû jour	avant le jour
per terre	par terre
sonques ung cop	si ce n'est une fois
prés doû bocsq	près du bois
entia la mourt	jusqu'à la mort
chens raison	sans raison
dap prudence	avec prudence
en poujan	en montant
entre loûs bras	entre les bras
enterdemiei lou blat	parmi le bled
doû coûstat doû nord	du côté du nord
prez doû cazau	près du jardin
daban la porte	devant la porte
darré la maison	derrière la maison.

DES CONJONCTIONS

Parmi les conjonctions, les unes s'appellent copulatives, liant les paroles et leur signification, les autres dijonctives, séparant le sens et joignant seulement les dictions.

LES COPULATIVES

et et	tabé aussi	com comme
encouëre encore	ataû ainsi	sé si

Digitized by Google

dap avec pieich que puisque parceque parce que
donc hé bien leû bientôt per aco pour cela.

EXEMPLES

l'homi et le hemne	l'homme et la femme,
Pierre et jou tabé	Pierre et moi aussi
encouëre que sim sous	quoi que seuls
que hem atau	nous faisons ainsi
com lous auts	comme les autres
se ti bau	si je vais à toi
que disni dap tu	je dîne avec toi
puich que n'es pas sagë	puisque tu n'es pas sage
é donc que hets ?	hé bien, que faites-vous ?
bienets leû	venez tôt
qués aco?	qu'est-ce que c'est ?

DU NOM DES JOURS DE LA SEMAINE

dimenche dimanche
dilungs lundi
dimarcs mardi
dimercres mercredi
dejaun jeudi
dibeis vendredi
dissapte samedi.

ADVERBES

A

aujourd'hui gouëy
alors labets
à savoir à sabé
à peine détemen (*sic*)
à tort à tort
à toute heure à touthore
à tout moment cadé moumen
à dessein à dessien
à colin-maillard à la barre paaveuglement abuglemen
à mon côté au mei coustat
à ce moment tout are
à moins que a miens que
avec moi dap joû
avec vous dap bous
avec toi dap tu
avec lui dap ét
ailleurs aillous
au moins au miens
à peu près a plus pres
assez proû
assez de pain proû de pan
autrement autemen
au commencement au cap
à mon gré au mei grat
au pis aller au pis ana
à cette heure adare, aquesthore
à propos à perpaus
à quel propos à quein perpaus
auprès de moi au mei pres
auprès de vous au bos pres
apres despuits

Digitized by Google

à quoi pensez-vous à que pensats
ainsi ataû
à condition que à condition
après-midi après mijourn
après-demain aprez douman
après tout aprez tout
à la fin à le fin
à mon insu apanas
à présent adare
au contraire au contrari
assez bien proû plan
au rebours a larrambouhin
à souhait à grat
aussitôt que taleu que
aussitôt qu'il viendra nous sortirons
aussitôt que nous taleu que nous
aussi bien que moi ta plan que joû
afin de enta
afin que afin que
à l'entour à lentour
au tour de la table autour de la table
à force de lire à force de leji
avant hier abanjé
auparavant depermé
à l'ombre à l'ompre
au soleil au soû
autrefois auts cops
au soir au sé
au plus tôt au meleû
à la mode à le mode
assez tôt proû leû
assez souvent proû souben
à tort et à travers à tort et à travers
à coinconche (= en quinconce?) de corn à clin
à rebours a l'arrabouhin
aussitôt que nous taleû que nous
aussi bien que moi ta plan com joû
aussi bien que vous ta plan com vous
afin que enta ou per
afin de per
arrière darré
à mon tour au mei tour
à la hâte dehit biste
au lieu de au loc de
autant que moi autant que joû
assurément asséguradamen
au dépens d'autrui au despens des auts
à mes dépens au mei despens
à vos dépens aus bos despens
à tâtons à tastes
à bon marché à bon marcat
à meilleur marché à meille marcat
à la fois tout à cop
à jamais à jamés
au reste à la fin
à la dérobée à panat
à la sourdine tout chouaü
en cachette à l'escounut
à quatre pattes à boucs pipos
à pet en gueule aux couates
à l'envi a me ha
à mon avis a mon abis
à loisir à louersir
avec qui? dap qui?
à qui avez-vous parlé? a qui ats parlat
à perte de vue a perte de biste
à ce que je vois a so que bei
actuellement are medich
après quoi aprés que
alternativement l'un arron l'aut.

B

bien bien ou plan
bientôt belleû
beaucoup fort
bonnement bonnement
beaucoup meilleur fort meille

(A suivre.)

Digitized by Google

DOULOU

A moun amic Louvis de Roumiéux

Rouge coumo l' coustat de Jesus à la Croux,
Le soulelhas s'acato, — e, demest las espigos,
Le cor de grilhs s'ausis, tal qu'uno tristo voux.
Doulou, maissanto serp, dins moun amo te ligos!

Uno sourgo de plous de mas perpelhos douts;
Bràmi mai que le taure al mour fretat d'ourtigos.
Pacans, fasets-m'un trauc qu'aje linsou de pouts,
E vous pouirè fugi, tahinos enemigos!

Pauriero de moun èstre! iéu m'envau fat e folh;
Soun aro pla soulet, alagat per le dòlh;
Trepeji sens relais, coumo un maudit, per orto.

Toumbel, durbis-te dounc; es, tu, le milhou leit!...
—Esclairats-me de gràcio, al miei d'aicesto neit,
O maire, flou de lux! vòli pas que siots morto!...

A. Fourès.

Loungonauso (per Vilomur), 10 de julhet de 1886.

DOULEUR

A mon ami Louis Roumieux

Rouge comme le côté de Jésus sur la Croix, — le grand soleil descend, et, au milieu des épis, — le chœur des grillons s'ouït, tel qu'une voix triste. — Douleur, mauvaise couleuvre, dans mon âme tu te noues!

Une source de pleurs de mes paupières jaillit; — je beugle plus qu'un taureau au muffle frotté d'orties. — Vagabonds, faites-moi un trou qui ait la profondeur d'un puits, — et je pourrai vous échapper, tristesses ennemies!

Misère de mon être! moi, je vais éperdu et fou; — je suis maintenant bien seul, courbé par le deuil; —je piétine sans relâche, comme un maudit, par les champs.

Tombeau, ouvre-toi donc; tu es, toi, le meilleur lit!... —Éclairez-moi de grâce, au milieu de cette nuit, — ô mère, fleur de lumière! je ne veux pas que vous soyez morte!

A. Fourès.

Longuenause (par Villemur), 10 juillet 1886.

Digitized by Google

ES PAS MORTO

A moun ami Aguste Fourès

As resoun, fraire : noun, ta maire n'es pas morto!
Es qu'uno maire déu peri,
Elo qu'en nous pausant au lindau de la porto
D'aqueste mounde tant marrit,

Dins un poutoun nous a veja soun amo forto,
Soun cor, soun sang, soun esperit?...
Morto, elo! que nous a degaia touto sorto
De vido, anen! elo mouri!...

Escouto, e l'ausiras dins l'èr que se respiro,
Dins la font lindo que trespiro,
Dins lou dòu meme que te mord...

Regardo, ami, regardo, e quand, s'as l'ur de crèire,
Saras soul e voudras la vèire,
Davalo au fin founs de toun cor!...

Louis Roumieux.

Mount-pelié (villa di Felibre), 12 de juliet de 1886.

ELLE N'EST PAS MORTE

A mon ami Auguste Fourès

Tu as raison, frère ; non, ta mère n'est point morte ! — Est-ce qu'une mère doit périr, — elle qui, en nous déposant au seuil de la porte — de ce monde si mauvais,

Dans un baiser nous a versé son âme forte, — son cœur, son sang, son esprit?.....—Morte, elle! qui nous a prodigué toute espèce— de vies, allons! elle mourir!...

Écoute, et tu l'entendras dans l'air qu'on respire, — dans la source limpide qui jaillit, — dans le deuil même qui te déchire...

Regarde, ami, regarde, et lorsque, si tu as le bonheur de croire, — tu seras seul et tu voudras la voir, — descends au plus profond de ton cœur!...

Louis Roumieux.

Montpellier (villa des Félibres), 12 juillet 1886.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Gustav Koerting. Encyclopaedie und Methodologie der romanischen Philologie. Dritter Theil. xx-838 pages, in-8°. Heilbronn, verlag von Gebr. Henninguer, 1886.

Ce volume est le troisième et dernier de l'ouvrage considérable entrepris par M. Körting et dont nous avons, en avril 1885, annoncé et loué les deux premiers. Celui-ci mérite les mêmes éloges et ne rendra pas moins de services.

Chacune des langues romanes y est l'objet d'une étude particulière. C'est le français qui en occupe la plus grande partie, la moitié du volume environ; il suffira, pour donner au lecteur une idée du plan de l'auteur et de l'utilité de son ouvrage, de reproduire ici les titres des chapitres de cette première section. I. Domaine de la langue française. — II. Histoire de la langue française. — III. Histoire de la philologie française. — IV. Les Dialectes du français. — V. La Phonétique. — VI. Les Mots. — VII. Forme et formation des mots. — VIII. Syntaxe et stylistique. — IX. Rythmique. — X. Histoire littéraire.

Chacune des autres langues est examinée à son tour à ces différents points de vue. La bibliographie, dans chaque section, nous a paru très-riche; mais on y pourrait relever quelques lacunes, et aussi quelques confusions. Ainsi, Guiot de Provins figure parmi les auteurs provençaux; la vie latine de sainte Euphrosyne et le commentaire sur Virgile, que Boucherie publia, en 1872 et 1874, dans cette Revue, sont donnés comme des textes provençaux. Mais ce sont là des erreurs sans grande conséquence, et qui ne diminueront pas l'utilité du livre de M. Körting pour les lecteurs auxquels il l'a destiné.

C. C.

Le Canzoniere autographe de Petrarque, Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par Pierre de Nolhac, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à l'École des hautes études. Paris, librairie C. Klincksieck, 1886, in-12, 30 pag.

M. P. de Nolhac a eu l'heureuse fortune de retrouver le ms. autographe du « Canzoniere » de Pétrarque qui servit à l'édition donnée en 1501 par Alde Manuce, aidé de Pietro Bembo, ms. qu'on croyait perdu et dont l'existence avait été mise en doute par quelques critiques. C'est de cette précieuse découverte que M. P. de Nolhac rend compte dans la plaquette que nous annonçons. « Je me propose d'éta-

Digitized by Google

blir, dit-il en commençant : 1° que le ms. d'Alde a existé ; 2° qu'après avoir appartenu à Bembo, il a passé dans la bibliothèque de Fulvio Orsini ; 3° que c'est aujourd'hui le ms. *Vatican Latin* 3195. » Et il établit en effet, et démontre de la façon la plus certaine, ces trois parties de sa thèse. C'est ce qu'ont déjà reconnu les critiques les plus compétents et les mieux placés pour vérifier ses preuves. Je signalerai tout particulièrement un article considérable publié par M. Rodolfo Renier dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (t. VII, p. 463), auquel fait suite une lettre de M. de Nolhac lui-même, que ne devront pas négliger de lire ceux que sa découverte intéresse.

Une note du mémoire de M. de Nolhac renvoie d'avance à un livre qu'il achève sur la *Bibliothèque de Fulvio Orsini*, et dont ce mémoire, qui peut en être considéré comme un extrait, fait prévoir l'importance et l'intérêt. Tous les amis de nos études en hâteront comme moi la publication de tous leurs vœux, sachant combien cette bibliothèque était riche en manuscrits romans, et que plusieurs des plus considérables parmi les chansonniers provençaux en proviennent.

C. C.

CHRONIQUE

Vient de paraître : le *Livre d'or* du Congrès des félibres d'Aquitaine et du Concours de philologie et de littérature romanes, organisé par la *Société ariégeoise des lettres, sciences et arts*, ou Recueil de documents mis en ordre par Louis Lafont de Sentenac, trésorier de la *Société ariégeoise*.

Cette brochure, qui doit perpétuer le souvenir de ce concours, le premier ouvert dans la région, est composée de 88 pages in-8°, divisée en trois chapitres, dont voici la matière :

Chapitre I. — Séance du 18 mai 1886. — Distribution des récompenses — Discours. — Liste des lauréats. — Rapport sur le résultat du Concours. — Compte rendu en patois de cette séance.

Chapitre II. — Le Banquet du 19 mai. — Les Brindes. — Les Adieux. — Compte rendu en patois du banquet.

Chapitre III. — Documents divers en français et en patois (prose et poésie). Prix : 2 fr. — Adresser les demandes à M. L. Lafont de Sentenac, trésorier de la *Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, à Foix.

***

Essai sur le patois normand de la Hague. Sous ce titre, M. Jean Fleury, lecteur à l'Université de S.-Pétersbourg, vient de publier,

Digitized by Google

chez MM. Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, un travail considérable, dont la première partie avait déjà paru dans la *Revue de linguistique,* où elle avait été fort remarquée. La deuxième partie, complétement inédite, est un ample glossaire du patois étudié. Le tout forme un beau volume in-8° de 368 pag.

⁂

M. A. Loiseau, professeur au lycée de Vanves, auteur de l'*Histoire des progrès de la grammaire en France. depuis la Renaissance jusqu'à nos jours,* et d'une *Histoire de la langue française,* qui a obtenu en 1880 une première médaille d'or de la Société des études historiques, a publié récemment, chez l'éditeur Ernest Thorin (in-12, VIII-406 pp.), une *Histoire de la litt. portugaise,* depuis son origine jusqu'à nos jours, qui ne peut manquer d'être bien accueillie des amis des lettres romanes.

⁂

MM. Tommaso Casini et Salomone Morpurgo ont eu l'excellente idée de publier, à l'occasion des noces d'un ami, selon une gracieuse coutume italienne qui paraît vouloir s'acclimater en France[1], sept lettres inédites adressées, de 1445 à 1460, par Contessina de' Bardi, femme de Cosme de Médicis l'ancien, à ses fils Jean et Pierre, et dans lesquelles on retrouve peinte au vif, selon la juste remarque des éditeurs, « la cara e buona imagine di quelle gentildonne, che nei sontuozi palazzi fiorentini, fra gli splendori dell'arte rinnovata, seppero mantenere nelle famiglie la semplicità del vivere e dello scrivere antico. »

⁂

M. Cesare de Lollis, sur le conseil d'un maître qui n'en donnera jamais que d'excellents, notre savant confrère M. Ernest Monaci, vient de publier dans les Mémoires de la *Reale Accademia dei Lincei* et de faire tirer à part (Roma, 1886, in-4°) une édition diplomatique, très-soignée et très-bien conçue, du chansonnier provençal contenu dans le ms. no 3208 de la Bibliothèque vaticane. Tous les provençalistes se joindront à nous pour remercier M. de Lollis de ce beau présent, dont le prix est augmenté par une préface qui complète heureusement les renseignements déjà fournis sur le ms. 3208 par MM Grützmacher et Bartsch. Un passage de cette préface nous donne lieu d'espérer que nous posséderons bientôt, reproduits de même, par les soins de M. de Lollis ou d'autres élèves de M. Monaci, les autres chansonniers provençaux de la Vaticane.

⁂

Ne quittons pas l'Italie sans annoncer une intéressante *Storia letteraria delle donne italiane,* publiée à Naples par M. Eduardo Magliani.

[1] Nous faisons surtout allusion aux publications du même genre auxquelles a donné lieu le mariage de M. Gaston Paris (voy. la *Romania*, XIV, 620) et à la belle édition du *Lai de l'Oiselet*, que M. Gaston Paris a publiée lui-même, en un si charmant volume, en avril 1884, à l'occasion du mariage d'un de ses neveux.

Digitized by Google

C'est un élégant volume, petit in-8o de 269 pag., d'une lecture très-agréable, et que l'on ne fermera pas sans y avoir profité.

∴

M. A. Germain, le savant doyen honoraire de notre Faculté des lettres, vient de se créer un nouveau titre à la reconnaissance des érudits et de rendre un nouveau et signalé service aux études historiques, par la publication intégrale du cartulaire des Guillems de Montpellier, connu vulgairement sous le nom de *Memorial des Nobles*, et dont le titre véritable est *Liber instrumentorum memorialium*. M. Germain ne s'est pas borné à reproduire le texte de ce cartulaire; il en a soigneusement annoté et daté chaque charte, l'entourant de tous les éclaircissements nécessaires; il y a joint deux amples tables chronologiques, l'une générale, l'autre par séries de documents, et il a placé en tête une *Introduction historique*, où se retrouvent toutes les qualités qui ont dès longtemps acquis à ses ouvrages l'universelle autorité dont ils jouissent.

Le *Mémorial des Nobles* contient un certain nombre de chartes romanes, et nos lecteurs n'ont pas oublié que ces chartes ont paru pour la première fois dans cette *Revue*, où notre confrère, M. Achille Montel, les publia, avec grand soin et au grand profit de nos études, il y a déjà douze ans et plus. M. Germain, devant les publier à nouveau, avec les chartes latines dans la masse desquelles elles sont un peu perdues, a demandé à M. Camille Chabaneau de l'aider dans cette partie de sa tâche. Notre confrère, pour complaire à son honoré doyen, a donc collationné les copies et lu, avec le ms. original sous les yeux, les épreuves des chartes purement romanes et de plusieurs de celles qui sont seulement farcies de roman[1], et il a rédigé ensuite, pour l'introduction (pp. XLI-LXX), une suite de *remarques*, dans lesquelles la phonétique, la morphologie, le vocabulaire[2], les noms propres, sont successivement examinés, et qui se terminent par quelques corrections et éclaircissements.

∴

La nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, publiée à Toulouse par M. Edouard Privat, parmi les nombreuses additions à l'œuvre primitive, qui, jointes à l'annotation courante du texte des bénédictins, en font un ouvrage tout nouveau, renferme dans son t. X, récemment paru, un long travail de notre confrère M. Camille Chabaneau, lequel comprend trois parties, d'étendue très-inégale, dont il a été tiré à part quelques exemplaires[3], sous les titres ci-

[1] Quelques feuilles du commencement, spécialement la quatorzième et la quinzième, ont été tirées, sans que M. Chabaneau en ait revu les épreuves sur l'original. Mais les fautes qui s'y sont glissées ont été corrigées dans les « corrections et éclaircissements. »

[2] [Le mot *stérile*, qui se lit à l'article *vaciu*, et qu'on aurait dû mettre entre parenthèses et faire suivre d'un point d'interrogation, rend mal l'idée qu'éveille le mot provençal. Une *vaciva* est, en effet, une jeune brebis *qui n'a pas encore porté*, et non une brebis *stérile*. Voy. le *Dictionnaire béarnais* de MM. Lespy et Raymond, sous *bassiu*. — C. C.]

[3] A Toulouse, chez Edouard Privat, rue des Tourneurs, 45.

Digitized by Google

après : 1. Sur la langue romane du midi de la France, ou le *Provençal;* — 2. Les biographies des troubadours en langue provençale, publiées intégralement pour la première fois, avec une introduction et des notes, accompagnées de textes latins, provençaux, italiens et espagnols, concernant ces poëtes, et suivies d'un appendice contenant la liste alphabétique des auteurs provençaux, avec l'indication de leurs œuvres publiées ou inédites, et le répertoire méthodique des ouvrages anonymes de la littérature provençale depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle ; — 3. Origine et établissement de l'Académie des Jeux Floraux. Extraits du ms. inédit des *Leys d'amors,* publiés avec une introduction, des notes et une table alphabétique des poëtes de l'ecole de Toulouse. Le tout forme 250 pages grand in-4°, à deux colonnes.

*
* *

La ville de Lyon contribue depuis quelque temps, plus qu'aucune autre, au progrès de nos études. Après les remarquables travaux de M. Nizier du Puitspelu sur le dialecte lyonnais, dont la forme, — qualité rare dans des ouvrages de ce genre, — est aussi attrayante que le fond en est solide[1]; après les études de M. Philippon, moins originales, mais pleines d'intérêt aussi et fort instructives, sur le même dialecte, nous avons vu paraître, dans l'espace de deux ans, sous le nom de M. Léon Clédat, deux publications excellentes et des mieux faites pour propager la connaissance de notre ancienne langue et le désir de l'étudier, une *Grammaire du vieux français* et une édition de la *Chanson de Roland*[2], déjà épuisée; et voilà qu'aujourd'hui, en même temps qu'il publie de nouveau, revu et corrigé, ce dernier ouvrage, M. Clédat nous donne encore, pour compléter l'œuvre si louable de vulgarisation à laquelle il a voué depuis quelques années ses loisirs, un recueil de « Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge, avec une introduction grammaticale, des notes littéraires et un glossaire du vieux français[3] », recueil qui n'est pas appelé à rendre moins de services que la *Chrestomathie* de M. Constans, et qu'il nous est particulièrement agréable de pouvoir recommander aux mêmes titres, c'est-à-dire comme un bon livre, et comme l'œuvre d'un collègue et d'un confrère.

Mais les ouvrages que nous venons d'annoncer ou de rappeler ne sont pas les seuls qui témoignent de la féconde activité de nos études dans la cité lyonnaise. Un autre jeune maître de la Faculté des lettres de Lyon, M. Ferdinand Brunot, comprenant qu'il y avait place, à côté de la *Grammaire du vieux français* de M. Clédat, pour un ouvrage moins restreint, où l'histoire de la langue serait continuée jusqu'à nos jours, et justement pénétré de l'importance du service que rendrait un pareil livre, a conçu le dessein de compléter sur ce point notre outillage grammatical, et il l'a réalisé très-heureusement par la publication, qui vient d'avoir lieu, d'un « Précis de grammaire historique de la langue française, avec introduction sur les origines et le développement de cette langue », beau volume de VIII-692 pag.[4], qui

[1] Voy. *Revue des l. rom.*, XXVIII, 149. — [2] *Ibid.*, 154.
[3] Paris, Garnier frères, 1 vol. in-12 de XXXII-500 pag.
[4] Paris, G. Masson, éditeur.

Digitized by Google

obtiendra, nous n'en doutons pas, auprès du public studieux, tout le succès qu'il mérite.

*
* *

Encore une bonne nouvelle, pour terminer. Le *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de MM. V. Lespy et P. Raymond, annoncé depuis 1876, de la manière la plus favorable, dans un rapport de M. Paul Meyer au *Comité des travaux historiques,* vient enfin de paraître. Il forme 2 vol. in-8° de plus de 400 pages chacun, qui ont leur place marquée, selon une formule qui ne fut jamais mieux appliquée, dans la bibliothèque de tout romaniste. C'est certainement l'un des ouvrages les plus considérables, et par son étendue et par sa valeur scientifique, qui aient été publiés depuis longtemps, dans le domaine de nos études. Ce n'est pas seulement un vocabulaire de l'idiome moderne: il donne aussi, comme le titre l'indique, les mots et les formes propres à l'ancienne langue, et il sera par là d'un très-grand secours à tous ceux qui, par goût ou par état, ont à lire quelques-unes de ces chartes gasconnes que le moyen âge nous a laissées en si grand nombre, et qui sont une mine aussi précieuse pour le philologue que pour l'historien. N'oublions pas de joindre à l'éloge des auteurs, — dont l'un, hélas! M. Paul Raymond, est mort longtemps avant l'achèvement de l'ouvrage, — celui qui est justement dû à leurs imprimeurs. Le *Dictionnaire béarnais* sort des presses de l'*Imprimerie centrale du Midi,* si parfaitement outillée, — matériel et personnel, — pour les travaux de ce genre, et l'on peut assurer que les directeurs de cet important établissement, MM. Hamelin frères, à qui l'on doit pourtant déjà tant de belles et bonnes impressions, se sont surpassés dans l'exécution de ces deux volumes.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

Montpellier. — Imprimerie centrale du Midi. (Hamelin Frères).

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME SEIZIÈME

AOUT-NOVEMBRE 1886

TOME XXX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — F. Castets.—Recherches sur les rappsrts des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (*suite et fin*). 61

Variétés. — *Requesta reddita per Ludovicum d'Andrea.* 238

A. Glaize. — Théodore Aubanel. 242

Chronique. 255

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES
SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE
ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

(*Suite*)

Le texte que l'on vient de lire[1] contient l'histoire de Maugis jusqu'au moment où la fée Oriande lui apprend de qui il est fils et de quelle geste il est issu.

L'auteur, après avoir annoncé qu'il dira « la droite nation » de Maugis et

Où il aprist le sens que il sot à foison,

donne d'abord la généalogie de son héros, puis entre en matière: circonstances de la naissance de Vivien et de Maugis (21-86) ; les deux enfants sont enlevés (87-278) : Oriande recueille Maugis et fait son éducation (279-351); Maugis va conquérir Bayard dans l'île de Bocan (352-585). Attaque de Rocheflour par les païens: Maugis tue le roi Atenor et conquiert Froberge (586-932) ; il obtient d'Oriande qu'elle lui révèle quel est son *parentage*.

La généalogie de Maugis, indiquée au commencement du roman (11-19), est présentée plus loin par Oriande d'une façon complète (958-972). C'est le tableau de la geste de Doon de Mayence, tel qu'on le trouve avec quelques détails de plus dans le *Gaufrey* (79-119) et seulement mentionné dans *Doon de Maience* (7992-8011). Cette généalogie a sa raison d'être,

[1] Après le v. 574, il y a une lacune; — la fin du vers 941 ne donne ni rime, ni sens ; — v. 966, le ms. donne « Eseun.» On lit dans le même ms., au commencement de *Gaufrey:* «Esevin. » Il faut corriger: « Et Sevin. »

Digitized by Google

non point dans la réalité des relations de parenté qu'elle semble résumer, mais dans le besoin qu'éprouvèrent les auteurs de réunir en une seule geste les nombreux barons qui ne pouvaient rentrer ni dans la geste du Roi, ni dans celle de Garin de Montglane. On l'a déjà remarqué, la geste de Doon « se » constitua le plus tard et fut aussi le plus complétement l'œu- » vre des arrangeurs.....le noyau originaire de cette fa- » mille, c'étaient les quatre grands représentants de la lutte » féodale, Beuve d'Aigremont, Aimon d'Ardenne, Doon de » Nanteuil et Girard de Roussillon, avec leurs enfants[1]. » On imagina un ancêtre commun qui aurait eu douze fils[2], et l'on put ainsi établir une parenté entre les personnages dont l'origine était inconnue ou ne semblait pas assez illustre et ceux qui étaient déjà acceptés par la tradition poétique.

Le *Gaufrey* et le *Maugis* donnent les noms suivants:

Gaufrey, père d'Ogier le Danois;

Doon de Nanteuil, père de Garnier;

Grifes de Hautefeuille, père de Ganelon[3];

Aymes de Dordonne, père de Renaud, d'Alard, de Guichard et de Richard;

Beuves d'Aigremont, père de Maugis et de Vivien;

Othon, père d'Yvoire et d'Yvon;

Ripeus, qui eut Anséis de la sœur de Charlemagne;

Sevin de Bordeaux, père de Huon;

Le roi Peron, père d'Oriant ou Euriant;

Morant de Riviers, père de Raymond de Saint-Gilles;

Hernaut de Giron ou de Gironde;

Girart de Roussillon.

Oï avés les noms des .XII. fix Doon.

[1] M. G. Paris dans l'*Histoirepoét. de Charlemagne*, p. 77.

[2] On en vint même à lui attribuer douze filles. G. Paris, *ibid.*, note.

[3] Dans *Gaufrey* (v. 3999 et suiv), on a la liste des douze traîtres, fils de ce Grifes ou Grifon de Hautefeuille:

.....de li issi puis Guenelon et Hardrés,
Milon et Auboin, et Herpin et Gondrez,
Pinabel de Sorenche et Tiebaut et Fourrés,
Et Hervieu du Lion, qui sot du mal assés,
Et Tiebaut d'Aspremont, qui fu moult redoutés.

Digitized by Google

Résoudre tous les problèmes qui résultent de la réunion de ces noms n'est pas chose facile. Je me bornerai à quelques remarques.

Dans *Gaufrey*, le vers où paraît le nom de Vivien est mal placé. Voici le texte :

> Et le .v$_e$. fix fu duc Buef d'Aigremon :
> Icheli si fu pere Vivien l'Esclavon,
> Qui pere fu Maugis, qui tant fu bon larron,
> Qui puis fist tant d'ennui l'emperéor Kallon.

Il est évident qu'à moins d'accepter Vivien pour père de Maugis, le second vers doit devenir le dernier.

Dans *Maugis,* Othon est appelé Othes d'Espolice. Dans *Aymeri de Narbonne,* on trouve Othon d'Apolice. Dans Gaydon, Espolice a été donnée par Ganelon à son frère Thibaut d'Aspremont.

Le roi Peron semble être Pierre ou Pierron, qui devint roi d'Orcanie et eut pour petit-fils, à la cinquième génération, le roi Loth, père de Gauvain, d'Agravain, de Gaheriet et de Guerres[1]. Le nom et le titre sont donc empruntés à un cousin de Joseph d'Arimathie ; mais on lui attribue ici une autre descendance : il est le père d'Oriant, père lui-même du Chevalier au Cygne, ancêtre de Godefroy de Bouillon. Pour donner plus de relief à sa nomenclature, le trouvère va chercher un des noms des légendes de la Table-Ronde et l'insère dans sa liste en imaginant un lien de parenté, non-seulement avec les héros de l'épopée ancienne, mais avec les personnages d'un cycle récent et de nature toute particulière. Dans le roman de *Doon de Maience,* nous avons une forme différente de cette invention. Ce n'est pas le Chevalier au Cygne qui descend de Doon, mais bien la dame de Nimègue[2], dont Hélias se fait le défenseur et dont il épousera la fille :

> La dame de [N]imaie dont parole fu grans,
> Le chevalier o chisne fu pour li combatans,

[1] *Romans de la Table Ronde,* par P. Paris, t. I, p. 318-349 : Aventures de Pierre, son établissement. Descendances.

[2] Dans le texte imprimé de *Doon de Maience,* il y a « Vimaie », et le ms. de Montpellier donne en effet cette leçon, mais elle prouve seulement que le copiste ne connaissait pas le cycle de la Croisade et a confondu l'*n* et l'*u*.

Digitized by Google

Quant il sa fille prist, dont il ot .III. enfans.
Godefrei en sailli.....
(Doon de Maience, 8007, suiv.)

Ainsi le cycle de la Croisade se trouve rattaché à la geste de Doon et en formerait une des branches. L'idée première a été peut-être suggérée par le passage des Enfances de Godefroy, où la duchesse de Bouillon rappelle à quelle famille elle appartient :

Mais jo sui del linage Rainalt le fil Aimon [1].

Cette simple indication suffisait.

Hernaut de Giron ou de Gironde figure dans la liste des fils d'Aymeri de Narbonne. Dans *Maugis*, il est appelé le plus souvent Hernaut de Moncler; la duchesse d'Aigremont est sa fille. Il est dit Hernaut de Vantamise dans un épisode du *Gaufrey*, où Arnaud de Beaulande, père d'Aymeri, Girard de Vienne, Milon de Pouille et Renier de Gennes combattent, en compagnie de Robastre, à côté des fils de Doon [2].

Si Doon de Mayence devient, au point de vue généalogique, le principal de tous ces personnages, la pensée des romanciers n'en revient pas moins toujours de préférence aux vrais héros du cycle. Ainsi, dans *Aye d'Avignon*, il est fait souvent allusion à la parenté de Garnier de Nanteuil et des quatre fils d'Aymes. Aubouin et Milon, qui, dans ce roman, sont fils de Pinabel et n'appartiennent pas à la geste de Doon de Mayence, s'écrient :

Vos estez de la geste des .IIII. fiz Aymon,
Qu'il getet a de France, et Maugis le larron [3].

Le roman de Gui de Nanteuil commence par une mention pareille :

Oï avez de Aye, la bele d'Avignon,
De Garnier de Nantueil, le nobile baron;
Près fu de parenté Girart de Roussillon,
Et fu cousin germain Regnaut, le fix Aymon [4].

[1] *Hist litt. de la France*, XXII, p. 393. — [2] *Gaufrey*, v 2541.
[3] *Aye d'Avignon*, v. 160, cf. 331, 1312. — [4] Cf. v. 1665, suiv.

Digitized by Google

De même, dans le roman de *Maugis,* quand Beuves apprend que Maugis est son fils, et qu'il écrit à ses parents :

Moult par fu esmaiez le riche duc Bevon:
Il fet ses bries escrire à son clerc Salemon.
Ses valles envoia sans nule arestoison.
L'un envoie à son frere Girart de Roussillon,
Et l'autre si ira à Nantueil, à Doon,
Et le tiers à Dordonne, che iert au viel Aymon,
Le quart à Vantamise, à Renier le baron.
(Fol. 164 r° *b.*)

De prime abord, on ne voit pas trop ce que vient faire ici ce Renier de Vantamise, qui ne figure pas sur la liste reproduite plus haut. Est-il une contre-façon de Renier de Gennes, fils de Garin de Montglane et père d'Olivier? Nous avons vu déjà le nom de Hernaut de Gironde, fils d'Aymeri, attribué à l'un des fils supposés de Doon de Mayence ; mais ce Hernaut, fils de Doon, est appelé aussi Hernaut de Vantamise [1]. Qu'est donc Vantamise ?

Dans la chanson de *Jourdain de Blaivies,* le fidèle Renier est dit Renier de Vautamise. C'est bien le même mot, à une lettre près, et l'on sait que l'*u* et l'*n* se confondent souvent dans les manuscrits. L'on a cru reconnaître dans ce nom de lieu *Talmont,* village situé près de Blaye [2]. Le personnage de Renier paraît donc emprunté à la geste d'Amis et d'Amiles, et il le doit sans doute à la notoriété de son dévouement envers le fils de Girard et à l'importance du rôle qu'il a d'un bout à l'autre de *Jourdain de Blaivies.*

Renier de Vantamise, quelle que soit sa première origine, et bien qu'il ne soit porté ni sur la liste du *Gaufrey,* ni sur

[1] *Gaufrey,* v. 2541. Dans ce passage sont repris sans ordre les noms des principaux descendants de Doon de Mayence.

[2] M. Koch, auteur d'un essai sur *Jourdain de Blaivies* (Kœnigsberg, 1875), croit pouvoir identifier Val[Vau-]Tamise et Talmont sur Gironde. « Cette » localité est dite, en latin du moyen âge, Tamnus Burgus: en ajoutant à la » syllabe radicale *Tam* la terminaison *ise* et en la faisant précéder de *Val,* de » même que dans l'épopée on place *Mont* devant *Laon,* on aurait notre Vau- » tamise, et j'estime que, vu l'incertitude notoire et la corruption des noms » de lieu dans les Chansons, cette dérivation n'est pas tirée de trop loin. » P. 20.

Digitized by Google

celle de Maugis, n'en est pas moins, dans ces deux romans, un fils de Doon de Mayence, un *treizième fils*. Dans *Gaufrey*, lors de la conquête des villes qui seront réparties entre les frères, après la prise de Grellemont, les guerriers les plus vaillants sont Hernaut de Beaulande, Girard de Vienne, Milon,

> Renier le duc de Jennes et le petit Renier,
> Qui fix estoit Doon, frère Gaufrey le fier[1].

Plus loin on conquiert Vantamise :

> Si l'ont Renier donnée au petit le menour ;
> Renier de Vantamise ot à nom puis chu jour[2].

Dans *Maugis* et *Gaufrey*, il y a donc un treizième fils de Doon, ce qui est en contradiction avec les deux listes données dans ces romans. En comparant ces listes, on reconnaîtra que celle de *Maugis* paraît la plus ancienne. Elle donne les noms dans l'ordre suivant : Beuves, Girard, Aymes, Doon, Othes, Gaufroi, Grifes, Morand, Sevin, Ripeus, Peron, Hernaut. Les quatre célèbres frères sont au premier rang, puis viennent les personnages que l'auteur croit pouvoir leur adjoindre ; Hernaut de Moncler, dont il est probablement l'inventeur, arrive le dernier. Sa liste ne s'étale pas en tête du récit avec la solennité d'une pièce notariée ; elle s'y glisse discrètement, et c'est Oriande qui la présente ; or peut-on exiger qu'une fée ne dise rien que de vrai ? Je crois que Ripeu ou Rispeus et Renier de Vantamise font double emploi ; chemin faisant, le trouvère oublie qu'il avait inscrit déjà le nom du père d'Anséis de Carthage et lui substitue celui de Renier. L'auteur de *Gaufrey* semblerait avoir emprunté la liste du *Maugis*, mais sans se rendre compte de la raison de l'ordre suivant lequel les noms y sont placés ; et dans le cours de son récit, trompé par l'exemple de son devancier, il aurait également introduit le personnage de Renier de Vantamise.

L'hypothèse contraire paraît au premier abord également admissible ; mais il n'en est pas de même lorsque l'on remarque que Vivien l'Amachour est mentionné dans le *Gaufrey* ; que, dans le *Maugis* et le *Vivien*, Hernaut de Moncler et Othes

[1] V. 4440, s. — [2] V. 4698, s.

Digitized by Google

d'Espolice lui-même ont un rôle important, tandis que leurs noms sont simplement cités dans le *Gaufrey*, et encore avec une confusion entre Hernaut de Girone et Renier de Vantamise[1]. Je verrais volontiers dans le *Maugis* le point de départ de la conception du cycle de Doon de Mayence, si la liste d'Oriande donnait le nom du père des douze frères. Cette omission est singulière. Vient elle de ce que ce nom était assez connu pour qu'il ne fût pas nécessaire de le dire ; ou plutôt l'auteur lui-même, après avoir formé sa liste d'éléments si divers, aurait-il hésité à achever son œuvre dans la crainte que le nom qu'il proposerait ne déplût? Il serait possible, dans un travail d'ensemble sur le cycle de Doon de Mayence, d'étudier cette question et d'autres semblables. Il suffit ici de marquer le lien que le *Maugis* établit entre l'histoire des Fils Aymon et le cycle de Doon.

La moitié des personnages portés sur la liste due à l'érudition d'Oriande ne figure point dans l'action de *Maugis* et de *Vivien:* l'on y retrouve seulement Beuves, Aymes et ses fils, Girard de Roussillon, Doon de Nanteuil, Othes d'Espolice, Hernaut de Moncler. Sauf le dernier, ces noms sont déjà dans *Renaud de Montauban*[2]. Quant à Renier de Vantamise, peu habitué, semble-t-il, à une parenté qui lui est nouvelle, il oublie de répondre à l'appel de Beuves.

Maugis est donc fils de Beuves d'Aigremont et de la duchesse, fille d'Hernaut de Moncler ou de Gironde ; il est le cousin des fils d'Aymes comme de tous les petits-fils de Doon de Mayence. L'auteur a donné à Hernaut deux filles : la duchesse d'Aigremont et Ysane, qui est enlevée, puis épousée par le roi Aquilant de *Maiogre* (Majorque).

Dans *Renaud de Montauban*, les courtes indications qui seraient de nature à faire regarder Maugis comme fils de Beuves n'arrivent que tard dans la suite du récit, incidemment et de manière à faire douter de leur ancienneté[3]. Dans la première

[1] L'auteur sait mal sa liste. Au vers 1753, on trouve un *Foucon* au nombre des fils dont Doon de Mayence regrette de s'être séparé.

[2] P. 115, on trouve un *Oton de Police* à la cour de Charles.

[3] Je parle, bien entendu, du *Renaus de Montauban* publié par M. Michelant, car le texte du ms. de Montpellier en diffère ici comme en bien d'autres endroits. Je reviendrai sur ce sujet à la fin de l'analyse du *Maugis*.

Digitized by Google

partie du roman, qui est une chanson de geste bien distincte, la *Mort de Beuves,* il n'est dit en aucun endroit que Beuves ait un enfant. Ni quand la duchesse essaye de le détourner de mal accueillir Lohier, ni plus tard quand son corps est rapporté à Aigremont, il n'est fait d'allusion à son fils Maugis. Dans l'histoire proprement dite des fils d'Aymes, il faut passer toute la première partie avant que ce nom soit prononcé. Maugis entre dans l'action quand Renaud et ses frères viennent à Dordonne avant de partir pour la Gascogne. Pour les accompagner, il interrompt ses larcins. Dès lors il est qualifié le plus ordinairement de *cousin* des fils d'Aymes, sans que l'on insiste davantage sur l'origine de cette parenté. La plupart du temps, une simple épithète accompagne son nom. Il est dit tour à tour par ses amis : lerre, faé, sené, le bon larron prouvé, le ber, le courtois, l'aduré, le nobile baron; et par ses ennemis : traître, larron desfaé, tirant. On fait ressortir volontiers les deux principaux traits de son caractère :

Mult par fu preus Maugis et de mult grant renon ;
N'avoit tel chevalier jusqu'en Carfanaon,
Fors Renaut, son cousin, ki tant fu de halt non,
Ne plus maistre laron desi el pré Noiron[1].

Mais on n'associe pas le nom de son père au sien. Si, dès l'origine, Maugis eût été accepté comme fils de Beuves, le ressentiment de la mort de son père aurait été la principale des raisons de son alliance avec ses cousins, et son entrée dans l'action eût été mieux motivée. Les quelques passages où la parenté de Maugis est définie avec une certaine précision arrivent tard et ne satisfont pas.

Il dit aux fils d'Aymes :

Vos iestes mi cousin, près nos apartenon[2]

Alard donne un détail de plus :

.....cosins Maugis, ne nos contraliez,
Vos estes de ma jeste, fils mon oncle le fier[3].

Mais on ne sait encore de quel oncle il s'agit. Charles reste dans le même vague quand il dit à Renaud :

[1] Ed. Michelant, p. 138. — [2] P. 201. — [3] P. 212.

Digitized by Google

Vos me rendres Maugis, vo cousin naturel[1].

Maugis dit à l'empereur, en l'attaquant:

La mort Buef d'Aigremont vos volrai demander[2].

On ne comprend pas qu'un fils se borne ainsi à une simple allusion. Ici, comme dans tout le roman, Maugis soutient contre Charles la querelle de ses cousins plutôt que la sienne.

Lorsque Renaud refuse à Charlemagne de s'engager à lui livrer Maugis, songe-t-il à parler d'une parenté quelconque?

Maugis est mes secors, m'esperance et ma vie,
Mes escus et ma lance et m'espée forbie,
Mes pains, mes vins, ma charz et ma herbergerie,
Mes serganz et mes sire, mes maistres et ma vie,
Et s'est mes deffensiers vers tote vilonie[3].

Il plaide la cause d'un ami dont l'aide lui a été infiniment utile.

Je concevrais volontiers l'histoire de la légende des Fils Aymon de la façon suivante. Il y aurait eu d'abord deux chansons de geste distinctes, l'une différant peu de la *Mort de Beuves d'Aigremont*, telle qu'elle est conservée dans les plus anciens manuscrits; l'autre ayant pour sujet la lutte des fils d'Aymes de Dordonne contre Charlemagne. Celle-ci n'allait pas plus loin que la prise de Montessor et la fuite des fils Aymon, qui trouvaient peut-être déjà un asile à la cour des ducs de Gascogne. Un trouvère voulut compléter cette chanson en imaginant une seconde guerre des Fils Aymon contre l'empereur. Le lieu de l'action est en Gascogne; le siége de Montauban succède à celui de Montessor. Je crois qu'il faut attribuer à l'auteur de cette continuation l'introduction de Maugis dans la légende des Fils Aymon. Il craignait que la seconde partie du récit ne ressemblât trop à la première, et il y a donné un des principaux rôles à un personnage très-capable d'intéresser par ses talents surnaturels et son activité ingénieuse; mais sûrement il s'est inspiré d'une tradition déjà existante. La haine implacable de Charlemagne pour Maugis,

[1] P. 288. — [2] P. 293. Le ms. de Montpellier donne « vous feroi comperer », mais cette version tient compte du *Maugis d'Aigremont*. — [3] P. 337.

Digitized by Google

l'acharnement avec lequel il le réclame au point d'oublier ses griefs les plus légitimes, les causes vraies de la guerre, c'est-à-dire les meurtres de son fils Lohier et de Bertolais, me semblent absolument inexplicables si l'on ne suppose qu'entre Charles et Maugis il y avait guerre ouverte depuis longtemps. Maugis et Bayard obsèdent la pensée de l'empereur, et il refusera jusqu'au bout de se réconcilier avec eux. Ne pouvant mettre la main sur Maugis, il voudra satisfaire sa rancune sur Bayard ; mais celui-là, comme Maugis, lui échappera encore : leur nature les protége contre ses vengeances. C'est un adversaire de l'empereur qui vient donner son aide aux fils Aymon au moment où ils sont forcés de s'exiler, et son attitude ordinaire sera plutôt celle d'un allié fidèle que d'un parent. Il y a dans la geste du Roi un voleur et enchanteur, Basin, qui sert les intérêts de Charlemagne. Maugis a dû avoir le rôle contraire ; mais il n'en restait qu'un souvenir confus, ce qui explique l'absence d'allusions précises à un récit antérieur. On entrevoit seulement un lutin rusé, taquinant et tourmentant le chef des Francs et lui faisant la vie dure, se présentant à lui sous les déguisements les plus divers, le volant, le raillant, puis disparaissant sans laisser de traces, mais bornant là ses entreprises, plus impatientant que réellement dangereux[1].

C'est en revenant de son pèlerinage à St-Jacques de Galice que Charlemagne passe devant Montauban, et songe à repren-

[1] M. Rajna emploie les mots « neckisch, schelmisch », pour définir le caractère des tours que Maugis joue à l'empereur, et cette appréciation est très-exacte; mais je n'entends pas comme lui le vers:

Il ne volt pas que Karles soit à lui aïrés.
(Ed. Michelant, p. 330.)

Maugis comprend que cette fois, en livrant Charles endormi à ses ennemis, il a dépassé les bornes de la plaisanterie permise. Son droit n'allait pas jusque-là. Dès lors, il n'intervient plus dans la lutte. V. *Orig. d. Ep. Fr.*, p. 435 et note, p. 438, note.

M. Rajna n'accepte pas l'opinion de Simrock (*Deutsche Mythologie*, § 125, p. 430, 4e édition), qui voit dans Maugis une transformation d'Elegast. Cependant, si l'on remarque qu'Elegast ou Basin était l'ennemi de Charles avant de lui rendre les services rapportés dans divers romans, on sera moins éloigné d'accueillir l'idée d'une parenté entre Basin et Maugis. V. Rajna, *op. l.*, p. 433-434. Cf. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 315-322.

Digitized by Google

dre la guerre contre Renaud et ses frères. Ce détail ne me paraît pas une addition postérieure ; il fait corps avec le reste de la narration; j'en induirais que cette seconde forme de la légende ne remonte pas au delà de la date de la composition de la Chronique de Turpin, qui est de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle.

Le *Renaud de Montauban* qui nous est parvenu me semble représenter une troisième époque. La Chanson de geste s'allonge du récit du pèlerinage de Renaud à Jérusalem, de son retour et de sa fin. Maugis, qui avait quitté ses cousins après leur avoir livré Charlemagne, revient leur dire adieu avant de partir pour la Terre Sainte. Les deux cousins se retrouveront ensemble à Constantinople. Cette version a été publiée par M. Michelant. C'est elle que j'ai déjà comparée souvent et que j'aurai encore à comparer avec les textes du manuscrit de Montpellier. Un roi chrétien règne à Jérusalem et résiste péniblement aux attaques des mahométans. Maugis n'y apparaît encore qu'après la prise de Montessor, et, fait digne de remarque, le «larron faé» a beau se faire accepter dans le monde des nobles chevaliers, il n'en reste pas moins sans terre et sans cri de guerre particulier Dans la bataille, son cri n'est pas Aigremont, mais Montauban. C'est un aventurier.

Le texte de Montpellier donne une quatrième époque. La Chanson de geste y tourne au roman d'aventures. On a vu quel développement y prend le récit du pèlerinage. Le nom du frère de Saladin, Seyfeddin, indique à quelle date peut remonter cette version. Les antécédents du sujet sont complétés par la composition du *Maugis d'Aigremont* et du *Vivien de Monbranc;* le personnage de Maugis est indiqué dès le commencement de l'histoire des Fils Aymon. Le trouvère ne se borne pas à des additions; il abrège en plusieurs endroits l'ancien texte, dont il diminue l'importance et modifie le caractère au profit de ses propres inventions. Comme date de composition, on peut accepter le commencement du XIIIe siècle. Je ne serais pas éloigné d'admettre que le copiste du texte imprimé par M. Michelant ait connu ce remaniement[1]. J'aurai à

[1] C'est une supposition fondée sur les mots relevés déjà: « vous êtes de

Digitized by Google

revenir sur les rapports étroits du *Maugis d'Aigremont*, du *Vivien de Monbranc* et de cette quatrième forme de la légende des Fils Aymon : ces trois compositions me paraissent l'œuvre d'un même auteur.

Le trouvère a donc le droit de prétendre que les autres jongleurs ont négligé ce qu'il va raconter : l'enfance de Maugis. Mais, en le plaçant dans la même geste que les fils d'Aymes, il ne s'écartait pas de la forme précédente : Maugis était accepté déjà comme le cousin de Renaud, et il était tout naturel de lui attribuer pour père Beuves d'Aigremont, qui était mort sans enfants, et dont la sombre figure domine en quelque sorte l'histoire des Fils Aymon. Ainsi la logique des choses, par une évolution insensible, donnait successivement un corps, une famille, un titre de noblesse, à un personnage qui, pour s'être mêlé trop souvent des affaires de l'humanité, était condamné à devenir de plus en plus homme. Comme conclusion dernière, Maugis, une fois vieux, regrettera son passé et finira ses jours dans un ermitage. L'on est loin de la mythologie germanique.

Restait à expliquer le côté merveilleux de la légende des *Quatre Fils Aymon*. Ce merveilleux résulte du rôle de Maugis et des dons surprenants de Bayard. Supprimez ces deux personnages et vous aurez la plus classique des chansons de geste. Le trouvère n'avait qu'à écouter ses contemporains : les récits bretons étaient dans toutes les bouches ; il n'était bruit que des aventures d'Artus, de Tristan, de Gauvain, de Lancelot, des amours de Genièvre et d'Iseult. Pourquoi eût-il hésité à puiser à ces sources si accessibles et si fécondes ? Un autre trouvère n'a-t-il pas dit :

Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant [1] ?

L'auteur du *Maugis* connaissait l'histoire de Lancelot ; il savait comment le fils du roi Ban et ses cousins Lionel et Bohor avaient été recueillis et élevés par Viviane, la Dame du Lac, l'amante perfide de Merlin. D'après lui, la duchesse d'Aigre-

ma geste, mon cousin naturel, fils de mon oncle le fier. » Le nom de Vivien lui-même, on le verra plus loin, a été de bonne heure introduit dans ce texte.

[1] Au commencement de la chanson des *Sesnes*.

Digitized by Google

mont a deux fils qui sont destinés à lui être ravis dès leur venue au monde. Elle met à l'oreille droite de chacun un anneau d'or, « car, nous dit l'auteur, c'est la coutume de ce pays. » Puis il ajoute qu'un de ces anneaux est garni d'une pierre qui est une protection sûre contre les démons. Ce détail est emprunté du soin que prend la Dame du Lac de donner à Lancelot, quand elle se sépare de lui, un anneau qui conjure tous les sortiléges et qui ne sera pas inutile au chevalier dans l'aventure du *Val sans retour*[1]. Pendant le combat qui a lieu entre les chrétiens et les Sarrasins, un espion (Tapinéas, ou Lapinéas, ou Lapiniaus) s'empare de l'aîné des enfants et le porte à Monbranc, où l'épouse de l'amiral Sorgalé, Esclarmonde, l'achète, se charge de lui et lui donne le nom de Vivien:

« Par Mahommet, dist ele, qui ma vie a sauvée,
» Or ait nom Vivien par bonne destinée[2]. »

Le nom de Vivien existe déjà dans les chansons de geste, c'est celui du neveu de Guillaume d'Orange, du jeune héros d'Aliscans; pourquoi notre trouvère l'a-t-il donné au frère qu'il attribue à Maugis? Sans doute parce que c'était un des plus illustres, des plus retentissants, peut-être parce qu'il empruntait aux *Enfances Vivien* l'idée de faire élever l'un des deux frères chez les Sarrasins, ou bien encore par une sorte de réminiscence du nom de Viviane. Toujours est-il que Vivien d'Aigremont prend dès lors son rang parmi les paladins. Des textes anciens du *Renaud de Montauban* l'acceptent. Lorsque Ogier, dans sa querelle avec Roland, se vante du lignage dont

[1] Dans *Gaufrey*, Églantine donne à Robastre un anneau possédant des vertus pareilles :

La pierre a tel vertu que qui la portera,
Anemi ne maufé ja ne li meffera,
Ne en feu ne en eve son cors ne perira.
(V. 7801, s.; cf. 7865, s.)

[2] V. 229. Dans *Huon de Bordeaux*, Esclarmonde est la fille de Gaudisse, l'amiral de Babylone, et Monbranc est la cité d'Yvorin, frère de Gaudisse. Elle est située en Orient, non loin de Babylone et d'Aufalerne, d'où Huon s'embarque pour Brindes quand il a reconquis Esclarmonde. Dans *Bovo d'Antona*, la ville d'où s'enfuient Bovo et Drusiana est Monbrand; mais ce nom, dans les *Reali*, est remplacé par celui de *Polonia*.

Digitized by Google

il est issu, il nomme son oncle Beuves d'Aigremont et un cousin, qui, d'après la comparaison des manuscrits, ne peut guère être que Vivien :

« Vivien d'Aigremont fu mes prociens cousins[1].»

C'est évidemment une addition au texte primitif; mais cette interpolation est très-ancienne.

Dans un passage de *Gaufrey* où il est longuement parlé des destinées des descendants de Doon de Mayence, après les noms des fils d'Aymes, de Maugis le larron, de Beaudouin de Flandres et de Raimbaut le Frison, arrive

Vivien l'amachour qui moult ot de bontés[2].

Dans *Simon de Pouille,* Vivien d'Aigremont figure au nombre des barons qui forment la cour de Charlemagne. Dans un tournoi, il joûte avec Olivier[3]. Mais il apparaît trop tard dans

[1] L'édition de M. Michelant (p. 215) donne « Unnaus d'Aigremont »; mais il est dit en note que le ms. B. (Bibl. nationale, 775) a « Viviens. » Le ms. de Montpellier H 247 a tout naturellement une leçon plus décisive encore: « Vivien de *Monbranc* iert mon cousin germain. » Fol. 196, vo a. On sait qu'entre *unnaus* et *viviens* la confusion est très-facile, car il n'y a de différence réelle qu'entre l'*a* et l'*e*.

[2] V. 2553. Il y figure aussi dans la généalogie ; mais le vers où son nom est cité n'est pas, nous l'avons remarqué plus haut, à la place qu'il doit occuper. — Dans la généalogie des *Reali,* outre le Vivien *dell' Argiento,* fils de Guérin d'Ansidonie (Garin d'Anséune) et petit-fils d'Aimeri de Narbonne, nous trouvons un Vivien *della faccia grifagna,* fils d'Arnaud de Gironde, et enfin Vivien fils de Beuves d'Aigremont, dit *Viviano dal Babon*. Ces qualifications singulières, destinées sans doute à distinguer les homonymes qui se multipliaient, sont dues à l'auteur des *Reali*.

[3] V. l'analyse de ce roman dans la préface de Fr. Michel à son édition de *Charlemagne,* et dans les *Ep. nationales* de M. Gautier, 2e éd., t. III, p. 347. C'est dans *Simon de Pouille* que *Bernard de Clermont* figure au nombre des douze pairs. Les romans qui ont le lieu de leur action en Italie ou quelque autre lieu avec ce pays (ici le nom du fief de Simon) ont eu une influence particulière sur la constitution des légendes et des cycles de l'épopée chevaleresque italienne. Nous en avons ici un exemple. Les auteurs italiens, on l'a remarqué souvent, n'ont pas accepté Doon pour ancêtre de la geste de Mayence. La raison en est, sans doute, dans la popularité du *Beuves d'Hanstone,* où le traître est précisément un Doon de Mayence. Il y avait lieu à équivoque. L'auteur du *Doon de Maience* le reconnaît lui-même. Après

Digitized by Google

notre littérature épique, et, bien qu'il ait une chanson de geste particulière, la place qui lui est faite est petite. Il y avait trop de grands noms anciens pour qu'il pût sortir du demi-jour où, dès sa naissance, il nous apparaît à côté de son frère. Notre trouvère a eu beau lui donner une vigueur et une vaillance qui ne sont surpassées par aucun : pour qu'il reste en évidence, il lui manque dès le premier jour une physionomie vraiment originale. Ce n'est qu'un nom de plus.

Nous avons déjà dit qu'Ysane, sœur de la duchesse, est enlevée par Aquilant de Maiogre, qui l'épouse. Il en aura un fils, Brandoine, plus tard roi de Valfondu.

Le second enfant a été enlevé par une esclave qui veut revenir « à Palerne, d'où elle fu robée. » Elle passe la mer « sans nef et sans dromon[1] » ; mais, s'étant arrêtée sous *l'épine à la fée* pour se reposer, elle est déchirée par un lion et un léopard. Cette proie ne suffit pas aux deux animaux farouches, et ils dévoreraient aussi le petit enfant, s'ils ne commençaient par se le disputer. Tous deux succombent après une lutte acharnée. Ce récit peut être rapproché de la lutte du lion et du tigre devant l'enfant Doon[2]; mais il est beaucoup plus court,

avoir dit qu'il y a eu plusieurs Charles à Paris, plusieurs Aymeri à Narbonne, maint Guillaume à Orange, il ajoute:

Chil Do dont je vous chant, qui chest fet a empris
Contre le roi Kallon et qui s'est aatis,
Chen ne fu pas chil Do, le traître faillis,
Qui Beuvon de Hantonne cacha de son païs,
Le mari Josïane, la bien feite au cler vis.
(V. 6653, s.)

On comprend qu'on ait préféré, pour la geste des loyaux chevaliers, un autre héros éponyme. Le nom de Bernard de Clermont, se rencontrant dans *Simon de Pouille*, rappelant la ville où avait été résolue la première croisade, n'étant revendiqué d'ailleurs par aucune tradition importante, il était tout simple de le prendre. Telle me semble être l'origine du nom de la geste de Clermont. Pour les généalogies données par le *Fioravante* et les *Reali*, v. P. Rajna, *i Reali di Francia*, p. 265 s., et les tableaux à la fin du volume.

[1] V. 979. L'auteur est surpris lui-même de la facilité avec laquelle l'esclave se rend d'Aigremont à Palerme. V. v. 234.

[2] *Doon de Maience*, v. 1474-1650. La lutte des deux animaux sauvages était devenue un pur lieu commun. Ici, pour que la forme antique fût observée, l'enfant devrait être enlevé par un lion ou un griffon bienfaisant, qui

Digitized by Google

et a de plus le mérite qu'il est étroitement lié à l'action. C'est, en effet, grâce à l'abandon de l'enfant sur le sol qu'il est rencontré par la fée Oriande. Elle le prend sur ses genoux et le caresse.

Le lieu où l'esclave s'est arrêtée est dit *l'espine à la fée*, en souvenir de l'endroit où Viviane obtient de Merlin qu'il lui communique ses derniers secrets : « Tant qu'il lor avint un jor » qu'il s'aloient main à main déduisant par la forest de Brios- » que ; si trouverent un buisson d'*aubes épines*, haut et bel, tout » charchié de flors. Ils s'assistrent dessouz, etc. [1]. » Ces fleurs d'aubépine sont bien aussi pour quelque chose dans le nom de Rocheflour donné au château de la fée.

Survient un neveu de la fée qui lui révèle que cet enfant est fils du duc d'Aigremont. Espiet, ainsi nommé parce qu'il fait souvent le métier d'espion, est un nain, haut de trois pieds, âgé de cent ans. Il court

..... plus de randon
Que cheval espanois ne mulet arragon.

Ce personnage, tout en étant un « folet sené », un magicien à ses heures, prend part aux batailles avec autant de courage et de vigueur que le meilleur chevalier [2].

La fée remonte sur son mulet Misaudour et revient à Rocheflour. Là, elle fait baptiser l'enfant et l'appelle Maugis (mal gisant)

Pour chen qu'il l'ont trouvé u bois à la verdour.

Donc Maugis est élevé par les fées, comme Lancelot auprès de Viviane. Baudri, frère d'Oriande, qui avait appris à Tolède l'art des enchantements, est chargé de l'instruction de l'enfant. Quand Maugis atteint l'âge d'homme, la fée l'adoube chevalier et en fait son ami.

l'aurait sauvé des atteintes de quelque bête cruelle ; mais le trouvère a mieux aimé faire intervenir la fée Oriande. Cf. P. Rajna, *Or. d. Ep. Fr.*, p. 448-449.

[1] P. Paris, *R. d. l. T. R.*, II, p. 184.

[2] Il réunit donc les talents de Galopin, de Picolet, de Maubrun d'Aigremolee. V. P. Rajna, *Or d. Ep. Fr.*, p. 432-433 (ce Maubrun ne dériverait-il pas lui-même de Maugis d'Aigremont ?); — mais, de plus, il est beau comme Auberon. Nous le verrons à l'endroit où il se présente à Charlemagne.

Digitized by Google

Ainsi le trouvère a rempli deux de ses promesses: nous savons de qui est né Maugis et de qui il tient sa science d'enchanteur. Restait à faire connaître les origines de Bayard et de Froberge.

Rocheflour, le château de la fée, est situé, paraît-il, en Sicile, non loin du *Mont Gibel* ou de l'Etna. En se promenant sur le bord de la mer avec son amie, Maugis aperçoit une île d'où s'élève une grande fumée. « C'est Bocan, lui dit la fée, d'où nous vient le soufre. » Elle lui apprend alors l'existence du cheval faé, qui est né de l'accouplement d'un dragon et d'un serpent. Il est gardé par un diable horrible, Raanas.

L'éloge qu'Oriande fait des qualités du cheval faé donne à Maugis l'idée d'en devenir le maître. Malgré les objections de son amie, il tentera l'entreprise. Il revêt un déguisement très-compliqué, formé d'une peau d'ours et d'un cuir de bœuf, surmonté de deux cornes et se terminant par une queue de renard. Il emporte son épée et un croc de fer. Ainsi équipé, il se rend en bateau à Bocan.

Ses cris font sortir le diable Raanas de son four. Le déguisement de Maugis lui semble très-beau, ses vanteries lui plaisent, et il laisse celui qu'il croit un confrère s'approcher et l'enchanter. Mais les choses se passent moins bien avec le grand serpent Dispeus. Maugis est descendu dans la caverne du monstre; il en triomphe après une lutte longue et acharnée; mais la nuit est venue, et il est forcé d'attendre le jour au milieu de toutes sortes d'animaux étranges, pendant que le feu du volcan et les hennissements de Bayard ébranlent l'île entière[1].

Le jour venu, Maugis conjure le dragon et s'approche de Bayard; mais celui-ci, effrayé par le singulier costume qu'il porte, se démène avec fureur. Maugis dépose son déguisement et apparaît avec son *bliaut* brodé d'or: Bayard se rassure et s'agenouille humblement devant le chevalier, dont il sera désormais le serviteur fidèle. Maugis prend le coursier par le frein d'or et le mène au grand jour[2].

[1] Maugis, au milieu de ces reptiles, rappelle Gauvain dans la *Tour douloureuse* de Karadoc. V. P. Paris, *R. d. l. T. R.*, IV, p. 263, s.

[2] « La versione divulgatasi in Italia, che su per giù, dev' essere quella del

Digitized by Google

Bocan est *Vulcano*, une des principales îles Lipari, l'ancienne Hiera. L'on y exploite encore le soufre. Toutes ces îles sont volcaniques. Dans celle de Stromboli est le volcan du même nom, qui jette de la fumée et des flammes continuelles. Les indications géographiques du trouvère sont donc d'une exactitude suffisante ; mais d'où lui est venue la pensée de placer Rocheflour dans les vallées de l'Etna, et pourquoi la fée Oriande et le cheval Bayard se trouvent-ils dans un pays si éloigné des forêts de Brocéliande et d'Ardenne?

On sait que de bonne heure Artus, frère de la savante Morgain, fut regardé comme régnant sur le pays de féerie, dont les limites se déplaçaient et reculaient au gré de l'imagination des romanciers et du peuple :

Il a des lieux faés ès marches de Champagne,
Et aussi en a il en la Roche grifaigne,
Et si croi qu'il en a aussi en Alemaigne,
Et ou bois Bersillant par desous la montaigne,
Et non pour quant ausi en a il en Espaigne,
Et tout cil leu faé sont Artu de Bretaigne[1].

Donc, si une légende ancienne a transporté Artus en Sicile et lui a donné le mont Etna pour séjour, il n'y a rien d'étonnant à ce que les fées l'y aient suivi et que tout le merveilleux de la Bretagne s'étale sous le ciel de Messine et de Palerme. Or une telle légende a existé, nous en avons plusieurs témoignages.

Au commencement du XIIIe siècle, nous trouvons le récit suivant de Gervais de Tilbury. Un certain jour, le palefroi de l'évêque de Catane s'étant échappé, le garçon d'écurie le poursuivit dans les vallées du mont Etna, que les habitants nom-

» *Maugis* francese, porta che Bajardo sia il cavallo d'Achille, incantato dalla » madre in una caverna alla morte dell' eroe. Di là lo trarrebbe Malagigi per » farne dono al cugino. Quest' incanto nella caverna mi pare aver parentela » colle note tradizioni intorno ad Uggeri, Carlo, Frederico Barbarossa. Anche » Scheming, il cavallo di Wittich, proviene *von dem berge*, giusta un allu- » sione di un *Rosengarten* (Grimm, *Heldens*, p. 196); ma si tratta di tutt' » altro. » P. Rajna, *Or. d. Ep. Fr.*, p. 447, n. 1. M. Rajna renvoie à son étude sur *Rinaldo da Montalbano*, sur laquelle je reviendrai quand je traiterai de ce roman italien.

[1] *Hist. littéraire*, XXII, p. 349, dans l'analyse de *Brun de la Montagne*.

Digitized by Google

ment mont Gibel. Il arriva ainsi « à une vaste plaine remplie » de délices de toute espèce; et là, dans un palais construit » avec un art merveilleux, il vit Arthur étendu sur un lit d'une » magnificence royale. Arthur, apercevant l'étranger et lui » ayant demandé le motif de sa venue, n'en fut pas plutôt in- » formé qu'il fit amener le palefroi perdu, et le fit rendre au » garçon pour que celui-ci le ramenât à l'évêque. Arthur ra- » conta alors qu'il se trouvait là depuis longtemps, malade de » blessures qui se rouvraient tous les ans, et qu'il avait reçues » dans une bataille contre son neveu Modred et contre Chil- » déric, chef des Saxons[1]. » Gervais de Tilbury avait voyagé en Italie et connaissait particulièrement la Sicile, où vers 1190 il avait été au service du roi Guillaume[2].

Cent ans plus tard, Césaire de Heisterbach donne une variante de ce conte. Lors de la conquête de la Sicile par l'empereur Henri (1294), le palefroi d'un doyen de l'église de Palerme (in ecclesia Palernensi, *Palerne,* d'après l'usage français du moyen âge) se perdit dans le mont Etna. Le serviteur qui est allé à sa recherche rencontre un vieillard qui lui apprend que le cheval est dans le mont Gyber, où Artus (Arcturus) le retient. Il lui enjoint de faire savoir à son maître qu'il ait à se rendre dans quatorze jours à la cour solennelle du roi (curiam sollennem, *court plenière*). Le doyen, ayant dédaigné d'obéir à cette invitation, tomba malade au jour fixé et mourut[3].

[1] Cité d'après Fauriel, *Dante et les Origines de la langue et de la littérature italiennes,* I, p. 289-290. Fauriel est, que je sache, le premier qui ait remarqué cette légende ainsi que d'autres relatives aux traditions d'origine chevaleresque qui ont été conservées en Italie. Elle est tirée des *Otia imperialia, sec. decisio,* Leibniz, *Scriptores rerum brunsvicensium,* I, 921. M. G. Paris l'a rappelée dans son article *la Sicile dans la littérature française, Romania,* V, p. 110. Cf. Pitrè, *le Tradizioni cavalleresche popolari in Sicilia, Romania,* XII, p. 391. — M. Graf, dans le *Giornale storico della letteratura italiana,* V, p. 80-130, a publié récemment, sous le titre d'*Appunti per la storia del ciclo brettone in Italia,* un remarquable article où, entre autres choses, la légende d'Artus en Sicile est traitée d'une façon complète. Ce travail m'a été très-utile.

[2] M. Graf, *l. l.,* p. 87.

[3] Caesarius von Heisterbach, *Dialogus miraculorum,* éd. Strange, 1851, *Distinctio* XII, c. 12.

Digitized by Google

Quand les auteurs latins du moyen âge faisaient des emprunts aux légendes poétiques de leur temps, ils les gâtaient le plus souvent par la lourdeur de leur style, le caractère monacal de leur imagination, enfin par pur pédantisme. C'est le cas, entre autres, du Pseudo-Turpin et de l'auteur latin du voyage de Charlemagne en Orient. Il est donc probable que nous n'avons ici que la reproduction infidèle et décolorée d'une narration d'un trouvère normand. On l'a dit avec raison, les Normands, quand ils arrivèrent en Sicile, furent tellement surpris de la beauté du pays, qu'ils s'imaginèrent y retrouver l'île délicieuse d'Avalon, où, suivant Geofroy de Monmouth, Morgain avait transporté Artus blessé[1]. Mais c'est précisément l'absence de Morgain et de ses compagnes dans ces deux contes qui avertit qu'il y a eu une suppression voulue. La présence d'Artus dans l'Etna n'a de sens que si les fées ont transporté sur les sommets de la haute montagne le séjour où elles recueillirent le roi vaincu et mourant. Ce que la tradition latine avait omis, la tradition populaire l'a conservé, et le nom de la fée Morgane désigne encore une sorte particulière de mirage qui se produit souvent dans le détroit de Messine.

Ce n'est donc point l'auteur du *Maugis d'Aigremont* qui a eu le premier la pensée de transporter en Sicile le royaume de féerie. Il suit une légende antérieure. Il accepte sans hésitation aucune et comme chose déjà connue qu'Oriande et ses compagnes ont leur demeure habituelle dans ce pays, au mont Gibel. Les fées qui avaient élevé Lancelot étaient mieux désignées encore pour instruire un futur magicien ; et où pouvait-on plus naturellement trouver le cheval faé, l'étrange Bayard, qu'aux portes de l'enfer, dans un volcan gardé par un démon et des monstres affreux? S'il a préféré Bocan au mont Gibel, c'est sans doute pour dissimuler son emprunt et faire parade de ses connaissances géographiques. En réalité, Maugis fait la conquête d'un des destriers d'Artus. Au fond des récits latins que nous avons cités, on reconnaît la croyance à l'existence dans la montagne de palefrois appartenant au roi et à sa cour[1].

[1] M. Graf, *l. l.*, p. 96.

[1] Cette idée paraîtra toute naturelle, si l'on rapproche des légendes rappor-

Digitized by Google

Nous avons jusqu'ici constaté deux données empruntées par notre trouvère au cycle d'Artus : les Enfances de son héros, le lieu où celui-ci est élevé par les fées. Mais l'auteur du *Maugis d'Aigremont* n'est pas le seul qui ait ainsi associé les Enfances de Lancelot et la légende sur le mont Gibel. Il y a dans notre littérature épique un poëme qui commence de la même manière et se rattache aux mêmes origines : c'est *Floriant et Florète*. Ce poëme, composé peut-être au XIIIe siècle, plus probablement au XIVe siècle, n'est pas une œuvre originale, car tout ou presque tout y semble emprunté aux précédents romanciers et aux dernières chansons de geste ; mais il est bien écrit, d'une lecture agréable, et, comme on l'a remarqué [1], il donne les antécédents des légendes qui placent Artus en Sicile. Le mont Gibel y devient une sorte de royaume enchanté, séjour ordinaire de Morgain et de ses compagnes.

Le récit commence avant la naissance du héros. Elyadus, roi de Sicile, est tué par le traître Maragot. Celui-ci veut épouser la reine ; mais elle parvient à s'enfuir avec un vassal fidèle qui la conduit chez lui à Monréal. Pendant le voyage, la reine est prise des douleurs de l'enfantement et se délivre, dans un bois, d'un fils que ses quatre chambrières recueillent. Mais trois fées de la mer viennent à passer, en retournant « du déduit » à leur retraite habituelle. La première

tées par Gervais et Césaire un autre passage de Gervais cité par M. Graf et qui fait suite immédiatement à celui que Fauriel avait remarqué. « Sed et in » sylvis Britanniæ majoris aut minoris consimilia contigisse referuntur, nar- » rantibus nemorum custodibus, quos forestarios, quasi indaginum ac viva- » riorum ferinorum aut regiorum nemorum, vulgus nominat, se alternis die- » bus circa horam meridianam et in primo noctium conticinio sub plenilunio » luna lucente, sæpissime videre militum copiam venantium et canum et cor- » nuum strepitum, qui sciscitantibus, se de societate et familia Arturi esse » dicunt. » — M. Graf (*l. l.*) rappelle que l'on nourrissait des chevaux sur les pentes de l'Etna. Ne pourrait-on pas supposer qu'à des imaginations remplies des légendes bretonnes, il a suffi d'un cheval égaré et hennissant la nuit dans les vallées pour que l'on ait cru entendre passer sur la montagne le cortège d'Artus ?

[1] *Floriant et Florète* a été publié en 1873 par Fr. Michel, à Edimbourg, pour le Roxburgh Club. L'édition n'a pas été mise dans le commerce, et, comme M. Graf, je ne puis parler de ce roman que d'après l'analyse, d'ailleurs suffisamment complète, qui en est donnée dans l'*Histoire littéraire*, XXVIII, p. 139-179.

Digitized by Google

était Morgain. Elles enlèvent l'enfant et le portent au château de Mongibel, où il est baptisé sous le nom de Floriant, nom que l'on trouve déjà dans la geste de Gui de Bourgogne, dans Gui de Nanteuil, dans Ogier le Danois.

Morgain mit Floriant sous la direction d'un maître qui lui enseigna « les set ars », les jeux de tables et d'échecs, la chasse aux chiens et aux oiseaux :

> Toute rien qu'apent à franc homme
> Li a apris ; ce est la somme.

Quand il eut quinze ans, Floriant voulut, à l'exemple de Lancelot, savoir qui lui avait donné naissance. La fée se contente de lui apprendre qu'il est fils de roi et de reine, puis elle l'adoube chevalier. Floriant part sur une nef d'ébène, qui le conduira suivant son gré. Alors commence pour le jeune prince une longue série d'aventures. Il est accueilli par le roi Artus, et avec l'aide des Bretons défait le traître Maragot et son allié Philemenis, empereur de Constantinople. Il obtient l'amour de Florète, fille de l'empereur, dans des conditions qui rappellent tel passage de *Maugis :* un verger, un ami qui veille, etc..., c'est un lieu commun de ce genre de poésie. Florète se laisse enlever et l'empereur consent au mariage. Floriant, devenu empereur de Constantinople, touchait à la fin de ses jours ; mais la bienfaisante Morgain l'attire de nouveau dans le séjour enchanté et y fait aussi venir Florète, sa femme. Artus y viendra à son tour, à ce que dit Morgain elle-même :

> Li rois Artus au defenir,
> Mes freres, i ert amenez
> Quant il sera à mort menez.

L'auteur du *Maugis d'Aigremont* a-t-il connu *Floriant et Florète?* Au point de vue de l'histoire de l'épopée, la question a peu d'importance. Ce qui fait l'intérêt du *Maugis*, c'est l'introduction, dans la légende des Fils Aymon, d'éléments empruntés au cycle d'Artus, quels que soient les romans dont le trouvère s'est inspiré. Malgré ces emprunts, le *Maugis* reste une chanson de geste, tandis que *Floriant et Florète* est d'un bout à l'autre un roman d'aventures. Il est vrai que celui des

Digitized by Google

deux auteurs qui a eu le premier l'idée de combiner les données que lui offraient l'enfance de Lancelot et la légende d'Artus au mont Gibel, a le mérite de l'originalité et a pu servir de modèle à l'autre; mais il n'est pas aisé de reconnaître auquel appartient la priorité de l'invention. L'auteur du *Maugis*, du *Vivien de Monbranc*, probablement aussi du *Renaud de Montauban* remanié, qui a été conservé dans le manuscrit de Montpellier, a donné d'autres preuves d'initiative et de conception personnelle, et on le verra dans la suite de ces études. Il le montre ici même par le soin qu'il prend de ne rien dire qui rappelle le souvenir de la Table Ronde. Le nom d'Artus n'est pas prononcé; Morgain change de nom et devient Oriande. Morgain était la sœur d'Artus; Oriande a un neveu, Espiet, nain et espion à la fois. Rocheflour est situé sur le mont Gibel; mais il n'est pas parlé autrement de la célèbre montagne, et c'est à Bocan que Maugis trouvera Bayard. Oriande est à peine une fée. C'est le vieux maître Baudri qui apprend la magie à Maugis. Elle est reine et vit dans un château-fort. Elle a des ennemis qui lui font la guerre et sa science magique ne lui est d'aucun secours. Quand Maugis la quitte, elle pleure parce qu'elle craint de ne plus revoir son ami; mais elle ne sait rien des aventures qu'il doit rencontrer et ne lui donne aucun conseil.

L'auteur suit un chemin à lui et transforme les données qu'il emprunte de façon à ce qu'elles deviennent siennes. Il s'applique évidemment à en dissimuler l'origine; mais il veut surtout éviter l'invraisemblance qu'aurait présentée la persistance d'éléments hétérogènes restés reconnaissables dans l'ensemble qu'il a créé en complétant et remaniant l'histoire des Fils Aymon. Quelques traits indiquent une imitation directe du *Lancelot du Lac:* la naissance des deux enfants, l'anneau magique, peut-être l'«épine à la fée» et le nom de Rocheflour. On est frappé de certaines différences: dans *Floriant et Florète*, Morgain est une protectrice; dans *Maugis*, Oriande s'éprend du fils de Beuves et devient son amante, trait assez conforme aux traditions anciennes sur la sœur d'Artus. Floriant reçoit d'elle ses armes et son cheval, et n'a pas à les conquérir; elle ne lui révèle que fort tard le nom de ses parents. Il est donc très-possible que nous ayons ici un exemple de deux imita-

Digitized by Google

tions parallèles et indépendantes. D'ailleurs ces deux romans sont d'importance très-inégale : l'un ne fut qu'un récit d'aventures de plus ; l'autre, rattaché avec un plein succès à la légende si populaire des Fils Aymon, devait avoir une part dans l'influence que cette légende a exercée sur les transformations ultérieures de la poésie narrative.

Maugis revient à Rocheflour fort à propos pour repousser une attaque d'Atenor, amiral ou roi d'Esclavonie ; en compagnie d'Espiet et de Baudri, il fait des prodiges de valeur. Atenor est armé de Froberge, l'épée célèbre qui passera aux mains de Renaud. Maugis et le païen engagent un duel, où tous deux déploient autant de vaillance que de vigueur. D'un coup heureux, Maugis tranche le bras qui portait Froberge, et, malgré les prières d'Atenor qui le supplie de lui rendre la précieuse épée, il l'achèverait, si le blessé, en voulant monter sur Bayard et s'enfuir, n'était renversé et étranglé par le terrible coursier. D'ailleurs le même Bayard, pendant que son maître était aux prises avec Atenor, a déjà poursuivi, attaqué, étranglé le cheval du païen. Il se comporte déjà en créature intelligente et prélude aux combats qu'il soutiendra pour le compte de Renaud.

Dans les Fils Aymon, pendant le duel de Beges de Toulouse et de Renaud, Bayard engage de son côté la lutte avec le cheval du Sarrasin, si bien que, lors de la rentrée triomphale des vainqueurs, les Bordelais se disaient l'un à l'autre :

« Ainc mais n'avint tel cose à fil d'emperéor;
» Baiars prist le cheval et Renaus le segnor [1]. »

Pendant le combat d'Ogier et de Renaud, quand les deux chevaliers ont perdu les arçons et continuent la lutte à pied, les deux chevaux Broiefort et Bayard imitent leurs maîtres et se jettent l'un sur l'autre avec fureur. Ogier, craignant pour Broiefort, tire Courtaine et veut frapper Bayard, mais Renaud ne lui en laisse pas le temps [2]. De même dans le duel de Roland et de Renaud, lorsque Roland a été porté à terre par la faute de son destrier, Bayard d'une forte ruade blesse

[1] Éd. Michelant, p. 105.
[2] P. 209.

Digitized by Google

Veillantin à la tête, le force à briser ses rênes et à s'enfuir. Roland veut trancher la tête à Bayard :

Quant Renaus l'a veü, ne le tint mie à befe
Et a dit à Roland : « Que est ce que vous festes?
» Ja est çou vilonie à home de vo geste.
» Que demandes Baiart? Ja est çou une beste,
» Se vos voles bataille, vers moi le venes querre.
» Vous en aures asses, par les iols de ma teste.
» Laisies moi mon destrier, il n'a meillor en terre ;
» Et si est mes chevaux, bien est droit qu'il me serve[1]. »

L'origine donnée ici à Froberge n'a rien de fort intéressant, rien qui explique sa puissance merveilleuse. L'érudition et l'imagination du trouvère ont été à court également. L'auteur de *Fierabras* était mieux renseigné ; il savait que Froberge, comme Hauteclaire et Joyeuse, était l'œuvre de Galand, le célèbre forgeron[2]. Dans *Garin le Loherain,* son frère

[1] P. 241-242.

[2] *Fierabras,* v. 654-655 :

Et Galans fist Froberge à l'acier atempré,
Hauteclere et Joiouse où moult ot digneté.

M. Rajna fait, à propos du noms de Floberge, Froberge, Flamberge, les remarques suivantes : « In *Floberge* la seconda parte del composto sarà forse » *bercht,* luminoso ; nella prima vedrei dubitativamente il solito nostro *hlodo.* » Da confrontare *Hautectere,* che potrebb' essere traduzione e forse preci- » samente del nostro vocabolo. *Froberge* dev' essere un' alterazione fonetica ; » in *Flamberge* suppongo un rawicinamento intenzionale a *flamme.* Tutt' » altre ipotesi nel Diez. *Et. W.* » — *Origini dell' Ep. Fr.,* p. 444, n. 2. A la page suivante, note 1, M. Rajna énumère les épées qui auraient été forgées par Galand, le Wéland ou Wieland des légendes germaniques.

Dans *Doon de Maience,* quand Charles et Doon s'arment pour se combattre, nous apprenons que, sans doute, Durendal que porte Charlemagne est l'œuvre de Galan, et qu'elle fut conquise sur l'amiral Braimant ; mais que *Merveilleuse,* l'épée de Doon, a été aussi forgée dans l'atelier de Galan « le fix à la fée » par un de ses apprentis. Quand elle fut achevée et trempée, la mère de Galan, après l'avoir rendue *faée* par ses oraisons et ses conjurations, la laissa sur un *andier* de fer, le tranchant tourné en dessous. Le lendemain, l'épée avait coupé en deux le landier sur lequel elle reposait. De là elle tint le nom de Merveilleuse. *Doon de Maience,* vv. 6902-6927. Cf. P. Michel et Depping, *Véland le forgeron ;* Ed. du Méril, *Histoire de la poésie scandinave,* p. 361, s.

Digitized by Google

Bègue de Belin possède une épée de ce nom. Mais ce n'est point à ces romans que pensait notre trouvère. Il songeait à imiter l'endroit de *Mainet* où Charles enlève Durendal à Braimant, et celui des *Enfances Ogier* où le bon chevalier reçoit Courtaine des mains du loyal Karaheu et conquiert Broiefort sur Brunamont:

Là conquist il Broiefort l'aduré,
Courtain s'espée qui tant fist à loer.
N'a homme en France qui l'en ost encontrer,
Pour que d'Ogier le couvenist garer.
Par Broiefort fu Ogier alosé
Et par les cous de Courtain redouté [1].

Les épées et les destriers des héros de nos chansons de geste attendent encore leur historien [2]. On me pardonnera, quand je rencontre les noms de Courtaine, de Bayard, de Froberge, de m'arrêter un instant. Nous ne sortons pas de la geste de Doon de Mayence et nous ne nous écartons guère du *Maugis*, qui, en tant que chanson de geste, dérive d'*Ogier de Danemarche* et de *Renaud de Montauban*.

D'après l'auteur de *Fierabras* [3], Courtaine serait l'œuvre de *Munificans*, frère de Galand:

Et Munificans fist Durendal au pui[n]g cler,
Musaguine et Courtain, ki sont de grant bonté,
Dont Ogiers li Danois en a maint caup donné.

Dans *Renaud de Montauban* [4], Ogier explique ainsi le nom de son épée:

« Ens el perron à Ais te fis jo essaier.
» Rolans i feri primes et li cuens Oliviers,
» Et je feri après, s'en trençai demi-pié.
» Iluec vos brisai jo, le cuer en ai irié.
» Par votre grant bonté vos fis je apointer,
» Por çou aves non corte, nel vos quier à nier. »

[1] *Chevalerie Ogier de Danemarche*, v. 3089, suiv. Je cite ce passage-ci d'après le ms. H. 247 de Montpellier. Le quatrième vers manque dans la version imprimée.

[2] V. P. Rajna, *Or. d. E. F.*, p. 443-449. Cf. Gautier, *Roland*, 11e éd., p. 384-386, 395-396. — [3] V. 651-653. — [4] P. 210.

Digitized by Google

Mais, dans les *Enfances Ogier*, la légende de Courtaine est fort différente. C'est l'épée que ceint Karaheu avant de rejoindre Ogier dans l'île du Tibre :

Puis çaint l'espée Brumadant[1] le sauvage,
Cil qui le fist ot à non Escurable,
Il n'en fit plus que celi e un autre,
Plus de vingt fois le fondi e ramasse;
Et en argent l'esmera trente quatre.
Quand il ot fait, si fu mult avenable,
Puis l'empira par mervillous outrage ;
Il l'ensaia sur un pérom de marbre,
Qu'il le fendi de l'un cief dusqu'en l'autre.
Au resachier em brisa plaine palme;
Lors ot tel duel, por un poi que n'esrage.
Lors le regrete come frere fet l'autre:
« Tant mar i fustes, bone épée [doutable]!
» Qui vos ara, ben doit avoir barnage
» Et en son cuer proueche e vasselage. »
Lors le rameure, gentement la rafaite ;
Corte avoit non et tot por cel afaire[2].

Plus loin, Karaheu revêt Ogier de ses propres armes et lui donne Courtaine, qu'Ogier conservera désormais:

« Ogier, dist-il, je vos donrai m'espée,
» Cortain la bone, qui tant est redotée[3]. »

Dans la version du *Renaud de Montauban*, publiée par M. Michelant, il n'est rien dit de l'origine de Bayard. Quand les fils d'Aymes sont adoubés chevaliers, on amène à Renaud un cheval

.....qui tos estoit faés ;
Baiars avoit à non, issi fu apelés.
La sele li fu mise et li poitraus fermés.
Onques ne fu tel beste à bors ne à cités.

Évidemment l'auteur de ce roman n'en savait pas plus long sur l'origine de Bayard que sur celle de Maugis. Quant à Fro-

[1] Le ms. de Montpellier, d'ailleurs très-incomplet en cet endroit, donne *Brunadon*, et plus bas *doutable*, que j'ai imprimé au lieu de *boutable*.
[2] *Chevalerie Ogier*, v. 1647, s. — [3] V. 2700, s.

Digitized by Google

berge, nous voyons que, dans la cérémonie de l'adoubement, Ogier ceint une épée à Renaud ; mais le nom de Froberge n'arrive que bien tard, lorsque les quatre frères se rendent à Vaucouleurs, à la p. 173 de la version imprimée, qui remplit 457 pages. On a vu plus haut que, d'après le texte de Montpellier, Renaud a emporté Froberge dans son pèlerinage. Dans le long récit que nous avons cité au commencement de cette étude, il est dit qu'il la tenait de Charlemagne [1]. C'était une solution simple ; on peut supposer que l'auteur se rappelait ces paroles d'Ogier à Renaud :

« Karles nostre emperere est mult preus et cortois.
» Ja vos dona il armes voiant tos les François [2]. »

Mais il n'y a dans ces vers qu'une allusion à l'adoubement des fils Aymon par l'empereur.

L'auteur de *Gui de Nanteuil* a cru rehausser l'intérêt du duel de Gui et d'Hervieu de Lion en y mêlant quelques noms empruntés aux légendes anciennes. L'épée qu'Ayglentine ceint à Gui est « une dez .III. que Galan fist seur mer [3]. » Celle d'Hervieu n'est pas moins remarquable :

Ele fu Vivien, si l'ot merveillez chiere ;
Une nuit saint Jehan li embla .I. lechierre [4].

Malgré cette illustre origine, elle se brise dans le bouclier de Gui. — Si l'épée de Vivien était destinée à si mal finir, que dire du destrier de Renaud ? C'est encore à Hervieu, c'est-à-dire à l'un des traîtres de la gent Ganelon, que le trouvère a eu l'étrange idée de le donner :

Baiart li amenerent, onques n'i ot croupière ;
Il ot sele d'yvoire à merveillez legiere [5].

Et dans le combat, quand l'épée d'Hervieu vient de se briser entre ses mains, Gui de Nanteuil, sans plus hésiter,

Au bon cheval Baiart a la teste tolue.

[1] V. 406. — [2] P. 117. — [3] V 951. — [4] V. 1004. — [5] V. 1009, s.

Digitized by Google

Le trouvère voyait peut-être une leçon de morale dans le fait que l'épée et le coursier perdaient toutes leurs vertus une fois remis à des mains déloyales ; mais c'est là un point de vue très-moderne. Mieux valait laisser courir Bayard dans la forêt d'Ardenne et ne pas toucher à l'épée de Vivien.

Pour en revenir à Maugis, je dirai que son duel avec Atenor reproduit souvent les péripéties du combat de Brunamont et d'Ogier. Le second récit a été inspiré par le premier.

Maugis possède Bayard et Froberge ; il sait l'art des enchantements ; il n'a plus qu'à revenir auprès des siens. Il oblige Oriande à lui avouer de qui il est fils, quelle est sa famille. Dès lors, il est destiné à quitter Rocheflour.

Ici commençait pour le trouvère un second sujet : Maugis à la recherche, en *quête* de sa famille, employant toutes les ressources de sa science et de son courage pour vaincre les obstacles qu'il rencontrera sur son chemin. L'auteur n'était lié par aucun récit antérieur. Il créait lui-même la matière de son roman ; il avait libre carrière et pouvait faire preuve d'originalité. Dans le long extrait que nous avons donné, on a pu reconnaître une certaine science de la composition, l'art de conter sans trop de longueurs ; çà et là, de la vivacité, de l'esprit, une naïveté agréable. Ces qualités suffisaient-elles dans une œuvre destinée, non pas à rivaliser avec l'épopée grave et grandiose de l'âge précédent, mais à combiner d'une façon heureuse des éléments disparates, provenant les uns des chansons de geste, les autres des romans d'aventure et de galanterie ?

Je crains que la narration que je vais analyser ne satisfasse qu'à demi notre attente. Ce n'est pas en France que la fusion des deux genres s'achèvera en une épopée tour à tour noble, spirituelle et gracieuse. Nous sommes loin encore d'Arioste. Cependant c'est dans ces obscures origines qu'il faut chercher les racines du grand arbre qui, à la Renaissance, porta de si belles fleurs.

Digitized by Google

III

MAUGIS D'AIGREMONT

Analyse de la suite du texte

[**Fol. 158 r° a**]. Oriande sait qu'elle va perdre son ami; elle en ressent une vive douleur. Arrive un messager de *Touleite la grant*. Les sages Goulias, Aufaré et Landri, demandent que Baudri se rende auprès d'eux dans les quinze jours. Ils ont trouvé dans un souterrain un livre que le sage Ypocras y avait caché. Baudri demande à sa sœur qu'elle lui prête Maugis. Elle y consent, mais sans espoir de revoir son ami.

Maugis s'arme et monte sur Bayard. Oriande charge Espiet de l'accompagner.

Mez il li venist miex que il fu demourez,
Que Baiart l'estrangla, ch' est fine veritez[1].

Les vieux maîtres les accueillent avec honneur; ils instruisent Maugis, qui fait de rapides progrès et reçoit la qualification de *Mestre* Maugis.

Maugis est donc allé tout simplement prendre ses grades à l'École de Tolède. Aux yeux du trouvère, les écoles arabes où l'on étudiait les sciences et la médecine sont purement des écoles de magie, et Hippocrate se trouve être le patron de cet art. L'événement qui appelle Maugis à Tolède est la découverte d'un livre du célèbre médecin. Nous quittons le domaine de la sorcellerie populaire et de la féerie du cycle d'Artus: la magie veut avoir les apparences de la science. La confusion d'ailleurs remontait loin; on sait les légendes sur Alexandre, Hippocrate, Virgile. D'après le Pseudo-Turpin, la magie ou nécromancie (*nigromance, ingromance*) est un art qu'il est permis d'étudier; mais qui ne doit pas être pratiqué, parce qu'il

[1] A la fin du poème, Bayard tue Espiet d'une ruade ; il ne l'étrangle pas.

Digitized by Google

ne saurait se passer du concours des démons. Les préceptes en sont formulés dans un livre exécrable (*liber sacratus, immo execratus*). Pour ces raisons, bien qu'il puisse être considéré comme le huitième des arts libéraux, il ne fut pas représenté sur les murs du palais de Charlemagne[1].

Galafre régnait sur Tolède et sur l'Espagne; il avait deux fils: Marsire ou Marsile, l'aîné, Baligan, *li mainsnés*[2]. Maugis s'éprend de la femme de Marsile, qui était belle, et lui témoigne en secret son amour. Au mois de mai, Galafre tient sa cour. Il rappelle à ses barons qu'il est vieux et frêle: il a cent ans passés.—[**158 r° *b***] Il est très-inquiet à la suite d'un songe étrange:

1 Anuit songei .I. songe dont moult sui effreés,
Quer il m'estoit avis, ains qu'il fust ajournés,
Là dehors en chele isle tout contreval les prés,
Tout iert mon cors d'argent, et mon chief sourorez
Et mi dui pié de plon: ainsi iere formés.
5 Puis nous venoit d'oisiaus et de bestez plentés
Que onques n'en vit tant homme de mere nés.
.I. lion y avoit qu'estoit descaennez,
Le chief m'ostoit du bu par fine poostés.

[1] V. mon édition de Turpin au ch. XXXI: « De septem artibus quas Karolus depingi fecit in palatio suo », p. 60; —à propos des magiciens de Tolède, *Morgante*, c. XXV, ott. 43:

. . . . . .sendo in Tolletta
Dove ogni negromante si raccozza.

Dans le même chant (ott. 81), Marsile a recours aux sages de Tolède pour qu'ils interprètent les prodiges qui ont suivi son accord avec Ganelon.

[2] Le trouvère connaissait la légende du séjour de Charlemagne en Espagne. Au fol. 167 v° *b*, il est parlé d'un haubert que l'empereur avait jadis conquis sur Braimant. Maugis à la cour de Galafre, défenseur de Marsile, qui en fait son sénéchal, ressemble fort à Mainet; mais ses amours sont moins excusables. V. pour cette légende ancienne mentionnée par le Pseudo-Turpin, et dont on a la forme la plus agréable dans les *Reali*, M. G. Paris, *Hist. poét. de Ch.*, ch. III, p. 227, s. L'auteur de la Chronique, si longtemps attribuée à Turpin, a eu sans doute le premier la pensée de faire de Balugant, l'émir de Babylone, un frère de Marsile.— De longs fragments du *Mainet* primitif, environ 800 vers, ont été retrouvés en 1874 par le regretté Boucherie et publiés par M. G. Paris dans la *Romania*, juillet-octobre 1875. Cf. Gautier, *Ep. Nat.*, 2e éd., III, p. 37-40.

Digitized by Google

Apres chele avison fu en une autre entrés
10 Que il m'estoit avis que Maugis le senés
Les oisiaus et les bestez cachoit de ches regnés,
Et de prendre Maugis sunt moult forment penés.
Par lui estoit Marsile mes fix roi couronnés,
Et Baligan en [Perse] iert sus .I. pin montés[1].
15 Tuit i furent li arbre du païs aclinés. .

Maugis explique le songe. L'empereur de Perse doit venir attaquer Galafre et le tuera. Maugis secourra les fils de Galafre. Marsile restera roi d'Espagne et Baligant sera élu roi de Perse. A peine Maugis a-t-il parlé que le songe se réalise. L'amiral de Perse campe déjà sous les murs de la ville. Galafre, au premier choc des armées, est tué par l'amiral. — [**158 v°** *a*] Le géant Escorfaut, armé d'une épée, de cinq épieux, de cinq dards, de trois couteaux, d'un croc, d'une besaiguë et d'une masse, promet à l'amiral de prendre Tolède. Il commence par enfoncer à coups de masse la porte de la ville; mais les assiégés ont le temps de laisser tomber la *porte coulante de cuivre sarrazinour*. Marsile et Baligant tentent une sortie; le premier est fait prisonnier par Escorfaut. Sa femme se désole; Maugis la réconforte. — [**158 v°** *b*] Il s'arme et va à la rencontre du géant. Après bien des coups donnés et reçus de part et d'autre, ils échangent quelques paroles. Maugis apprend à Escorfaut qu'il est fils du duc Beuves. Comme il se fait tard, le géant propose d'interrompre le combat[2]. — [**159 r°** *a*] Tous deux vont passer la nuit au camp de l'amiral. Celui-ci s'engage, si Maugis est vainqueur, à livrer son royaume et sa tête. Les barons de Perse, après avoir vainement essayer de détourner leur seigneur de cette pensée, consentent à le *pleiger* envers Maugis. Escorfaut héberge Maugis et renvoie Marsile à Tolède.

[1] Ms. « en presse. »

[2] Cf. le combat d'Ogier et de Braihier. Les deux géants se portent le doigt aux dents comme garantie de leur fidélité à leur parole. Dans *Ogier :*

Pour le miex crerre feri son doit au dent;

Ici :

Son doit fiert à sa dent pour Maugis miex fier.

Digitized by Google

Le jaiant moult se paine de Maugis aeisier,
Mès onques n'acointa plus felon losengier.

Le lendemain matin, le combat est repris. Si Maugis voulait adorer Mahomet, Escorfaut lui donnerait en mariage sa fille.

.....Escorfaude au vis cler
Qui est assez plus noire qu'errement destrempé [1].

Maugis refuse et finit par le tuer. Les barons de Perse tiennent leur parole, livrent l'amiral, et Marsile lui tranche la tête.—[**159 v° a**] Aquilant de Maiogre, parent de l'amiral, part pour Valdormant son domaine; mais les barons de Perse prennent Baligant pour amiral et seigneur. C'est lui qui secourra Marsile contre Charlemagne. Marsile est roi de Tolède; il prend Maugis pour sénéchal, puis commence la guerre contre Aquilant. On assiége la cité de Valdormant. La reine Ysane apprend que Maugis est chrétien et dès lors s'intéresse à lui; son fils Brandoine et Aquilant font une sortie.—[**159 v° b**] Maugis tue Aquilant; deuil d'Ysane:

Mès vous l'avez souvent en .I. proverbe oï
Que jenne fame a tost oublié viel mari.

Le siége se continue. Ysane envoie par Espiet des messages d'amour à Maugis. Celui-ci pénètre la nuit dans la ville par une *fausse posterne* et a un entretien avec elle dans un verger pendant qu'Espiet fait le guet. —[**160 r° a**] Ysane reconnaît Maugis à l'anneau qu'il porte à l'oreille; elle lui apprend qu'elle est sa tante. Il sort de la ville avec Espiet et rencontre le roi

[1] Cf. *Huon de Bordeaux*, v. 6520, s. Le géant Agrapart fait la même offre à Huon:

« Si te donrai .I. moult rice present:
» Ma suer germaine, noire est com arement;
» Graindre est de moi, si a .I. piet de dent. »

L'expression si fréquente dans les chansons: *noir comme arrement*, ou *errement destrempé*, noir comme l'encre, s'est conservée dans le franco-italien: *negro cum agrament stemprà. Boro d'Antona*, v. 1160, éd. de M. Rajna, à la fin des *Reali di Francia*.

Digitized by Google

Brandoine : combat des deux cousins germains. — [**160, r° *b***] Embarras de Maugis, qui sait avec qui il se bat.—[**160, v° *a***] Maugis renverse Brandoine, lui révèle leur parenté, et le menace de le tuer s'il ne se convertit pas. Brandoine renie Mahomet, et tous deux rentrent dans la ville, où Ysane pleure à la vue de leurs blessures. —[**160 v° *b***] Après le baptême de Brandoine la paix est conclue, et Maugis revient à Tolède avec Marsile, qui a pleine confiance en lui et lui remet son pouvoir et ses trésors. Maugis n'en continue pas moins ses amours avec la femme de Marsile; et une nuit, un Sarrasin les aperçoit tous deux dans la chambre de la reine. — [**161 r° *a***] Marsile est averti; il accourt, frappe à la porte et la fait enfoncer.

Mais Maugis s'est transformé en un cerf dont les andouillers sont garnis de pierres étincelantes. Le roi n'en menace pas moins la reine. Celle-ci consent à être brûlée vive si elle a eu avec Maugis d'autres rapports qu'avec la bête que l'on voit[1].—[**161 r° *b***] Maugis raconte sa mésaventure à ses maî-

[1] Paulin Paris (*Histoire littéraire*, XXII, article sur *Maugis d'Aigremont*) a présenté une analyse très-développée des amours de Maugis avec la femme de Marsile, dont le trouvère oublie de donner le nom (Bramimunde), et avec Ysane. Il remarque que la surprise des amants et la proposition que fait la reine de subir l'épreuve du feu sont des emprunts au *Lancelot du Lac*. En comparant les citations contenues dans cet article et le texte de Montpellier, je constate dans ce dernier une lacune au fol. 161 r° *b*.— On voit dans mon résumé que, lorsque Maugis et Espiet quittent l'Espagne, ils perdent les provisions que les vieux maîtres leur avaient données, puis se réfugient dans un bois. Mon texte continue ainsi :

A icheste parole la nuit si les sousprent;

Or personne n'a parlé. L'analyse de l'*Histoire littéraire* permet de remplir cette lacune. Chemin faisant, Maugis et Espiet ont faim. Maugis demande conseil au nain, qui trouve un expédient :

« Sire, dist Espiet, vos parlés malement,
» Desesperer est pire que venins de serpent.
» Meillor larron de vous n'a dus qu'en Orient,
» Je méismes en sai quanque mestier appent;
» Si emblerons assés et donrons largement.
» Tolons denier as riches, donons à povre gent.
» Jà n'en pesera Dieu, le pere omnipotent. »
Dist Maugis : « Tu paroles bel et courtoisement. »

L'*Histoire littéraire* ajoute : « Il faut convenir que les règles de l'honneur

Digitized by Google

tres Baudri, Bourias, Ferrant de Rise. Ils lui donnent un bouclier d'or et deux mulets chargés de provisions. En compagnie d'Espiet, il quitte Tolède. Cependant Escorfaut de Monglai a trouvé dans la chambre de la reine les gants de Maugis et les a remis au roi. On poursuit Maugis ; mais Espiet et lui se réfugient dans un bois, après avoir abandonné leurs deux sommiers. De là, ils vont offrir leurs services à l'amustant de Melent. — [**161 v°** *a*] L'amustant est en guerre avec Vivien de Monbranc. Dans la mêlée, les deux frères sont aux prises un moment ; puis se séparent, et Maugis tue le roi ou amachour Sorgalan.—[**161 v°** *b*] Vivien emporte le corps de Sorgalan à Monbranc, lui fait de belles funérailles et devient l'époux d'Esclarmonde. Il envahit les terres de Beuves d'Aigremont.

Maugis se décide à aller à la recherche de son père et de sa mère. — [**162 r°** *a*] Maugis fait ses adieux à l'amustant de Melent, qui le comble de présents :

Donner li fist d'avoir carchié .I. arragon ;
A Espiez donna .I. bon destrier gascon,
Et o sommier mener li donna .I. garchon
Qui ot non Fousifie [1] et est de sa maison.

Un paumier qu'ils rencontrent leur apprend qu'Hernaut de Moncler et Othes d'Espolice sont assiégés dans Moncler par l'empereur Charles depuis un an. Maugis envoie Espiet à Maiogre, pour demander des renforts à Ysane et à Brandoine.

et de la courtoisie ont fait quelque progrès depuis Maugis et le trouvère qui l'avait choisi pour son héros. »

M. Rajna, au sujet de la sympathie dont est entouré le larron Maugis, rappelle que l'auteur du *Renaud,* « un peu socialiste », a le soin de nous avertir que Maugis n'enleva jamais rien aux pauvres :

Mes onques à vilain n'embla un oef pelé...
Mes ainc n'embla vilain vaillant un esperon.
(*Orig. d. Ep. Fr.*, p. 435.)

[1] Dans *Simon de Pouille, Folsifie* est un messager que l'amiral Jonas envoie aux chrétiens avec le dessein de les faire tomber dans un piège. Fr. Michel, préface de *Charlemagne,* p. xcvi, Gautier, *Ep. nation.*, 2e éd., III, p. 349, note.

Digitized by Google

La ruse que Maugis emploie pour entrer dans Moncler mérite d'être rapportée :

Maugis et Fousifie vont vers l'ost de Paris.
Moult par est le bon lerre esmaiez et pensis
Comme il entre en Moncler dont li mur sont voutis.
Oes de quel boidie Maugis s'est entremis.
5 De Baiart descendi par dessous .II. olis,
Vistement se desarme, n'i a plus terme quis;
Sus Baiart est monté, le bon destrier de pris,
Maugis vest maintenant .I. moult blanc souplis
Et desus cape close d'un sanguin de Paris,
10 Et capel rouge aussi avoit en son chief mis;
.II. gans ot en sez mains plus blanc que flor de lis.
Sus le cheval monta qui fu fort et braidis.
Bien semble cardinal, par foi le vous plevis.
Puis dist à Fousifie assez valent avis:
15 «Chest sommier me menez droit à Moncler la chis.
»Se Franchois t'aresonnent, ne soiez esbahis,
» A qui est chel sommier? — di lor, biau dous amis:
» A .I. cardinal est de Rome beneïs.»
Atant s'en est torné, à la voie s'est mis.

20 Quant departi se fu Maugis de Fousifie,
A l'ost Kallon s'en va toute la voie antie,
Es hebergez entra par une praerie,
Outre s'en va par l'ost, n'i a chil qui desdie.
Le roi se sist devant seur .I. drap de Roussie,
25 Le sommier voit passer, à haute vois escrie:
« A qui est chil sommier? ne me chelez tu mie.»
Fousifie respont où moult ot de boidie:
« Sire, à .I. cardinal de Romme la garnie,
» Mès larrons orgueilleus, que le cors Dieu maudie,
30 » .XXX clers nous ont mors par lor grant estoutie:
» A paine ai amené chesti à garantie.
» Mi sire vient ichi tout seul sans compengnie.»
« Chen poise moi, dist Kalles, se Dex me beneïe.»
Adonc monta le roi, il et sa baronie,
35 Encontre le legat vont moult grant compengnie.

Digitized by Google

Devant le tref l'encontrent de soie d'Aumarie.
Maugis lieve la main qu'il ot bele et fornie,
Et les saigne et assoult de Dieu le fix Marie.
« Sire legat, dist Kalles, mon cuer moult se gramie
40 » Des larrons orgueilleus, que Ihesus maleïe,
» Qui vous ont assailli et votre gent leidie. »
Et Maugis li respont, qui entent la boidie :
« Sire emperere Kalles, ne leiroi ne vous die,
» Par vous i sunt li lerre qui font la roberie.
45 » Mi sire l'apostole en a bien l'œvre oïe.
» Sus païen deüssiez mener cheste estoutie.
» Or avez cheste terre gastée et essilie. »
« Sire legat, dist Kalles, se Dex me beneïe,
» Il commencha premier cheste estoutie. »
50 » Sire roi, dist Maugis, lessiez votre folie,
» Je parleroi o conte et à sa baronnie,
» Quer je i voudroi mès hui prendre hebergerie. »

Dist l'emperere Kalles : « Biau sire cardinal,
» Vous en vendrez o moi, moult par me sera bel. »
55 « Non ferai, dist Maugis, ains irai au castel,
» Quar parler vueil au conte et à cheus de l'ostel,
» Volentiers abattre la noise et le chembel. »
« Ales, dist l'emperere, au cors .S. Daniel. »
Et Maugis esperonne, si s'en torna isnel.
60 Devant lui esgarda contreval .I. ruissel,
Fousifie a veü ester sus le ponchel ;
A l'issir des hebergez, u pendant d'un vauchel,
Encontre de vitaille carchié .IIII. poutrel,
De pain, de vin, de char, si i ot maint oisel :
65 Si les conduit Dunaimez, Salemon et Hoel.

Maugis voit les sommiers venir et amener
Que Naymes et Hoel et Salemon le ber
Conduisoient à l'ost pour Kallon presenter.
Moult est lie Maugis, le vaillant bacheler,
70 Petit prise son sens s'il nes en peut mener.
.I. encantement fet qui moult fet à loer.
Cheuz qui lez sommiers mainent, a fet si encanter

Digitized by Google

Qu'il lor fist du castel les tentez resembler ;
Les sommiers, qui vers l'ost prenoient à aler,
75 A fet vers le castel ariere retorner ;
A .II. barons puissans lez fet avant mener.
Quant Francheis l'ont veü, si prennent à crier :
« He ! Naimez de Baviere, où devez vous aller ?
» Voulez vous donques Kalle guerpir et adosser ? »
80 Maugis tint .I. baston, grant coup lor va donner,
Et dist li .I. à l'autre : « Or le lessiez aler,
» Chi a mal cardinal, Dex li puist mal donner.
» Ainz mez ne vi à prestre si vilain coup donner. »
Et Maugis lor commenche hautement à crier :
85 « Ales, fix à putain, Kallemaine conter
» Que Maugis le bon lerre l'est venu encanter.
» Fet me sui cardinal pour lui embriconner,
» Asses tost li feroi le siege comperer. »

Maugis entre au château avec Naymes, Hoel, Salomon et tout son convoi. Après que le comte Hernaut a rassuré les chevaliers français, Maugis se fait reconnaître de son grand-père, et lui apprend que sa fille Ysane est reine de Maiogre et qu'elle a deux fils qui viennent d'être baptisés : ils sont avertis du besoin où est le comte, et se préparent à le secourir. Cependant l'armée des Français attaque Moncler. Maugis désarçonne Ogier. — [**162 v°** *b*] Hernaut et ses chevaliers entourent Ogier, qui est fait prisonnier. Le combat redouble de violence et les Français sont en pleine déroute. Guillemer l'Escot, avec quinze chevaliers, se réfugie dans un marais d'où ils ne peuvent plus sortir. Charlemagne fait prendre les armes à toutes ses forces. En passant près du marais, Hernaut raille Guillemer et ses Ecossais :

Le quens Hernaut les voit, o le flouri grenon ;
A Guillemer l'Escot a dit un gap felon :
« Sire Escot Guillemer, peschiez vous as poissons ?
» Il i a moult plus rainez que perchez ne saumons.
» Trestous vos Escotois, pleüst Dieu et son non,
» I fussent avec vous et Normans et Bretons[1]. »

[1] Cet épisode m'a tout l'air d'avoir été suggéré par les lourdes plaisante-

Digitized by Google

Quand Charlemagne et son *ost* arrivent sur le champ de bataille, Maugis rappelle Hernaut et son oncle le roi Othon d'Espolice. — [**163 r°** *a*] Ils rentrent dans Moncler. Charlemagne fait donner l'assaut à la ville. En voyant Guillemer dans le marais, Griffes et Charles se moquent de lui au lieu de l'aider. L'assaut échoue, et Guillemer qui a été oublié est obligé de se rendre à Hernaut. — [**163 r°** *b*] Un messager apporte la nouvelle que Beuves d'Aigremont, serré de près par Vivien l'amachour, demande d'être secouru. Maugis se déguise en *paumier* ou pèlerin :

Le bourdon prent u poing et l'escrepe au costé,
.I. capel ot u chief en trente lieus chité,
Son vis a taint d'une herbe qui est de grant bonté[1].

ries que Renaud décoche à Ogier quand celui-ci a dû repasser la rivière :

« Ogier, ce dist Renaus, estes vos pescheor?
» Se tu as pris anguiles u troites u saumon,
» Fai m'ent tel compaignie, com doit faire frans hom.
» U tu passes cele ewe, si vien joster à nos...
(P. 207, cf. 210-211.)

Renaud, en le voyant sur l'autre bord de la rivière, lui dit en raillant de lui vendre les poissons qu'il avait pris, ou bien s'il voulait jouter encore contre lui, qu'il allait le joindre de l'autre côté. Bibl. bleue.

[1] Ce tour de Maugis n'est qu'une imitation, mais très-abrégée, du passage si connu du *Renaud de Montauban* (p. 250-257). La chape fait sans doute partie du costume de *paumier,* mais le vers du *Maugis* indique qu'elle avait une célébrité particulière. Ici, comme en d'autres endroits, l'auteur de la version publiée par M. Michelant me paraît altérer un texte moins prosaïque. Dans son récit, Maugis ne se sert guère de son chaperon que pour y mettre les trente livres que les seigneurs lui donnent; mais il semble que ce costume lui est ordinaire, car Richard dit à Ogier (p. 271) :

« Jou ai veü Maugis o le chaperon lé. »

J'accepterais volontiers, pour ma part, la supposition de M. Rajna : « In que » tempo egli (Maugis) possedeva probabilmente una *tarnkappe,* e poteva a » suo piacere rendersi invisibile. » *Or. d. Ep. F.*, p. 435. Dans *Gaufrey* (v. 8195, s.), Malabron revêt sa cape quand il veut devenir invisible :

Le folet ot sa cape vestu et endossé;
Si n'est nul qui le voie, che est la verité,
Puis que il a sa cape vestu et endossé.

A la page suivante, Malabron couvre Robastre d'un pan de son manteau et le délie sans que les géants s'en aperçoivent. Dans *Garin de Montglane,* Per-

Digitized by Google

Il se rend au camp des Français ; mais un espion de Charles, Grafumez, a été témoin de son déguisement et le trahira. Quand l'empereur voit arriver le pèlerin, il dit à Othon et à Othoé :

« Ves ichi un paumier, moult a son cors lassé.
» Il pert bien à sa char qu'il a moult loing esté. »
Dist Sansez de Borgoigne : « Vous ditez verité,
» I tiex menues gens aront la majesté.
» Nous, haus hommez, povon moult estre espuanté
» Qui tuon les vilains qui gaaignent le blé. »
Dist l'emperere Kalles : « Vous dites verité [1]. »

[**163 v°** *a*] Maugis les salue ; il vient des pèlerinages de St-Jacques et de Rochemadour ; il demande à manger. L'empereur tient à le servir lui-même, et, après le repas, lui donne un hanap d'argent. Au sortir de la tente de Charles, Maugis rencontre l'espion Grafumez qui l'arrête, lui dit qui il est, appelle à l'aide. — [**163 v°** *b*] Après une lutte violente, Maugis est amené à l'empereur ; on le charge de chaînes. Charles envoie Grafumez offrir à Hernaut de lui rendre son petit-fils, si de son côté il veut se soumettre. Mais Fousifie rencontre Grafumez, se dit espion lui aussi de Charles, se fait tout raconter, puis assomme à demi le malheureux, que le comte Hernaut ordonne de pendre à un pin. La colère des Français est grande. Cependant le messager de Beuves repart pour Aigremont avec une lettre pour le duc ; on lui fait savoir que Maugis est son fils, et pourquoi on ne peut lui porter secours. Le messager tombe entre les mains des Sarrasins ; on trouve sur lui la lettre et on la fait lire

A un clerc renoié dont en l'ost assez ont.

digon l'enchanteur ayant emprisonné Robastre, Malabron apporte à son fils la cape invisible d'Auberon. Robastre recouvre sa liberté et s'amuse à jouer mille tours à ses ennemis et à ses amis. Gautier, *Ep. françaises*, 2e éd., IV, 251 — Nous verrons plus loin qu'Espiet se sert d'un *capel* pour ses enchantements ; est-ce une réduction de la chape en question ?

[1] Nous avons ici la première forme, timide encore, mais déjà éloquente, de cette protestation contre la dureté féodale que La Bruyère devait exprimer avec tant d'énergie en faveur des paysans, qui méritent « de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Digitized by Google

[**164 r° *b***] Vivien, enchanté de ce qu'il apprend, laisse le messager rentrer dans Moncler. Quand Beuves est renseigné, il fait écrire à ses frères Girard de Roussillon, Doon de Nantueil, Aymes de Dordonne, Renier de Vantamise. Pour protéger le départ du messager, Beuves sort de grand matin et surprend les gardes de l'ennemi. Il tue Corfrain et blesse Danemont d'Abilant. — [**164 v° *a***] Vivien s'arme et attaque Beuves. Leurs chevaux sont tués. Beuves est relevé par ses chevaliers et rentre dans Aigremont. L'amachour est furieux :

Forment li oïssiez le duc Buef menachier,
Mès il fet moult que fol de tel chose afichier :
Par temps li couvendra d'autre Martin pleidier[1].

Espiet est arrivé à Valdormant ; sur son avis, Brandoine réunit son armée, et avec sa mère Ysane part pour secourir Hernaut de Moncler. On campe à quelques lieues de Moncler. Brandoine envoie Espiet saluer son aïeul de sa part. Espiet veut traverser l'ost de Charlemagne :

N'ot que .III. piez de lonc, si pot bien randonner ;
.I. enfant de .VII. ans semble le bacheler,
Si en a plus de .C. qui n'en veut mesconter,
Et sot trestous langagez courtoisement parler.

Espiet entre sous la tente de Charlemagne, et, irrité de ce que Maugis est prisonnier, forme le projet d'effrayer l'empereur. Celui-ci le trouve très-beau et lui demande qui il est[2].

[1] Cf. *Gui de Bourgogne*, v. 1402-1404.

[2] Espiet est beau en souvenir d'Auberon.

Si n'a de grant que .III. piés mesurés ;
Mais tout à certes est moult grant sa biautés,
Car plus est biaus que solaus en esté.
(*Huon de Bordeaux*, v 3155, s.)

Quand Auberon raconte à Huon comment une fée, après l'avoir condamné à ne pas grandir, lui accorda par compensation le don de beauté, il dit de lui-même :

« Autant sui biaus con solaus en esté. »
(V. 3512.)

Il en dit autant à Charlemagne, v. 10400.

Le nain-chevalier de *Lancelot du Lac* est laid.

Digitized by Google

Espiez fu dolent, forment ot grant doulour
Que Maugis en prison estoit à tel doulour;
Pour chen veut à Kallon fere .I. poi de paour.
Maugis l'a conneü, n'ot mès joie gregnour;
5 Volentiers i parlast, s'il en eüst leisour.
Espiez s'aresta devant l'empereour.
Kalles le regarda, si li dist par amour,
Quer mès si bel enfant n'avoit veü nul jour,
Il li a dit: « Enfes, ditez moi, par amour[1],
10 » Où ales vous? dont estez? dont sunt vo conditour? »
« Sire, dist Espiez, Ihesu le creatour;
» Mez de mon errement vous dirai la vraiour.
» Je sui nes de Touleite, fix d'un encanteour;
» De son mestier m'aprist et de ses sens plusour.
15 » Tant en sai que vous onques ne veïstez meillour.
» Je sai bien ostoier .I. faucon osteour
» Et garder par mestrie .I. destrier misaudour.
» De trestous estrumens ne fu tel deduitour:
» Biez sai chanter et lire et sui bon conteour;
20 » N'onquez ne fu à homme duc, princhе ne contour,
» Se je vueil, que sa fame ne m'emast par amour.
» Or est mon pere mort, si vois querrant seignour. »
» Par S. Denis, dist Kalles, tu es de grant valour.
» Ne fust une deschez, à moi fust le sejour.
25 » Monstrez nous de vos giex la mestrie et la flour.
» Je te donrai assez, se es tel joueour. »
» Sire, dit Espiez, volentiers sans demour.
» Vous en ares assez, mez n'en aiez freour,
» Quer de bons et de biaus en verrez ja plusour. »

Li tref fu large et grant d'un paile de Tudele,
Et la plache fu grant, tous furent en rouele.
Espiez .I. capel fist de gla[y et] de cenele[2],
Sel mist sus le jonchel qui fu fresche et nouvele,
Puis a feru dessus du rain d'une canele.
35 .I. encantement fist où ot mestrie bele,

[1] Ms. « mez enfes. »
[2] Ms. « de gla de cenele. »

Digitized by Google

Quar vis fu à Kallon que dessus la rouele
Du capel de bo[n]et qui fu fet à Tudele [1],
Du capel de bo[n]et qui fu fet à Bordele,
Sailli demaintenant .xxx. et une puchele ;
40 Vestuez sont d'orfrois, petitez les memmeles.
Fol. 165 r° a. L'une cante .I. sonnet, et l'autre une viele.
Onques mès melodie ne fu veü tant bele.

L'encantement fu fier, de voir le vous plevis,
Que à tous fu ensemble et à Kallon avis
45 Que tous les semble à estre en gloire en paradis.
Moult s'en rist bonnement le bon lerre Maugis.
Li encantement faut et finement a pris ;
Kalles li emperere en a durement ris,
Onques mès menestrel ne vit si bien apris.
50 « Segnors, dist Espiez, ne soiez esbahis.
» Ja en verrez .I. autre qui encor vaut tex .x. »
Il fiert sus le capel, tantost en sunt saillis
.II. grans serpens felons et .IIII. coquatris,
Escorpions et tigrez plus de .LXX.
55 Qui s'entrecombatoient comme deables vis.
N'i vousist l'emperere pas estre pour Paris.
Il reclame S. Jaque et le ber S. Denis
Que de mort le deffende, que il n'i soit malmis.

Moult par fu orgueilleus ichel encantement,
60 Quer avis fu à Kalle et à toute sa gent
[2] . . . . . .
Quer laiens ot de bestez si grant c[r]ooullement
Que il ne garde l'eure que il muire à torment;
Et gietent feu et flambe issi espessement
Que tout le paveillon en alume et esprent,
65 Et que Kalles meïsme à sa barbe le sent.
A sa main l'a sachié que peus en sache .c.

[1] Ms. « bovet. » Le scribe n'a pas compris l'expression *chapel de bonnet* qu'il avait sous les yeux ; après avoir d'abord écrit *bonnet,* il a barré le mot d'un trait rouge et l'a remplacé par « bovet. »

[2] Lacune évidente, probablement d'un vers.

Digitized by Google

Il se voue à S. Jaque et au ber S. Vinchent.
Espiez et Maugis en rient bonnement.
Et quant chen fu venu que il prist finement,
70 Kalles ne fu si lie pour l'or de Bonivent,
Et dist à Espiez : « Amis, à moi entent.
» Le matin te feroi paier à ton talent. »

Espiet, malgré sa suffisance, n'invente guère. Sa conversation avec l'empereur rappelle en bien des points le passage de Huon de Bordeaux où le chevalier, tombé dans une affreuse misère pour n'avoir pas respecté les ordres d'Auberon, rencontre Instrument le Jongleur, et va offrir ses services à Yvorin. Parmi les talents dont Espiet se vante, plusieurs sont empruntés à Instrument et à Huon, à l'un ceux de ménestrel, à l'autre ceux d'élever l'épervier et de se faire aimer des belles dames[1]. Merlin, de son côté, s'est vanté à Viviane de posséder de grands secrets. Le premier jeu d'Espiet est une reproduction de celui par lequel Merlin essaye d'abord de satisfaire la curiosité de la jeune fille : « Merlin se tire un peu à l'écart, » fait un cercle, revient à Viviane et se rassied sur le bord de » la fontaine. L'instant d'après, la demoiselle regarde et voit » sortir de la forêt de Briosque dames et chevaliers, écuyers » et pucelles se tenant main à main et faisant la plus belle fête » du monde. Puis jongleurs et jongleresses se rangent autour » de la ligne que Merlin a tracée, et commencent à jouer du » tambour et d'autres instruments. Les danses s'ébranlent et » les caroles, plus belles et gracieuses qu'on ne saurait dire[2]. » — Le second jeu d'Espiet est d'un tout autre caractère : des serpents lancent des flammes et épouvantent les assistants. Plus loin, Maugis y aura recours dans sa lutte avec l'enchanteur Noiron. Dans Gaufrey, Malabron l'emploie pour mettre en déroute les dix géants qui ont enchaîné son fils Robastre[3]. Maugis, pour accomplir ses plus surprenants prodiges, se borne à prononcer un *charme*. Espiet a recours aux procédés de l'art. Il trace un cercle comme Merlin, pose un chapeau

[1] *Huon de Bordeaux*, v. 7214, s.; 7401, s.
[2] P. Paris, *R. d. l. T. R.*, II, p. 177.
[3] *Gaufrey*, v. 8627, s.

Digitized by Google

sur le sol et frappe dessus comme tout enchanteur bien appris.

L'empereur garde Espiet à dîner. Le soir venu, le «folet» enchante Charlemagne et ses barons; ils sont pris d'un lourd sommeil. Espiet veut alors délivrer Maugis; mais les fers sont trop lourds et bien rivés. Maugis prononce un *charme* ou formule magique, et ses chaînes volent en éclats. Le «folet sené» lui conseille de partir. — [**165 r° *b***] Sans Espiet, Maugis eût tué Charles; il se borne à placer dans la main de l'empereur un gros bâton, barbouille de noir le visage de Milon, coupe les grenons du comte Elimant et tond Garin. Ils brisent les coffres, enlèvent tout l'or et l'argent, et en chargent un fort sommier. Maugis monte sur le cheval de l'empereur. Puis ils chargent quinze sommiers de provisions. Maugis demande congé à Charles, et ils s'en vont. Maugis se dirige du côté de l'armée de Brandoine, tandis qu'Espiet conduit les sommiers à Moncler. Mais Lambert le Berruyer se trouve sur le chemin de Maugis.— [**165 v° *a***] Il le reconnaît et voudrait l'arrêter. Maugis le renverse de cheval, puis arrive au camp de Brandoine.

Cependant Charles et les quatre seigneurs se sont réveillés; ils apprennent que Lambert est grièvement blessé, et constatent que la vaisselle d'or et d'argent a été enlevée. — [**165 v° *b***] De même on a fait main-basse sur tous les vivres du roi. Landri, un traître, frère d'Amauri (les auteurs de cette guerre entre Charles et Hernaut), conseille d'assaillir Moncler. Les Français, conduits par Amauri, vont fourrager et mettent le feu à un des villages d'Hernaut. Ils rencontrent Maugis et l'avant-garde de Brandoine. Amauri tue Guinemer de Maiogre; mais, légèrement blessé par Maugis, il prend la fuite. Charlemagne fait prendre les armes à Landri de Vermandois, frère d'Amauri, et à quinze mille chevaliers. — [**166 r° *a***] Maugis, dans le combat qui s'est engagé, tue Landri; mais il est entouré, et son cheval est tué sous lui. Il sonne du cor, et Espiet lui amène Bayard. Brandoine arrive à son tour, suivi de ses barons et de son armée.

[**166 r° *b***] Charles apprend à qui il a affaire. Il se met à la tête de toute son armée. Hernaut et Othon d'Espolice envahissent le camp, pillent et brûlent tout. Charles, du haut d'une

Digitized by Google

montagne, contemple avec effroi l'armée de Brandoine. De son côté, Maugis a reconnu l'oriflamme et le dragon de l'empereur. — [**166 v°** *a*] Le combat s'engage, Hernaut de Moncler vient y prendre part. Brandoine et lui se combattent sans se connaître, et le comte n'est sauvé que par l'intervention d'Espiet et de Maugis. L'aïeul et le petit-fils s'embrassent et les Français sont repoussés. Charles apprend que son camp a été pillé. — [**166 v°** *b*] Charlemagne voit la victoire de l'ennemi et prie Dieu de garder la France « qu'elle ne soit honnie. » Le soleil, qui était haut encore, se couche aussitôt et le combat s'arrête. L'empereur, découragé, écoute l'avis du duc Sanses; il charge Sanses et trois autres barons de demander à Hernaut de lui rendre Dunaimez, dont les conseils lui sont nécessaires. — [**167 r°** *a*] A ce moment, Hernaut recevait un secours d'hommes et de provisions que lui envoyait la fée Oriande. Il permet aux barons prisonniers d'aller au camp de l'empereur. — [**167 r°** *b*] Les Français auraient un pauvre repas si Espiet ne leur amenait de Moncler un convoi de vivres. Dunaimez conseille à l'empereur de s'accorder avec Hernaut. — [**167 v°** *a*] Dunaimez expose à Hernaut les conditions de la paix: l'empereur lui rendra son fief agrandi; mais, de son côté, il fera hommage à l'empereur et lui remettra les clefs de son château.

A lui ires à pié, en braies, trestout nu.

Maugis exige à son tour que l'empereur consente à venir combattre Vivien l'amachour, qui assiége Aigremont. Charles accepte. — [**167 v°** *b*] Charles reçoit l'hommage de Hernaut, lui donne le Val de St-Vincent et un riche *garnement* qu'il conquit jadis à Tolède, quand il occit Braimant:

Hons, quand il l'a vestu, mal ne douleur ne sent[1].

Il y a grande fête à Moncler; mais Maugis rappelle la situation de son père, et Charles donne l'ordre du départ. Un espion de Vivien court en apporter la nouvelle à l'amachour.

[1] C'est évidemment le haubert merveilleux que l'Orgueilleux avait ravi à Auberon, et qu'à son tour Huon de Bordeaux reprend au géant.

Digitized by Google

— [**168**, r° *a*] Vivien ne s'effraye pas, car tous les Sarrasins dépendent d'Esclarmonde :

Lors fet ses bries escrire sans nule arestoison,
Et mande sez amis à sa deffension,
Sorbaré d'Aumarie et le viel Faussaron,
Et le grant amu[r]afle de l'isle de Moisson,
L'amiral de Palerne et de Naplez Corbon,
Et de Mase Fabur, et le riche Amadon,
Et Ronflart et Flambart et le roi Rubion.
Avant en Sarragonne manda Matefelon.
A Rise s'asembla la mesnie Noiron.

Les païens sont réunis sous les murs d'Aigremont. Beuves et la duchesse s'effrayent d'abord en voyant toutes ces tentes ennemies. Mais du côté du *Pui Droon,* Beuves aperçoit une enseigne suivie de beaucoup d'autres : c'est celle de son frère Girard de Roussillon. Puis apparaissent les enseignes de Doon de Nanteuil, du vieux comte Aymes de Dordonne, qui est accompagné de ses fils Renaudin et Alard le blond. — [**168** r° *b*] Du côté du *pui* de Mayence brille l'oriflamme de France. L'armée de Brandoine vient se ranger à côté de celle de l'empereur. Au loin, Beuves distingue les enseignes de ses frères Hernaut et Othon. L'empereur tient un conseil et décide d'envoyer un messager à l'amachour. Ogier s'offre ; mais Charles ne l'accepte pas. Maugis se charge d'aller proposer à Vivien de « guerpir Mahom et ses grans foletés. » — [**168** v° *a*] Maugis rencontre sur son chemin Girard de Roussillon, son oncle, qu'il désarçonne sans le connaître ; mais les fils d'Aymes et Doon de Nanteuil accourent, et Maugis s'enfuit. — [**168** v° *b*] Charlemagne envoie à son secours ; mais on se reconnaît, et Girard est fier d'avoir un tel neveu. Maugis, arrivé devant Vivien, le salue suivant la formule ordinaire :

« Chil [Dame]dieu de gloire qui en crois fu pené
» Saut et gart le duc Buef d'Aigremont la chité,
» Et Hernaut de Moncler, le viel canu barbé,
» Et Kalle l'emperere qui est lor avoné,
» Et chestui amachour et trestuit si privé. »

Digitized by Google

Vivien le reprend courtoisement:

« Amis, dist l'amachour, tu n'es mie sené.
» Du salut que m'as fet ne te soi je nul gré,
» Si laie[n]z com tu l'as souhaidié et oré. »
Quant Maugis l'a oï, si a en haut parlé:
5 « Amachour, de Mahom soiez vous salué;
» Burgibuz et Pilate et Noiron le desvé
» Vous soient hui ensemble tout à votre costé,
» Et Lucifer lor fix, e trestuit li maufé. »
« Amis, dist Viviens, or as tu bien parlé;
10 » Des or mès peus tu dire ton bon et ton pensé. »
» Sire, chen dist Maugis, n'en iert mot trestorné.
» Mesagier ne doit estre de noient encombré.
» Je sui mesagier Kalle, le fort roi couronné.
» L'emperere vous mande, qui moult a poosté,
15 » Que lessiez Mahommet, si ferez que sené,
» Que pourchiaus estranglerent quant il fu enivré. »

Vivien s'emporte. Il a reconnu dans Maugis celui qui a tué l'amachour Sorgalant. Les païens entourent le chevalier; il en tue cinq et s'élance sur Bayard, qu'il avait eu le soin de tenir par la bride. Dans ce danger, il reste fier et menaçant:

Il tint nue Froberge trestoute ensanglantée.
« Amachour, dist Maugis, ch' est verité prouvée;
» Onques de bonne geste ne fustez engendrée,
» Quant m'as fet assaillir à ta gent mal senée.
» Par la foi que je doi à la vierge henourée,
» Ta mort si est escripte au trenchant de m'espée. »

Pendant que Maugis est ainsi entouré, son père est sorti d'Aigremont pour aller s'entendre avec ses frères; mais, assailli par les païens, il est obligé de se réfugier dans une grotte, « le creus à la guivre », et de là, se couvrant de son bouclier qui ferme l'entrée, il appelle à son secours. Le bruit se répand parmi les païens que Beuves est mort. Maugis entend ce cri, et, sans demander congé à Vivien, part pour secourir son père. Il disperse les Sarrasins qu'il rencontre. — [**169 r°** *b*] Il appelle le duc, le dégage, et celui-ci apprend que le che-

Digitized by Google

valier qui vient de le sauver est son fils. Après une scène touchante de reconnaissance, tous deux se dirigent sans tarder vers Aigremont. Un enchantement de Maugis trouble la vue des païens, qui se jettent en furieux les uns sur les autres. Beuves et Maugis sont reçus par la duchesse, qui s'afflige à la vue des blessures de son époux. — [**169 v°** *a*] La duchesse apprend que Maugis est son fils; elle reconnaît l'anneau qu'il porte à l'oreille; elle est dans la joie.

Cependant les païens ont recouvré le sens, et Vivien se décide à employer un sien enchanteur qui sera le rival de Maugis. C'est Noiron, un géant tout noir qui sait plus que Simon Mage. Il commence par lancer une flèche qu'un diable conduit et qui, sans qu'on la voie venir, va percer un chevalier à côté de Beuves. En même temps, les assiégés s'imaginent que la ville est en feu, et courent çà et là. Le désordre est au comble. — [**169 v°** *b*] La lutte s'engage entre les deux enchanteurs. Noiron fait que la porte d'Aigremont saute hors de ses gonds, et les païens peuvent se répandre dans la ville ; mais Maugis fait apparaître une haute tour à la place de la porte; celle-ci est rétablie grâce à la surprise des païens. La lutte se continue donc dans l'intérieur de la place et les deux enchanteurs en viennent à se combattre corps à corps. Noiron est blessé. — [**170 r°** *a*] Il trouble l'esprit de Maugis et de ses alliés. Ils croient que Maugis se noie dans une eau courante, et les païens en profitent pour en tuer un grand nombre. Maugis, quand l'enchantement a pris fin, donne à son tour une preuve qu'il n'a pas oublié les leçons de son maître Baudri. Les païens se croient entourés de flammes, courent au hasard, se plaignent et se démènent. Maugis profite de leur désarroi pour trancher d'un coup d'épée le bras gauche de Noiron. Celui-ci appelle à son secours tous les diables d'enfer; ils ne peuvent rien contre Maugis qui est protégé par la vertu de l'anneau. Ils volent pareils à des corbeaux et font un grand bruit qui effraye les chrétiens. Tout autour de Maugis ils font jaillir la flamme des pierres et des cailloux. — [**170 r°** *b*] Les diables ne peuvent sauver Noiron des mains de Maugis, qui les a conjurés. Ils redoublent leur épouvantable tempête, et, après avoir mis le feu à trente maisons, vont se poser hors de la ville, sur une tour occupée par les païens. Elle s'écroule et

Digitized by Google

trois cents païens sont écrasés. Puis ils prennent leur vol et passent avec un grand fracas au-dessus de l'armée de Charlemagne. Noiron essaye encore son art contre Maugis. Celui-ci se croit assailli par un serpent:

Noiron li encantierre fu forment abosmé,
Du bras qu'il a perdu a moult le cuer iré.
.I. encantement fist dont il estoit sené,
Qu'avis fu à Maugis, le vassal aduré,
5 C'un serpent li sailloit, merveilleus et cresté,
Qui tant li getoit feu que tout l'avoit brullé.
Qui donc veïst Maugis du bon branc acheré
Escremir tout par li, com s'il fust forsené,
Et reclamer en haut Ihesu de majesté.
10 Qui le veut esgarder, bien semble forsené.
Le duc Buef qui le voit en est tout trespensé.
Cuident que li deable l'aient du sens jeté.
Du-Buef ist de la tour, et o lui son barné,
Où il estoient tuit pour li deable entré;
15 Venus sunt à Maugis qui estoit violé
De l'encantement fort qui si l'a estonné.
Dus Buef le cuide prendre, et o lui si privé,
Mès le primerain a Maugis si assené
Que mort l'a devant li à la terre versé.
20 Adonques fu dus Buef durement aïré;
Maugis avoit son fix à .S. Jaque voué
Qu'il le meite en son sens se il li vient à gré.
De l'encanteor n'ont tant ne quant avisé,
Quer d'un encantement fu pour eus avisé.
25 Quant de l'encantement fu Maugis descombré,
Et son pere duc Buef li a dit et conté
Comme il ot son baron orendroit afolé:
« Pere, chen dist Maugis, quer j'estoie encanté.
» Vees vous le glouton qui est à moi mellé?
30 » Onques mès ne vi homme d'encanter si sené.
» Se chïens ne m'eüst Damedieu amené,
» Par forche vous eüst à l'amachour livré;
» Par lui fust abatue sainte crestienté. »
« Biau fix, chen dist dus Buef, vous ditez verité.
35 » Beneïte soit l'eure que tu fus engendré. »

Digitized by Google

[**170 v°** *a*] Maugis fait prendre Noiron et on le lance au moyen d'un mangonneau dans le camp de Vivien[1]. Le corps en tombant tue Rubion de Carthage et s'écrase aux pieds de l'amachour, qui est couvert de sang. Cependant Maugis et Beuves se rendent au camp des chrétiens. En chemin, ils dispersent un corps de païens et font prisonnier le chef, Murgalant de Perse, qui promet de renier Mahom. Charlemagne tenait un conseil de ses barons. — [**170 v°** *b*] On était inquiet du sort de Maugis, dont on n'avait plus de nouvelles depuis qu'il s'était rendu au camp de Vivien. Mais Desier de Pavie voit venir la troupe des chevaliers d'Aigremont. Maugis raconte brièvement comment il s'est acquitté de son message. On baptise Murgalant, dont Beuves est le parrain. Charles lui donne un grand duché en Allemagne ; il s'appellera désormais Beuves l'Allemant. Le nouveau chrétien annonce que les païens attaqueront le lendemain, et on se prépare à leur résister. Mais un espion de Vivien court tout lui rapporter, et le matin les païens prennent les armes.

[**171 r°** *a*] Les païens s'avancent dans la prairie. Les Français forment sept *batailles*, l'armée de Brandoine trois. Charles répartit les batailles entre Brandoine, le roi Othon d'Espolice et les quatre frères. Maugis est en tête avec mille chevaliers ; il porte l'oriflamme. De leur côté s'avancent Vivien et ses barons. Maugis et son corps s'élancent les premiers. Beuves d'Allemagne, le nouveau chrétien, se distingue dans la mêlée.— [**171, r°** *b*] Vivien et son père se rencontrent deux fois. La seconde Beuves est fait prisonnier, et Vivien allait lui trancher

[1] La dame de Honguefort fait placer dans une perrière le sénéchal de Galides et un autre chevalier qui ont été vaincus par Bohor; ils sont lancés ainsi dans le camp des assiégeants. P. Paris, *R. d. l. T. R.*, V, p. 130-131. — Dans *Simon de Pouille*, qui paraît plus moderne que le *Maugis* (nous avons vu qu'il place Vivien d'Aigremont à la cour de Charlemagne), les chrétiens traitent de même Tristamant qui les a trahis:

> Amont la tour l'enmenent à guise de garçon,
> En mangonel le si saichent de rendon,
> Si a droit l'ont balancé com se fust un boucton.
> Aux piez l'Amirant chiet devant son pavillon

Fr. Michel, préface de *Charlemagne*, p. LXXXIX.

Digitized by Google

la tête, quand le fort roi Ysoré lui fait remarquer que la mort de Beuves exaspérerait les chrétiens et qu'il vaut mieux garder un tel otage à Monbranc. — [**171 v° a**] Vivien suit ce conseil. Maugis, quand il sait que son père a été pris, rend au roi l'oriflamme, qui est confiée à Fagon de Balesgues; puis il se jette dans le combat, tue le vieux Flambart de l'île des Ténèbres, l'amiral Ysoré, Arpatris. Charles et les trois frères combattent aussi vaillamment. Brandoine tue Sorbrin, qui portait l'oriflamme de la gent Apolin, et le roi Alipantin. Vivien essaye vainement de continuer la lutte.

L'amachour Vivien voit ses païens mourir,
Tel duel a et tel ire du sens cuida issir;
.IIII. cors d'arain fist et corner et tentir,
Mez de son grant empire que hui ot à baillir,
5 Ne peut demi millier alier n'acueillir.
Par tout les voit à .C. et à millier gesir,
Et cheus qui sont en vie, voit toutez pars fuir.
Mahommet reclama à plours et à souspir.
« He! duc Buef d'Aigremont, moult par te puis haïr.
10 » Par toi et par ta geste m'estuet le champ guerpir,
» Quer je voi mez gens mors de toutez pars gesir. »

[**171 v° b**] Vivien, en quittant le champ de bataille, rencontre et blesse légèrement son aïeul Hernaut. Maugis, monté sur Bayard, rejoint l'amachour. Un combat violent s'engage entre les deux frères. — [**172, r° a**] Vivien porte à Maugis un coup qui le renverse, et il allait l'achever, quand un ange descend du ciel et une lumière éclatante éblouit Vivien. Maugis en profite pour se redresser et recommencer la lutte; mais son épée s'engage dans les armes de son frère, qui la lui arrache des mains. — [**172 r° b**] Maugis désespéré a recours à son art. Vivien s'imagine qu'il est à Monbranc devant l'autel de Mahom et de Tervagant. Il s'agenouille et adore Mahom. Maugis lui enlève Froberge et sa propre épée. Vivien revient à lui, et après quelques discours se reconnaît son prisonnier. Il aura sa liberté quand le duc Beuves aura été rendu aux siens; il refuse de changer de religion et se promet bien de recommencer plus tard la guerre. Maugis le conduit à Aigremont.

Digitized by Google

[**172 v° *a***]Quand l'amachour paraît devant la duchesse, elle reconnaît avec surprise l'anneau d'or qu'il porte à l'oreille. Il est grand et beau et ressemble à Maugis. Après l'avoir menacé de mort, s'il ne rend le duc Beuves, la duchesse lui demande de qui il est fils. Il sait simplement que la belle Esclarmonde l'a acheté sur le rivage et lui a dit qu'il est issu de haut parage et fils d'un amiral puissant. Maugis interrompt ces discours. Comment aura-t-on le duc Beuves? Vivien s'offre pour aller le chercher lui-même et donne sa parole à l'empereur et à tous les assistants. — [**172 v° *b***] La duchesse obtient la promesse qu'il forcera Esclarmonde à lui révéler le secret de sa naissance. Il revient à Monbranc, apprend à sa femme et à Beuves tout ce qui s'est passé et charge Escorfaut de Monglai de ramener le duc sain et sauf à Aigremont. — [**173 r° *a***] Vivien arrache à Esclarmonde la vérité.

L'amachour Vivien courouchié et marri
Enmena Esclarmonde au gent cors segnouri
En la chambre pavée, n'i ot noise ne cri.
Le branc avoit sachié, nel mist pas en oubli.
5 «Dame, dist Vivien, ja m'avez vous nourri
»Et moi pris à segnor, forment vous en merchi ;
»Or vous pri pour Mahom, gardez n'i ait menti,
»Ditez moi qui je sui et de quel lieu je sui,
»Et, se vous ne le feitez, n'ere pas votre ami. »
10 Quant Esclarmonde l'ot, tout le sanc li fremi,
Paour a que Mahom ne soit pas li guerpi.
«Par Mahommet, dist ele, d'un amiral [Persi]
»Estez né et extrait, dist chil qui vous vendi. »
Il respont : « Par Mahom, vous i'aves menti.
15 »Quant fu à Aigremont tout le voir en oï,
»Et, se vous nel me ditez, par foi le vous plevi,
»Orendroit vous feroi de chest siecle partir. »
Et, quand ele l'entent, moult s'en espeüri,
Cuide que d'Aigremont li ait esté gehi.
20 Ele a dit : « Vivien, pour Mahommet merchi !
« Verité vous diroi, loialment vous affi.

V. 12. Ms. « d'un amiral parti. »

Digitized by Google

« Sire, dist Esclarmonde, amachour segnouri,
» Fix es Buef d'Aigremont qui or torna de chi.
» Mez là où tu fus né ot grant noise et grant cri.
25 » Là t'embla .I. païen qui à moi te vendi.
» Encor en ai le paile, qui est à or sarti,
» Où fus envolepé u maillolet peti
» Quant nasquis de la dame à qui on te toli. »

Quant l'amachour oï la dame ainsi parler
30 Qu'il estoit fix dus Buef d'Aigremont dessus mer,
D'ire et de mautalent commenche à alumer:
« He las! chetif, dolent, or devroie desver
» Quant ai fet mon chier pere traveillier et pener.
» Pres ne m'a fet deable dedens enfer aler.
35 » Pour quoi le m'avez fet si longuement cheler?
» Moult le vous couvendra chierement comperer. »
Ja li feïst la teste hors du bu dessevrer,
Mez au pié li chaï pour la merchi crier.
Il l'ama durement, ne la vout adeser,
40 Anchois se prist en sus forment à doulouser.
Par ire va l'espée à la terre ruer.
Et de ses dras trestous s'est alé desnuer,
N'i laisse fors les braiez ne cauche ne souler.
Devant lui Esclarmonde a le paile aporté.
45 L'amachour si le prist, sel commenche à ploier.
De la chambre est issu, si commenche à errer.
Esclarmonde ne vout targier ne demorer,
Miex vout ele mourir que de lui dessevrer.
De li et d'Esclarmonde ne vous vueil plus conter.

A peine Beuves est-il de retour à Aigremont que Maugis veut que l'on parte pour assiéger Monbranc et se venger de l'amachour. — [**173** r° *b*] Mais la duchesse intervient: « Vivien est ton frère », dit-elle.

A ce moment apparaissent Vivien et Esclarmonde. Vivien se jette aux pieds de son père, lui baise la jambe, lui demande pardon pour tout le mal qu'il lui a fait. Il raconte comment il a été vendu à Esclarmonde et montre le *paile* dans lequel il était roulé quand il fut enlevé par Tapinel. C'est grande fête

Digitized by Google

à Aigremont. Vivien et Esclarmonde sont baptisés. Il gardera son nom; mais la duchesse donne le sien à sa bru, qui s'appellera *Avice*. Puis on procède à leur mariage suivant la loi chrétienne. On se sépare; chacun part pour son pays. Alors se produit un accident qui fait passer Bayard et Froberge des mains de Maugis à celles de Renaud.

En Aigremont fu grant la joie et li barnés,
Et la feste tenue tant qu'il fu desaubez.
A la loi crestiennes sunt andui espousés.
A .I. lundi matin sunt trestuit aprestés,
5 Chascun va reperier de lan il fu tornés.
Maugis à Espiet a Baiart demandés,
Il li queurt amener par le chanfrain dorés.
Baiart l'a u talon par deriere hurtés
Que le souler fendi, le sanc en est volés.
10 En son pié fu blechié, si en est aïrés.
Il tenoit .I. baston, grant coup l'en a donnés.
«Maleoit fils de diable» l'a Espiet clamés.
Baiart l'a entendu, quer il estoit faés.
Sachiez de verité, il en a moult pesés.
15 Il a escous la teste, si l'a du pié frapés
Que il l'avoit illeuc tout mort agreventés.
Qui donc veïst Maugis dolent et abosmez,
Pour l'amour à la fée [l'avoit] si aamés.
Li baron et li princhе ont Maugis confortés.
20 Renaudin son cousin a Maugis apelés.
«Cousin, chen dist Maugis au courage adurés,
»Je vous doins chest destrier de bonne volentés.»
Il a deschaint Froberge au pont d'or neelés,
A Renaut son cousin avoit le branc donnés,
25 Et Renaus l'en avoit bonnement merchiez,
Puis fist par le cheval mainte ruiste fiertez,
Ainsi com vous orrez, se je sui escoutez.
Au duc Buef d'Aigremont ont congié demandés,
Et le duc Buef les a à Ihesu quemandés.
30 Kalles vers douce France est lors acheminés,
Roi Brandoine en ramene [o li] son grant barnés,
Le quens Hernaut en rest droit à Moncler alés,

Digitized by Google

Et Othon d'Espolice, le fort roi couronnés.
Girart à Roussillon a son cheval tournés,
35 Et Doon à Nanteuil, ne s'i est demourez.
A Dordonne s'en va Aymez le viel barbés.
Viviens s'en reva à Monbranc sa chités.
.II. evesques en a ensemble o lui menez
Qui le peuple du resne [ont] tost crestiennés[1],
40 Et, qui ne vout chen fere, si ot le chief coupez.
Duc Buef à Aigremont est en pes demourez,
Et Maugis, le sien fix, qu'il avoit aamés.

EXPLICIT LE ROMANS DE MAU. LE VAILLANT
ET DE .W. SON FRERE L'AMACHOUR DE MONBRANC.

IV

LE MAUGIS D'AIGREMONT ET LE RENAUD DE MONTAUBAN

L'auteur a traité complétement le sujet qu'il s'était tracé. les *Enfances Maugis,* et la mort d'Espiet explique suffisamment pourquoi Maugis ne veut pas conserver Bayard. D'ailleurs le frère d'Oriande, l'ami fidèle du fils de Beuves ne figurant point dans les aventures traditionnelles des *Quatre Fils Aymon,* mieux valait pour la vraisemblance le supposer mort qu'indifférent. Dans Pulci[2], Morgante disparaît également au moment où l'action rentre dans le domaine des traditions consacrées sur Roncevaux. La morsure d'un crabe a raison du géant invincible.

On a pu remarquer que Renier de Vantamise, ce treizième fils de Doon, a fini par disparaître du récit sans que l'auteur s'en soit autrement occupé. On verra dans le *Vivien de Monbranc,* dont nous donnerons plus loin le texte, que les personnages qui ne sont point mentionnés dans le *Renaud de Montauban* meurent tous en temps utile : Hernaut de Moncler, Othon d'Espolice, Brandoine. Le terrain est ainsi dégagé des fictions que la tradition plus ancienne ignorait, et des romans

[1] Ms. « a tost crestiennes. » — [2] *Morgante,* c. xx, ott. 50-52.

Digitized by Google

de date plus récente à la chanson de geste, le passage se fait tout naturellement et sans effort.

Mais si, dans la rédaction du *Maugis* et du *Vivien*, l'auteur n'a jamais perdu de vue qu'il rédigeait une véritable introduction à l'histoire des fils d'Aymes, et que le plus grand mérite de ses inventions serait d'y respecter les données de la légende, il a cru néanmoins qu'il pouvait sans inconvénient remanier le vieux texte, de façon à ce qu'il se reliât sans solution apparente de continuité avec son œuvre propre. Le remaniement du *Renaud de Montauban*, qui a été conservé dans le manuscrit de Montpellier, ne peut être attribué qu'à un trouvère intéressé à en faire la suite naturelle du *Maugis d'Aigremont*.

En effet, une fois Maugis reconnu et présenté à tous comme le fils de Beuves, n'était-il pas étrange qu'il ne fût fait aucune allusion à son existence dans la première partie du *Renaud de Montauban*, partie très-distincte, où il ne s'agit que des démêlés de Beuves d'Aigremont et de Charlemagne? Dans la version de Montpellier, Maugis est à côté de sa mère, quand le corps de Beuves, qui a été assassiné par Grifon de Hautefeuille, est rapporté à Aigremont.

De l'estour sunt partis atant li .x. serjant.
.IIII. lieuez plenierez ala le cors saignant
Que les plaiez ne porent estanchier tant ne quant.
Des jornéez qu'il font ne vos iroi contant.
5 Vindrent à Aigremont à un avesprement;
La duchoise s'estut as fenestrez devant,
O lui Maugis son fix que ele aime forment,
Cheus a veüs venir courouchiez et dolent
Qui lor seignor aloient tout adez regretant.
10 Quant la dame l'oï, s'en ot le cuer dolent.

Tres parmi la chité la nouvele en ala
Que lor seignor est mort, forment lor en pesa.
La duchoise et Maugis grant duel en demena:
«Sire Dex, fet Maugis, quel damage chi a!
15 »Se je vif longuement, Kalles l'acatera. »
«Biau fix, dist la duchoise, ne vous esmaiez ja.

Digitized by Google

» Le duc Girart, ton oncle, moult bien vous aidera.
» Ainchiez que li an passe, moult le courouchera
» Et Renaut, ton cousin, que Aymez engendra. »

Par cette addition, l'accord est rétabli entre les deux romans, et Maugis apparaît déjà comme le futur vengeur de la mort de Beuves.

Mais notre trouvère ne pouvait s'en tenir là. L'idée-mère du *Maugis d'Aigremont* est l'explication de ce que la légende des *Quatre Fils Aymon* offrait d'incomplet et d'obscur. La mort de Beuves et le Renaud de Montauban une fois réunis par l'usage en un seul récit, et bien que même dans le manuscrit de Montpellier la première des narrations se termine par la formule consacrée « explicit la mort dus Buef d'Aigremont », on ne pouvait méconnaître que dans les querelles de la famille d'Aymes et de Charlemagne tous les torts n'étaient pas du côté de l'empereur, ce qui était en contradiction avec la fière loyauté des quatre fils Aymon. D'autre part, on pouvait être choqué de la facilité assez peu naturelle avec laquelle Charlemagne et le duc Aymes oublient, l'un la mort de son fils, l'autre la mort de son frère. Il y avait trop de meurtres inexpliqués dans la première partie, trop de bonne humeur et de gaîté dans le début de la seconde. Le vieux texte pouvait donc être corrigé d'une façon utile.

Déjà, dans le *Vivien de Monbranc*, il y a eu entre Charlemagne et Lohier d'un côté, et Beuves et Maugis de l'autre, une rupture complète dans des circonstances où, on le verra, l'empereur et son fils agissent de la façon la plus blessante pour les fiers barons. C'était un motif, non suffisant à notre point de vue, mais du moins un motif de haine entre Charles et Beuves, et une explication de la colère du duc d'Aigremont, quand Lohier vient lui apporter les ordres menaçants de l'empereur. Notre trouvère a fait davantage. Il a fondu ensemble la *Mort de Beuves* et le commencement du *Renaud de Montauban* de la façon suivante.

L'envoi d'un premier message de Charlemagne et la mort du messager, Enguerrand d'Espolice, sont supprimés[1]. C'était

[1] Cette suppression a été également constatée par M. Rajna, dans le ms. CIV, 3, 16, de Venise. *Rinaldo da Montalbano*, p. 23. D'après les indications

Digitized by Google

un meurtre de moins à la charge de Beuves, meurtre que le trouvère n'aurait su comment excuser; c'était aussi la suppression d'un double emploi.

On n'était plus sensible à cette sorte de gradation qui plaisait aux vieux seigneurs féodaux, aux yeux desquels se charger d'un second message quand les premiers messagers avaient été mis à mort était le comble de l'héroïsme [1]. Lohier, l'ennemi de Beuves, va le provoquer dans son château, et la mort est le prix de cette témérité. C'est pendant le voyage de Lohier à Aigremont, avant que sa mort soit connue et qu'il y ait du sang entre les deux familles, que l'empereur adoube chevaliers les fils d'Aymes. Dans la version plus ancienne, cette cérémonie a lieu après la mort de Beuves, lorsqu'une réconciliation est intervenue entre Charles et les frères du duc. Aymes a pris part aux deux guerres successives entre l'empereur et sa famille; mais ni l'un ni l'autre n'ont l'air de s'en souvenir, et Charles comble de caresses Renaud et ses frères. Dans la version de Montpellier, Aymes et ses fils, qui se sentaient liés envers l'empereur, n'ont pas soutenu Beuves après l'attentat qu'il avait commis. Dès qu'ils en reçoivent la nouvelle, ils quittent la cour de l'empereur et vont à Dordonne. Ils content à la duchesse tout ce qui s'est passé.

Quant la dame les vit, ses a mis à reson:
« Sire, bien vegniez vous? » — « A Dieu, beneïchon. »
» Est Renaut, mon cher fix, chevalier à bandon? »
» Oïl, ma douce dame, le gentil hons respont,
5 » Adoubez nous a tous, l'emperere Kallon;
» Si home devenimez, feeulté li devon;
» Mez j'en dout durement qu'encor nel courouchon. »
« Renaut, chen dist la dame, vous ferez que bricon. »
« Dame, chen dist Renaut, ne sai que nous feron.

données par M. Rajna (p. 6-8), il contient des allusions à la guerre d'Espagne où Roland s'empara de Nobles.

[1] Dans *Roland*, malgré la mort de Basan et de Basile (v. 207-209, éd. Gautier), Naimes, Roland, Olivier, s'offrent pour porter le message à Marsile; mais l'empereur ne veut envoyer aucun des douze pairs. Il refuse également d'accepter Turpin. C'est alors que Roland propose son beau-père, et encore offre-t-il d'y aller à sa place (v. 244-316).

Digitized by Google

10 » Mellez sommez à Kalle, ja ne vous cheleron.
» Sans congie departimez de la court entre nous,
» Quer li dus Buef, mon oncle, le sire d'Aigremont,
» Si a ochis Lohier qui estoit fix Kallon. »
Quant la dame l'oï, si en ot marison.
15 Bien set de verité ch'est lor destruction.

La dame Marguerie s'ala moult dolosant,
Qu'ele doute la guerre et le destruiement.
« Biau fix, chen dist la dame, .I. petitet m'entent,
» Sus toute creature va ton seignor servant.
20 » Et vous, sire dus Aymez, moult me vois merveillant
» Que de Kallon partistes si aïréement. »
Et respont li dus Aymez, qui le cuer ot dolent,
Que le duc d'Aigremont, mon frere le vaillant,
A mort le fix Kallon à son acherin brant.
25 « Sire, chen dist la dame, pour Dieu omnipotent,
» Ne te va de lor fet pour rien entremetant ;
» Mès aidiez à Kallon, mon seignor le vaillant,
» Mès aidiez à Kallon, ton seignor, loialment. »
Et respont li dus Aymez : « Si m'aït .S. Amant !
30 » Or soit comme il pourra des ichi en avant. »

Aymes et ses fils suivent les conseils de la duchesse Marguerie[1] et ne prennent point part aux guerres que Girard de Roussillon et Doon de Nanteuil soutiennent contre Charles. Mais, quand la paix se fit, on négligea de s'assurer l'assentiment de Renaud, Alard, Guichard, Richard et Maugis. Cette négligence ne devait pas rester sans conséquence.

En tout ceci, le trouvère a été préoccupé de sauver la loyauté d'Aymes de Dordonne, assez compromise dans l'autre version. La duchesse est l'interprète exact de cette conception nouvelle de la légende.

Le début de l'histoire des Fils Aymon se trouve par suite modifié. Charles est bien disposé pour Aymes et ses fils, et veut les récompenser :

« Dus Aymez, dist le roi, moult par estez preudom ;

[1] Elle est appelée Aye dans l'édition de M. Michelant.

Digitized by Google

» Je vous aim loialment, de verté le dison.
» Je donrai à vos fix moult bele pension.
» Je feroi senescal de Renaut le baron,
5 » Aalart et Guichart porteront le dragon,
» Et Richart portera mon estourin faucon. »

Aymes s'incline devant la volonté de l'empereur, tout en rappelant qu'il n'a pas oublié la mort de son frère Beuves. Renaud, Alard et Guichard expriment des sentiments pareils, et, après une violente querelle, Charlemagne chasse grossièrement Renaud. Après cette scène, le calme renaît. On dîne; puis les uns vont *behourder*, les autres jouent aux *tables* et aux échecs. Renaud et Bertelais jouaient ensemble. Le fils de l'empereur insulte son adversaire et le frappe au visage; Renaud, d'un coup de l'échiquier d'or, étend Bertelais mort à ses pieds[1]. Alors s'engage un véritable combat, où se distingue le « vassal Amaugis. » Les quatre frères et « Amaugis, leur ami », quittent Paris et s'enfuient à Dordonne[2]. De là les fils Aymon iront bâtir Montessor sur la Meuse, tandis que Charlemagne *afie* leur père, qui a promis de ne pas les secourir.

La *Bibliothèque bleue* suit fidèlement le texte du manuscrit de Montpellier pour tout ce commencement de l'histoire des fils Aymon, et ne fait guère que le résumer ou le traduire. A propos du cheval que, d'après cette version, Renaud avait déjà quand il fut armé chevalier, elle se conforme à la tradition créée par le *Maugis:* « Puis Renaud monta sur son cheval » Bayard, qui jamais n'eut son pareil; car, pour avoir couru » dix lieues, il n'était pas fatigué. Ce cheval avait été nourri

[1] Cette version des origines de la querelle de Renaud et de l'empereur est assez conforme au récit que fait Renaud lui-même dans le texte de M. Michelant, p. 227. Cf. aussi dans *Ogier* la mort de Baudouin. Je reviendrai sur tout ceci à propos du *Rinaldo da Montalbano.*

[2] Une des versions du *Renaud de Montauban* « fait retenir les trois frères » de Renaud dans la chartre de l'empereur jusqu'au moment où leur cousin » Amaugis ou Maugis vient les délivrer, grâce aux sorts qu'il jette autour de » lui; c'est encore là une pâle imitation de la prison d'Ogier dans la tour de » Reims, et l'on ne doit pas s'y arrêter. » *Bibliothèque nation.*, ms. 7183, f° 67. *Histoire littéraire*, XXII, p. 674-675. Le ms. de Venise contient également cet épisode; mais on ne le retrouve pas dans le *Rinaldo da Montalbano.* P. Rajna, *Rinaldo d. M.*, p. 34.

Digitized by Google

» en l'île de Blescau, et Maugis, fils du duc Beuves d'Aigremont,
» l'avait donné à son cousin Renaud. »

L'intérêt que présente le remaniement que contient le manuscrit de Montpellier vient de ce qu'il a été fait par un homme qui se rendait parfaitement compte des conséquences des additions et des changements qu'il faisait à la légende. Il abrége très-souvent ; sa langue épique est de la décadence ; mais il n'a pas altéré le caractère général du vieux roman et il a tiré habilement parti des données qu'il possédait. Cela explique le succès de son œuvre. J'ai dû faire souvent usage de ce texte ; je crois pouvoir en reproduire un passage assez intéressant, qui permettra d'en comparer le style avec celui de la version imprimée[1]. La *Bibliothèque bleue* suit encore ici le texte de Montpellier.

Le roi Yon expose à ses conseillers que l'empereur exige que les fils d'Aymes soient remis entre ses mains et leur demande leur avis.

« Segnors, dist [le] roi Yon, .I. conseil vous demant :
» Ne me le donnes mie du tout à mon talent,
» Mès si que bien en die li petit et li grant.
» Kallemaines de France, l'emperere puissant,
5 » Est entré en ma terre par moult grant mautalent.
» Durement me menache, moi et toute ma gent,
» Se je les fix Aymon tous .IIII. ne li rent,
» Ne me leira castel, bourc ne vile en estant.
» Mès onques le mien pere ne tint du sien .I. gant,
10 » Non fera ja le fix en trestout son vivant.
» Se il a avec lui Olivier et Roullant,
» Et j'ai Renaut o moi et Richardin l'enfant ;
» Et, se il a dus Naimes, Berenguier et Bruiant,
» J'ai Guichart, Aalart, Amaugis le vaillant ;
15 » Et, se il a aussi Ogier le combatant,
» J'ai Guichardin d'Espagne, Godefroi le puissant.
» Se il a .XII. pers, et je en ai autretant ;

[1] Dans le texte imprimé, ce passage comprend 218 vers (p. 154-160). Il n'y a que cinq barons dans le conseil du roi ; mais chacun parle longuement, et il y a deux délibérations successives.

Digitized by Google

» Se il a .c mile hommes, de .c. mile me vant;
» S'il est rois, et je rois, s'il a branc, et je branc.
20 » Je demant vo conseil, ne le m'ales chelant;
» (Mez) conseillies moi à droit que Dex vous soit aidant.»

Premerain a parlé Godefroi, che m'est vis.
« Je me merveil, dist il, par le cors S. Denis,
» Que vous queres conseil que Renaus soit ochis.
25 » Il est votre linge homme et vo carnel amis,
» Et de votre seror a il .II. fix nourris,
» Et si vous a vengié de tous vos anemis. »

Apres avoit parlé le mal quens d'Avignon:
Dex li doinst male honte, il ne dit se mal non.
30 « Riche roi de Gascoigne, entendez ma reson:
» Se vous perdez Gascoigne pour .I. tout seul baron,
» Et vous toutez vos gens donnez pour .I. povre hon,
» Le gieu avez perdu par le cors .S. Symon.
» Tout li mont vous tendroit à fol et à bricon.
35 » Delivrez lui Renaut qui me semble felon. »

Le quens de Monbendel apres lui a parlé:
» Riche roi de Gascoigne, sachies de verité,
» Enfin vous veut honnir qui chen vous a loé.
» Quant Renaus vint à vous de segnor esgaré,
40 » Il ne sembla pas homme qui eüst povreté.
» Son mendre escuier iert de [vair] afublé[1].
» Ains que Renaus eüst son esperon ostés,
» [Il] vous dist moult tres bien qu'à Kallon iert mellés.
» Vo serour li donnastez et une ducheé
45 » Acuicié à les marchez et de lonc et de lé.
» Par ichel .S. apostre c'on quiert en Noiron pré,
» Ne doit porter couronne ne tenir roialté
» Qui pour paour de mort rent si riche barné.
» Encor n'avez perdu ne castel ne chité.
50 » Se traïssiez Renaut, trop aves mal ouvré,

[1] Ms « de vert afuble. » — Ed. Michelant, p. 157:

Ses pires escuiers iert de gris afublés.

Digitized by Google

» Quer en trestoutez cours serez au doi monstré.
» Jamez n'arez heneur en trestout votre aé.
» Judas qui Dieu traï, serez tous jours clamé. »

Apres parla Antiaume à la barbe flourie,
55 Damedieu li doinst mal le fix .S. Marie.
« Riche roi de Gascoigne, chestui ne creez mie,
» Enfin vous veult traïr. Ne lerroi ne vous die:
» Les .IIII. fils Aymon sunt de povre lignie,
» Delivrez li Renaut, qui qu'en pleurt ne qui rie.
60 » Miex est qu'il soit honni que vo gent soit perie. »

Apres parla Guinant, .I. duc qui tint Baione:
« Roi, chil vous veut traïr qui chest conseil vous donne.
» Renaus le fix Aymon est moult noble personne,
» Plus vaillant que son pere n'a il jusqu'en Sessoigne.
65 » Ichil roi ne doit mie à droit porter couronne
» Qui pour paour de mort son baron abandonne. »

Après parla Hunalt qui le poil ot canu,
Et a dit à Guinant: « Tu as le sens perdu.
» Quant tu verras chest regne gasté et confondu
70 » Et brisié maint castel et maint mort abatu,
» Toi ne caudra il gueirez qui soit pris ne vaincu. »
« Assez miex, dist Guinant, si m'aït or Ihesu. »

Apres parla Bernart qui moult ot fier courage,
Le septisme des contez, et dist moult grant outrage:
75 « Riche roy de Gascongne, moult ferez grant folage
» Se vous Renaut tenes contre le fort roi Kalle.
» Kalles est moult cruel et de moult haut parage,
» Rendez [à] li Renaut et trestout son parage. »
Quant le roi Ys l'entent, si leva le visage.
80 Or le rendra à Kalle et à tout le barnage.

Ce morceau est très-supérieur pour le fond et la forme à ce que nous lisons dans le *Renaud de Montauban*. Yon parle ici avec une fierté vraiment royale, et ses conseillers s'expriment avec une éloquente concision. La phraséologie épique de notre trouvère se ressent d'ordinaire de l'usure du temps; on a

Digitized by Google

donné tant de coups d'épée depuis Roncevaux et Aliscans! Mais quand il sort de l'imitation trop matérielle, quand il n'est plus gêné par l'embarras des récits de batailles, et que, soit dans le *Maugis*, soit dans l'histoire des Fils Aymon, il exprime des idées et des sentiments qui lui appartiennent, il devient intéressant. Le mot de Maugis à Vivien:

Ta mort si est escripte au trenchant de m'espée,

les paroles des barons reconnaissant leur cruauté envers les pauvres serfs qui *gagnent le blé*, le sourire du petit Maugis sur les genoux d'Oriande, bien d'autres passages, nous le montrent capable de prendre tous les tons. Il est d'ailleurs moins ignorant que la plupart de ses devanciers. Il connaît la Sicile et ses volcans; il ne sait de l'Orient que ce qu'en rapportaient les pèlerins; mais du moins les noms propres ne sont pas trop altérés. Ces qualités ne sauraient remplacer le souffle épique, l'ardeur héroïque et sincère des premiers âges; mais elles donnaient le succès présent et permettaient de soutenir sans trop d'infériorité la rivalité des romans qui dérivaient directement des légendes bretonnes.

Je voudrais définir le procédé de composition de l'auteur du *Maugis*. Il a emprunté au *Lancelot du Lac* la naissance des fils de Beuves et l'éducation de Maugis par une fée, et à la légende d'Artus le lieu où se passe l'enfance de son héros. Quand il conduit Maugis à la cour de Galafre, en fait le champion de Marsile et l'amant de la reine, il imite les récits sur la jeunesse de Charlemagne et les amours de Lancelot et de Geniève. Les fils à la recherche de leurs pères, les combats entre père et fils avant qu'ait lieu l'inévitable reconnaissance, dérivent des sources germaniques. Dans le personnage d'Espiet, nous voyons la double influence de *Huon de Bordeaux* et de la Table Ronde. De la Table Ronde vient aussi le caractère galant de Maugis, qui a des aventures amoureuses tout comme le bon Gauvain. Mais d'où sortent ces espions qui se hâtent à travers le récit, renseignant les princes sur ce qui se passe chez leurs ennemis? Notre auteur a trouvé le type si intéressant qu'il n'a pas hésité à présenter d'abord le neveu d'Oriande comme un espion, et dans le remaniement des *Fils Aymon*, ce

Digitized by Google

n'est plus un messager, mais un espion qui apprend à Beuves les projets de Charlemagne[1]. Le sans-façon avec lequel Maugis se met successivement au service de Marsile et de l'Amustant de Mellent[2], la remarque que chez les Sarrasins il y avait maint clerc renégat, indiquent la fin de l'enthousiasme religieux. Dans les romans italiens, Renaud et Roland se comporteront souvent comme le fait ici Maugis dans ses voyages en pays sarrasin.

Le monde féodal est dépeint tel que nous le voyons dans *Renaud de Montauban* et les chansons de la même époque. Les barons faits prisonniers, grâce à la ruse de Maugis, sont très-satisfaits de l'aventure, parce qu'elle les dispense de tirer l'épée au profit de l'empereur dans la guerre qu'il soutient contre ses vassaux révoltés. Naymes ou Dunaymes[3] est le conseiller indispensable du roi, comme toujours, et Charlemagne est obligé de prier ses ennemis de lui rendre celui sans lequel il ne sait rien décider. Le roi de Saint-Denis est ce qu'il restera désormais, très-menaçant, très-violent, très-obstiné, mais malheureux dans ses entreprises, raillé, vaincu, mais néanmoins protégé de Dieu quand l'honneur de la France est en cause. Il finit par avoir l'hommage de ses barons, mais à la condition de payer leur soumission.

L'opposition des Sarrasins et des chrétiens est en général marquée des mêmes traits que partout. Cependant on ne voit

[1] Dans *Renaud de Montauban,* je n'ai trouvé qu'un espion (p. 220) dont d'ailleurs Espiet me semble dériver:

Iluec ot une espie ki Pinax avoit non,
Et cil estoit de Frise, .xv. piés ot de lonc
Et voloit contrefaire Maugis le fort larron.

Dans le ms. de Montpellier, il est appelé *Maupin,* dans la Bibliothèque bleue *Pignaut.*— Dans *Ogier*, v. 4877, Gérémie, espion de Didier, v. 7339, un espion d'Ogier, v. 9863, un espion de Brehus.

[2] Dans *Huon de Bordeaux* (v. 7540-8175), Huon devient le champion d'Yvorin de Monbranc, frère de Gaudisse, et tue Sorbrin; puis il est aux prises avec Geriaumes, devenu de son côté le champion de Galafre. Les deux chrétiens font ensemble la conquête d'Aufalerne, et Huon retrouve Esclarmonde.

[3] Nous avons aussi rencontré la forme Du-Buef. En italien, *Dusnamo* devint le nom ordinaire du bon duc de Bavière.

Digitized by Google

plus d'allusion au royaume chrétien de Jérusalem, et les agressions viennent des mahométans. A l'époque de la composition de ce roman, l'effort des croisades n'aboutissait qu'à des échecs et à des revers. Le roi de Jérusalem n'a été conservé, à la fin du *Renaud de Montauban*, que par respect pour la tradition poétique.

Je relèverai un procédé assez important, le dédoublement des personnages. A côté de Maugis, nous avons Espiet et Vivien, représentant, l'un la science magique, l'autre la vaillance chevaleresque. Cela ne suffit pas ; à Maugis est opposé un troisième enchanteur, Noiron. D'ailleurs le trouvère imagine, sans hésiter, des personnages nouveaux : Hernaut de Moncler, Ysane, Brandoine ; tantôt il invente les noms, tantôt il les prend au hasard dans d'autres récits. Il y a en tout cela plus d'intelligence et de métier que d'originalité vraie. Cependant telle page, on a pu s'en convaincre, n'est pas sans mérite. La plupart des chansons de geste de date récente sont d'une fatigante prolixité. Ce n'est le défaut ni du *Maugis*, ni surtout du *Vivien de Monbranc*. D'une manière générale, la narration de notre trouvère est bien composée, et il sait éviter tout désaccord entre ses conceptions et la légende. En faisant du *Maugis*, du *Vivien* et du *Renaud de Montauban*, un ensemble homogène où les faits se suivent dans un ordre clair et naturel, il s'est approprié le plus populaire des récits du moyen âge.

Je ne sais si le personnage de Maugis a réellement gagné à devenir l'objet d'un poëme distinct. On a été sévère pour la facilité avec laquelle il aime successivement Oriande, la reine épouse de Marsile, sa tante Ysane[1]. Ce qui me frappe, c'est qu'il ne s'attache vraiment à aucune. Il quitte la douce fée, abandonne la reine, celle-ci au milieu d'un embarras terrible, sans paraître ému. Sans doute, à la fin du *Vivien de Monbranc*, il reviendra à Rocheflour auprès de son amie Oriande; mais il ne s'éprend d'aucune dame à la façon des chevaliers de la cour d'Artus. Il devient de plus en plus le guerrier rude et batailleur des chansons de geste. En rase campagne ou en champ clos, il ne redoute personne. Il n'emploie sa puissance magi-

[1] *Histoire littéraire*, XXII, p. 701-703.

Digitized by Google

que que dans des circonstances graves, dans l'intérêt des siens ou pour désarmer son frère. Il est, en un mot, très-digne d'entrer dans la compagnie de Renaud et de ses frères. Mais, si nous négligeons l'amusante histoire de son déguisement en cardinal, il paraît moins inventif, moins gai que dans l'histoire des Fils Aymon. Il semble céder à Espiet l'usage d'une partie de ses dons. Il a la conception prompte, la répartie toujours prête; mais l'armure de chevalier a fini par alourdir sa démarche. Il n'a plus rien du lutin primitif, car, sa science d'enchanteur, il la tient des sages qui l'ont instruit, et, quand il l'emploie à propos, il ne peut s'empêcher de s'écrier :

. . . . . bien fist qui me l'aprit!

Remaniée et complétée, l'histoire des Fils Aymon passa en Italie et y fut l'objet d'une imitation qui tantôt suit les versions françaises, tantôt les modifie, tantôt s'en écarte décidément; mais, avant d'aborder l'examen du *Rinaldo da Montalbano,* je crois devoir reproduire le texte du *Vivien de Monbranc,* tel qu'il a été conservé dans le manuscrit de Montpellier[1]. Ce petit poëme est une véritable chanson de geste, qui, pour le fond et la forme, ménage la transition entre le roman et l'épopée, le *Maugis* et le *Renaud de Montauban.*

V

VIVIEN DE MONBRANC

Dans la trilogie que forment le *Maugis,* le *Vivien* et le roman des Fils Aymon, la seconde de ces compositions a pour objet de compléter les antécédents de l'histoire des Fils Aymon. L'hostilité particulière de Beuves d'Aigremont pour Charles et le meurtre de Lohier y trouvent une explication dans le mauvais accueil que Beuves et Maugis reçoivent à la cour de Charles, lorsqu'ils vont demander à l'empereur de secourir Vivien. Maugis s'annonce déjà comme l'adversaire de l'em-

[1] Il est à croire qu'on le retrouvera, dans d'autres mss., entre le *Maugis d'Aigremont* et l'histoire des Fils Aymon.

Digitized by Google

pereur. L'amitié des fils d'Aymes et de Maugis se forme dans la lutte qu'ils soutiennent ensemble contre les Sarrasins, et où le jeune Renaud fait l'épreuve des mérites de Bayard et de Froberge. Les personnages qui ont figuré dans le *Maugis*, mais qui ne devaient pas reparaître dans le *Renaud de Montauban*, sont définitivement écartés de la scène, soit qu'ils meurent, soit qu'ils s'établissent en pays lointain. Maugis ne reviendra à Aigremont qu'après la mort de son père[1], et Vivien ne quittera plus Monbranc, où le bruit de ce qui se passe en France n'arrive point jusqu'à lui.

Le sujet proprement dit est le siége de Monbranc. Les incidents se succèdent avec assez de variété, mais sans longs développements, car l'auteur est pressé d'en finir avec cette sorte de transition et de passer à l'histoire des Fils Aymon; à l'occasion des funérailles des chrétiens, il ne peut s'empêcher de dire (v. 1061, suiv.):

Ne soi pour quoi le deuil vous seroit racontés,
Je ai trop à fere, ja n'en seroi mellés.

Les qualités et les défauts de la narration sont les mêmes que dans le *Maugis*, les ressemblances avec le *Gaufrey* aussi fréquentes.

Vivien, malgré sa conversion, a gardé son titre d'*amachour*.

Au point de vue de l'histoire de la légende des Fils Aymon, le *Vivien* marque davantage une conception neuve, déjà indiquée dans le *Maugis*. Les célèbres frères Beuves, Doon, Aymes, Girart et les enfants Maugis, Renaud, Alard, sont engagés dans une guerre contre les Sarrasins. Reprise comme elle l'a été à la fin du *Renaud de Montauban*[2], cette conception constitue une transformation réelle de la légende. Dès lors Renaud et son lignage n'apparaissent plus seulement comme des barons indociles; ils sont aussi, quand il le faut, les défenseurs de la chrétienté. L'auteur songeait à Roncevaux en écrivant les dernières *laisses* de ce court poëme.

[1] Je parle toujours d'après la version de Montpellier, où Maugis est mentionné dans la *Mort de Beuves* et au commencement du *Renaud de Montauban*.

[2] V. l'extrait du ms. de Montpellier cité au commencement de ce travail.

Digitized by Google

Sommaire

Les Sarrasins, poussés par les prédications de leur apostole Califre, décident de reconquérir Monbranc et de châtier Vivien et Esclarmonde. Il sont conduits par le soudan de Babylone, l'amiral de Perse, le roi de Nubie, le roi Joacab de Claudie, le roi Machabré, le roi de Barbarie et bien d'autres (1-86).

Ils débarquent au port Alibrandin, à cinq lieues de Monbranc. Ils marchent sur la ville. Vivien est averti de leur projet et de leur approche. Il consulte sa femme, qui lui conseille de faire appel à son père Beuves, à Girart son oncle, à son frère Maugis et au roi Brandoine son cousin. Mais Vivien veut d'abord éprouver ses forces. Dans un premier combat, il tient tête à l'avant-garde des ennemis ; mais l'arrivée du soudan sur le champ de bataille l'oblige à s'enfermer dans Monbranc (87-191).

La reine Avice[1] engage de nouveau Vivien à recourir à ses parents et à prier Beuves d'aller demander l'aide de Charlemagne. Le chevalier David est chargé du message. Pour que David puisse passer, Vivien attaque le camp des Sarrasins. Le messager arrive à Aigremont. Brandoine est d'avis que lui, Girart de Roussillon, Doon, Aymes, Hernaut de Moncler et Othon d'Espolice, se préparent sans tarder à secourir Vivien, tandis que Beuves et Maugis iront en France réclamer l'appui que l'empereur doit à ses vassaux ; si Charles est sourd à leur demande, on lui refusera désormais tout hommage. Beuves et son fils vont à Laon. L'empereur refuse de marcher au secours de Vivien, parce que l'on ne peut faire la guerre pendant l'hiver ; que les assiégés s'efforcent de tenir jusqu'à la belle saison. Beuves reproche à l'empereur de trahir ses vassaux ; il lui déclare qu'il lui rend son *hommage* et que toute sa parenté en fait autant. Maugis, de son côté, annonce à Charles qu'il lui causera de cruels ennuis. Les deux barons partent ; mais Lohier, que les paroles de Maugis ont rendu furieux, se met à leur poursuite avec cent chevaliers. Il échange quelques coups d'épée avec Beuves et Maugis ; mais celui-ci a recours à un enchantement, et Lohier renonce à sa poursuite et revient à Laon (192-375).

Beuves et Maugis sont de retour à Aigremont, où déjà leurs parents ont réuni une puissante armée. On part pour Monbranc. Quand l'on en est à une demi-journée, on décide d'avertir Vivien. Fousifie sera le

[1] On se rappelle que ce nom a été donné à Esclarmonde par sa marraine Avice, la duchesse d'Aigremont.

Digitized by Google

messager. Les barons se logent dans la plaine. On s'arme, et le commandement de l'avant-garde est confié à Maugis, qui emmène avec lui les deux fils aînés d'Aymes, Alard et Renaudin. Comme ils ne sont pas encore chevaliers, ils prennent chacun pour arme un lourd bâton carré. Renaud monte sur Bayard. Cependant Fousifie, qui par un enchantement s'est transformé en géant, s'avance monté sur un dromadaire et passe à travers les Sarrasins, qu'il injurie et qui s'enfuient de toutes parts. Il est reçu à Monbranc et apprend à Vivien l'arrivée de ses parents. Vivien fait une sortie; après de beaux faits d'armes, il est désarçonné et fait prisonnier; son destrier Passavant se dégage et revient à Monbranc. Dame Avice et les chrétiens sont dans le deuil, quand ils voient que Passavant est revenu sans son maître (376-558).

Vivien est entre les mains du soudan, qui l'insulte et le menace. Le roi Josué conseille d'envoyer le prisonnier à Babylone. Sorbrin de Balesgués est chargé de le conduire. Le *chartrier* aura l'ordre de le battre et de le frapper tous les jours. Pendant que Sorbrin l'emmène, Vivien se lamente à haute voix et reproche à sa famille de l'abandonner. Maugis l'entend et avertit Renaud que c'est sans doute un prisonnier chrétien et que la ville est déjà prise. Ils attaquent les Sarrasins, et Renaud et Alard font merveille avec leurs bâtons. L'armée du soudan prend les armes. Cependant Vivien est délivré et se fait reconnaître. On l'amène au camp chrétien. Il supplie son père de secourir au plus tôt sa ville, où Avice est en proie à toutes les inquiétudes. Les chrétiens prennent les armes et forment sept échelles. Beuves, accompagné de Maugis, de Vivien, de Renaud et d'Alard, commande la première (559-672).

Les chrétiens arrivent sous Monbranc. Les païens ont formé dix échelles. La bataille commence par les exploits de Vivien et de Renaudin; mais le soudan vient au secours des siens, et la première échelle des chrétiens est repoussée. Girard de Roussillon entre en ligne. Renaudin brise sa perche en portant un coup qui rompt la tête à un cavalier et les reins au cheval. Bayard défend son maître. Renaud a l'inspiration de tirer Froberge. Tous les corps des chrétiens sont engagés, les assiégés les rejoignent, et, après une longue et sanglante mêlée, les Sarrasins sont mis en fuite; mais Othon d'Espolice a été tué par le soudan, Hernaut de Moncler par l'amiral Clargis, Brandoine par l'amiral de Perse. Le soudan doit son salut à la vitesse de son dromadaire et s'embarque avec ce qui reste de son armée. Les diables leur donnent si bon vent qu'ils arrivent à Babylone sans encombre (673-1038).

Les chrétiens enterrent leurs morts et élèvent sur le lieu un monastère où cent moines liront leur psautier. Quant aux restes d'Othon

Digitized by Google

d'Hernaut et de Brandoine, on ensevelit les entrailles à Monbranc, dans le monastère de la Sainte-Trinité, et les corps, lavés de vin, sont enveloppés dans des cuirs de cerf. L'armée les rapportera. Chacun s'en retourne dans son pays. Maugis part pour Rocheflour, où il retrouvera Oriande, son amie. Il n'emmène avec lui que son fidèle Fousifie. De son vivant, il ne reverra plus son père. Vivien demeure à Monbranc, où les païens ne vinrent plus l'attaquer. Désormais Beuves devait vivre en paix jusqu'au jour où la mort de Lohier causa une longue guerre entre l'empereur et le lignage de Beuves. Et, quand la paix eut été faite, la guerre recommença entre Charlemagne et les fils Aymon et Maugis.

Le trouvère remercie les seigneurs et les belles dames pour l'argent qu'ils lui ont donné à foison. Il annonce qu'il va chanter l'histoire des *Quatre Fils Aymon* (1039-1097).

Fol. 173 v° a. CHI COMMENCHE VIVIEN L'AMACHOUR [1]

Segnors, or escoutez, se Dex vous beneïe,
Bonne canchon qui bien doit estre oïe.
Che est de Vivien de Monbranc la garnie,
Fix dus Buef d'Aigremont à la chiere hardie
5 Et frere Amaugis qui tant sot de boidie.
[Il] ot la loi Mahom et Tervagant guerpie
Et crut en Damedieu le fix sainte Marie.
Ja orrez la canchon, mez qu'il ne vous ennuie,
Si comme l'amiral qui iert roi de Persie,
10 Sodant de Babiloine et le roi de Nubie,
Et le roi Joacab qui tint toute Claudie,
Et le roi Machabré, le roi de Barbarie,
.xxv. amirals de moult grant segnourie,
Asegierent Monbranc la fort chité garnie.
15 Chist autre jougleor ne vous en chantent mie,
Quer il n'en serent pas la monte d'une alie;
Mès je vous en diroi, j'en soi toute la vie,
La vraie estoire, or vueil qu'el soit oïe.

[1] Je mets entre parenthèses ( ) les lettres ou les mots superflus; entre crochets [ ], la leçon que je propose en quelques endroits pour remédier aux erreurs ou aux oublis du copiste.

6. Ms. « Vivien ot.» — 10. Ms. « Sodant. » Dans la suite l'abréviation « Sod., » aux vers 455 et 581 « Soud. »

Digitized by Google

Fol. 173 v° b. Chen fu à une feste, qui moult est esjoïe,
20 Du baron .S. Jehan que len aoure et prie.
Là font païen grant feste en lor mahommerie
De lor dieu Mahommet qui ne vaut une alie,
Pour chen que à chel jor, sachiez le(i) sans boidie,
L'estranglerent les truiez par sa grant glout[on]nie.
25 A ichel jor tint feste, qui moult iert enforchie,
Sodant de Babiloine qui moult ot courtoisie.
.XXXII. rois i ot de la loi païennie,
.XXV. amirals qui Dex n'amoi[en]t mie.
Califre l'apostole de la loi païennie
30 Lor preeicha chel jour lor creanche honnie ;
Aprez si lor a mis tel parole en l'oïe
Dont en .I. jor moururent de païen .X^c^. mile,
Et maint de nos Francheis i mourut à hasquie,
Ainsi com vous orrez ains l'eure de complie.

35 L'apostole Califre commenche à sarmonner
A la gent sarrasine qui Dex puist mal donner ;
La vie Mahommet lor commenche à monstrer,
Comment il s'en ala au fort vin enivrer,
Comment il se lessa as truiez estrangler,
40 Quant u fumier ala dormir et reposer.
Dient païen : « Tel dieu fet forment à loer ;
» Tout le monde le doit servir et henourer. »
Quant ot fet li Califre son sarmon definer,
En une autre maniere commencha à parler.
45 En haut a dit à tous, ne le vout pas cheler :
« Moult vous devroit à tous dedens les cuers peser
» De Vivien l'aufage qui s'est fet baptisier
» Et sa fame Esclarmonde qu'est de vos parenté ;
» Aprez furent païen à martire livré[s] ;
50 » De notre loi destruire se vout forment pener,
» Jamez jour n'amera Sarrasin ni Escler.
» Mahom en a tel duel, je vous di sans fausser,
» Jamez ne le verrez nule joie mener,
» Ne nul miracle fere, ne nul semblant monstrer. »

49. Ms. « livrer. »

Digitized by Google

55 Quant le Sodant l'entent, bien cuide forsener
De chen qu'il ot Califre dire et raconter.
Lors vient à Mahommet, si commenche à jurer
Qu'il fera son barnage venir et assembler ;
Jamez ne finera par terre ne par mer,
60 Tant que devant Monbranc fera ses os jouster ;
Et rois et amiraus li revont afier
Que il voudront lor os et conduire et mener,
Vivien destruiront s'il le peuent trouver.
Le Sodant les en prist forment à merchier.
65 « Barons, dist le Sodant, n'i devon demourer,
« Ne devon plus targier à chest fet amender ;
» Mez chascun mant ses hommez sans point de l'ares-
« Sire, dient païen, bien fet à greanter. » [ter. »

Sodant de Babiloine fu durement plain d'ire,
70 Où qu'il voit sez mesagez, si lor commenche à dire :
« Alez tost vistement semondre mon empire. »
Li mesagers s'aprestent et chacun d'eus s'atire,
Amiraus et aufagez semonnent tout à tire.
Bien furent .c. milliers qui de prez les revide.
75 Vivien menachoient qui de Monbranc iert sire.

Sodant de Babiloine assemble [le put lin]
A l'issue d'aoust, si commenche ga[a]ing.
Bien [i] furent .c^{m}. du lignage Cayn,
Entresic à la mer ne pristrent onques fin.
80 Dedens les nes font meitre et pain et char et vin,
Fol. 174 r° a. Apres i sunt entré tous ensemble à .I. brin.
Li marinier qu'es guie ne sunt mie tapin,
Miex connoissent la mer qu'escrivain parchemin.
Tant nagierent ensemble o soir et o matin
85 Que de Monbranc coisirent le grant pales marbrin.
Atant sunt arivé au port Alibrandin.

76. Ms. « li glouton de put lin. »

86. Le « port Alibrandin » est calqué sur le « port Alixandrin », dont il est si souvent question ; mais dans *Huon de Bordeaux*, le port voisin de *Monbranc* est *Aufalerne*.

Digitized by Google

Au port Alibrandin sunt païen arivé,
A .v. lieuez petitez de Monbranc la chité,
Puis se sunt vistement fervestus et armé.
90 Sodant de Babiloine si lor a quemandé,
Puis a roi Acarin le Sodant apelé,
Li amiral Joas et le viel Triboé.
« Barons, dist li Sodant, or oiez mon pensé :
» Prenez .xxx^{m}. hommez qui bien soient armé,
95 » Entresic à Monbranc n'i ait resne tiré. »
« Sire, dient li roi, or soit à votre gré. »
Atant se sunt parti, rengié et ordené.
Par le païs s'espandent rengié et ordené,
Si que tout le païs ont à honte livré,
100 N'i remest bonne vile que il n'aient gasté,
Trestout le païs ardent, n'i est rien demouré.
.I. crestien convers qui les ot avisé,
Vers la chité s'en fust tout le chemin ferré;
Vivien et sez hommez avoit dedens trouvé.
105 Quant vint devant le roi, si fu si effreé
Que au roi ne parla ne n'a nul mot sonné,
Ains s'asist devant li, si li a escrié :
« Vivien, gentil sire, mal vous est encontré.
» Païenne gent chevauchent qui aient mal dehé.
110 » U premier front devant sunt bien .c . armé. »
Quant Vivien l'entent, s'a .I. souspir geté,
Puis dist au mesagier : « Il t'ont espuanté,
» Et si ne t'ont blechié ne plaié ne navré. »
Lors monta en la tour dont li castel sunt lé,
115 Et voit venir païen dont ne [se] sunt gardé.
De Ihesu les maudit, le roi de majesté.

Vivien le convers lez païen avisa,
Moult s'esmaie forment que itant en i a.
Atant est descendu, de sa tour devala,
120 Où que il voit sa fame, douchement l'apela :
« Dame, conseilliez moi, moult malement me va.
» Païen viennent sus nous d'outre la mer de là. »
Puis la prist par la main, en la tour la mena.
Tout entour le païs la dame regarda,

Digitized by Google

125 Ne voit fors Sarrasin dont le païs peupla.
Vivien l'amachour durement s'esmaia.
« Sire, chen dist la dame, ne vous esmaiez ja.
» Vous prendrez .I. mesage qui point n'arestera
» Tant qu'à Aigremont viegne ; ileuc le contera
130 » Au dus Buef li tien pere qui secours t'amenra.
» D'ileuc à Roussillon le message en ira,
» Au duc Girart ton oncle ton besoing nonchera.
» Maugis au roi Brandoine tost savoir le fera. »
Et, quant le roi l'entent, douchement la baisa.
135 « Beneiete soit la dame qui tel conseil donna;
» Mès, s'il vous plest, mon cors, dame, si s'armera,
» Tant que j'aie essaié la forche à cheus de là,
» Et sarai de ma gent comment el m'aidera. »
Ses armez a demandées, et on li aporta ;
140 .III. escuiers l'armerent, la dame lor aida.

Trois escuiers armerent Vivien au vis fier,
Et, quant il fu armé, lors se fist il plus fier
Fol. 174 r° b. Que lion ne serpent qui deschent de rochier.
.II. serjans li amainent Passavant son destrier.
145 Vivien i monta par le doré estrier,
Puis fist ouvrir la porte pour sa gent essaier ;
Et Sarrasin commenchent qui ains ains aprechier,
A mains de .IIII. archiez furent ja li premier.
Quant Vivien les voit, si commenche à huchier :
150 « Diva, qui estez vous, lecheor, pautonnier?
» Qui vous a quemandé à ma terre essillier ?
» Moie est la segnourie, je l'ai à justisier. »
Et Tassinel respont : « Tes toi, faus losengier,
» Sodant de Babiloine sommez gonfanonnier.
155 » Si alon prendre terre où puist son ost logier,
» Que trestout ton païs voudra il essillier. »
Et respont Vivien : « Chen veil je calengier,
« De votre cors meïsme me vengeroi premier. »

Les .II. os s'entraprechent par milieu d'un vauchel.

141. Ms. « au fier vis. »

Digitized by Google

160 Vivien lesse courre le bon destrier isnel,
Sus l'escu de son col va ferir Tassinel,
Tant com hanste li dure l'abati du poutrel;
Du caïr que il fist espandi le chervel.
« Outre, dist Vivien, t'ame ait Luciabel. »
165 Puis feri Madiant .I. legier bacheler,
Mort l'a jus abatu par deles .I. ruissel.
Et le tiers abat mort qui ot nom Finabel,
Puis escrie ses hommez : « Ferez, franc damoisel. »
A iches[t] mot se fiert ens u greignor tropel,
170 A l'un coupe le bras, à l'autre le musel,
Au tiers coupe la cuisse et au quart le chervel.

Moult fu grant la bataille et la mellée fiere,
Crestiens i ferirent d'angoisseuse maniere.
Vivien fu devant, ne se tint pas deriere;
175 Passavant esperonne qui queurt comme levriere,
Va ferir Estifé sus l'elme de Baviere,
Si souef l'abat mort qu'il chaï par deriere.
Et, quant païen le voient, ne font pas bele chiere;
Lors acueillent nos gens et devant et deriere.
180 Quant Vivien les voit, si fist dolente chiere;
Il escrie « Monbranc! bonne gent droituriere! »
Il brocha Passavant en la gent pantonniere!
Va ferir Acarin sus la broigne doubliere;
L'ame s'en est alée en enfer estraiere.
185 Puis esgarde le roi contreval la bruiere,
Lors voit venir Sodant delez la sablonniere.
Il a dit à sez hommez: « Gent de bonne maniere,
» Retornon au palez, ne soion pas laniere. »
Vers la chité les maine, mez il va tout deriere.
190 Cheus ouvrirent lez portez qui sunt as murs de pierre,
Et notre gent i entre qui ne fu pas laniere.

En la chité entra Vivien le hardis.
Encontre vint Avice, la bele au cler vis;
Puis li demande : « Sire, est vo cors point malmis? »
195 « Nennil, dame, dist il, à Dieu en rent merchis. »
Adonc ont mis les tablez, au mengier sunt assis.

Digitized by Google

Et, quant orent mengié li conte et li marchis,
Vivien le convers est en estant saillis;
D'une part se torna du grant palez voutis,
200 Et avec li mena chevaliers jusqu'à .x.,
Et si i fu sa fame qui moult ot cler le vis.
« Seignors qui me loez, dist le princhе gentis,
» Pour secours trametrai à mes prochains amis. »
» Sire, chen dist la dame, chen m'est avis
Fol. 174 v° a. 205 » Que vous mandez dus Buef et Girart et Maugis,
» Et mandez roi Brandoine qui est votre cousins. »

« Sire, chen dist la dame, envers moi entendés.
» Mandez le roi Kallon, qui tant est redoutés,
» Qu'il vous viengne secorre, que ch'est votre avoués. »
210 « Dame, dist Vivien, bien conseillié m'avés. »

« Sire, chen dist la dame, entendez mon avis.
» Mandez dus Buef vo pere, qui tant est de grant pris.
» Qu'il mande Kallemaine le roi de Saint Denis. »
« Chest conseil est moult bon », chen respont Savaris.
215 « Voire, dist Vivien, son cors soit beneïs;
» Mez de mesagier querre sui forment entrepris. »
Là ot .I. chevalier qui ot à nom Davis.
Quant il ot la parole, si est avant saillis,
Puis a dit hautement: « Gentil roi seignouris,
220 « De fere le mesage sui prest (et) amanevis. »
Quant Vivien l'entent, si l'en rent cent merchis.
Le Maigremor li donne qui a le poil flouris.
Mez païen sunt logié enmi le pre flouris.

Environ la chité furent païen logié,
225 Chele nuit se cuidoient estre bien aeisié;
Mez Vivien le ber autre chose a pensé,
Son barnage apela et si lor a nunchié:
« Or tost courez as armez, n'i ait plus detrié.
» La nuit est bele et clere, tost seron reperié.
230 » Feitez tant que il soient un petit esveillié.
» Plus nous en douteront li paien renoié.
» Et Davis s'en ira errant à cheminer. »

Digitized by Google

Lors se queurent armer; n'i ont plus demouré,
Es chevaus sunt montez qui sunt appareillié.
235 Lors s'en issirent tuit moult bien encouragié,
Bien furent .xxx^{m}. qui sunt d'armez prisié.
Vers la tente Sodant se sunt acheminé.
Ichele nuit se sunt païen moult mal gueitié,
Ne se donnerent garde, si lor a escrié
240 Vivien hautement qui n'i a plus targié:
«Ma[r] n'i avez mon resne gasté ne essillié.»
Lors ont trenchié lez cordez où li pel sunt fichié,
Par lez paveillons ont lez espées lanchié;
Maint païen ont ochis et maint ont mehaignié.
245 Et Vivien le ber n'en a nul espargnié,
Ochis a Malaquin et Butor l'enforchié,
Maudras et Banient et Foret l'envoisié;
Florabant et Flohart a il si empirié.
Sodant de Babilonie est par le tref cachié.
250 Atant vindrent païen armez et haubergié.
Vivien nous eüssent malement empirié,
Mez Davis dans le mesage li a moult bien aidié,
Et puis s'en est parti, onques n'i prist congié,
Son chemin acueilli, tost se fu esloignié.
255 Lors assembla sez hommez, n'i a plus detrié.
En la chité entrerent joiant et envoisié.

Nos crestiens entrerent en la chité majour,
Et Davis chevaucha la terre par vigour.
Dez jornéez qu'il fist, n'i ferai lonc sejour.
260 Tant erra le mesage dessuz le misaudour
Que il voit d'Aigremont le palez et la tour.
Seignors, oes comment il li avint chel jour.
Le duc Buef tenoit court, onques ne vi greignor;
Atant es vous Davis dessus le misaudour,
265 Tous lez a saluez de Dieu le creatour
Fol. 174 v° b. De par roi Vivien le hardi pongneour.

241. Après « Ma », deux lettres ont été grattées; il reste devant l'*i* la lettre *n* ou *u*.
259. Ms. « lonc lonc. »

Digitized by Google

» Segnors, dist le mesage, Dex m'a fet [grant] henour
» Quant chi vous ai trouvez ensemble à .I. jour.
» Roi Vivien vous mande, à qui Dex doinst honnour,
270 » Que vous l'alez secourre chascun à son atour,
» Que païen l'ont assis environ et entour,
» Sodant de Babiloine et le roi Amaflor
» Et l'amiral Joas à qui Dex doinst tristour,
» Et bien .xxv rois qui sunt superiour,
275 » Qui ont assis Monbranc le palez et la tour;
» Et si vous mande tous pour Dieu le creatour
» Que vous le secoures, que n'i feitez demour,
» Et que vous mandez Kalle le riche empereour
» Que il viengne secourre son home sans demour(e). »

280 Li mesagier a bien contée sa reson.
Lors responnent ensemble clerement à haut ton:
« Chertez ne peut faillir au secors li frans hon. »
Au mengier sunt assiz, sans fere lonc sarmon;
Et, quant orent mengié et beü li baron,
285 Buef apela Brandoine et Girart et Doon
Et Maugis son enfant et Aymez de Dordon
Et Hernaut de Moncler, le riche roi Othon.
« Segnors, dist le dus Buef, entendez ma reson.
» Sodant de Babiloine a moult le cuer felon;
290 » S'à forche prent mon fix, jamez ne le verron. »
« Barons, chen dist Brandoine, savez que nous feron?
» Entre nous qui chi sommez notre effors manderon,
» Et le duc Buef mon oncle et Maugis le larron
» Si s'en iront en Franche trestout droit à Kallon.
395 » En despit le tendroit, chen seroit mesprison;
» Pour chen seroit reson que nous [le] maudisson,
» Et, s'il ne veut venir secourre le baron,
» Hommage li rendez et lez nos à bandon.
» Mez ne seron sez hommez ne de lui ne tendron. »
300 « Sire, chen dist dus Buef, issi esploiteron. »
Lor chevax furent pres, n'i firent lonc sermon.
Onques il ne finerent, si vindrent à Laon;
Kallemaine trouverent ens u mestre donjon,
De Dieu le saluerent qui souffri passion,

Digitized by Google

305 Toute li ont contée l'afere et la lechon,
Puis li monstrent le brief qui est u quarrenon,
Que porta le mesage l'autr' ier en sa meison.
Quant Kalles l'entendi, si bessa le menton;
Aprez, quant il parla, si a dit à bas ton :
310 « Segnors, à cheste fois les piez n'i porteron.
» L'ostoier en iver n'est mie de saison.
» Atendez jusqu'à tant que il soit Rouveson;
» Se tant se peut tenir, adonc le secourron. »
Et, quant Maugis l'entent, ne dist ne o ne non,
315 Et le duc Buef son pere en ot grant marison.
Il parla hautement que moult ot cuer felon,
Pour poi ne fer[it] Kalle le roi de Monlaon.

Le duc Buef si parole qui mautalent esprent:
» Sire drois emperere, or oez mon semblant.
320 » Vous failliez au secors Vivien mon enfant,
» Et, quant il sera mort, sel serez secourant.
» Dant roi, vous en euvrez com mauvez recreant.
» Puis que vous me failliez, votre hommage vous rent.
» Ne tendroi mès de vous de terre plain .I. gant,
325 » Ne je ne li mien frere nous n'en tendron noient,
» Ne mon niez roi Brandoine, ne Othon le vaillant,
» Ne Hernaut de Moncler le viel o poil ferrant.
Fol. 175 r° a. » Je le di de par eus, il le vous sunt mandant. »
Quant le duc ot parlé, si saut Maugis avant.
330 Moult hautement parla et dist au roi itant.
« Sire roi, dist Maugis, entendez mon semblant.
» D'une tele vantanche par devant vous me vant
» Que bien vueil que tuit l'oient li petit et li grant,
» Des or mès vous feroi courouchié et dolent. »
335 « Roi, chen dist le duc Buef, à maufe te quemant. »
Seur les chevax monterent de grant ire pensant.

311. Dans *Gaufrey*, l'hiver oblige le roi Danois à lever le siége de *Rochebrune*, château de Passerose (v. 7259 suiv.).
312. Cf. *Gui de Nanteuil*, v. 376 : « Ja ne verrez passer premiere Rouvoison.» — C'est la fête des Rogations.
317. Ms. « feroi. »

Digitized by Google

Lohier ot les parolez de Maugis le vaillant,
De duel esragera s'il ne se va venjant.
.c. chevaliers manda qui de lui sunt tenant,
340 Puis dist : « Armez vous tost, feitez, jel vous quemant.
» S'iron aprez dus Buef et Maugis son enfant. »
Aprez Maugis s'en vont à esperon brochant,
Lohier devant les autrez estoit plus d'un arpent.
Le duc Buef d'Aigremont si le va perchevant ;
345 A Maugis le monstra, si se va sousriant.
Atant es vous Lohier qui lor va escriant :
« Arier vendres, lechierre, ne vous ires vantant. »
Puis va ferir Maugis, n'i va plus atendant.
Maugis n'iert point armé, si le douta forment ;
350 Le mante[l] à ermin li va tout decoupant.
Maugis douta le fet ; et chil l'empaint avant,
Du cheval l'abati, mez il fu en estant,
Puis a treit(r)e l'espée. Et duc Buef maintenant
Fert Lohier [de] sus l'elme .I. coup en trespassant ;
355 Au bon destrier coupa le chef, Lohier deschent,
Et Maugis remonta dessus son auferran[t],
Puis en vint à son pere, si dist : « Alon nous ent. »
Adonc se sunt torné contreval .I. pendant,
Et Lohier remonta, puis va apres pongnant.
360 Ja fust il a dus Buef malement croullement,
Se ne fust Amaugis qui .I. encantement
A fet, de quoi il set asses et larguement,
Qu'aus chevaliers fu vis qui l'alerent sievant,
Que une grant riviere voit apres eus bruiant ;
365 Bien i cuident noier, si retornent atant.
Et Lohier esperonne qui tous jors fu devant.
Mès tant ne sot aler que ne li soit semblant
Que l'eve soit tous jors aprez lui [a]courant.
Kalles estoit as tres de son palez devant,
370 Et, quant coisi [Lohier], si se va merveillant ;
Dedens Laon s'en entre ; et li encantement
Failli à ichele eure et a pris finement.
Et Kalles vint encontre si li va demandant :

341. Ms. « Si iron. »

Digitized by Google

« Biau fix, dont venez vous? » et il li va contant:
375 « De Maugis encauchier, trop set d'encantement. »
Et Maugis et son pere si ont chevauchié tant
Qu'il vindrent (à) Aigremont tout droit à l'ajornant.
Parmi la mestre porte [sunt] entré maintenant:
Encontre sunt alé chevalier et serjant,
380 Puis lor ont demandé com lor est couvenant,
Et il ont respondu: « Moult sommez esmaiant
» Que le roi nous failli tout au commenchement,
» Et li deïsmez bien hautement en oiant
» Que nous de li jamez ne seron fie tenant. »

385 Par devant Aigremont moult fu grant l'asemblée.
Girart de Roussillon à qui proesce agrée
I ot bien .xv^{m}. de gent bien atournée,
Et le duc de Nantueil .xv^{m}. assemblée,
Quens Aymes de Dordonne .xx^{m}. de bien armée,
175 r° b. 390 Roi Brandoine .xx^{m}. tout par nombre contée,
Et Othon d'Espolice .xiiii^{m}. armée,
Hernaut en ot .xx^{m}. qui bien fu ajournée.
Et Davis a forment sa besoigne hastée;
Ne sai que je feïsse ici longue arestée;
395 A la voie se meitent sans fere demourée,
Et Davis les conduit, qui bien sot la contrée,
Asses pres de Monbranc à demie journée.
Lors se fu tost li ost (tout) en .i. val esconsée
« Segnors, dist li dus Buef, bonne gent henourée,
400 « [Or] prenon .i. mesage par bonne destinée
» Que nous envoieron en la chité loée. »
« Chertez, chen dist Maugis, chi a reson membrée. »

« Segnors, chen dist Maugis, pour Dieu le fix Marie,
» Cheste reson est bonne, se chascun s'i otrie.
405 » Le mesagier est prest, se Dex me beneïe,
» Qui sauvement ira en la chité garnie. »
Lors se leva Maugis à la chiere hardie,

378. Ms. « est entre. »
400. Ms. « que prenon. »
401. Ms. « que nous envoieron envoieron. »

Digitized by Google

Son escuier apele qui ot nom Fousifie :
« Amis, venez avant : se Dex vous beneïe,
410 » En la chité irez qui qu'en plort ne qui rie.
» Salues moi mon frere de par la baronnie. »
Lors se court adouber richement par mestrie.
Or vous leiron ichi à icheste fiée :
A la voie se met que plus ne s'i detrie.
415 Si vous raconteron de la franche lignie
Qui la nuit se loga en une praerie.

En une praerie sunt nos barons logié,
A .v. lieuez se sunt de Monbranc hebergié.
420 Par le conseil Girart et Doon l'enforchié
Firent crier par l'ost que fussent haubergié.
Maugis vint as barons et si lor a nunchié
Que l'avangarde à fere li aient otrié.
« Avec moi enmerroi Renaudin le prisié
425 » Et Aalart son frere au courage enforchié.
» S'arai .M. chevaliers de bien fere enheitié. »
Et li baron responnent : « Si soit à Dieu congié. »
Maugis s'apareilla que n'i a detrié,
Renaut et Aalart ne s'i sunt atargié,
430 .II. grans bastons ont pris et en lor col plungié
Pour chen que il ne furent de noient chevalier.
Baiart ont amené que on ot deslié,
Et Renaut i monta qu'à estrief n'en sot gré.
A la voie se meitent que n'i ont detrié.
435 Et le mesage a tant erré et chevauchié
Qu'il a l'ost des païen de bien pres aprechié,
Apres a de sa main son visage seignié.

Fousifie se saigne quant les Turs a veüs,
Puis les avoit maudis de Dieu le roi Ihesus.
440 Adonc a pris une herbe dont s'est apercheüs,
Sus li l'avoit portée bien .XIIII. ans et plus ;
Adonc l'a conjurée et fist son carne sus.

438. Dans le *Maugis*, Fousifie est donné à Maugis par l'*amustant de Mellent*. Était-il chrétien? L'auteur ne songe pas à nous le dire. On voit d'ailleurs que Maugis lui a enseigné son art.

Digitized by Google

Lors fu grant et corsu, quarrés et parcreüs,
Bien ot .XIIII. piés sans la teste et li bus,
445 Et la teste en ot .IIII., bien fu desconneüs;
Son dromadaire fu si grant et si corsus
Que tref ne paveillon ne breham bien cosus
Ne semble pas si grant as païen mescreüs.
.I. baston il portoit, greille fu et menus;
450 Si sembleit .I. grant quesne esbranchié par dessus.
En icele maniere s'est en l'ost embatus;
Fol. 175 v° a Et, quant il fu entr'eus, si cria sus et jus:
« Fix à putain, glouton, confonde vous Ihesus.
» Ne vous puet garantir Mahommet ne Cahus,
455 » Les fourques sunt drechiez où Soudant iert pendus. »
Quant païen l'ont oï, chele part sunt courus,
Mez, quant voient qu'il est si grant et si corsus,
Et qu'en son col avoit levé .I. si grant fus,
A lor tres se reperent trestout taisant et mus,
460 Et il s'en passa outre, ne s'i est arestus.
Desi à la chité en est pongnant venus.

A la chité s'en vint Fousifie pongnant,
A sa vois qu'il ot clere va as murs escriant:
« Ouvrez moi tost la porte, je vous pri et quemant. »
465 Chil des murs le regardent; quant l'ont veü si grant,
Lors n'i ot si hardi qui ne s'en espuant;
A haute vois escrient: « Fel cuvert souduiant,
» Ja chïens n'enterrez, se Dex plest le puissant. »
Quant l'entent Fousifie, si se va sousriant,
470 Adonc deffist son carne et son encantement,
Si fu en tel maniere escuier com devant.
Lors l'a reconneü Vivien de Monbranc.
La porte li ouvrirent trestout demaintenant,
Et Fousifie i entre, si les va saluant.
475 Vivien va encontre, si le va acolant.

446. D'où vient ce dromadaire? Dans *Gaufrey*, Baudrés, messager de l'amiral Quinart, est monté sur un dromadaire. Tierri le lui enlève, traverse ainsi le camp ennemi et pénètre dans Grellemont, où étaient assiégés Gaufrey, ses frères et Robastre (v. 4041 suiv.).

Digitized by Google

«Sire, salus vous mande duc Buef le combatant,
» Et tout votre lignage qui vous sunt secourant,
» (Mez) Kallemaines de Franche vous est du tout fail-
«Par Dieu, dist Vivien, bien le font mi parent. [lant.»
480 » Pour l'amour du secors qu'il me vont amenant,
» M'en istrai je là hors armé sus l'auferrant.»
Lors fist sonner .I. cor qui fu d'os d'olifant;
Les chevaliers si s'arment quant le vont entendant.
Ne furent pa[s] .IX^{m}., jel sai à essient.
485 Les portez font ouvrir tost et isnelement,
Serréement chevauchent envers le tref Sodant.

Devers le tref Sodant sunt crestien venu.
Païen furent levé, si les ont percheü,
Lor escrient as armez, n'i ont plus atendu.
490 Le Sodant si s'arma sus .I. cuir d'or batu,
Son destrier li amainent c'on clamoit Sancperdu.
Le Sodant i monta qui moult l'a chier tenu.
Et nos crestiens sunt tantost à eus couru,
Maint en ont trebuchié et maint à mort feru
495 Vivien lesse courre parmi .I. pre herbu,
Sus son escu feri .I. païen maloistru.

Les .II. os s'entrapressent contreval la campeingne.
Atant es vous .I. roi qui fu de Burianne;
Vivien l'abat mort du destrier de Bretaigne.
500 .I. autre en a feru si que il le mehaigne,
Et le neveu Sodant a mis jus de brehaigne,
Au caïr que il fist trestout il le mehaigne.

Moult fu grant la bataille et par mons et par vaus.
Atant es vous Sodant atout .VI. amiraus.
505 Bien furent .XXX^{m}. qui n'ont pas cuers loiaus.
Es crestiens se fierent com[me] leu entre aigniaus,
.IIII^{c}. en abatent à terre des chevaus.
Quant Vivien le voit lors fu ses devers couraus,
A retorner ariere ont torné lez chevaus,
510 Et ses hommez apres contreval les costaus.

Moult [fu] grant la bataille, orgueilleuse et felonne.

Digitized by Google

Vivien l'amachour maint ruiste coup i donne.
Sodant de Babiloine envers li esperonne.
Fol. 175 v° b. Quant Vivien le voit, vers lui son cheval torne,
515 Et fiert si le Sodant sus l'elme en la couronne,
Mort l'eüst abatu de la sele à Argonne,
Mez Sodant recula, quer li vassal ressoigne.
A Vivien escape, dont il ot grant vergonne,
Et li païen felon Vivien avironne.
520 Tant n'en sot trebuchier que il plus n'en foisonne.
Il a trenchié par mi l'amiral de Valdonne,
Mez li païen de Perse et cheus de Babiloine
L'abatent du destrier c'on li tramist d'Argonne.

Le roi Vivien fu cheü de son destrier
525 Droit devant le Sodant qui gueirez ne l'ot chier.
Tant s'estoit combatu à la gent l'aversier
Qu'il n'ot nul de sez hommez ne crier ne huchier;
.IIII. fois crie Monbranc, mez ne li ot mestier.
A forche l'ont seisi li cuvert losengier,
530 Sodant de Babiloine l'ont rendu prisonnier.
Seignors, or escoutez, pour Dieu le droiturier,
S'orrez de Passavant qui moult fist à prisier.
Quant il vit son seignor abatu en l'erbier,
Lors regibe dez piés et fet semblant si fier;
535 Puis a baé la gueule en guise d'aversier
Com se vousist les Turs devourer et mengier.
.I. païen a saisi droit parmi le gosier,
De la sele le leve com .I. raim d'olivier,
Puis le flati à terre aussi com fust legier;
540 Au chaïr que il fist le fist tout debrisier.
Puis en ferist .I. autre des piez u hanepier
Qu'il li fist la chervele voler et espanchier,
Et au tiers et au quart fist lez costez brisier.
Et Sarrasin forment prennent à eslongnier.
545 Lors le lessent aler, ne l'osent detrier.
A la chit de Monbranc donc vint à l'escleirier.

534. Dans *Gaufrey*, le cheval de Doon est *Regibet*, ainsi nommé parce que son maître seul pouvait l'approcher (v. 219 suiv.).

Digitized by Google

Quant crestiens le virent sans seignor reperier,
En la chité entrerent, s'en (i) amenent li coursier.

Crestiens s'en entrerent en la chité garnie.
550 Pour lor seignor demainent moult grande plorerie,
Et, quant la dame entent la grande plourerie,
Par les degrez avale de la sale perrine,
Et treuve deschendue la riche baronnie.
Quant la dame les voit, moult fu espeürie.
555 Quant coisi Passavant, le destrier de Sulie,
Qu'il revint sans segnor, adonc fu esmarie;
Lors se pasme la dame, moult estoit esmarie.
Fousifie la lieve et puis si la castie.
Chi lerron de la dame et de sa compengnie,
560 Diron de Vivien qui Dex soit en aïe.
Mené l'ont en la tente o Sodant de Persie,
Ses armez li osterent et li .I. d'eus le lie.

En lor tres se desarment païen qui Dex mal face;
Sodant de Babiloine ont desarmé sa face.
565 Quant il fu desarmé, si s'asist en la place,
Son prison demanda en moult petit d'espace,
Et il li ont mené sans fere lonc estrace.
Quant le Sodant le voit, durement le menace,
Ses deus poins qu'il ot grans ens es cheveus li lace,
570 Assez li fet de honte comment que il li place,
De sanc vermeil li cuevre et le vis et la face.
Ja l'eüst mehaignié ou ochis en la place,
Quant le roi Josué de sez poins li esrace.

Fol. 176 r° a. «Sire riche Sodant, dist le roi Josués,
575 » Vous feitez vilennie et forment mesprennés,
» Quant par devant nous tous chest chetif ochiés;
» Mez, se le mien conseil et mon los en creés,
» Vous le bailleres, sire, Sorbrin de Balesgués,
» Et si le conduira à tout .M. bien armez
580 » Es tours de Babiloine en vos grans fermetés. »

578. Vers répété.

Digitized by Google

«Par Mahom, dist Soudant, bien conseillié m'avez. »
Lors apela Sorbrin : «Bel ami, cha venés.
» Feitez isnelement et si vous en alés.
» .M. Sarrasin armez ensemble o vous merrés,
585 » Desi Alibrandin ne vous aresterés,
» Puis passeres la mer, ne vous en douterez,
» Vivien chest chetif ensemble o vous merrés,
» Es tours de Babiloine soit mis et enserrés,
» Au chartrier si me ditez, si chier com vous m'avez,
590 » Que il soit chascun jour bien batu et frapés. »
Donc l'enmainent païen, de lor tres sunt tornez,
Et il reclaime Dieu, le roi de majestez :
«Ha! bele douce amie, jamez ne me verrez;
» Hay! biau trez dous pere, jamez ne [me] verrez;
595 » Elas! que direz vous, quant vous chest plet sarés?
» Et ma dame vo fame, de qui je sui amés?
» He Dex! et que fet ore mez richez parentez,
» Girart de Roussillon et Aymez le barbez
» Et Doon de Nantueil et Hernaut de Moncler?
600 » Et vous cousin Brandoine, pour quoi tant demourés?
» Et vous, Maugis, biau frere, vilainement ouvrés,
» Et vous, roi d'Espolice, oublié vous m'avez. »
Et li païen chevauchent baut et jaiant et liés,
Il puierent .I. mont, li cuvert renoiez,
605 Onques n'en seurent mot, ne s'ont garde donné.
Si lor vint au devant Amaugis le senés
Qui faisoit l'escargueite atout .M. adoubés;
Bien a oï son frere, comment s'est dementés,
Que li oi regreter son riche parentés;
610 Renaudin apela : « Biau cousin, escoutés. »

« Renaudin, biau cousin, dist Maugis, or entent.
» J'oi chi venir païen que le cors Dieu gravent;
» Il mainnent .I. prison qui forment va criant,
» Moult va notre lignage et nous tous regretant.
615 » De mon frere me doute que l'amiral Persant
» N'ait prise sa chité et li mis à torment.»

605. Ms. « ne sunt garde donnes: »

Digitized by Google

«Sire, dist Renaudin, qu'alon nous atendant?»

Renaudin a les mos oïs et escoutés
Que Maugis li ot dit, lors se sunt acoisiés,
620 L'escargueite feisoit et Aalart l'ainsnés,
Et Maugis les conduit tout .I. chemin ferrés.
Bien orent Vivien comment s'est dementez.
Quant Renaudin l'entent, si lor a escriés:
«Fix à putain, glouton, le prison me lerrez.»
625 Quant Sarrasin coisirent des armez la clartés,
Lors n'i ot si hardi ne fust espuantés.

Sus l'agait de no gent sunt païen embatus.
Maugis point le cheval qui saut lez saus menus,
Va ferir .I. païen amont sus son escus,
630 Tant com hanste li dure l'abat mort estendus.
Puis a treite l'espée au brun coutel moulus,
Si en feri .I. autre que par mi l'a fendus.
Renaudin en a .I. de son espié ferus
Si fort que tout li froisse et les os et le bus;
635 Et Aalart son frere a d'autre part ferus.
Fol. 176 r° b. Chascun feri le sien là où l'a consieüs.
Onques n'i demoura ne cauf ne quevelus,
Fors .III. qui s'enfuïrent le grant quemin batus.
Au Sodant ont conté com lor est avenus.
640 Quant le Sodant l'entent, grant duel en a eüs,
Lors escria: «As armez, n'i ait plus atendus.»
Et il si firent tous des qu'il l'ont entendu.

Li Sarrasin s'armerent à forche et à bandon,
Bien furent .II^c. mile li encrismé felon.
645 D'eus vous lerroi ichi, si vous raconteron
De Renaut, de Maugis et d'Aalart le blont.
Tost et isnelement s'en vindrent au prison,
Puis li ont demandé son estre et son non,
Et il lor a conté sans point d'aresteison,
650 Quant orent desconfit Persant et Esclavon:
«Je ai nom Vivien, et vous, comme avez non?»
Et Maugis li respont par moult bele reson:

Digitized by Google

« Je sui Maugis vo frere, et chil dui valleton
» Sunt vo cousin germain et fix au viel Aymon. »
655 Maugis prist Vivien son frere le baron,
Puis le mainent as tentez où furent li baron,
Adonc le conjoïrent entour et environ.
« Seignors, dist Vivien, pour Dieu, quel la feron?
» Ma chité ont assise Persant et Esclavon,
660 » Plus sunt de IIc. mile ainsi com nous cuidon,
» Et ma fame est dedens en moult trez grant frichon. »
« Biau fix, chen dist dus Buef, chertez plus n'aten-
Lors furent endossé li haubert fremillon, [dron. »
Tantost furent armé, n'i font demoureson.
665 .VII. eschielez ont feitez de lor gent sans tenchon:
La premiere si fu au duc Buef d'Aigremont,
La seconde Guichart, la tierche au viel Aymon,
La quarte roi Brandoine, la .Ve. Doon
Hernaut a la sisime, la .VIIe. Othon,
670 Renaut et Aalart et Maugis le larron
Et Vivien son frere qui ot cuer de lion,
Font la premiere eschele, vont s'en à esperon.

Nos crestiens chevauchent à forche et à vigour,
.VII. eschielez ont feitez chele gent de valour.
675 A Monbranc chevauchierent, onques n'i ot demour
Tant [qu'il oient] la bruit de la gent païennour,
Qui se furent armé par matinet au jour,
.X. eschielez ont feitez, Sodant ot la menour.
Et crestiens lor viennent sans fere nul demour,
680 Entreferir se vont, onques n'i ot destour.
Vivien fut devant où moult ot de valour,
Il point et esperonne le destrier misaudour,
Va ferir .I. païen sus l'escu paint à flour,
Du destrier l'abat mort empres .I. quarrefour,
685 A haute vois escrie: « Vous mourrez à doulour,
» Le louier vous rendroi comme de tel valour. »

Es pres dessous Monbranc commencha la bataille.

676. Ms. « Tant que voient. »

Digitized by Google

Il n'i a crestien que Sarrasin n'asaille,
Mès dessus tous les autres Vivien s'i imaille.
690 Atant es vous ponrnant Pinabel de Soraille
.I. soudoier feri qui fu de Cornouaille,
Mort l'a jus abatu à terre où il baaille,
Puis apela nos gens : « Chetive garchonnaille,
» Tous i morrez à honte, ne cuit que nul s'en aille. »
695 Quant Renaudin l'entent, cuidiez que ne l'en caille.
Vers lui torna Baiart, cuidiez que il li faille,
Fol. 176 v° a. De son pel le feri, ne lui caut qui en caille,
Si souef l'abat mort qu'il ne bret ne baaille;
Puis en refiert .I. autre qu'il li ront la coraille,
700 Et le tiers et le quart ra il ochis sans faille,
Puis crie à haute vois : « Segnor, metez en taille. »

Grant fu le capleïs contreval li essart.
Et Renaudin brocha son bon destrier Baiart,
Et fiert .I. Sarrasin dessus son estouart,
705 Autresi le gravente com se fust .I. poupart;
Puis rochist Malatart, Malaquin et Guimart,
Et Salemon d'Egypte, .I. felon Achopart,
Puis ra ochis Mandoire, .I. amiral gaignart.
Mez le riche Sodant qui fu en lor esgart
710 Revient à lor secors ass[e]z plus que soi[t] tart.
Bien sunt .LX^m^. et felon et gaignart.
Gautier nous ont ochis et de Senlis Achart,
Et Morant et Tierri et Lambert et Benart
Et Audemer l'Escot et le comte Benart,
715 Aymer de Venise et le courtois Richart,
Et tiex .v^c^. des autrez qui ne furent couart.

Ja fust dus Buef ochis et s'eschiele matée,
Quant sorvint une eschiele de bonne gent armée ;
Girart de Roussillon l'a conduite et guiée.
720 Il crie Roussillon à moult grant alenée,
.I. amiral fiert si sus la targe dorée,
U cors li met la lanche une aune mesurée;

707. « Achopart » Cf. *Gaufrey*, v. 3353, 4053, etc. *Ogier*, v. 796, 991.

Digitized by Google

Quant Sarrasin le virent, [il font] une assemblée,
Sus le cors veïssiez grant noise et grant criée.
725 Et Girart maintenant si a sachié l'espée,
.I. Sarrasin en fiert sus la cheicle dorée,
Mort l'a jus abatu de la sele dorée,
Puis cria «Roussillon! » à haute vois levée.
Quant Renaudin l'entent s'a la perche levée.
730 Chele part adrecha Baiart de randonnée,
Sus le hiaume feri .I. Turc de Valfondée
Qu'à la terre en abat toute la chervelée,
Et au cheval a toute trenchié l'eschinée.
A chel coup est la perche en .II. moitiez froée.
735 Et quant Sarrasin virent qu'ele fu debruisée
Tost li coururent sus tous à une huée;
Ja eüssent la broigne en .XXX. lieus faussée,
Se ne fust le destrier à la croupe tieulée
Qui henit et regibe et fet si grant menée;
740 A l'un brisa le col, à l'autre l'eschinée.
De païen fist iluec si tres grant lapidée,
Merveille est que Renaut ne fist la reversée.
Oez quele aventure Ihesu li a donnée:
De Froberge li membre dont l'alemele est fée,
745 Qui pendoit à l'archon de la sele dorée.

Là fust l'enfez Renaut malement malbaillis
Ne fust chele aventure que Dex li a tramis.
Et le vaillant Renaut qui fu de moult grant pris
Si l'a amont levée qui moult fu engramis;
750 Parmi son elme fiert .I. roi de Moravis,
En .II. moitiez le fent et le cheval de pris.
Lors dient l'un à l'autre: « Chen est .I. Antecris,
» Qu'il atendra à coup il sera tout fenis. »
En fuie sunt torné, si ont le camp guerpis,
755 Se ne fust l'amirant qui sire est des Persis.
Il escrie s'ensengne: « Or avant Sarrasins! »
Lors courent à Renaut plus de .M. Bedouins.
Fol. 176 v° b. Ja fu mort et ochis, ja n'en escapast vis,
Quant dus Buef et ses hommez et Girart le marchis
760 Lez secoururent bien as bons brans acherins.

Digitized by Google

Ja fussent li païen maté et desconfis,
Quant l'amiral Joas et l'amiral Clargis
Et le roi Joacas et l'amiral Persis
Vindrent en la bataille sus les chevax de pris.
765 Et crestiens les ont as bons brans achevins
Trez vigoureusement par ire recueillis;
Mez tant fu grant la presse de felon Sarrasins,
Ne vausist lor deffense vaillant .II. parisis.
Fuïr les couvenist ou remaindre tous vis,
770 Quant Aymez de Dordonne o le grenon flouris
Et Doon de Nantueil le chevalier hardis
Vindrent en la bataille à .xx^m^. fervestis

Là où Do de Nantueil as païen assembla
Et Aymez de Dordonne que moult forment ama,
775 Do escrie Nantueil, mie ne se targa,
Puis a brandi la hanste et l'escu acola.
Joas ala ferir que premier encontra,
Chen fu .I. amiral qui onques Dieu n'ama;
Tant com hanste li dure du destrier l'abat.
780 Puis regarda sus destre, .I. païen avisa
Qui .I. de nos barons en .II. moitiez coupa.
Lors fiert si le païen que en .II. le coupa,
(Puis fiert si le païen que en .II. le coupa).
Atant es vous Sodant qui forment se hasta,
785 Hernaut ala ferir que premier encontra,
Si souef l'abat mort que li espié froissa.
Quant Aymez de Dordonne ot coisi cheus de là,
.I. escuier apele et si li envoia
A Othon d'Espolice qu'ariere lui lessa;
790 De venir en l'estour durement le hasta,
Et le bon roi si fist quant le mes escouta.

Quant Othon fu venu à ichele envaïe,
Es païen se ferirent trestous à une hie.

783. Vers répété par suite d'une distraction du copiste, qui se perdait dans cette série de coups d'épée prodigieux.
785. Ce ne peut être Hernaut de Moncler, encore vivant au vers 807 s.

Digitized by Google

Rois Othez esperonne le destrier de Nubie,
795 Et fiert .I. amiral du resne de Persie;
Parmi le gros du cuer le gonfanon li guie,
De la sele l'eslongne une grande brachie.
Et duc Buef d'autre part fierement s'i manie.
Vivien de Monbranc ses grans cous i emplie.
800 Renaut et Aalart ne s'i oublient mie,
Et Aymez de Dordonne qui pis ne valoit mie
En ochist tant et tue, n'est nus qui nous en die.
Mez tout chen ne leur vaut la monte d'une alie
Que tant i est venus des païen de Larie,
805 N'est hons qui les milliers ne les .C. vous en die.
Ja tornassent les dos, il n'i durassent mie,
Quant au bon conte Hernaut le conta une espie,
Et au bon roi Brandoine qui moult ot grant hasquie.
Lors s'escria Hernaut à haute vois serie :
810 «Or avant, biau dous niés, ne vous atargiez mie.» -
Chascun dez esperons son bon destrier i guie.

Brandoine voit l'effors des Sarrasins felons.
Li et le quens Hernaut qui fu de grant renons
Ens en la gregnor presse mainnent lor contenchons,
815 A destre et à senestre fierent les Esclavons.
A ichele envaïe fu ochis Clarions
Et Cabrueil et Faussart, Salatre, Licions,
Et Gingados d'Egypte et le roi Faussarons,
Fol. 177 v° a. Corberon et Fausirez et l'amiral Ebrons
820 Et bien x^m^. Turs de lor meillors barons.
Quant le Sodant le voit, plus dolent ne fu hons;
Lors fist sonner .I. cors dont grans estoit li tons,
Et broche le cheval des trenchans esperons.
.I. chevalier feri qui moult estoit preudons,
825 Trestout le pourfendi desiques es archons.
Puis regarda sus destre li amachour felons,
Et a veü roi Othez qui sus païen felons
Carpente e[t] de s'espée païen met en frichons.
Grant duel en ot Sodant, lors fiert des esperons

795. Vers répété, mais barré d'un trait rouge.

Digitized by Google

830 Et a treite l'espée et s'en va vers Othons.
Sodant l'a si feru par tel devisions
Que par mi fu coupé et visage et mentons.
Le bon roi chaï mort maintenant dez archons.
L'ame s'en est alée, Dex li fache pardons.
835 Et le Sodant escrie Babiloine à haut tons:
«Ferez, frans Sarrasin, [quer] mar les redoutons.
» .I. des leur ai ochis, loés en soit Mahons!
» D'Espolice iert rois, Othez estoit ses nons. »
Pour lui sunt li Francheis moult dolent et embrons.

840 Quant Othez fu ochis, grant i fu la doulour.
Crestiens en menerent et grant noise et grant plour.
Lors ont le cors porté sous .I. arbre sans flour,
En sus de la bataille .I. poi en .I. destour.
Ileuc si le couchierent sus l'escu paint à flour.
845 Tost et isnelement repairent en l'estour,
Es païen se ferirent isnel et sans demour,
Moult i o[n]t abatu et trebuchié des lour.
Ja fussent desconfit (et) sans terme et sans demour,
Quant l'amiral Clargis qui Dex doinst deshenour,
850 Ala ferir Hernaut sus l'elme paint à flour,
Jusqu'es dens le fendi, onques n'i ot retour.
Quant Francheis l'aperchurent, s'enforcha la doulour.

Or jut le quens Hernaut parmi le pre flouris.
Chen fu duel et damage du bon baron de pris;
855 Quant ses hommez le seurent, n'i ot ne gieu ne ris.
He Dex! com le regrete Vivien et Maugis!
Lors couchierent Hernaut desus son escu bis,
Les Othez d'Espolice l'en ont porté et mis,
Puis retornent ariere es u grant fereis.
860 Lors ferirent païen es costez et es pis,
Plus de .x^{m}. en ont affolez et malmis,
Vivien de Monbranc fu chevalier eslis,
Il drecha son visage, si a veü Clargis.
Quant Vivien le voit moult en fu asouplis,
865 Il ne fu pas si lié pour tout l'or de Paris.
Vivien li tourna le bon cheval de pris,

Digitized by Google

L'espée tint u poing, si a feru Clargis
Que le cors du païen du tout espeüris.

Quant Clargis fu ochis crestiens furent lié,
870 Et Sarrasin dolent et forment esmaié.
Ja fussent desconfit et mort li renoié,
Quant l'amiral Persis, qui le cuer ot iré,
A fet sonner .I. greile, s'a sa gent ralié.
« Seignors, dist l'amiral, mal sommez engignié.
875 » Quant je passai cha outre et je sui arivé,
» Bien cuidai tout conquerre et meitre sous mon pié;
» Mez trop sunt crestien aduré et prisié,
» Ja n'emporteron rien du lor à bon marchié.
Fol. 177 r° b. Lors broche le cheval o poil aplennié
880 Et se fiert en Francheis com deable en moustier.
Roy Brandoine le voit, forment len a pesé,
A l'amiral s'en vient, ne s'i est detrié,
Ja li fera savoir s'il a fet bon marchié.

Roy Brandoine coisi l'amiral Lucion.
885 Quant vois ochis son oncle, moult en ot grant frichon,
Lors brocha le cheval qui Sauterel ot non,
Et tint l'espée nue au pont doré enson.
L'amiral en feri sus son elme roon,
Trestout le pourfendi desiques en l'archon.
890 Il a estors son coup, mort l'abat u sablon.
Bien se preuve Brandoine le roi de grant renon,
A plus de .XXV. en fet voidier l'archon.
Ja fussent li païen mis à destruction,
Quant l'amiral Corsuble et le roi Medion
895 Et le roi de Damas et le roi Danemon
Vindrent en la bataille, chascun ot gonfanon.
Et Sodan demoura u mestre paveillon,
Sa gent fet adouber entour et environ.
Et le Sodan monta sans point d'aresteison,
900 Atout .XXX^m^. hommez s'en ist du paveillon.
Ja eüssent nos gens male confession,
Quant chil de la chité s'en issent à bandon

Digitized by Google

Et furent bien .xx^{m}. hardi comme lion.
Fousifie devant porta le gonfanon.

905 Cheus de la chite issirent à esperon brochant,
Bien estoient .xx^{m}. que bourgeis que serjant.
Entre païen se fierent moult aïréement,
Maint en i ont ochis et livré à torment,
Moult ont bien au Sodan moustré lor mautalent.
910 Et d'autre part estoit le caplement moult grant,
Quant l'amiral Corsuble et le roi Mediant
Et le roi de Damas et le roi Corniquant,
Atout .xxx^{m}. hommez vont les nos aprechant,
Et le fort roi Brandoine les a veüs venant.
915 Il broche le destrier, moult le va argüant,
.I. espié vit à terre, si l'en leva errant
Et fiert roi Medeas en son escu devant.
Parmi le gros du cuer li va le fer passant,
Mort le trebuche à terre du bon destrier courant,
920 Puis escria « Maiogre ! » à sa vois hautement.
Quant ses hommez l'oïrent, chele part vont tournant;
Là ot maint elme fraint et maint païen senglant.
Atant es vous Corsuble et l'amiral Persant
Et le roi Danemont et le roi Abilant
925 Brandoine vont ferir en son escu devant;
A terre le couvint caïr de l'auferrant,
Mez tost resailli sus le hardi combatant.
Le fort [roi] Danemont feri à l'encontrant,
Les mamelez li trenche, tout va aval glachant,
930 Chil chaï mort à terre du bon destrier courant;
Et Brandoine seisi le destrier auferrant,
De plain vol i sailli Brandoine maintenant.
Mez que li estrief eüst à son talent,
L'ont païen si feru et deriere et devant,
935 Et dessous lui ochis le bon destrier courant.
A la terre le meitent ariere maintenant.
Ja l'eüssent ochis et livré à torment,

916. « vit à terre » répété.

Digitized by Google

Se ne fust Renaudin qui vint esperonnant,
Entre li et Aalart qui porte le perquant.

940 Ja fust le roi Brandoine et mort et malbaillis,
Se ne fust Renaudin le preus et le hardis.
Il tint nue Froberge dont le pont est massis,
Entre païen se fiert com leu entre brebis,
Le roi de Damas trenche les costez et le pis,
945 Et au roi Clarion a il trenchié le vis,
Puis ra ochis Mandras et Butor et Claudis.
Roi Brandoine ont monté et l'ont à cheval mis,
Puis l'enmainent d'ileuc vers le grant capleïs.

A l'estour retournerent Renaut et Aalart
950 Et Brandoine le roi qui les grans cous depart.
Sus païen s'embatirent qui dedens .I. essart
Orent pris le dus Buef et navré d'un faussart.
Ja l'eüssent ochis li felon Achopart,
Se ne fust Renaudin, Brandoine et Aalart.
955 Quant en chele partie s'en vint li dus Girart
Et Doon de Nantueil et Aymez le veillart,
Vivien et Maugis qui ne sunt pas couart,
Là ont ochis maint Turc et maint fort Achopart.
Atant es l'amiral qui torne chele part.

960 L'amiral s'aresta qui fu en grant frichon,
Et tint nue l'espée dont doré est le pont,
Entre Francheis s'embat irié comme lion,
Plus de .XIIII. en a abatus u sablon.
Quant le voient Francheis, s'en ont grant marison,
965 Chascun li a fet voie, n'i meitent contenchon.
Que vous iroie je alonguant la canchon?
Il saisi une lanche à .I. blanc gonfanon,
Si va ferir Brandoine en l'escu au lion,
Parmi le corps li mist le fust et le penon,
970 Tant com hanste li dure l'abat mort u sablon.
Chen fu duel et damage, Dex li fache pardon!
Là fussent desconfis et Normant et Breton,
Quant dus Buef et Maugis vindrent à la tenchon,
Le roi Brandoine trouvent ochis sus le sablon.

Digitized by Google

975 Là, où le roi Brandoine fu à la terre mis,
Vint dus Buef d'Aigremont et le sien fix Maugis,
Vivien d'autre part qui moult estoit marris :
« Cousin, qui vous a mort, il iert notre anemis.
» Ja Ihesu de chest jour ne m'en lest aler vis,
980 » Cousin, se ne vous venge ains que jour soit faillis. »
Lors brocha le cheval des esperons massis
Et fiert le roi Durgant en son escu voutis.
Mort l'a jus abatu u pendant d'un larris.
De la mort de Brandoine fu le droit ileuc pris.
985 Quant l'amiral le voit, à poi n'esrage vis;
Le destrier esperonne par merveilleus aïr,
Et tint nue l'espée; Vivien va ferir
Amont dessus son elme, mez nel pot desartir,
L'archon et le cheval a i coupé par mi.
990 Lors chaï Vivien, ne se pot plus tenir,
Et païen l'avironnent que Ihesu puist honnir.

Desus Vivien fu le capleïs moult grant,
De toutez part le fierent Sarrasin et Persant,
Et Vivien du branc vistement se deffent;
995 Mez toute sa deffense n'i vausist pas .1. gant
Que ne fust mort ou pris ou livré à tourment,
Fol. 177 v° b. Quant il a escrié à haute vois « Monbranc. »
Lors l'entendi son pere et Maugis son enfant,
Chele part sunt venus à esperon brochant.
1000 Renaut et Aalart vient aprez randonnant.
Tant i fierent li nostre et tant se vont penant
Que il ont remonté Vivien le vaillant.
Et Girart esperonne le bon destrier courant,
L'amiral va ferir en l'escu à argent,
1005 Devers le les senestre le bon branc li deschent;
L'espaule et le costé trestout entierement
Abati tout à terre du bon destrier courant;
L'ame s'en est alée en enfer le puant.
« Outre, chen dist Girart, le cors Dieu te gravent! »
1010 Quant Sarrasin le voient moult en sunt esmaiant.

Quant païen voient mort Corsuble sus l'erbier

Digitized by Google

Et crestiens ferir du riche branc d'achier,
Moult durement se prennent trestous à esmaier.
Lors fuient qui miex miex, n'i voudrent plus ester.
1015 Et quant le Sodant vit ses Turs esparpeillier,
Et il vit crestiens envers lui aprechier,
Lor ne les atendist pour plain .I. val d'ormier.
Des esperons à or a brochié le destrier.
Et crestiens l'encauchent qui Dex gart d'encombrier.
1020 Sodant i convenist demourer prisonnier
Que Fousifie l'ot abatu du dest[r]ier,
Mez Sarrasin l'assaillent et devant et derier.
Ja l'eüssent ochis, n'en peüst reperier,
Mès Girart i sourvint, o lui maint chevalier;
1025 Et quant le voit Sodant envers lui aprechier,
Dessus le dromadaire monta sans atargier,
Puis s'en torna fuiant par delez .I. rochier.
Et le soleil abesse, si prist à anuitier,
Si demoura la cache, si ont fet redrechier
1030 Fousifie qu'il treuvent à pié les .I. rochier.
Es tentez as païen se vont la nuit couchier
Desi à l'endemain qu'il virent escleirier.
Les païen es nes entrent, les voilez font drechier,
Et deablez lor donnent si bon vent et plenier
1035 Que jusqu'en Babiloine n'i orent encombrier.
D'eus vous lerroi ichi, si vous voudroi nunchier
Des Francheis qui se firent chele nuit aeisier,
Et dormirent la nuit tout à lor desirier.
L'endemain, quant il virent le soleil raier cler,
1040 Lors se font nos barons moult bien appareillier
Et puis si font le champ sus et jus recherquier.
Li baron en la plache firent fere .I. carnier.
Les mors firent dedens jeter et balanchier,
Puis fist on en la plache .I. moustier estorer
1045 Et fere une abeïe qui moult fet à prisier.
Dedens ont mis .C. moingnez qui liront lor sautier.

Quant nos crestiens orent le carnier aprestés
Et tous nos crestiens et mis et enterrés,
Ne mès le roi Othon où tant avoit bontés,

Digitized by Google

1050 Et Hernaut de Moncler, Brandoine le senés ;
Tous les cors dez .III. princhés ont à Monbranc portés
Ens u mestre moustier de Sainte Trinités.
Fu le servise dit, hautement celebrés,
Mès les cors des barons n'i sunt point enterrés,
1055 Fors seulement l'entraille c'on en avoit ostés,
Et puis furent dedens de bon vin bien lavés ;
En .III. bons cuirs de cherf les ont envolepés.
Fol. 178 r° a. Chascun vers son païs se sunt acheminés,
Le segnor en reportent chascun en [son] regnez.
1060 Ne soi pour quoi le duel vous seroit racontés,
Je ay trop à fere, ja n'en seroi mellés.
Aprez s'en retorna chascun en son regnez,
Vivien demoura à joie et à santés,
Et Maugis o s'amie ala par verités.

1065 Maugis en Rocheflour s'en ala o s'amie.
Il n'enmena o lui ne mès que Fousifie,
La duchoise sa mere a lessié moult marrie,
Et le bon duc son pere de revenir li prie.
En plourant se depart, le cuer li atendrie.

1070 Maugis part de son pere, le chevalier membré,
Jamez ne le verra à jour de son aé ;
Et Vivien demeura à Monbranc sa chité,
Moult tint en pes la terre et toute l'erité,
C'onques plus de païen ne fu aresonné ;
1075 Et le duc Buef son pere aussi en sa chité.
En pes a le duc Buef moult longuement esté,
Entresic à .I. jour que il vous iert conté
Que Kalles l'emperere o le grenon mellé
Tramist à Aigremont Lohier son fix l'ainsné
1080 Pour demander servise au duc Buef le barbé.
Ochis i fu li enfez, si com vous iert conté,
Puis fu à Kallemaine tramis et renvoié,

1054 et suiv. Cf. *Roland* (éd. Gautier), v. 3685-3694, et *Turpin*, ch. XXVII, *de Corporibus mortuorum aromatibus et sale conditorum.*
1062. Ms. « en sunt regnez. »

Digitized by Google

Puis en mourut duc Buef, ch' est fine verité.
1085 Si en fu le lignage en guerre son aé,
Mès puis fu la pes feite de trestout le barné,
Et de tout le lignage prist le roy feeulté,
Ne mez que de Renaut et d'Aalart l'ainsné
Et de Guichart son frere, de Richart le mainsné,
1090 Et de Maugis le lerre où tant ot de bonté.
Par lui fu Kallemaines maintez fois aïré.

Segnors et belez damez, Dex vous fache pardon,
Vous qui de votre argent m'avez donné foison.
Ihesucrist le vous rende qui soufri passion.
1095 Aprez vous chanteron dez .IIII. fiex Aymon,
Ainsi comme il vengierent le duc Buef d'Aigremont
Que Kalles avoit fet ochirre en traïson.
Ihesus le roi de gloire, par son saintisme non,
Nous otroit par sa grace de paradis le don.

Explicit

EXPLICIT LE ROMMANS VIVIEN DE MONBRANC
LI AMACHOUR GENTIL QUI TANT FU CONQUERANT.

VI

RINALDO DA MONTALBANO

Deux chants anciens, la *Mort de Beuves* et l'histoire des *Quatre Fils Aymon*, furent d'abord unis dans l'usage ; puis le second fut augmenté successivement d'une guerre soutenue en Gascogne contre Charlemagne par Renaud, ses frères et Maugis, du pèlerinage de Renaud et de Maugis en Palestine et des faits qui suivirent leur retour en France. Deux poëmes plus récents, consacrés aux fils de Beuves, vinrent enfin compléter cet ensemble ; et dans le manuscrit de Montpellier, nous avons constaté qu'un remaniement adroit avait achevé la fusion de ces divers éléments en un tout suffisamment un et homogène. Mais les dernières versions ne faisaient pas oublier les plus anciennes, et l'on peut admettre que les Italiens en

Digitized by Google

connaissaient plusieurs quand ils firent passer dans leur littérature populaire l'histoire de Renaud. Ils ne pouvaient songer à revenir en arrière et à supprimer ce qui s'était greffé sur les légendes primitives. Ils prirent donc pour objet principal de leur imitation l'ensemble formé par le *Maugis*, le *Vivien* et le *Renaud de Montauban*, parce qu'ils y trouvaient, après une exposition, trop longue sans doute, mais qui en somme satisfait l'esprit, une suite de faits se déroulant clairement et sans peine. La coexistence de plusieurs versions les autorisait à puiser à leur gré dans l'une ou l'autre, et surtout à modifier à leur tour la légende et à la remanier encore dans la même pensée que l'avaient fait leurs devanciers, de façon à lui donner, soit plus d'unité, soit plus d'agrément, soit un caractère plus moral. En tout cela, ils ne firent que se conformer à l'exemple qui leur avait été donné par nos trouvères. Ceux-ci tenaient à raconter des choses nouvelles et le proclamaient en tête de leurs chants; n'était-ce pas inviter leurs imitateurs étrangers à ne pas reproduire servilement les textes qu'ils avaient sous les yeux? Les conteurs italiens avaient le droit de montrer qu'eux aussi ils savaient plus, qu'ils imaginaient mieux que leurs devanciers. Si dans les poëtes lyriques italiens du XIIIe siècle il est souvent fait allusion aux héros des romans français [1], quelle connaissance de ces matières ne devaient point posséder ceux qui préféraient aux sonnets et aux canzones les récits de l'épopée française? Encore aujourd'hui la passion pour les aventures de nos chevaliers s'est conservée en Sicile avec une vivacité extrême [2]; mais ce qui est de notre temps une exception curieuse, était la règle générale au XIIIe et au XIVe siècle, quand le grand nom de Charlemagne était encore sans rival, quand les guerres entre vassaux et suzerains, chrétiens et Sarrasins, étaient choses d'un intérêt tout contemporain. Je crois donc que cette sorte d'érudition était

[1] V. Bartoli, *i Primi due Secoli della Letteratura italiana*, c. II, § 2: *la Lingua e la Poesia francese in Italia* (p. 92-110), et c. x, p. 279 s. Cf., en ce qui concerne le cycle breton, Graf, *Giornale storico*, V, p. 102-130.

[2] J'ai renvoyé déjà à l'article de M. Pitré sur cette question (*Romania*, XIII, p. 315-398). Ce maintien en plein XIXe siècle d'une tradition épique si ancienne est un des plus curieux phénomènes de l'histoire littéraire.

Digitized by Google

assez répandue pour qu'il n'y ait pas lieu d'être surpris des altérations que les légendes ont subies en Italie, et qu'il ne soit pas nécessaire de supposer, à chaque modification que l'on constate, un poëme français ou franco-italien perdu qui en aurait été l'origine. Les comiques latins faisaient souvent de deux pièces grecques une seule pièce latine, ce qu'ils appelaient *contaminare fabulas*. L'initiative des auteurs me paraît souvent une explication suffisante. Il était naturel qu'en présence de récits dont un grand nombre portaient la marque de remaniements considérables, les Italiens ne se soient pas crus obligés à faire le métier de simples traducteurs[1]. Cette façon de voir me paraît justifiée par la comparaison du *Rinaldo da Montalbano* et des versions françaises de l'histoire des Fils Aymon.

Les romans italiens qui ont pour objet les aventures de Renaud et de sa famille paraissent dériver de deux textes anciens, l'un en prose, l'autre en vers[2]. Je les examinerai

[1] Dans son étude intitulée *la Rotta di Roncisvalle* (*Propugnatore*, vol. IV; tirage à part, Bologna, 1871), M. Rajna examine les formes qu'a prises en Italie la Chanson de Roland, et il arrive à démontrer par la comparaison des textes qu'à chaque étape des modifications successives du récit l'on constate l'imitation de modèles d'âges différents. Dans sa conclusion, il écarte nettement l'opinion que le roman chevaleresque italien se serait détaché d'un seul coup de ses racines françaises: « Dall' esame istituito mi sembra appaia chiaramente che la letteratura cavalleresca della Toscana s'attiene a quella delle provincie settentrionali e altresì della Francia per un numero di fili ben maggiore che forse non si credesse; le creazioni straniere continuarono ad essere note sull' Arno nella loro propria lingua non solo per tutto il trecento, ma ancora fino al declinare del secolo XV. »

[2] Le travail de M. Rajna a été publié d'abord dans le *Propugnatore* (vol. III) sous le titre de *Rinaldo da Montalbano*, puis en tirage à part (Bologna, 1870). C'est à cette seconde édition que je renvoie. Le roman en prose a été conservé dans deux manuscrits de la bibliothèque Laurentienne cotés, l'un XLII, 37; l'autre LXXXIX, 64. Le premier a été achevé le 15 avril 1506. Il contient cinq livres. Le second semble de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Il contient seulement les trois premiers livres du précédent. Le poëme se trouve dans un manuscrit de la Palatine (E, 5, 4, 46). Il est divisé en cinquante-un chants, comprenant en tout 2038 octaves. Le manuscrit paraît dater du milieu du XVe siècle. Le copiste a laissé en blanc beaucoup de mots et même des vers entiers. P. Rajna, *l. l.*, p. 3-4. — M. Rajna est convaincu que tous les romans italiens en vers, où il s'agit de Renaud, dérivent du texte de la Palatine.

Digitized by Google

en me servant de l'analyse qui en a été donnée par M. Rajna.

Le roman en prose commence par la description d'une cour plénière tenue par Charlemagne à l'occasion de la Pentecôte, quand l'arrogance de Girard de Fratta a été abattue, c'est à-dire plusieurs années après la guerre d'Aspremont. Charles est au milieu de ses barons, assis sur sa chaire impériale. Comme il fait chaud, l'empereur se fait apporter une coupe de vin. Après avoir bu, il la passe à Aymes (Amone); mais Ghinamo de Bayonne, un duc mayençais, ennemi d'Aymes, qui a épousé Clarice qu'il aimait, se lève et lui reproche d'oser boire à la coupe impériale alors qu'il a été déshonoré par sa femme. Il affirme qu'il a eu les faveurs de Clarice, et que Renaud et ses frères sont ses fils. Il donne pour preuve la connaissance qu'il a d'une tache que la duchesse a sur le corps, et quelques bagatelles qu'il tient d'une servante qu'il a subornée. Aymes part aussitôt pour aller demander des explications à la duchesse. Cependant Roland envoie un messager à Clarice pour lui apprendre ce dont Ghinamo s'était vanté, et il lui fait dire que, si le fait était vrai, elle eût à se tuer : « *car, si le fait est vrai, je te ferai poursuivre par le monde entier, et je ferai manger aux chiens ton corps et celui de tes enfants ; mais, s'il n'est pas vrai, fuis cette colère et hâte-toi, car Aymon est parti et va à Dordonne pour te tuer.* » Clarice effrayée se réfugie dans un de ses châteaux, appelé Monte-Armino, où elle reste cinq ans. Après ce laps de temps, Renaud étant en âge de porter les armes vient dans la chambre de sa mère et la menace de lui donner la mort si elle ne lui dit de qui il est fils. Elle se jette à ses pieds et lui jure qu'Aymes est son père [1].

Comme bien d'autres chansons de geste, le *Renaud de Montauban* [2] commence par une cour plenière, tenue à la Pentecôte, où l'on voit Charles assis sur son *faudestueil*, entouré de rois, de chevaliers, d'archevêques, d'abbés ; et c'est également dans une réunion pareille, qui a eu lieu aussi à la Pentecôte, que

[1] N'ayant sous les yeux qu'une analyse où M. Rajna me paraît insister sur les points qu'il juge les plus importants, je ne puis éviter quelques lacunes. Ici l'on ne sait ni où le duc Aymes est allé, ni ce qu'il a fait.

[2] Ou plutôt la *Mort de Beuves d'Aigremont*, comme je l'ai expliqué déjà.

Digitized by Google

l'empereur annonce à Aymes qu'il veut adouber ses fils chevaliers.

Entre la version imprimée et celle de Montpellier, il y a de notables différences. Dans toutes les deux, Charlemagne profite de la réunion de sa cour pour se plaindre de Beuves d'Aigremont, qui ne daigne pas le servir. Mais la raison de l'absence de Beuves, d'après le texte imprimé, est qu'il est resté l'ennemi de l'empereur depuis que Doon de Nanteuil a a été chassé de France. Ainsi la querelle du suzerain et du fier vassal a ses origines dans la légende de Doon. Dans le texte de Montpellier, Charlemagne, qui sait que, depuis le refus qu'il a fait de secourir Vivien, il ne peut plus compter sur l'hommage de Beuves, et qui lui-même ne saurait rappeler sans inconvénient le vrai motif de son différend avec le duc d'Aigremont, allègue que Beuves, lors de la guerre des Sesnes, a fait cause commune avec les barons qui s'obstinèrent à ne pas donner leur aide à l'empereur. L'argument n'est pas mal trouvé, car le père de Vivien aurait eu ainsi les premiers torts. Je reproduis le commencement de la version de Montpellier.

CHI COMMENCHE LE ROMMANS DEZ .IIII. FIX AYMON

Barons, oes canchon de grant nobilité.
Toute est de vraie estoire, sans point de fausseté,
Onques meillor n'oïstez ains puis [que] Dex fu né.
A Saint Denis en France que Dex a tant amé,
5 Le trouva on u roulle et l'autre auctorité
Comme Kalles de France, le fort roi couronné,
Guerria le duc Buef d'Aigremont la chité,
Et Girart .I. sien frere qui tant ot de bonté,
Et Doon de Nanteuil o le grenon mellé,
10 Et Aymon de Dordonne le vassal aduré.
Chil .IIII. furent frere et d'un pere engendré.
Il n'ot si vaillans hommez en la crestienté.
Kalles les haï moult et vers eus fu iré,
Ainsi com vous orrez se je sui escouté.

15 Che fu à Pentecouste, après l'Ascension,

Digitized by Google

Kalles fu à Paris, en sa mestre meison.
Moult i fu grant la court de chevaliers baron.
Tuit i furent venu chil princhе de renon,
Salemon de Bretaigne, [de][1] Maus conte Huon
20 Et Yvon et Yvoire, Berengier et Haston,
Et tant des autrez que nombre n'en savon.
A la court est venu dus Aymez de Dordon,
Et avec li ses fix qui sunt de grant renon.
Tuit .IIII. sunt vallet, n'ont barbe ne grenon.
25 Kallemaines se lieve, si parla com preudon.
«Barons, che dist le rois, or oes ma reson.
» Tante terre ai conquise et tante region
» Dont li seignor me servent ou il vueillent ou non.
» Je conquis Guiteclin, ichil Sesne felon,
30 » En Sessoigne la grant que nous outre tenon.
» Là perdi Baudouin, que nous tant amion.
» N'i daignierent venir mi chevalier baron
» Fors le duc des Normans et le roi Salemon.
» Par icheus de Herupe hu ge salvation.
35 » Le duc Buef d'Aigremont n'i fu pas, chen set on.
» Lambert le Berruier et Rohans le Breton
» Et Gaufrei de Bordele que nous perdu avon,
» Assez i mandai autrez qui sunt de mon roion:
» N'i daignierent venir, foi que doi .S. Symon.
40 » Je mandai en aide Girart de Roussillon
» Et Doon de Nanteuil et son frere Bevon:
» N'i daignierent venir, pour voir le vous dison.
» Barons à vous me plaing, nobile compengnon
» Mez par icheste barbe qui me pent au guernon,
45 » Venjance en arai, qui qu'en poist ne qui non.
» Au duc Buef manderai, le sire d'Aigremon,
» Qu'il me viengne servir à coite d'esperon
» Et amaint avec lui .IIII^c^. compengnon.
» Et se il le refuse, que il die que non,
50 » Je manderoi Francheis de meute et de randon,
» Trametrai li .c^m^. de gent de grant renon
» Qui destruiront sa terre et metront en carbon.
» Qui fera le mesage? barons, or l'eslison. »

[1] Ms. « du. »

Digitized by Google

Dunaymez conseille au roi de choisir le messager, et, comme personne ne s'offre, Charlemagne désigne son fils Lohier.

J'ai cité ce passage, non-seulement parce que le fait de remplacer la guerre avec Doon par la guerre des Sesnes a donné l'idée au romancier italien de parler lui aussi d'une guerre intéressante pour des Italiens, celle d'Aspremont; mais parce que nous trouvons ici réunis en un seul vers, les noms d'Yvon, d'Yvoire, de Bérenger et de Haston. Les Italiens substituèrent Otton ou Ottone à Haston, et dès lors ces personnages furent inséparables:

Avino, Avolio, Ottone e Berlinghiere[1].

De là à les regarder comme frères, il n'y avait qu'un pas; on les supposa fils de Naymes de Bavière. Mais cette parenté n'avait d'autre origine que le hasard qui avait présenté à la mémoire de nos trouvères une suite de noms formant si naturellement un alexandrin:

Et Yvon et Yvoire, Berengier et Haston[2].

La nouveauté du début du roman italien consiste dans le rôle important attribué à Ghinamo. L'idée en soi n'a rien d'original, car la calomnie est une arme employée souvent par le lignage de Ganelon. Grifes de Hautefeuille, le père de cette famille détestée, trahit et calomnie ses frères dans le *Gaufrey*. Dans *Parise la duchesse*, douze traîtres de la race de Ganelon s'entendent pour accuser Parise d'avoir empoisonné le frère du duc Raymond son époux. Amaury, qui, après avoir poussé Charlot à attaquer sans raison les fils de Sevin, soutient la cause de l'empereur contre Huon de Bordeaux, appartient à la même famille. Mais la nature du reproche fait au duc Aymes sort des habitudes de l'épopée française. Dans nos chansons, les querelles entre les barons, leurs révoltes contre Charlemagne, ont d'ordinaire leur origine dans la violation, alléguée à tort ou à raison, de quelque droit féodal; il s'agit tantôt d'un hommage refusé au roi, tantôt d'un fief ardemment

[1] V. Thomas, *Nouvelles Recherches sur l'Entrée de Spagne*, p. 48-49.

[2] Dans *Gui de Bourgogne* même ordre que dans le vers italien: «Ne Yvon ne Yvoire, Haton ne Berangier», v. 417, cf. 348, et 4414. Je reviendrai sur ce roman dans le chapitre suivant.

Digitized by Google

convoité, tantôt d'actes de pure violence. Ici c'est la vie privée qui est en en cause. La femme d'un des plus fiers barons est accusée d'adultère, et son mari est pour cela jugé indigne de boire à la coupe du roi. Je vois là un double emprunt aux romans bretons: d'abord le hanap merveilleux où les dames chastes pouvaient seules boire sans inconvénient, hanap que nous retrouvons dans Huon de Bordeaux et qui est bien pour quelque chose dans le dénoûment de ce poëme, puis l'habitude d'apprécier la valeur morale des personnes pour d'autres motifs que les qualités purement guerrières de vigueur et de courage. L'accusation elle-même d'adultère, mais ne visant que la femme regardée comme coupable, se rencontre dans le *Macaire* et le *Fioravante*.

Y avait-il quelque indication dans la légende des Fils Aymon qui pût amener l'auteur italien à supposer que l'odieuse calomnie de Ghinamo ne soulèverait pas la réprobation unanime de Charles et de ses barons? Je n'oserais l'affirmer, et je demande que l'on voie surtout dans ce que je vais en dire le désir de faire connaître les textes dont je dispose.

L'auteur du roman italien en prose connaissait l'histoire d'Ogier le Danois et l'a même intercalée dans la suite de son récit[1]. Le fait n'a rien d'étonnant, puisque Ogier est de la même geste que Renaud, et n'a cessé, pendant le siége de Montauban, de donner aux fils Aymon des preuves de son amitié. Or, si l'on compare dans le manuscrit de Montpellier les deux récits où sont contées les morts si semblables de Baudouinet et de Bertolais, on n'est pas éloigné de penser que de cette comparaison ait pu naître l'idée de suspecter la légitimité des fils Aymon. Dans ce manuscrit, la dispute de Baudouinet et de Charlot est beaucoup plus développée que dans la version imprimée. Charlot vient de perdre la partie, et son roi est mat dans un coin de l'échiquier:

Le fix le roi fu forment aïrés
Quant il se voit si forment enanglés,

[1] Rajna, *l. l.*, p. 42 — Cela était tout naturel, car dans la légende française les noms d'Ogier et de Renaud étaient inséparables. Le cycle de Doon de Mayence s'est formé autour des histoires de ces deux grands vassaux. En Italie, Roland, le héros de Roncevaux, devait faire négliger le bon Danois et se substituer à lui dans l'amitié des fils Aymon.

Digitized by Google

Baudouinet commenche à ramposner :
« Fix à putain, pour quoi m'as forjouez ?
5 » Ogier ton pere, le mien serf racatez,
» Ne m'eust dit mat pour lez membrez couper. »
Dist Baudouin : « Damoisiau, vous mentés.
» Ma mere chertez ne fist ainc puteés.
» Ele fu fille le castelain Guirrez
10 » De saint Omer qui tant fist à loer.
» Voir fu, mon pere en fist sa volenté :
» Comme haut homme bien en ot poosté.
» En chele dame fu mon cors engendré.
» Ne plot à Dieu qu'il fussent espousé,
15 » Ele n'iert pas de si grant parenté
» Comme mon pere, chen soit de verité,
» Souventez fois en ai mon cuer iré.
» Fame n'est pute sel n'a homme tué
» Ou son enfant murdri et estranglé. »
20 Kallot l'entent, ainc ne l'en prist pité,
Ains saut en piez, s'a l'eschequier combré.

Kallot le fel, qui Dex doinst encombrier,
A .II. mains prent le pesant eschequier ;
Baudouinet en ferit u frontier,
25 Seur le brun marbre le fet mort trebuchier [1].

Dans la version de Michelant, Renaud, insulté et frappé par

[1] Voici le texte de l'édition Barrois (v. 3169 s.) :

« Bastars, dist-il, mult es outrequidiez,
» Fel et quvers et trop en remanciés.
» Ogier tes peres, li miens hom cavagiés,
» N'en desist tant por tot l'or desos ciel,
» Ardoir en fu, en un conpieg noier.
» Mal le pensastes, vos le comperrés chier. »
A ses deus mains a saisi l'esqueker,
Bauduinet en feri el fronter,
Le test li fent, s'en salt li cerveler ;
Desus le marbre le fist mort justichier.

On peut comparer le texte de Montpellier avec le passage correspondant cité par Barrois dans sa préface, p. LXVI, et qui en dérive évidemment.

Digitized by Google

Bertolais, va se plaindre à Charlemagne, qui ne veut pas l'écouter et le traite de mauvais garçon. Renaud reproche alorsà l'empereur la mort de Beuves d'Aigremont, qui ne doit pas rester impunie; pour lui, il ne s'associera pas à l'indifférence de son père et de ses oncles. Charles, irrité, le frappe de son gant au visage, si bien que le sang coule à terre. Renaud s'en va; mais, au milieu de la salle, il rencontre Bertolais, et, dans sa colère, lui fend la tête d'un coup d'échiquier.

Dans le texte de Montpellier, Renaud et ses frères ont été adoubés chevaliers par le roi avant que l'on sût la mort de Lohier, et ni eux ni leur père n'ont pris part aux guerres qui ont suivi; mais il n'y a pas eu non plus de paix conclue entre eux et le roi. Aussi, quand Charlemagne offre spontanément d'honorer les fils Aymon et que leur père lui rappelle la mort de Beuves, Renaud n'hésite pas à intervenir:

«Sire, chen dist Renaut, qui fu li graindrez hom,
» Chevalier nous feïstez, neer ne le povon;
» Durement vous haon, ja ne vous cheleron,
» Pour la mort au duc Buef le sire d'Aigremon,
5 » Quer à nous ne feïstez pes ne acordoison. »
Kallemaines l'oï, si drecha le menton,
Adonques rougi Kalle aussi comme carbon.
« Renaut, fui toi de chi, fix à putain, garchon.
» A moult petit s'en faut, ne te met en prison. »
10 «Sire, chen dist Renaut, ne seroit pas reson.
» Puisque ne l'amendez, à itant nous taison. »

A itant le lessierent li .III. bacheler,
Renaut le fix Aymon lessa atant ester,
Aalart et Guichart le vont reconforter,
15 Et puis aprez mengié alerent behourder.
Et li auquant s'asieent et prennent à jouer.
Renaut et Bertelai si ont pris .I. tablier
Et uns eschez d'ivoire, si pristrent à jouer.
He Dex! à grant martire les convint dessevrer.

20 Renaut et Bertelai sunt au jouer assis,
Et tant i ont joué que il i ot estris.

Digitized by Google

Bertelai le clama fix à putain chetis,
Et a hauchié la paume, si le feri u vis.
Tel bufe li donna que le sanc est saillis.
25 Et, quant Renaut le voit, si en fu moult marris.
Il saisi l'eschequier qui fu à or massis,
S'en feri Bertelai tres par mi lieu du vis
Que trestout le fendi entresiques u pis
Mort l'avait étendu, or est levé le cris.

La *Bibliothèque bleue* suit assez exactement cette version. « Renaut dit hardiment au roi qu'il le haïssait, parce qu'il avait » fait tuer son oncle par trahison ; mais nous en aurons, lui » dit-il, raison quelque jour. Charlemagne rougit de colère, et » lui dit : Jeune téméraire, ôte-toi de ma présence ; je te jure » que si je n'avais égard à cette auguste compagnie, j'ordon- » nerais qu'on te mît dans une prison où tu pourrais te repen- » tir de ton audace. Renaud ne dit plus mot.

» Le dîner étant prêt, ils s'assirent tous à table, excepté » Salomon et Godefroi, qui servait ce jour-là ; mais Renaud ne » pouvait rien manger en pensant à l'affront qu'il avait reçu, » et songeait toujours comment il pourrait se venger. Ses frè- » res le consolaient. Après le dîner, les seigneurs allèrent à la » récréation, et Bertelot, neveu de Charlemagne, appela Re- » naud pour jouer aux échecs avec lui.

» Bertelot et Renaud s'assirent pour jouer aux échecs, qui » étaient d'ivoire et l'échiquier d'or massif. Ils jouèrent tant » qu'ils eurent dispute ; de sorte que Bertelot appela Renaud fils » de catin, et le frappa au visage, dont il sortit du sang. Quand » Renaud se vit ainsi outragé et blessé, il prit l'échiquier de » furie et en cassa la tête à Bertelot, qui mourut sur place. » Il s'éleva un grand bruit dans le palais que Renaud, fils d'Ay- » mon, avait tué Bertelot, neveu du roi. »

J'ai cité volontiers cette imitation, parce qu'elle reproduit avec fidélité tous les traits essentiels du modèle.

J'en reviens à l'injure faite, dans ces deux passages, à Baudouinet et à Renaud. Le premier y répond par une justification de sa mère qui nous paraît peu satisfaisante, mais qui prouve que ce mot, trop souvent répété dans nos chansons de geste, n'était pas toujours une insulte banale. Renaud, dont le

Digitized by Google

cas est outre, outragé deux fois de suite par Charlemagne et Bertolais, frappé par celui-ci, tue le neveu de l'empereur.

Est-il impossible que cet outrage, pris au sérieux dans *Ogier* et répété dans les *Fils Aymon* par Charlemagne et son neveu, ait engagé un imitateur à en tirer tout un drame? Si Bertolais qualifie ainsi la mère de Renaud, pourquoi un Ghinamo n'en dirait-il pas davantage? Cette pauvre invention, qui gâte le commencement de notre histoire des Fils Aymon, s'explique d'ailleurs assez par la notoriété des infidélités de trop de belles dames du cycle d'Artus, au niveau desquelles allaient descendre les châtelaines de notre épopée.

Il n'y a de vraiment italien dans le fait de Ghinamo que son audace à se poser en Don Juan.

Le nom de Ghinamo de Bayonne a dérouté jusqu'ici les conjectures. La famille de Ganelon, devenue en Italie la geste des Mayençais, était cependant assez riche en traîtres pour qu'il ne fût pas nécessaire d'inventer un nom nouveau. Dans celui-ci, je verrais volontiers une modification par simple transposition de syllabes du nom d'Amauguin le brun, personnage de la famille de Ganelon, qui, au commencement d'*Aye d'Avignon*, accuse faussement Garnier de Nanteuil d'avoir comploté la mort de l'empereur. Ce personnage reparaît encore dans *Gui de Nanteuil*, et nous retrouvons dans *Parise la duchesse* un Aumaguin, fils de Hardrez, et par conséquent du lignage de Ganelon, qui se déguise en pèlerin pour tromper le duc Raymond et lui faire croire que Parise a empoisonné son frère Beuves. Quant à la situation géographique du fief qui lui est attribué, elle ne surprendra point si l'on songe que des noms de lieu du midi de la France, tels que Montauban, Avignon, Valence, reviennent souvent dans les chansons où il est traité de la geste de Renaud.

Monte-Armino est formé sur le modèle de Montessor, Monbendel, Montauban, Montchevrel, etc.; mais le second des mots qui le composent décèle une prétention à l'érudition, dont nous retrouverons des traces beaucoup plus évidentes dans la suite du roman.

La violence avec laquelle Renaud exige de sa mère qu'elle lui révèle de qui il est fils a un caractère dramatique; mais ce n'est qu'une répétition de l'endroit du *Maugis* où Vivien

Digitized by Google

contraint Esclarmonde à lui avouer que Beuves d'Aigremont est son père.

L'épouse d'Aymes est dite Clarice. C'est dame Aye dans la version imprimée[1], Marguerie dans le texte de Montpellier. L'auteur italien a préféré le nom de Clarice, plus agréable sans doute à ses oreilles, et qui dans les versions françaises est celui de la sœur du roi Yon, que son frère donne en mariage à Renaud. Pour remédier à ce double emploi et s'écarter de la tradition sans paraître la contredire, on imaginera plus tard que le roi Yon (Ivone) a une fille du nom de Béatrix qui s'éprend de Renaud et finit par l'épouser[2].

Le supplice dont Roland menace Clarice et ses fils ne me semble pas d'origine française; dans les Chansons, on parle plutôt de pendre les gens, de les démembrer ou de les brûler vifs. Je vois ici une simple réminiscence des « chiens dévorants » dont Jezabel fut la proie.

La présence de Roland à la cour de Charlemagne, dès les premières pages de la narration, et son intervention dans les affaires domestiques du duc Aymes, sont les premiers traits du développement d'une conception nouvelle, beaucoup plus importante que tout le reste, et dont il est juste de reconnaître l'originalité.

Dans le *Renaud de Montauban*, Roland n'apparaît que tard. Naymes conseillait à l'empereur, revenu de son pèlerinage en Galice, d'attendre un an avant de recommencer la guerre contre les fils Aymon, quand arrive un jeune garçon accompagné de trente damoiseaux de gente façon. Il porte une pelisse d'hermine, des *hueses* d'Afrique, des éperons d'or. Son regard est plus fier que celui d'un léopard ou d'un lion. Il est très-bien fait et de belle tournure. Il vient au palais, descend au perron et ne s'arrête que devant Charles. Il se fait connaître. On l'appelle Roland; il est né en Bretagne, à Saint-Fagon, fils de la sœur de Charlemagne et de Milon, le duc d'Angers.

[1] *Renaud de Montauban*, p. 91-92.

[2] Dans le *Renaud de Montauban*, la sœur d'Yon était déjà désignée par deux noms différents: c'est d'abord « ma seror Aëlis au cors gent », p. 117; puis « Clarise à la clere façon », p. 223, cf. 226. Ce nom, d'ailleurs, revient très-rarement dans le récit. Dans le premier passage, la version de Montpellier donne « ma seror qui moult a le cors gent. »

Digitized by Google

L'empereur l'embrasse et compte qu'il le vengera de Renaud. Roland espère bien vaincre celui qui a tué son cousin Bertolais. On apprend alors que les Sesnes assiégent Cologne. Roland est chargé du commandement de l'armée, et revient bientôt triomphant, amenant prisonnier le duc des Sesnes, Escorfaut, que l'on enchaîne soigneusement pour le baptiser le lendemain. C'est alors que Naymes a l'idée de donner des courses, afin que l'on trouve pour Roland un cheval aussi bon que Bayard[1].

La Bibliothèque bleue n'a rien changé à ce récit, qui nous montre Roland portant pour la première fois les armes après la construction de Montauban, et désireux de se faire le champion de son oncle contre Renaud. Mais l'auteur italien avait remarqué que l'antipathie de Roland pour le vaillant fils d'Aymes n'était pas destinée à durer, et qu'après s'être mesurés ils deviennent des amis fidèles. D'autre part, il est fait allusion à la parenté de Charlemagne et d'Aymes[2]; et, comme le duc

[1] P. 119-123.

[2] P. 47, 249. M. Rajna ne croit pas qu'il y ait trace d'une parenté entre Renaud et Roland dans les textes français (*Rinaldo da Montalbano*, p. 14). Il suffit cependant qu'Aymes et ses fils soient regardés comme du lignage de l'empereur pour que Roland soit leur cousin. L'impression générale qui ressort de la lecture du *Renaud de Montauban* est que la plupart des barons qui y jouent quelque rôle sont unis entre eux par les liens du sang. La famille de Grifes de Hautefeuille fait seule exception. Dans *Ogier*, les chefs des chevaliers traîtres qui essayent de livrer leur seigneur à Charlemagne sont Hardrés et son frère Gontier; les deux qui se présentent à l'empereur sont Hardrés et Berengier (v. 8153 s.) Ces deux noms appartiennent au lignage Ganelon; mais on ne comprend pas que ceux qui les portent aient pu suivre Ogier. En revanche, quand Brehus propose à Ogier de renier sa foi, le fier Danois répond (v. 11754 s.):

. . . . . « Or oi plait de bricon:
» Ainc n'aparting Hardré ne Ganelon
» Que Deu guerpisse et traïsse Kallon. »

C'est bien dans les *Fils Aymon* que se dessine clairement la distinction entre une geste loyale et une geste des traîtres. Pour la parenté des barons loyaux entre eux, voici quelques-uns des passages les plus importants. Alard dit (p. 212):

« Et Ogiers li Danois, fils m'antain par mon cief. »

A la p. 213, Charles, Olivier, Roland, Salomon, Estous, Richard, Ydelon, sont réunis, et les barons, parlant des fils Aymon, se disent:

Digitized by Google

Aymes et ses frères sont également unis par le sang à la plupart des barons de l'empereur, Roland et les fils Aymon font partie d'une nombreuse famille qui peut ne pas toujours marcher d'accord, mais qui dans des circonstances graves se retrouve parfaitement unie. Tous les barons s'entendent quand il faut refuser de pendre Richard, fils d'Aymes, ou obtenir la liberté de Richard de Normandie.

Pour tirer parti de ces données, l'auteur italien suppose que Roland avait atteint l'âge d'homme au moment où commence sa narration, et que, d'ailleurs, il avait droit de s'intéresser à l'honneur du duc Aymes, son parent. Roland gardera ce nouveau rôle. Plus sérieux que Renaud, mais bien disposé pour lui, il aura toujours sa part d'action dans la vie de son cousin. Il deviendra son protecteur contre la méchanceté des Mayençais, jusqu'à ce que, par une conséquence naturelle, il y ait entre les deux chevaliers un échange ordinaire de bons offices et que leurs noms soient toujours associés. Cette conception, qui devait être féconde, appartient en propre à l'Italie et ne pouvait venir à la pensée d'un trouvère français, parce que, chez nous, l'épopée avait trop bien arrêté les grandes lignes de la vie du neveu de Charles. Le caractère de Roland ne devait se modifier qu'en pays étranger. En Italie, après être devenu le compagnon des aventures de Renaud, il finit par imiter ses faiblesses; et si, dans le *Morgante*, il garde sa gravité originelle, avec Boiardo et Arioste, il tourne au chevalier errant, et son amour et sa folie sont d'un Tristan ou d'un Lancelot.

« Cosin somes germain, près nos apartenon. »

P. 217, Ogier, parlant au nom des douze pairs, explique à Charlemagne qu'ils ont voulu l'épouvanter :

« Que Richart no cousin feissiez delivrer. »

Dans *Ogier de Danemarche*, Ogier est cousin de Turpin (v. 9242) :

« Mes cosins est li gentis dus palais. »

Cf. 9270. — La parenté d'Ogier, qui supplie Charlemagne de l'épargner, comprend : Naymes, Guilimer l'Escot, Salomon de Bretagne, le roi Othoé, Doon de Nanteuil, Girard de Roussillon, Aymes de Dordonne, Thierry d'Ardenne, Geofroy d'Anjou ; princes, ducs ou comtes, ils sont soixante (v. 9509 s., 9526 s.).

Digitized by Google

L'auteur, usant de la donnée que lui offraient les courses où Charlemagne espérait découvrir un cheval digne de Roland, imagine que Clarice, dans l'intention de procurer des armes excellentes à ses fils, fait annoncer, avec l'autorisation de Charlemagne, qu'une grande foire aura lieu à Monte-Armino ; puis il se reporte à plusieurs années en arrière pour expliquer l'origine de deux personnages qui paraîtront bientôt en scène [1]. La duchesse d'Aigremont, ne pouvant avoir d'enfants, avait fait un vœu ; devenue enceinte, elle partit avec son mari en pèlerinage pour Saint-Jacques de Galice. En revenant, elle donne le jour dans un bois à deux jumeaux qui, par suite de l'attaque soudaine d'une troupe de Sarrasins, restent abandonnés. L'un des enfants est recueilli par le roi Abilante, qui lui donne le nom de Vivien, l'élève comme s'il était son fils, et lui cache sa véritable origine. Le second, jeté dans un fossé, en est retiré par la dame de Belfiore, sœur d'Abilante, qui, en souvenir de l'endroit où elle l'avait trouvé, lui donna

[1] Imitation évidente de l'endroit de *Renaud de Montauban* où, sur le conseil de Naymes, des courses ont lieu à Paris, afin de procurer à Roland un cheval digne de lui. P. 123-131.

M. Rajna (*Rinaldo*, p. 16) croit qu'ici le texte italien ne dérive pas du *Maugis d'Aigremont*, parce que Maugis y est élevé en Espagne et non en Sicile, et qu'il est invraisemblable qu'un écrivain ou chanteur italien ait voulu transporter en un pays étranger une scène que les sources qu'il connaissait auraient placée en Italie. Se fondant sur ce que la forme *Malagigi* se rapporte au français Maugis, il suppose que la version italienne dérive d'un texte plus ancien que le *Maugis*. Il ajoute que l'absence des aventures amoureuses de Maugis indique également l'imitation d'un texte plus ancien. J'explique ces différences uniquement par la manière dont l'auteur italien a compris son sujet ; il a voulu écrire à nouveau l'histoire des Fils Aymon, modifiant, ajoutant, supprimant. Pour donner plus d'unité au commencement de sa narration, il ne sépare pas les deux enfants, fait d'Oriande la sœur d'Aquilant ; au lieu de Monbranc et de Rocheflour, il imagine Belfiore. La scène est en Espagne, lieu ordinaire des guerres entre Sarrasins et chrétiens. Dans le *Rinaldo* en vers, la guerre des Sesnes, racontée dans le *Renaud de Montauban*, devient une invasion des Sarrasins et n'est reconnaissable qu'au nom de Scrofaldo (Escorfaut). Dans *Ogier*, Brehus est roi d'Afrique, de Babylone, de Damas et des Sesnes. De son côté, l'auteur du *Viaggio nella Spagna* place à la cour du roi de Portugal l'aventure d'Olivier à Constantinople. La chronique de Turpin avait donné l'exemple de transporter en Espagne la guerre d'Agolant et celle de Fierabras (Ferracutus).

Digitized by Google

le nom de *Malgiaci* (Mau-gis); mais on l'appela Malagigi[1]. La dame élève l'enfant et l'instruit; mais le malicieux Maugis apprend plus qu'elle ne voulait et parvient à lui dérober la connaissance de la magie, art qu'elle possédait à fond. Il s'empresse d'user du pouvoir qu'il vient d'acquérir, et contraint un démon à l'éclairer sur tout ce qui peut l'intéresser. Il sait ainsi de qui il est né, qu'il est le cousin des fils Aymon et dans quelle intention Clarice a voulu avoir une foire à Monte-Armino. Il décide qu'il procurera à Renaud « le meilleur che- » val qui soit au monde. Il fit un enchantement et trouva que » la mère d'Achille, quand elle apprit la mort de son fils, en- » chanta son cheval dans une montagne, au milieu de la mer » Océane, et qu'elle y enchanta aussi les armes et l'épée qui » avaient appartenu à Achille. » Après avoir obtenu la permission de la dame de Belfiore, Maugis va chercher Bayard et Froberge (Frusberta[2]); puis, avec d'autres armes et d'autres chevaux, il se rend à Monte-Armino déguisé en vieillard. Bayard plaît à Renaud qui veut l'acheter, et, après de longs discours, tous deux vont avec Clarice au château, où Maugis redevient tout à coup un jeune homme, à la grande frayeur de la dame. Il se fait alors connaître, fait présent à son cousin du cheval et de l'épée, puis s'en retourne en Espagne, à Belfiore.

Les fils d'Aymes, ayant reçu de Maugis des armes et des chevaux, partent pour Paris, où leur mère désire qu'ils soient adoubés chevaliers par l'empereur. Lorsque Ghinamo le sait, il leur tend un piége, espérant les mettre à mort. Mais le bon

[1] « E perchè ella (la dame de Belfiore) l'aveva trovato nella fossa che gia- » cea male, gli pose nome Malgiaci; ma egli fue chiamato Malagigi. » *Malagigi* me semble venir de la forme *Madalgis*, que nous trouvons dans l'*Entrée de Spagne:*

Madalgis le lairon et son cosin Guiçard.

(*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1858, p. 255.)

La forme allemande est *Malegis*.

[2] *Frusberta*, comme *Malagigi*, est une forme résultant d'altérations successives (Frosberga, Frosberda, Frusberta). Ces noms s'étaient ainsi modifiés par suite de la transmission orale, et cela seul donnerait à croire que l'histoire de Renaud était répandue en Italie longtemps avant la rédaction des versions du *Rinaldo*, dont il est traité ci-dessus.

Digitized by Google

droit triomphe. Ghinamo est tué par Renaud, ses hommes sont mis en fuite, et les quatre frères reprennent leur route vers Paris, où ils sont accueillis avec grand honneur et faits chevaliers. Surviennent alors les fils de Ghinamo apportant le corps de leur père. Les barons se divisent, et, sur le conseil de Naymes, on décide que le cadavre du traître sera pendu et que Renaud et ses frères seront bannis de la chrétienté jusqu'à ce qu'ils aient fait un pèlerinage au Saint-Sépulcre[1].

Les bannis partent, et Ganelon et Pinabel vont les attendre dans la forêt de Quintafoglia. Renaud et ses frères sont sauvés par l'arrivée très-opportune de Roland sur le champ de bataille. Les Mayençais fuient; Renaud, au lieu d'aller en Palestine, revient à Monte-Armino, et Roland, une fois de retour à Paris, raconte ce qui s'est passé; mais, pour éviter le scandale, il ne révèle qu'à l'empereur les noms des traîtres.

Charlemagne ayant un jour fait allusion à la trahison de Ganelon, celui-ci lui rappelle que depuis huit ans Beuves d'Aigremont (Buovo d'Agrismonte) ne s'acquitte pas de son devoir envers la couronne. Les barons s'offrent pour marcher contre le vassal rebelle; mais Charles veut essayer d'abord un autre moyen. Un messager, Morando di Normandia (Enguerrand d'Espolice dans le *Renaud de Montauban* imprimé), va à Aigremont. Malgré son langage outrecuidant, Beuves le laisserait repartir sans lui faire aucun mal, s'il ne tuait un géant gardien du pont du château[2]. Il est mis à mort, et un espion de Ganelon en apporte la nouvelle à Paris. Elle est accueillie avec incrédulité, et Ganelon conseille l'envoi d'un second messager. A son instigation, Lohier (Alorino) s'offre pour cet office et

[1] Naymes ne fait que proposer, dès le commencement du récit, d'appliquer à Renaud la peine qui lui est imposée à la fin de sa guerre avec Charlemagne, comme l'une des conditions essentielles de la paix.

[2] « Questa città era posta in su 'n uno monte molto dilettoso, e appiè del » monte correva uno grande fiume che si chiamava Arginore, e avea un » grande ponte con due torre; e Buovo vi teneva a guardia uno grande gio- » gante. Questa città d'Agresmonte e questo ponte fecie fare Giulio Cesare, » quand' egli acquistò la Spagnia. » (*Rinaldo*, p. 22-23.) — Quand Gui de Bourgogne et ses compagnons, se rendant à Montorgueil, ont passé les rivières aimantées, ils trouvent à l'entrée du palais de Huidelon un géant affreux qui garde la porte principale. Gui, pour entrer, est obligé de le tuer (*Gui de Bourgogne*, v. 1773-1820).

Digitized by Google

part avec mille hommes armés. Arrivé devant Beuves, il lui parle avec violence et le menace de son épée, alors que Beuves s'était résigné à supporter les injures et à rendre hommage à son seigneur. Une lutte s'engage, et Beuves, après avoir tué malgré lui le fils de Charles, fait embaumer le corps, qui est rapporté à l'empereur. Charles et sa cour sont dans le deuil et se préparent à venger Lohier.

Cependant, en Espagne, le cruel roi Abilante confie à Vivien une armée de soixante mille hommes pour qu'il aille attaquer Aigremont. Vivien assiége le château et fait prisonnier dans un combat le duc Beuves. Charles et les Mayençais apprennent avec joie la captivité de Beuves, et l'empereur, malgré Naymes, défend sous peine de mort de secourir Aigremont. Néanmoins, Roland, Astolphe, Ogier et Olivier, partent secrètement. De son côté, Maugis, ayant eu connaissance de ce qui se passe, quitte l'Espagne et va à Aigremont. Il a revêtu des armes enchantées et se donne pour un chevalier en quête d'aventures. Sa mère l'accepte pour champion, et il a un duel avec Vivien. Après bien des coups donnés et reçus, il se fait connaître à son frère, lui apprend de qui ils sont fils, et le combat et la guerre sont ainsi terminés. La reconnaissance des parents et des enfants a lieu avec des transports de joie, auxquels viennent prendre part Roland et ses compagnons. Une partie de l'armée de Vivien reçoit le baptême, les autres s'en retournent en Espagne, et Roland avec ses amis revient à Paris, où son oncle le reçoit fort mal. Mais le cœur de Charles s'adoucit bientôt; de sorte qu'il veut voir Maugis et Vivien, les accueille gracieusement et se décide à pardonner à leur père.

L'empereur envoie donc des messagers à Beuves, et celui-ci se met en route pour Paris; mais les fils de Ghinamo, poussés par Ganelon, le surprennent et le tuent pendant son voyage, puis réussissent à pénétrer dans Aigremont, qu'ils mettent à feu et à sang, et où ils laissent une garnison. Ils rapportent à Paris le corps de Beuves, et Charlemagne paraît plus satisfait que mécontent de ce qui est arrivé. Vivien et Maugis le soupçonnent de complicité, partent avec Girard pour Roussillon et demandent aide et secours à leurs parents et à leurs amis. Toute la geste se rassemble, et les fils de Ghinamo, que

Digitized by Google

Maugis fait tomber dans une embuscade, y périssent avec deux mille des leurs; Bayonne est pris et mis à sac, Aigremont recouvré. A cette nouvelle, Charlemagne se laisse induire par Ganelon à attaquer Roussillon. Les rebelles ont le dessus dans la première rencontre; mais il est trop malaisé de résister au chef de la chrétienté, et Maugis songe à recourir à son art. Il laisse à ses parents la garde de la ville, et se fait porter par son démon Malaterra sur l'Apennin, où les démons le fournissent de brefs bien et dûment scellés par le pape. Il se fait passer pour un cardinal envoyé en France comme légat, en prend le costume et se fait suivre du cortége requis. En compagnie d'un grand nombre de prêtres, d'abbés, d'évêques et de chevaliers, il passe en Savoie et de là en Bourgogne, puis va à Paris, où il fait savoir à la reine que Charles sera excommunié s'il ne se conforme immédiatement à un bref qu'il apporte et par lequel il est interdit de faire la guerre à des chrétiens. Puis il va présenter ce bref à l'empereur, et les Clermontois obtiennent ainsi la paix et leur pardon. Charles revient à Paris et les fils Aymon se préparent à faire le voyage au Saint-Sépulcre, qui leur a été imposé à la suite de la mort de Ghinamo.

Renaud et ses frères vont s'embarquer à Valence; mais ils sont poussés par une tempête jusqu'à l'île Perdue, où régnait le géant Brunalmonte, fils du roi Ulivante et frère de Mambrino. Renaud tue Brunalmonte et donne le gouvernement du pays à Morando, capitaine du navire qui les a portés. Il reprend la mer et va au château de Gostantino, frère de Brunalmonte, qui, après avoir tué et dépouillé le seigneur du pays, retient sa fille prisonnière. Après une nouvelle victoire de Renaud, le château est pris et rendu à un frère du seigneur légitime. Celui-ci donne à Renaud un nain de belle figure, qui savait toutes les langues d'Asie et d'Afrique. Renaud, qui se cache dès lors sous le nom de Brandor de l'île Perdue, lui ordonne de le conduire avec ses frères dans un pays où il y ait quelque guerre. «Le nain traversa la Syrie. A l'entrée de la Perse, il y »a une cité appelée Nilibi, sur un fleuve qui avait nom Fosca. »Le pays était couvert de gens, et le soudan de Perse faisait »le siége de la ville pour l'enlever à l'Amostant de Perse. »Renaud se présenta devant le soudan et lui demanda une

Digitized by Google

» solde égale à celle de cent chevaliers, et le soudan dit que » Roland et Olivier ne méritaient pas une solde pareille, et lui » permit d'entrer dans Nilibi. » Une fois dans la ville, Renaud, grâce à l'influence de Fiorita, fille de l'Amostant, est fait capitaine général[1]. Il justifie cette confiance, car bientôt le soudan est prisonnier et son armée est détruite. Mais le secret de son vrai nom est révélé par deux espions de Ganelon au soudan et par celui-ci à l'Amustant. Ce dernier n'hésite point à jeter en prison les quatre frères et se réconcilie avec ses ennemis. Fiorita, éprise de Renaud, offre aux captifs de les faire échapper, si Renaud consent à la prendre pour femme et à lui donner son amour. Il s'y résigne, et, après avoir passé la nuit avec elle, il est secrètement rendu à la liberté, et part en promettant de revenir quand il aura achevé son pèlerinage.

Les frères arrivent à la cité de Sorini, où le roi Salione est assiégé à tort par Chiariello, frère lui aussi de Brunalmonte. Renaud se charge de le combattre; mais celui-ci, après une longue défense, voyant qu'il a le dessous, fait déchaîner contre son adversaire un farouche lion. Sa perfidie ne lui sert à rien; Renaud les tue tous deux, et son armée, qui avait pris les armes, est taillée en pièces. Cependant des espions de Ganelon étaient venus renseigner Salione; mais celui-ci les a fait pendre. Puis il accepte le baptême, et sa fille Guiletta donne au chevalier, en souvenir du combat, une riche soubreveste où est brodé un lion. Telles seront désormais les armes de Renaud. Elle obtient en échange la promesse d'un don à son choix. Les barons partent, et la jeune fille, les ayant rejoints sous un costume d'écuyer, rappelle la promesse qui lui a été faite et obtient de les accompagner avec ce déguisement. Ils arrivent à la cité de Valdinferna, et le roi Roncano, grand ami de Chiariello, les fait prisonniers par trahison. Le nain réussit à s'enfuir et va informer Salione. Cependant « Maugis, » qui était camérier du roi Charles, avait enchanté un diable » dans un anneau et l'appelait Surpini le *nouvellier* (novel-

[1] Ce passage est imité de celui de la *Spagna* où Roland demande à Machidante une solde de trente livres, et, sur le refus du sultan, entre dans la ville assiégée et offre ses services à Sansonnet et à son père.

Digitized by Google

» liere); tous les jours il lui demandait ce que faisait Renaud. » Quand il sut qu'il était captif à Valdinferna », il eut peur et informa Roland, Olivier et Ogier. Ceux-ci, qu'Astolphe accompagne malgré eux, partent d'Aigues-Mortes, et, poussés par une tempête au pays de Salione, sont reconnus par le nain à leurs armes. Le roi les reçoit avec honneur, et ils se rendent sans se faire connaître à Valdinferna, qui est assiégé par le soudan, très-irrité contre Roncano, qui a négligé de se rendre à sa cour avec la belle Indiana sa femme. Le roi fait sortir de prison Renaud, qui, sans laisser paraître sa joie de revoir les paladins, tue le champion du soudan. Roncano et le soudan se réconcilient.

Surviennent pour la troisième fois des espions de Ganelon, qui apprennent au soudan les vrais noms de Roland et de ses compagnons; mais ceux-ci s'en aperçoivent à temps, se retirent et s'enferment dans la place, protégés qu'ils sont par Indiana pour l'amour de Salomon, qui lui avait fait grand honneur, quand elle avait été jetée par une tempête sur les côtes de la Bretagne. Maugis informe Salomon de l'amour d'Indiana et de la captivité des barons, et obtient qu'il parte secrètement avec Girard de Roussillon et d'autres chevaliers. Après une longue chevauchée, ils arrivent à Sorini, ville de Salione. Cependant les vivres manquent dans Valdinferna et les barons en sortent par un souterrain; mais ils sont découverts et rejoints. Ils combattent avec valeur, et, secourus à temps par Salomon et ses compagnons, remportent la victoire. Ils rentrent dans la ville, la saccagent et s'en vont. Indiana est donnée à Salomon, qui l'emmène avec lui et la fait baptiser sous le nom de Sibilla. Renaud et ses frères se rendent au Saint Sépulcre, et, quand les trois années de leur exil sont écoulées, reviennent en France.

Le second livre commence par la querelle de Renaud et de Bertolais et la mort de celui-ci; il suit assez fidèlement l'histoire des Fils Aymon jusqu'à la construction de Montauban, qui est attribuée à l'art magique de Maugis [1]. Le roi sarrasin Beges

[1] Renaud épouse *Beatrice*, fille du roi *Ivone*. La sœur du roi Yon était Clarice; mais, ce nom ayant été attribué à la mère des fils Aymon, l'auteu emprunte celui de la mère de Baudouinet. V. plus haut, p. 175, n. 2.

Digitized by Google

de Toulouse est devenu Mambrino d'Ulivante, qui envahit la France pour venger la mort de son frère Brunalmonte, qui a été tué par Renaud, comme on l'a vu. Les livres suivants, d'après M. Rajna, sont d'invention purement italienne[1].

Les vingt-six premiers chants du roman italien en vers diffèrent peu pour le fond des deux livres en prose dont il a été parlé jusqu'ici; mais à partir de la construction de Montauban, les deux récits se séparent et le poëme suit à peu près exactement jusqu'à la fin notre *Renaud de Montauban*. Le rôle de Ganelon a cependant plus d'importance, et Roland, au lieu de faire ses premières armes contre les Saxons, délivre la Provence envahie par les Sarrasins; le géant Scrofaldo (Escorfaut) est fait prisonnier et reçoit le baptême. Dans *Renaud de Montauban,* Escorfaus est le nom du duc des Saxons; mais dans *Maugis,* c'est celui d'un géant au service de l'amiral de Perse. Pendant le siége de Montauban, le roi Gattamogliera arrive d'Orient pour venger la mort de Mambrino et de ses frères; il offre son alliance à Charlemagne, qui l'accepte et promet au païen de renier le Christ s'il le délivre de son ennemi. Les barons français indignés s'en vont à Montauban. Gattamogliera, quand le jour est levé, défie Renaud, et celui-ci va à sa rencontre armé de Durendal. Après un long combat, il tranche la tête à son adversaire, la présente à Charles et essaye vainement d'obtenir sa grâce.

Le poëme paraît à M. Rajna de date plus récente que le roman en prose, et il explique la différence si complète de la seconde partie des deux récits par l'existence supposée d'un poëme franco-italien que le prosateur aurait imité jusqu'à la fin du second livre, et que l'auteur de la version rimée aurait suivi d'un bout à l'autre[2]. Cette hypothèse ne me paraît pas nécessaire, car on peut très-bien admettre que l'auteur du poëme ait suivi le roman en prose jusqu'à l'endroit où il aurait préféré revenir aux versions françaises, dont le caractère

[1] *Rinaldo,* p. 33. Cependant plus loin (p. 42), M. Rajna dit que le troisième livre raconte l'histoire d'Ogier le Danois. Cela est fort important, parce que l'on retrouve dans la version française d'*Ogier* plusieurs données qui ont été utilisées par l'auteur italien dans son *Rinaldo.* V. plus haut, p. 170, n. 1.

[2] *Rinaldo*, p. 41-42.

Digitized by Google

vraiment épique lui semblait peut-être plus digne d'imitation. Quant à la première partie, alors même qu'il aurait eu entre les mains les poëmes français dont elle s'inspire, il aurait hésité à abandonner l'arrangement que son prédécesseur avait fait, suivant le goût italien, du *Maugis*, du *Vivien* et de la *Mort de Beuves*. Il est certain qu'avant les deux romans dont il est question, l'histoire des Fils Aymon était connue en Italie par les versions françaises elles-mêmes, et peut-être par de premiers essais qui ont pu être composés, soit dans ce parler étrange que l'on appelle le franco-italien, soit en toscan. Nous en avons une preuve dans la forme *Malagigi* que le nom de Maugis avait prise de bonne heure, et que les auteurs respectent, nous l'avons vu, tout en indiquant quelle en devrait être la véritable traduction italienne. Mais, si l'on considère que la plupart des romans italiens anciens se bornent à reproduire à peu près exactement les textes français, ou s'en écartent complétement au gré de l'imagination, sans qu'il y soit emprunté aux chants primitifs autre chose que des noms de lieux ou de personnes[1], on reconnaîtra que rien n'oblige à croire qu'un modèle particulier ait guidé l'auteur de la première partie du *Rinaldo da Montalbano*.

C'est ce remaniement qu'il convient d'examiner de plus près. L'auteur italien fond en un seul récit les trois poëmes français. Il change les noms, modifie l'ordre chronologique, introduit des incidents nouveaux, tantôt d'un caractère très-peu héroïque, tantôt rappelant les aventures des chevaliers de la Table-Ronde, et semble prendre à tâche de montrer qu'il est bien l'auteur de ce qu'il conte. Après une introduction d'un goût douteux, mais qui n'est pas sans conséquence pour ce qui va suivre, il refait le *Maugis d'Aigremont*. Au lieu de la fée Oriande, nous trouvons une sœur du roi sarrasin Aquilant, devenu lui-même Abilante. Belfiore, qui remplace Rocheflour, n'est plus en Sicile, mais en Espagne; et, si Bayard est enchanté dans une île, ce n'est plus dans le voisinage du mont Etna qu'il faut la chercher, mais en plein Océan. D'ailleurs, par déférence pour l'antiquité classique, Bayard est l'ancien coursier d'Achille, et Froberge est également l'épée du fils de Thétis.

[1] *Rinaldo*, p. 28.

Digitized by Google

Le traître Ghinamo tend aux Fils Aymon un piége semblable à celui dans lequel devait succomber Beuves d'Aigremont. L'antagonisme de la gent de Mayence et de la geste de Clermont se continue d'un bout à l'autre de la narration et tend à en devenir l'intérêt principal. Cette conception dérive évidemment des poëmes franco-italiens; mais l'opposition de la famille d'Aymes et de la geste de Ganelon, composée de traîtres, est déjà marquée dans le *Renaud de Montauban :*

> En France ot .I. linage cui Dame Dex mal dont:
> Ce fu Grif d'Autefeuille et son fils Ganelon,
> Béranger et Hardré et Hervi de Lion,
> Antiaumes li felon, Fouques de Morillon[1].

Nous avons noté que la guerre que se font Charlemagne et Hernaut de Moncler dans le *Maugis* a été provoquée par la malignité de Landri et d'Amauri.

Dans *Aye d'Avignon* et dans *Gui de Nanteuil,* la geste de Ganelon ne fait que machiner des trahisons contre les barons du lignage de Renaud.

La vengeance que Ganelon et les fils de Ghinamo poursuivent contre Renaud est conforme à ce qui se passe dans les romans français. A la fin de *Renaud de Montauban*, les fils de Grifes de Hautefeuille et de Fouques de Morillon, qui avait été tué à Vaucouleurs, veulent venger sa mort sur les fils de Renaud, Yon et Aymonet. Dans *Gui de Nanteuil,* Hervieu de Lion, Amalgré, Sanses et Amauguin, donnent des raisons pareilles[2], et ne cessent de tendre des embûches à leur adversaire.

C'est ici que nous rencontrons un déplacement de faits qui est très-important. La *Mort de Beuves* en entier vient s'intercaler dans le récit. Nous avons vu que l'auteur du *Vivien* a voulu rendre moins odieux le meurtre du fils de l'empereur en imaginant des torts que Charlemagne et Lohier auraient eus envers Beuves, et probablement en supprimant de son récit la mort d'Enguerrant d'Espolice, pour laquelle il n'y avait pas d'excuse possible. L'auteur italien, guidé par la même pensée, mais voulant faire autrement, suppose que le premier messa-

[1] P. 39.
[2] *Gui de Nanteuil,* v. 250-266. 1542-1543.

Digitized by Google

ger est tué parce qu'il a lui-même mis à mort le géant gardien de l'entrée du château, et que Beuves, dont il fait un modèle de longanimité, ne tue Lohier qu'à son corps défendant. Ce passage permet d'entrevoir que l'auteur italien connaissait le *Vivien*, la version des *Fils Aymon* qui le suit dans le manuscrit de Montpellier, version qui en ce point ne diffère pas de celle de Venise [1], et une version conforme au *Renaud de Montauban* imprimé. Renonçant à imiter le *Vivien* d'aussi près que le *Maugis*, il ne pouvait reproduire l'endroit où Charlemagne et Lohier accueillent si mal Beuves et Maugis quand ceux-ci demandent à l'empereur de marcher au secours de Vivien. Il revint alors à la version la plus ancienne, mais ne crut pouvoir la conserver qu'en la corrigeant, ce qu'il fit à l'aide d'un géant emprunté au cycle d'Artus [2] et d'un adoucissement assez malencontreux du caractère du plus farouche des vassaux.

Vivien assiégeant Aigremont nous ramène au *Maugis;* mais ici apparaît une idée nouvelle. Toutes les fois qu'un membre de la geste de Clermont est en péril, ceux qui sont à la cour de Charlemagne partent en secret pour le secourir. C'est pur emprunt aux usages des chevaliers du cycle d'Artus, qui ne

[1] *Rinaldo*, p. 23-24. Je dis *en ce point*, parce que nous rencontrons plus loin des différences très-importantes. J'ai noté déjà que, d'après cette version et celle que contient le ms. 7183 de la Bibliothèque nationale, Maugis délivre ses cousins, que Charlemagne avait fait emprisonner après la mort de Bertolais. L'auteur italien n'a pas accepté cette invention.

[2] Ou à Gui de Bourgogne, comme je l'ai dit plus haut. Dans ce cas, les rivières aimantées me paraissent indiquer plutôt une origine arabe. Un pèlerin décrit Montorgueil de la façon suivante :

« La cité est si noble com ja oïr porrez :
» .III. eves i acourent devant par les chanez,
» L'une a non Rupane, l'autre Marne des guez,
» Si i cort anviron qui cort à Balesguez;
» Escarflaires i cort, dont li floz est levez,
» Et, d'autre part la vile, si cort li flos de mer
» Dedens les clos des vignes, les vignes et les blez.
» Les eves sont si fieres con ja oïr porrez :
» De pierres d'aymant i est grans la plentés;
» Onques Diex ne fist homes, s'il i estoit antrez,
» Por coi éust hauberc ne ceint le branc letré,
» Que jamès an issist an trestot son aé. »
(V. 1502-1514.)

Digitized by Google

cessent de se mettre en quête les uns des autres. De là une série infinie d'aventures auxquelles tous se trouvent associés. Dans le *Maugis* et le *Renaud de Montauban,* les barons, quand ils sont mécontents de l'entêtement de l'empereur, n'hésitent point à s'accorder avec les fils Aymon ; mais ils ne courent point à leur recherche. L'imitation du cycle d'Artus est donc poussée plus loin que dans nos romans ; mais ceux-ci, en d'autres points, en donnaient l'exemple. L'auteur italien, qui n'a pas voulu de fée dans sa narration, y accepte les chevaliers errants.

Le combat de Maugis et de son frère et leur reconnaissance n'ont rien de particulier ; mais on ne peut s'empêcher de regretter Esclarmonde, si belle et si tendre. Elle disparaît comme Oriande et Ysane. De même les aventures galantes de Maugis ont été laissées de côté, soit qu'elles parussent indignes de la gravité de l'épopée, soit parce qu'il était trop facile d'y reconnaître l'imitation du *Mainet.*

Du *Vivien,* il reste peu de chose[1], et les guerres entre Charlemagne et ses vassaux, racontées dans le *Maugis* et le *Beuves d'Aigremont,* n'en font qu'une seule, qui est placée après la mort du duc. Pour plus de clarté, je reprendrai les versions successives de la *Mort de Beuves.* Dans le *Renaud de Montauban,* Beuves tue successivement les deux messagers de Charlemagne, Enguerrand d'Espolice et Lohier. La guerre éclate et Beuves est soutenu par ses frères. Une fois la paix conclue, Beuves va à Paris pour rendre à l'empereur l'hommage qu'il lui a promis. Grifes de Hautefeuille, Ganelon et leur lignage, offrent à Charlemagne de tuer le duc. Leur proposition est acceptée, et Beuves est assassiné dans la plaine de Floridon. Les frères de Beuves reprennent les armes ; mais cette seconde guerre est contée en quelques vers seulement, et se termine par la paix de Charlemagne et de ses vassaux.

Dans la version de Montpellier, il n'y a qu'un messager, Lohier. Aymes ne prend point part à la guerre. Elle est suivie d'une seconde guerre, racontée encore très-brièvement, mais

[1] Ce roman a sa raison d'être dans le cycle français de Renaud, mais il n'en aurait aucune dans le remaniement italien, où les trahisons des Mayençais deviennent l'explication à peu près unique de tous les événements.

Digitized by Google

à laquelle Aymes et ses fils, qui, on s'en souvient, ont déjà été adoubés chevaliers par l'empereur, restent étrangers.

Dans la version de Venise, le premier messager est Lohier, qui est tué ; et Beuves, quand l'empereur lui adresse un second messager, Enguerrand d'Espolice (il est le premier dans le *Renaud de Montauban*), l'accueille avec déférence et part pour Paris, dans l'espérance d'obtenir sa grâce. C'est alors qu'il est assassiné. La guerre éclate entre l'empereur et les frères de Beuves[1]. Cette troisième forme est évidemment postérieure au texte de Montpellier, dont elle paraît une variante. Le désir d'atténuer la révolte des barons aboutit à sa dernière conséquence, il la fait supprimer; car si, dans la version de Montpellier, Aymes reste étranger à la guerre soutenue par ses frères, Girard et Doon n'en sont pas moins en faute, tandis que l'on ne peut que les louer de venger leur frère tué par trahison. Des deux guerres, la première racontée longuement, la seconde simplement mentionnée, il n'en reste qu'une. Le rôle attribué à Enguerrand d'Espolice prouve que l'auteur connaissait aussi un texte plus ancien ou plus complet que celui de Montpellier.

L'auteur italien emprunte à la troisième version l'idée de placer la guerre après la mort de Beuves, et conserve du *Renaud de Montauban* le message et la mort d'Enguerrand, appelé *Morando* dans la prose et *Inorante* dans le poëme. Sa préoccupation principale a été de commencer par fondre en une seule narration les antécédents de l'histoire des Fils Aymon, qui dans les versions françaises restaient encore des poëmes distincts. Il a élagué, modifié, transposé, et l'on ne peut dire que sa façon de conter et son style donnent un grand agrément à son œuvre. Il n'en est pas moins vrai que la *Mort de Beuves,* dont le *Maugis* et le *Vivien* ne sont que des branches, a fini ainsi par prendre dans l'histoire des Fils Aymon une importance très-grande, parce que l'on y trouvait l'origine et l'explication de tous les événements suivants.

Il ne sera peut-être pas inutile de compléter ces remarques en insistant sur les formes qu'a prises le récit de la mort de Beuves.

[1] *Rinaldo,* p. 23-24.

Digitized by Google

Dans le roman italien, la guerre éclate par le fait des fils de Ghinamo, qui, poussés par Ganelon, tuent Beuves et prennent Aigremont. Le corps est rapporté à Paris, où se trouvaient précisément Vivien et Maugis, et ce sont les fils de la victime qui se mettent à la tête de la révolte. Pour rendre la comparaison plus facile, je dois revenir sur les versions françaises de la *Mort de Beuves*.

Dans le *Renaud de Montauban*[1], Charlemagne est réellement complice de l'attentat. Grifes de Hautefeuille et son lignage l'ont consulté avant de se risquer à tuer le duc, et, après une première objection, il leur a répondu :

« . . . . . mult très bien l'otrion.
» Ales delivrement, s'en prendes vengison.
» Se m'en poes venger, je vos donrai grant don. »

Et, quand on lui apporte la tête de Beuves, il ne cache pas sa joie :

Comme Karles l'oï, sel fist mult bielement.
« Amis, ce dist li rois, ci a mult bel present. »

Dans le texte de Montpellier, que je reproduis ci-dessous, au lieu d'une proposition faite en commun par les traîtres, c'est Ganelon qui parle. Il prend décidément le premier rang aux dépens de son père, qui cependant donnera le coup mortel à Beuves, comme dans la version plus ancienne. Charles, sans faire d'objection au meurtre de son ennemi, ne veut pas être compromis dans l'affaire, finit par dire que ce serait trahison. Le corps de Beuves est respecté et rendu à ses hommes, qui le rapportent à Aigremont.

Je rappelle que la guerre qui avait suivi la mort de Lohier ayant pris fin, Girard, Doon et Beuves, s'en étaient retournés chacun dans son pays ; mais ils devaient venir à Paris avant la Saint-Jean pour servir le roi.

Chen fu à Pentecouste que li pre sunt flouri,
(Le duc Buef d'Aigremont en son païs verti)[2]
Devant la Saint Jehan, ainsi com je vous di,

[1] P. 39.
[2] Ce vers a été transposé par une distraction du copiste.

Digitized by Google

Que Kalles tint sa court en la chit de Paris.
5 Là i furent venus li dus et li marchis,
Le dus Buef d'Aigremont ne s'i est alentis.
A tout .c. chevaliers est d'Aigremont partis,
Et venoit servir Kalle le roi de .S. Denis.
Guenelon apela son neveu Aloris,
10 Fouques de Moreillon i refu autresi,
Hardrez et Berenguier que Dex puist maleïr;
Chil ont mis à reson Kalle le fix Pepin.
« Sire, che a dit Guenez, entendez cha, ami,
» Or vous vient li dus Buef à votre court servir,
15 » Et sunt en sa compengne .c. chevaliers de pris.
» Moult grant honte est chen, par Dieu qui ne menti,
» Quant vous amez cheli qui Lohier vous murdri.
» Se vous le vouliez, par le corps .S. Remi,
» Nous l'ochirrion, sire, comme votre anemi. »
20 « Barons, dist Kallemaines, par bonne foi l'otri;
» Quoi que vous en fachiez, ne soit pas sus moi mis. »

« Sire, dist Guenez, le matin mouveron
» O .IIIm. chevaliers as elmez d'Avignon. »
« Guenez, chen dist le roi, chen seroit trahison,
25 » Quer nous avon mult bien donné trievez Beuvon. »
« Sire, chen a dit Guenez, oes autre reson:
» Ja n'i metez (ja) vos mains, emperere frans hom. »
« Guenez, chen dist le roi, or feitez votre bon. »
Adonc en sunt parti Fouques et Guenelon
30 Et Escos et [Hervis][1], Aloris et Sanson.
Bien furent .IIIIm. de hardi compagnon.
De Paris sunt issus à coite d'esperon.

Le quens Guenez chevauche sur l'auferrant destrier,
Armez d'aubers et d'elmez et d'espeez d'achier,
35 Et ot en sa compengne .IIIIm. chevalier.
Dedens .I. val parfont qui fist à resongnier
Encontrerent duc Buef il et si chevalier.
Fouques de Moreillon les escria primier:

[1] Ms. « Berhis. »

Digitized by Google

«Duc Buef, mar ochesistez le fix Kalle Lohier ;
40 »Ainchiez que il soit vespre, l'arois comperé chier. »
Quant le duc Buef l'oï, prist soi à merveillier :
«He Dex ! chen dist li dus, qui tout as à baillier,
»Qui se gardera mez de si fet encombrier?
»Je tenoie à loial Kallemaine o vis fier.»
45 Et Guenez esperonne sus Baiart le coursier.
Sus son escu devant ala ferir Richier
Que mort l'a abatu devant li en l'erbier.
Puis escria en haut : « Ferez i, chevalier !
«Il ont ochis Lohier, si le comperront chier. »
50 Le duc Buef d'Aigremont ne se vout atargier,
Sanson ala ferir qui estoit sus Brehier.
Mort l'avoit abatu que ne li mut pleidier.
«Outre, dist il, cuvert, Dex te doinst encombrier.»

Fiere fu la bataille et greveuse à souffrir.
55 Le duc Buef d'Aigremont, qui fut de grant aïr
N'ot que .c. chevaliers, chil erent .III. mil.
Le champ fu mal partis à ichest envaïr.
Es vous parmi la presse Guenelon de Montir
Fiert Josian de Blois sus l'escu d'or voutis,
60 Mort l'avoit abatu, Dex le puist maleïr.
Puis cria « Hautefeuille ! » bien le peut on oïr.

Moult fu grant la bataille et dure l'envaïe.
La gent au duc Bevon fu moult afebloïe
Qu'il ne furent que .c. à la connestablie ;
65 Encore en sunt .L. es chevax de Nubie.
Et le duc d'Aigremont qui les semont et prie :
«Barons, quer i ferez, tant com serez en vie.»
Dont hurta le destrier, s'a la lanche brandie.
Sus son escu à or ala ferir Helie.
70 Mort l'avoit abatu en la lande enermie.
Le duc crie «Aigremont!» à une vois serie.
Dex ! cheli jour i ot tante arme departie.

La valee fu bele et le païs igaus.
Et Grifon d'Autefueille li cuvert desloiax

Digitized by Google

75 Fiert le cheval au duc par devant li poitrax,
Si que toute la lanche li bouta es bouiaus.
Mort l'avoit abatu le glout les .I. terraus.
Li dus sailli en piez, tint le branc naturaus
Et a feru Grifon parmi l'elme à esmaus.
80 Tout abat en .I. mont chevalier et chevaus,
Lors escrie li dus : « N'i garrez, desloiaus ! »

Le dus Buef d'Aigremont a ochis le cheval
Par devant lez archons, res à rez du poitral.
Adonc est trebuchié le traître mortal.
85 Tantost resailli sus que guerez n'i esta,
Et a sachié le branc où ot pont de cristal.
Es les vous assemblez li baron natural.
Le duc Buef d'Aigremont en ot o cuer moult mal :
Bien voit que il mourra, n'en puet partir par al,
90 Mez il se vendra bien, s'en jure .S. Thomal.
Il referi Grifon parmi l'elme à esmal.
Atant i vint pongnant dessus son bon cheval
Guenelon le sien fix qui n'estoit pas loial.
Une lanche paumoie d'achier poitevinal,
95 Fiert le duc d'Aigremont devers le senestral,
Le fer li a conduit tres parmi le costal,
Si l'abati à terre comme anemi mortal.

Or fu feru à mort le vaillant chevalier,
Du coup qu'il a eü le couvint trebuchier.
100 Demaintenant li queurt Grifon li aversier,
Le haubert li souslieve qui est menu maillié,
Dedens le cors li met le branc fourbi d'achier.
L'ame s'en est partie du vaillant chevalier.
Puis li a dit Grifon : « Or as tu ton louier,
105 » Pour le fix Kallemaine l'emperere au vis fier
» Que tu feïs ochirre à duel et à pechié. »
Puis monta u cheval auferrant et coursier
Et acueilli la gent au duc Buef le guerrier.
Onques n'en escapa fors que .X. chevalier,
110 Et chil li ont juré, plevi et affié
Qu'el castel d'Aigremont l'emporteront arier.

Digitized by Google

De l'estour sunt partis atant li .x. serjant,
.IIII. lieuez plenierez ala le cors saignant
Que les plaiez ne porent estanchier tant ne quant[1].

On voit que l'odieuse conclusion de ce drame, tel qu'il était rapporté dans la version plus ancienne, a été supprimée. Si cruels et perfides que soient Ganelon et son père, ils n'osent outrager les restes de leur ennemi et apporter à Charlemagne un affreux présent. Quand ils viennent lui conter ce qu'ils ont fait:

« Bien avez fait, dist il, si m'aït .S. Simon. »

Si l'auteur italien paraît avoir suivi, pour l'ordre de sa narration de la mort de Beuves, un texte plus récent que celui de Montpellier, en revanche, il a emprunté à celui-ci l'idée du déguisement de Maugis en cardinal. L'invention lui a paru heureuse, et il a voulu en tirer un meilleur parti que son devancier. Il imagine donc que Charlemagne se résignera à faire la paix, parce que le faux cardinal Maugis lui présentera des brefs du pape et le menacera de l'excommunication. C'est dépasser la mesure. Sans doute Maugis, pour entrer dans le château assiégé de Moncler, se déguise en cardinal, et dit à l'empereur qu'il a grand tort de faire la guerre à des chrétiens, que le pape en est très-mécontent, et que Charles doit s'accorder avec ses barons; mais tout cela n'est qu'une plaisanterie d'un moment. Aussitôt hors de péril, le vaillant chevalier parle un tout autre langage, et les pauvres hommes d'armes qu'il rencontre et maltraite ne peuvent que s'écrier: « Ci a mal cardinal! » Il y a dans toute l'imitation italienne de ce passage amusant une sorte d'emphase déplaisante: pourquoi faire intervenir le diable, et pourquoi ce diable emporte-t-il Maugis sur un sommet de l'Apennin? Je reconnais que Fousifie était une pauvre escorte pour un cardinal-légat; mais le trouvère avait parfaitement prévu l'objection, et, sans les larrons qui dévastent le pays, Maugis, au dire de Fousifie, eût été suivi

[1] J'ai déjà cité la suite de ce passage à la fin de l'analyse du *Maugis d'Aigremont*.

Digitized by Google

de trente clercs[1]. — Mais Charlemagne est très-crédule. — Soit ; mais, si nous sommes choqués de cette crédulité naïve, quel intérêt peuvent avoir pour nous, non-seulement les tours de Maugis, mais tous les prodiges et de Merlin et de la suite des enchanteurs jusqu'à la belle Armide?

M. Rajna a très-bien fait ressortir l'importance qu'a eue le *Beuves d'Aigremont* dans l'histoire de la poésie chevaleresque italienne, et je ne saurais mieux faire que de reproduire ses propres expressions:

«Je noterai avant tout que ce roman semble devoir être »compté au nombre des premiers qui soient parvenus en Ita- »lie, de ceux qui, à une époque très-reculée, étaient le plus fa- »miliers aux chanteurs et aux auditeurs de notre pays. En »fait, qui ne connaît les inimitiés perpétuelles des gestes de »Clermont et de Mayence? C'est sur elles que repose la fable »d'un grand nombre de nos compositions italiennes, en par- »ticulier du Morgante, et il n'y en a guère qui paraissent les «ignorer. Néanmoins dans les romans français cet antago- »nisme n'apparaît point, et il serait malaisé de trouver un »autre acte d'hostilité entre les deux familles que ce meurtre »de Beuves accompli précisément par des traîtres apparte- »nant à cette race. Je suis persuadé qu'il faut reconnaître ici »le germe d'où s'est élevée graduellement une grande plante »qui malheureusement a envahi peu à peu beaucoup plus »d'espace qu'il n'était juste, et a enlevé la lumière et la nour- »riture aux autres parties du cycle. Or, puisque le Beuves »d'Aigremont, excepté le premier livre du roman en prose et »les lieux correspondants du poëme de la bibliothèque pala- »tine, est très-peu connu de nos romanciers, nous aurons ici »à observer le fait très-remarquable d'une narration tombée de »bonne heure dans l'oubli, mais survivant dans ses effets, car »l'on y trouve l'origine de l'un des caractères les plus saillants »de notre littérature romanesque.[2]»

[1] Dans *Ogier* (v. 9505 s.), lorsque Turpin va demander à l'empereur de le charger de garder lui-même son prisonnier, il est accompagné d'un cortége composé comme celui de *Malagigi :*

Od lui mena chevaliers à plenté,
Vesques et mognes et prious et abés.

[2] *Rinaldo,* p. 21, cf. 43-44. A mes yeux, l'ensemble des chansons de gest

Digitized by Google

Charles condamne les fils Aymon à faire un pèlerinage au Saint-Sépulcre. Cette idée est empruntée à la fin du *Renaud de Montauban*[1]. Mais les aventures du cycle d'Artus attendent nos pèlerins sur la route, et il leur faut relâcher à l'île Perdue. Nous retrouvons néanmoins le *Maugis* avec Espiet, qui sans doute perd son nom et sa parenté, et ne serait qu'un nain comme les autres s'il ne gardait sa beauté et s'il ne lui restait de sa science la connaissance des langues d'Asie et d'Afrique. Les chevaliers au service de l'amustant ou *amostante,* la guerre contre le soudan de Perse, la passion de Fiorita pour Renaud, sont des emprunts au *Maugis* et à d'autres récits. Maugis avait prêté son épée d'abord à Marsile, puis à l'amustant de Mellent, contre l'amiral Sorgalé, et Florette dans *Floovant*, Floripas dans *Fierabras*, Fleur d'espine dans *Gaufrey*, comme tant d'autres princesses sarrasines, se font d'emblée les alliées des chrétiens. Mais Renaud paraît ici se souvenir des amours de Maugis en Espagne, et se laisse aller à répondre à l'amour de Fiorita.

L'influence des romans franco-italiens est très-reconnaissable à partir de l'arrivée des paladins chez Salione. L'auteur s'inspire certainement du voyage que Roland fait en Orient dans l'*Entrée de Spagne* ou dans une des imitations italiennes de ce roman. Je remarque que ce personnage, en se convertissant et en devenant le plus fidèle allié de Renaud, ne fait que suivre l'exemple de bien d'autres. Nous avons vu dans *Maugis* un Beuves le Convers, pour ne parler ni de Brandoine, ni de Vivien lui-même.

Les espions de Ganelon s'en vont partout révéler les noms vrais des chevaliers qui, sous divers déguisements, se présentent à la cour des rois sarrasins. Nous avons rencontré plusieurs espions dans les textes du manuscrit de Montpellier que nous avons étudiés plus haut : Espiet, Fousifie, Grafumez,

que M. Rajna désigne par le nom de *Beuves d'Aigremont* (Maugis, Vivien, Mort de Beuves) n'est pas le seul exemple de l'influence que des compositions françaises, dont il n'est plus parlé dans la suite, ont eue sur les premiers essais du roman italien. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre suivant, à propos de l'*Entrée de Spagne* et de ses suites.

[1] Je l'ai déjà dit ; mais j'ajoute que le propre de la version italienne est de transformer tout fait important en une donnée générale.

Digitized by Google

représentent un élément nouveau dans la narration épique. Dans le roman italien, ces espions sont toujours au service de Ganelon. Insensiblement, tout ce qui, à un degré quelconque, a un caractère de bassesse, est attribué à la geste des Mayençais. La narration, si l'on veut, y gagne en clarté, et il n'y a pas de confusion possible entre les deux grandes familles; mais toute simplification de cette nature détermine à l'avance la marche de l'action, supprime des éléments d'intérêt, engendre la monotonie et prête de bonne heure à la parodie.

La famille des géants, Mambrino, Gostantino, Brunalmonte, peut paraître chose nouvelle, et cependant nous avons aussi bien des géants dans nos chansons. Le géant Brunalmonte et la guerre que son frère Mambrino vient faire aux chrétiens, ne sont qu'une imitation de l'épisode d'*Ogier* où le fils de Gaufrey, tenu jusqu'à ce moment sous bonne garde par Charlemagne, obtient de combattre Karaheus, puis Brunamont, et, victorieux, rentre en grâce auprès de l'empereur. C'est également dans *Ogier* que nous trouvons le premier emploi d'une donnée qui devait être féconde, celle de montrer ces géants mahométans, tous rois dans quelque contrée, venant tour à tour chercher la vengeance de la mort de l'un d'entre eux qui est tombé sous les coups des chrétiens[1].

[1] Brehus envahit la France pour venger Braimant tué par Charlemagne et Justamont tué par Pepin. Il s'écrie (v. 9874 s.):

« Je voil aler véir les os Kallon;
» Prover le voil à traïtor felon:
» Braimont ocist par mortel traïson.
» Pépins ses pères si ocist Justamont:
» Vengerai les, foi que jou doi Mahon. »

Cf. 9941-9951, 9993-9995, et *Mainet* dans la *Romania*, IV, pp. 319, 329.

Dans l'édition Barrois, la fin du combat d'Ogier et de Brehus est incomplète. On peut la reconstituer à l'aide du ms. de Montpellier [**Fol. 135 r° *b***], dont voici la version:

Le coup trespasse par desseure sa teste,
Bruiant s'en va aussi comme tempeste,
.II. piez ou plus dedens le pre l'enserre;
Et dist Ogier: « Chi a laide nouvelle.
5 » Se longuez vis, chest ara douleurs chertez;

Digitized by Google

Maugis, dans les textes français, n'a point la faculté de connaître ce qui se passe hors de la portée de sa vue. Il est renseigné par les mêmes moyens que tout le monde, et, dans le *Renaud de Montauban*, c'est grâce à la révélation de l'honnête Gontard qu'il apprend la trahison du roi Yon. Il n'a aucune action en distance, et ne vaut que là où il est présent en personne. Dans le roman italien, grâce aux démons qu'il a sous ses ordres, il se tient au courant de ce qui se passe en tout lieu et exerce une influence générale sur les événements. Ce n'est donc plus un magicien ordinaire, capable seulement de tours et de prodiges qui font illusion à ceux qu'il veut tromper : c'est un enchanteur ; tel que le sage Merlin, il est partout présent. Non-seulement les démons le renseignent, mais ils

» Mès, ains que voies, che cuit, aprechier vespre,
» Aras ostel dedens enfer le pesme.
» Là iras tu avec cheus de ta geste.
» Ne te pris mez vaillant une chenele.
10 » N'amerai mès ne toi ne ta flavele.
» Cresre devoies u gloriex celestre,
» Mez, se je puis, je te donroi confesse
» Au branc d'achier dont trenche l'alemele. »
Lor li queurt sus le duc de bonne geste
15 Et tint Courtain qui est et bonne et bele,
Et fiert Brehier qui li ot fet moleste ;
Grant coup li donne en travers parmi l'elme,
Les las li trenche, le collier en desserre,
Une hantée en fet voler la teste.
20 Ogier le voit, en crois se giete en terre,
Dieu en merchie le gloriex celestre,
Sa douche mere qui pecheors rapele.
Atant se saigne Ogier de sa main destre,
Et se leva et tint Courtain la bele
25 Qui tainte estoit de sanc et de chervele.
Moult bien l'essuie, o fuerre la renserre.
Pour reposer s'asiet .I. poi sus l'erbe.
Or feitez pès etc...

Ce passage ne comprend que sept vers dans l'édition Barrois (11850-11856); le texte a été omis du vers 4 au v. 10, par suite de la confusion des rimes *nouvelle* et *flavele*. Le dernier vers est le v. 19, où il faut corriger *hanstée*, d'après la leçon ci-dessus. Le ms. de Montpellier ne peut être pris pour principal texte, mais il conviendra de le consulter si l'on veut donner une bonne édition de l'histoire d'Ogier.

Digitized by Google

le portent là où il lui plaît. Il a recours à eux pour la construction de Montauban, qui est achevé en une nuit; et, quand le matin Charles et Yvon viennent dîner dans le château, le repas se compose de trente-six plats qui ont été enlevés aux tables du Soudan, du Pape et d'autres princes[1]. L'auteur du *Maugis d'Aigremont,* dans son imitation du cycle d'Artus, n'était pas allé jusque-là. Sans doute, il avait fait de Maugis un écolier d'Oriande et des sages de Tolède; mais, en expliquant ainsi l'origine de sa science, il n'y avait rien ajouté. Il tient si peu à faire de l'art magique le principal mérite de Maugis, qu'il place à côté de lui Espiet et Fousifie, qui, à l'occasion, font preuve d'un talent égal au sien. Il oubliait que, dans l'histoire des Fils Aymon, Maugis n'est utile que parce qu'il fait ce que ses cousins ne peuvent faire, et que la geste de Renaud n'avait pas besoin d'un bon chevalier de plus. L'auteur italien, qui voyait d'un coup d'œil d'ensemble les diverses branches de la légende française, a reconnu que Maugis n'a d'autre raison d'être que sa puissance d'enchanteur, et, sans plus hésiter, il lui a attribué des dons égaux à ceux de Merlin. Dès lors, le merveilleux aura dans l'épopée italienne une place bien plus grande que dans nos chansons de geste, où son action est restée épisodique. Une puissance d'ordre surnaturel planera au-dessus des événements, et son intervention se fera sentir partout. Mais il est curieux qu'ici encore celui qui a compris le mieux l'intérêt de l'une des données que lui offrait son sujet en ait négligé une autre que l'auteur du Maugis avait acceptée, et que l'importance reconnue au merveilleux aurait pu faire maintenir. Nous ne rencontrons pas de ces combats entre enchanteurs où l'on peut retrouver un reflet des conflits des génies de l'époque mythique. Malgré l'exemple de la lutte de Maugis et de Noiron, le *Rinaldo* ne connaît d'autre magicien que Maugis.

A un autre point de vue, la tradition française s'altère notable-

[1] *Rinaldo*, p. 32-33. — Dans la version des *Fils Aymon* de Montpellier, lorsque Renaud et Maugis sont en Palestine, c'est grâce à un enchantement de Maugis que les deux pèlerins ont à dîner. Dans son admiration pour son cousin, Renaud s'écrie: « Un deables vous fist. » V. le fragment cité au commencement de cette étude, v. 183-209.

Digitized by Google

ment. Maugis a pu apprendre le grimoire ; mais je ne vois nulle part qu'il ait recours à des démons. Qu'en avait-il besoin, et n'est-il pas lui-même d'essence assez subtile pour se passer de l'assistance des maudits? Les païens seuls, adorateurs de Tervagant, de Jupin et d'Apolin, peuvent s'adresser à de tels auxiliaires.

Rien n'est plus désagréable au bon génie Auberon que d'être confondu avec la gent diabolique[1], et dans *Gaufrey,* Robastre ayant eu le tort de dire à Hernaut de Beaulande que c'est grâce à l'aide d'un *maufé* qu'il a passé la mer, Malabron l'en blâme très-sévèrement et fait sa profession de foi :

«Je ne sui pas déable ne je ne sui maufé,
» Ains sui de la partie au roi de majesté,
» Qui en chest siecle m'a issi fet donné
» Que par le monde vois à ma volenté,
» Et en toutez manieres est bien mon cors mué,
» Mès n'ai lai de maufere homme crestienné[2]. »

Mais les bons génies, trop souvent associés aux œuvres des hommes, tendent à perdre de leur dignité primitive, et peu à peu ils se transforment en sorciers. Le fils de Beuves d'Aigremont, entouré d'agents d'aspect désagréable et commandant aux puissances infernales, n'est plus qu'un mage habile et ne se distingue guère du rival que les Sarrasins lui opposent dans le *Maugis,* du méchant enchanteur Noiron.

Le roi Gattamogliera, qui entreprend à son tour de venger Mambrino et ses frères, n'a guère de particulier que son nom[3]. Mais la promesse que fait Charlemagne de renoncer au Christ, si le Sarrasin le délivre des fils Aymon, est tellement étrange, que l'on ne peut comprendre comment l'auteur du poëme a pu l'accepter ou l'inventer. Je n'y vois qu'une application malencontreuse au fils de Pepin d'un des faits de la légende de Girard de Frette. Cette légende a été conservée dans le roman italien d'*Aspramonte,* dont elle forme la dernière partie.

[1] *Huon de Bordeaux,* v. 3339.
[2] *Gaufrey,* v. 8212, s.
[3] L'étymologie me semble *accatta-mogliera,* comme Cattabriga pour *accattabrighe*.

Digitized by Google

Elle peut être résumée en quelques lignes. — Les chrétiens étaient revenus d'Italie, et ce n'étaient partout que fêtes et réjouissances. Mais un Mayençais, Fiamiggone, tue par trahison un neveu de Girard de Fratta, Buoso (Bois, Boson). Pendant que l'empereur attaque la cité de Fiamiggone, Girard veut se venger lui-même, et, le jour de Saint-Denis, Paris est pris et mis à sac. Dès lors la guerre se continue entre Charles et Girard. Après divers incidents, l'empereur met le siége devant Vienne, et Don Chiaro (Claire, Clairon), neveu de Girard, qui dans la guerre précédente avait vaincu le roi Trojano, tombe sous les coups de Roland dans un combat singulier qui dure trois jours. Girard, après avoir ainsi perdu ses deux neveux, n'est plus maître de lui : dans sa fureur il renie Dieu, brise un crucifix, quitte Vienne et s'en va en Espagne auprès du roi Marsile. Là il renie de nouveau le Christ d'une façon solennelle, accepte la foi de Mahomet, et promet à Marsile de le faire seigneur de Vienne et de tout son duché. Marsile entre en France; mais l'invasion des païens échoue, et Girard revient à Vienne auprès de ses fils, qui depuis son abjuration ne s'entendaient plus avec lui. Charles assiége la ville. Roland et Olivier, petit-fils de Girard, ont entre eux le combat à la suite duquel la belle Aude devient la fiancée de Roland. Girard fait l'empereur prisonnier ; mais ses fils se révoltent contre lui et le jettent dans une prison où il meurt[1].

Un trouvère français, si peu respectueux qu'il fût de la dignité royale, n'aurait sûrement pas supposé que Charlemagne, le chef de la chrétienté, le roi toujours protégé par la main divine, ait pu songer à renier sa foi. Dans le *Vivien*, nous avons vu seulement que l'empereur refuse d'aller secourir Monbranc assiégé par les Sarrasins, et que ce refus est la cause de la rupture de l'empereur et de toute la famille de Beuves. Mais les légendes françaises, en changeant de pays, perdaient nécessairement de la solidité de leur fond ; l'étranger,

[1] Le *Gherardo da Fratta* forme le troisième livre du roman d'*Aspramonte*, et va du ch. 223 au ch. 259 et dernier. Pour le résumé ci-dessus, je me suis servi des rubriques publiées par M. Michelant dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* de Lemcke, vol. XI, 311-312; XII, 60-65. Cf. G. Paris, *Hist. poét. de Ch.*, p. 324-325.

Digitized by Google

qui les admirait, n'en avait qu'à demi le sentiment, et le côté aventureux des récits en faisait l'intérêt principal. Nous sommes sur le chemin qui conduit à la parodie de Pulci.

Les guerres entre chrétiens et mahométans, qui font le sujet d'une partie du *Maugis* et de tout le *Vivien,* sont représentées dans le *Rinaldo* par les invasions sarrasines qui se succèdent au commencement de ce roman. Mais l'honneur de repousser les païens est enlevé à Maugis pour être attribué à Renaud. La part faite à *Renaudin* dans les chansons françaises, et le besoin de grandir encore le personnage principal au détriment des autres, expliquent cette modification, qui concorde d'ailleurs avec la fin des versions françaises où Renaud, arrivé à Jérusalem, retrouve toute sa vaillance pour combattre les ennemis du nom chrétien. Le duel de Safadin et de Renaud, s'il a été connu des auteurs italiens, ne pouvait que les engager à développer l'indication donnée dans le *Maugis* et le *Vivien,* et à faire de Renaud, dès qu'il paraît en scène, le champion de la chrétienté.

Je ne peux juger de la valeur littéraire de ces deux romans que par les extraits qu'en a donnés M. Rajna. L'auteur du roman en prose compose, pense et écrit de la même manière que celui des *Reali:* chez tous deux, c'est la même tendance à ramener les légendes guerrières au convenu de la chronique, la même préoccupation des souvenirs classiques, la même démarche pesante. Le poëme est de même famille que la *Spagna* et l'*Orlando.* On y trouve bizarrement associés les formes de la phraséologie de nos chansons de geste et les tâtonnements d'une littérature qui tend à s'élever de la prose d'une conversation vulgaire à la poésie, alliant la platitude et l'expression figurée, sincère d'ailleurs et naïve, et offrant çà et là d'heureuses rencontres. L'habitude d'emprunter les sujets et les sentiments à des modèles étrangers et d'un autre âge pèse sur le poëte, et il n'a pas la libre allure de nos trouvères; il vole lourdement, s'élevant parfois, mais revenant bientôt raser encore le sol. L'épopée populaire italienne n'eut jamais le puissant essor de nos chansons de geste; elle est tenue par des lisières, et, sans l'inspiration de la Renaissance qui renouvela tout, elle se fût éteinte sans laisser de monument digne d'étude.

Le *Rinaldo da Montalbano* est une adaptation au goût ita-

Digitized by Google

lien de la légende des Quatre Fils Aymon, complétée par le *Maugis d'Aigremont* et le *Vivien de Monbranc*. L'auteur, à supposer qu'il n'y en ait eu qu'un, a mis à profit les données très-variées que lui offraient les dernières versions de cette légende. L'opposition des gestes de Mayence et de Clermont, l'allure plus romanesque du récit, le remaniement complet de la première partie, font du *Rinaldo* une œuvre d'un aspect fort différent de celui que présente l'ensemble formé par nos trois chansons de geste. L'auteur, néanmoins, suivait encore en ceci l'exemple des trouvères qui avaient successivement modifié et développé l'antique récit; mais, tout en faisant, lui aussi, des emprunts au cycle d'Artus, il a craint de le laisser trop paraître et a renoncé aux éléments d'intérêt que lui offraient à cet égard certaines parties des Enfances du fils de Beuves d'Aigremont. Il a accepté la magie de Maugis et a même abusé de cette donnée; mais il n'a pas voulu du royaume de féerie. Le trouvère français lui-même n'avait tiré qu'un médiocre parti du personnage d'Oriande, qui ne fait qu'apparaître au commencement du *Maugis* et dont l'action est nulle dans la suite du récit; et, si l'auteur italien a supprimé tous les personnages, sauf Vivien, qui n'avaient point de rôle dans le *Renaud de Montauban*, il était encore ici conduit par l'exemple de ses devanciers. Nous avons vu en effet que, de toute la famille et de tous les amis créés autour de Maugis, il ne reste personne de vivant au commencement du *Renaud de Montauban*. Seuls, Oriande et l'Amachour sont épargnés, l'une parce qu'elle est immortelle, l'autre parce que l'auteur l'a si bien relégué à Monbranc, que l'on ne songera guère à l'y aller chercher, à moins que le trouvère n'ait conçu de propos délibéré l'espoir que ce personnage finirait par se confondre avec Vivien d'Anseüne, élevé comme lui chez les Sarrasins.

Pour ne pas augmenter les difficultés de cette discussion, je ne fais qu'allusion aux poëmes franco-italiens que l'auteur du *Rinaldo* connaissait au moins par la *Spagna*, qui en est une imitation en octaves et en dialecte toscan, et auxquels il doit beaucoup pour la conception de son sujet et pour la manière de le traiter[1]. Il a fait pour Renaud ce que ses prédécesseurs

[1] Je dis « l'auteur », parce qu'en somme, le *Rinaldo* italien est celui des premiers livres du roman en prose.

Digitized by Google

avaient fait pour Roland, mais avec moins d'originalité et de peine, car des additions et des modifications de toute sorte avaient déjà transformé l'histoire des Fils Aymon en un véritable roman d'aventures. Peut-être avait-il entrevu que ce roman avait été déjà un des modèles français dont l'auteur de l'*Entrée de Spagne* s'est inspiré le plus volontiers, et que tel élément d'intérêt qu'il empruntait à son tour à ses devanciers italiens avait son origine première dans le *Renaud de Montauban* et ses branches.

M. Rajna, dont sur plusieurs points j'ai dû me séparer, mais qui, sans avoir eu sous les yeux les textes que j'ai pu consulter, n'en a pas moins reconnu que le *Beuves d'Aigremont* et ses branches prennent dans la version définitivement adoptée en Italie une importance qui transforme complétement l'histoire des Fils Aymon, termine son étude sur le *Rinaldo da Montalbano* par les remarques suivantes, d'où il ressort que l'épopée italienne est en germe dans cette première ébauche. « La littérature romanesque devra sembler un sujet digne » d'attention, non-seulement à tous ceux, et ils sont nombreux, » qui s'adonnent de nos jours à l'étude des littératures, et » surtout des littératures populaires, comme à une étude scien- » tifique, mais tout autant aux amateurs, beaucoup plus nom- » breux, des études historiques. Que tous supportent donc pa- » tiemment ce long discours sur le *Rinaldo da Montalbano,* » partie trop importante du cycle carolingien pour qu'il suf- » fise d'en traiter brièvement. On y trouve, comme je l'ai déjà » dit, les origines de la plus grande partie des traits caracté- » ristiques du roman chevaleresque d'invention purement ita- » lienne ; c'est la seule partie qui ait été développée à l'excès » par des additions, des imitations, des continuations de toute » sorte. Peu à peu les embûches de Ganelon pour ruiner la » geste de Clermont vont se multipliant outre mesure ; ses es- » pions, que nous avons souvent rencontrés dans la première » partie du roman en prose et du poëme, courent par le monde » entier ; ses artifices, sa malice, exaspèrent à tout moment » l'âme ardente du fils d'Aymes et le forcent à tirer l'épée pour » se défendre dans la salle même de Charles, et l'empereur, » devenu désormais un aveugle instrument entre les mains » d'un conseiller perfide, punit avec la plus cruelle sévérité

Digitized by Google

» celui qui est innocent ou qui du moins est digne d'indulgence. » C'est là qu'est l'origine de ces continuels exils de Renaud, » occasion de longues pérégrinations en Orient et d'aventures » où viennent se mêler les autres paladins qui s'inspirent main- » tenant de sentiments assez semblables à ceux des chevaliers » errants de la Bretagne. Et avec ces aventures alternent, en » se répétant d'une façon aussi fastidieuse, les invasions des » Sarrasins en France. Toutes d'ailleurs finissent, comme celle » de Mambrino dans notre poëme, par la mort des chefs et la » destruction des hordes qui les avaient suivis.

» Tels sont les fils principaux dont se forma la pauvre trame » d'un grand nombre de récits souvent d'une longueur déme- » surée. Pour ne citer que les titres de ceux qui appartiennent » proprement à l'histoire de Renaud et en constituent les di- » verses branches, je nommerai le Dodonello, Baldo di Fiore » ou l'Ancroia, l'Empereur d'Aldelia, Calidonia, le Château du » Grand Lac, le Château de Teris, Rubion d'Anferna, les Van- » teries de Dionesta. D'autres se rattachent étroitement au » sire de Montauban, comme le Rinaldo et le Tapinello[1]; d'au- » tres ne sont guère qu'une imitation de son histoire, ou lui » laissent le rôle principal. C'est qu'en effet, en Italie, Renaud » fut l'objet de la sympathie du public plus que les autres pa- » ladins. Si ceux-ci voulurent garder leur réputation et ne » pas être mis de côté comme de vieux harnais, ils durent se » transformer à sa ressemblance et déposer leurs dépouilles » antiques. En somme, et pour me résumer, le protagoniste » du roman chevaleresque italien est Renaud, et, par suite, » c'est dans les récits dont il est l'objet que nous devons et » pouvons étudier les métamorphoses de la matière qui nous » avait été transmise par les jongleurs français[2]. »

[1] Parmi les titres énumérés ici par M. Rajna, je relève deux noms qui sont dans le *Maugis*. L'on a vu le roi sarrasin Rubion de Carthage aux fol. 168 ro, 170 vo. L'espion Tapineas (v. 137; — Lapiniaus au v. 142 est une mauvaise leçon) est finalement appelé Tapinel à l'endroit où Esclarmonde révèle à Vivien le secret de sa naissance.

[2] *Rinaldo*, p. 95-96.— Dans ses articles sur les versions italiennes d'*Ogier le Danois* (*Romania*, II, III, IV), M. Rajna a eu l'occasion de parler encore de la transformation de la légende de Renaud en Italie. La rareté, ou même l'absence complète de textes imprimés, rendront longtemps encore fort malaisée l'étude des questions de ce genre.

Digitized by Google

VII

REMARQUES SUR L'ENTRÉE DE SPAGNE ET SES SUITES

L'*Entrée de Spagne*[1] est formée de deux parties bien distinctes: l'une a été inspirée par la Chronique de Turpin, la Chanson de Roland et un récit perdu relatif à la prise de Nobles; l'autre est, semble-t-il, purement de l'invention de l'auteur; elle a pour objet les aventures que Roland rencontre en Orient, quand, après l'outrage qu'il a reçu de Charlemagne, il quitte le camp chrétien. De prime abord, l'on est peu disposé à reconnaître quelque parenté entre ces récits et les versions françaises de l'histoire des Fils Aymon. Cependant, si l'on examine les passages où le caractère d'Estous n'est plus seulement orgueilleux et violent, suivant la tradition de la plupart des chansons de geste, mais spirituel et gai; si l'on compare l'épisode de la captivité d'Ysorès et les endroits si curieux de *Renaud de Montauban* où, à propos de Richard, fils d'Aymes, et de Richard de Normandie, les barons opposent une si ferme résistance à l'opiniâtreté de Charlemagne, on est porté à croire que le poëme franco-italien doit bien quelque chose à la chanson de geste française. Les aventures de Roland en Orient ont un tout autre développement que le pèlerinage de Renaud; mais, sans méconnaître quelle part est faite aux souvenirs de la Table-Ronde dans cette nouvelle forme de la légende carolingienne, il est permis de rappeler que telle version des Fils Aymon fait de Renaud un véritable champion de la chrétienté en Palestine, et de trouver naturel que, dans un poëme que

[1] Dans ses *Nouvelles Recherches sur l'Entrée de Spagne* (bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 25), M. Thomas a prouvé que tel est le vrai titre de ce roman, mais tel n'est pas le principal objet de ce travail; M. Thomas a voulu y démontrer les trois propositions suivantes: 1° *Nicolas de Padoue n'existe pas, mais l'*Entrée de Spagne *est l'œuvre de deux auteurs dont le premier était de Padoue et dont le second s'appelait Nicolas; le second a continué le poëme laissé inachevé par le premier.* — 2° *La* Prise de Pampelune *fait partie intégrante de l'*Entrée de Spagne *et a pour auteur Nicolas.* — 3° *Ce Nicolas n'est autre que Nicolas de Vérone, auteur de la* Passion.

Digitized by Google

l'auteur pensait conduire jusqu'à Roncevaux[1], Roland ait été chargé d'un rôle pour lequel il était si évidemment désigné[2]. Je crois, en un mot, que, sans exagération aucune, l'on est en droit d'attribuer à l'histoire des Fils Aymon, telle que l'Italie l'avait reçue, formant un véritable cycle, plus variée, plus intéressante, plus populaire que la plupart des autres narrations épiques, une sorte d'influence générale sur la façon dont l'auteur de l'*Entrée de Spagne* a compris et traité son sujet[3]. Le ressort principal de son action est l'antagonisme de la famille de Ganelon, la geste de Hautefeuille, devenue la geste de Mayence, et de la geste des vassaux fidèles et loyaux ; or, comme nous l'avons vu plus haut, cette donnée a été sûrement suggérée par l'hostilité des deux grandes familles rivales, telle qu'elle nous est présentée dans les Fils Aymon, à partir de la mort de Beuves jusqu'au dernier combat entre les fils de Renaud et ceux de Fouques de Morillon, telle que nous la retrouvons dans la plupart des romans qui composent la geste de Doon de Mayence.

La *Prise de Pampelune* est une continuation de l'*Entrée de Spagne*. Mais déjà en France l'on avait composé une chanson de geste qui, dans l'ordre des faits, occupe précisément la même place que la *Prise de Pampelune:* c'est Gui de Bourgogne[4].

[1] Là comensa je, trosque la finisun
Do jusque ou point de l'euvre Ganelon.
(*Bibl. de l'Éc. des Chartes,* IV, p. 221 (Analyse de M. Gautier).

[2] Dans la chanson à laquelle son nom est attaché, Roland est véritablement l'épée de Charlemagne. On n'a qu'à relire le discours qu'il adresse à Durandal (v. 2316-2337). Ce sentiment s'est conservé même dans la mauvaise imitation de Turpin : « Per te Sarraceni destruuntur, gens perfida destruitur, lex christiana exaltatur, laus Dei et gloria et celeberrima fama acquiritur. O quotiens domini nostri Iesu Christi sanguinem per te vindicavi! quotiens Christi inimicos peremi! quotiens Sarracenos trucidavi! (ch. XXII).»

[3] On comprendra que je n'examine point ici dans quelle mesure les conclusions de M. Thomas sur l'auteur ou les auteurs de l'*Entrée de Spagne* et de la *Prise de Pampelune* sont fondées ; mais j'appelle de tous mes vœux le moment où le premier de ces poëmes sera publié en entier.

[4] Jusqu'ici l'on a cru que *Gui de Bourgogne,* une de nos chansons de geste les mieux composées et les plus intéressantes, n'a pas été connu à l'étranger. Cependant, dans l'un des deux *Inventaires du XVe siècle pour la famille d'Este,* publiés par Pio Rajna dans la *Romania* (II, 49), on signale

Digitized by Google

L'auteur de ce roman avait vu dans le ch. III de la *Chronique de Turpin* que Charlemagne avait maudit quatre villes : Lucerna, Ventosa, Capparra, Adama, dont la conquête lui avait coûté trop de peine. Le siége de Lucerne avait duré quatre mois, et ne s'était terminé que lorsque, Charles ayant invoqué Dieu et saint Jacques, les murs s'écroulèrent d'eux-mêmes et un lac s'étendit à la place de la ville La malédiction de Charlemagne n'était pas restée sans conséquence, et « ces quatre » villes, dit Turpin, sont demeurées sans habitants jusqu'à nos » jours. » D'autre part, l'on remarque dans plusieurs chansons de geste une tendance à donner aux jeunes chevaliers le pas sur les vieux héros de l'épopée. Dans la chanson d'Aspremont, l'empereur, déjà terrassé par Eaumont (le célèbre *Almonte* de l'épopée italienne), est sauvé par Roland, qui a rejoint l'armée en compagnie de ses jeunes amis et malgré l'ordre qui leur avait été donné de rester en France. Après la victoire, on adoube chevaliers Rolland, Estoz de Langres, Haton, Berengier, Ivon, Ivore[1] et le Gascon Angelier. D'un rapprochement tout naturel est sortie l'idée-mère de *Gui de Bourgogne* : faire exécuter par les fils ce que les pères n'ont pu que tenter, leur donner l'honneur de réduire les cités qui ont tenu en échec la première armée. La prise de Luiserne sera le couronnement de l'entreprise. Je remarquerai que *Gui de Bourgogne* a été en France l'objet d'une imitation au moins. Une des versions des

« libro uno chiamado *Guion* in francese. » M. Gautier pense qu'il s'agit plutôt de *Gui de Nanteuil*, dont il existe à Venise un ms. italianisé (*Ep. nationales*, 2e éd., IV, p. 481, n. 4). L'enchevêtrement des légendes aboutit généralement à une confusion entre les personnages qui portent le même nom. Dans la tradition française, il y avait deux Gui de Bourgogne et un Gui de Nanteuil. En Italie, les deux premiers se confondent en un seul; mais, comme la qualification de Gui le Sauvage a été appliquée au fils de Garnier de Nanteuil et de la belle Aye (V. *Aye d'Avignon*, v. 2283), les Italiens attribuent ce nom à un fils de Renaud, *Guidone Selvaggio*. Arioste le supposera fils d'Aymon. M. Rajna (*Fonti dell' Orl. Fur.*, p. 265) ne paraît pas regarder le *Gui de Nanteuil* comme une suite d'*Aye d'Avignon* ; est-ce parce que ce roman serait de date trop récente? V. pour l'opinion contraire la préface de l'édition de M. P. Meyer, p. IX.

[1] Encore un exemple de la réunion de ces quatre personnages dont j'ai trouvé aussi les noms formant un seul vers à la fin d'une version des *Quatre Fils Aymon* Bibl. nation., 766, f. fr.).

Digitized by Google

Quatre Fils Aymon (Bibl. nat., ms. 766) se termine par le récit d'une guerre contre les Sarrasins où Maugis a le rôle principal et où périssent les frères et les fils de Renaud. Or parmi les rois sarrasins figurent au premier rang Ydelon de Montorgueil et son fils Danemont. Le désastre des chrétiens serait, d'après l'auteur, la cause de l'expédition que Charlemagne fit contre les Sarrasins d'Espagne.

Jetons un coup d'œil sur la *Prise de Pampelune*, titre que je remplacerais volontiers par celui de la *Conquête des villes*, qui aurait l'avantage de rappeler le ch. III de Turpin; le cadre est celui-ci : raconter la conquête des principales villes d'Espagne opérée grâce à un renfort composé non plus des *enfants*, mais des troupes de Didier, roi des Lombards. Le plan diffère peu de celui de *Gui de Bourgogne*. L'intervention des Lombards a été suggérée par la présence dans l'armée chrétienne d'un renfort italien amené par quatre marquis[1] et du corps commandé par Constantin, préfet de Rome[2]. Dans Turpin, Pampelune est prise deux fois, la première grâce à un miracle qui rappelle la chute des murs de Jéricho[3], la seconde à la suite d'une grande guerre[4] : de là l'idée de faire coïncider l'arrivée du renfort italien avec le siége de cette ville. Comme Gui de Bourgogne, Didier obtiendra un honneur qui a été refusé à Charlemagne, et Roland dira de lui (v. 294):

> Ch'il a feit en un jour plus bontié, sens gaber,
> Che en cinc ans n'avons feit.

Le caractère italien de certains détails frappe tout d'abord. Roland est appelé à plusieurs reprises le *sénateur romain*[5]. Il commande les troupes que lui a confiées l'Église et prend ainsi la place de Constantin (v. 5827):

> A vint mil civalers de sainte Yglise magne
> L'avant-garde conduit Rolland e sa compagne.

[1] *Turpini historia Karoli et Rotholandi*, c. VIII.

[2] *Op. l.*, c. XI. — [3] C. II. — [4] C. VI-XIV.

[5] Il n'est pourtant pas le premier à porter ce titre. Maugis, à la fin d'une des versions des *Quatre Fils Aymon* (ms. 766, fonds fr. de la Bibl. nation., ancien 7183), est élu *senator de Rome*. L'épisode est longuement développé et dut frapper les Italiens.

Digitized by Google

L'idée de placer les Lombards dans l'armée de Charles, de leur attribuer un caractère capable d'aller jusqu'à la révolte ouverte, de les associer à une grande entreprise commune, est déjà dans l'épisode de la construction du pont sur le Rhin[1]. Il y avait là comme un conseil de les relever des imputations qui pèsent sur eux dans *Ogier le Danois* (v. 4980):

> Vesci Lunbars, poi i a boialtage,
> Traïtor sont,

passage auquel Didier songe sans doute quand, pour engager ses soldats à tenir tête aux Français et aux Thiois, il leur dit (v. 89):

> .....or feisons si che ao desevremant
> Nul jugleour de nous male çançon ne cant.

Mont-Garzin, les masques que Maoceris fait prendre à ses soldats[2], le personnage d'Altumajor[3], sont des emprunts faits à la Chronique. Jonas semble venir de *Simon de Pouille*, poëme dont les Italiens ont certainement profité. Mais l'idée d'un conflit entre les conquérants de Pampelune et les autres soldats de Charlemagne est due au rapprochement de deux

[1] V. *Chanson des Saisnes*, CLVIII-CLXVI.

[2] V. 1622. Cf. Turpin, c. XVIII.

[3] V. Turpin, c. IX, XIV, XV, XVIII et le supplément *de Altumaiore Cordubæ*. V. G. Paris, *de Pseudo-Turpino*, p. 37. L'original de ce personnage est Almanzor, qui envahit la Galice en 897. La prise et la ruine de Leon, la prise de Santiago, les défaites des chrétiens, leur victoire à Calatañazor, formèrent toute une légende autour du nom du chef maure. V. *España sagrada* de Florès, XXXIV, p. 293-312; XXXVIII, p. 12. Le supplément, qui place avec raison les invasions d'Almanzor après le règne de Charlemagne, contredit le passage du c. XVIII, où le Sarrasin vaincu reçoit le baptême et devient vassal de l'empereur chrétien: de là l'embarras de l'auteur de la *Prise de Pampelune*, qui, voyant dans la chronique et les suppléments des documents authentiques et ayant tiré de la conversion d'Altumajor un des épisodes les plus intéressants de son poëme, ne sait comment expliquer qu'un tel chevalier ait pu redevenir un ennemi de la foi chrétienne (v. 5647. s.).

> Alour tous li borzois Damnidieu loerent
> Seul pour Altumajour: car tous mout l'amoient;
> Mais pues la mort Zarllon asés vilainement
> Guerpi il Yesu Crist et ovra malement
> Ver la giant Crestiaine, se Trepin ne nous ment.

Digitized by Google

passages de *Gui de Bourgogne*. Quand l'armée de renfort est arrivée, ce sont les Allemands qui doivent lui céder leurs campements[1] ; et, à la fin du poëme, une querelle éclate entre Gui et Roland au sujet du palais d'Aquilant, roi de Luiserne. La ville a été prise grâce à la valeur de Gui, pendant une absence de Charlemagne, qui était allé faire ses dévotions à Saint-Jacques-de-Compostelle, et le jeune chevalier ne veut rendre le palais qu'il occupe qu'à l'empereur lui-même. Un miracle termine le débat par la destruction immédiate, et conforme au texte de Turpin, de l'objet de la dispute. Charlemagne demande au ciel que Luiserne disparaisse :

Dont n'éussiés vos mie demie liue alée
Que la citez est toute en abysme coulée,
Et par desus les murs tote d'eve rasée,
Si est assés plus noire que n'est pois destrempée,
Et li mur sont vermeil comme rose esmerée ;
Encor ce voient cil qui vont en la contrée.

Le combat des Lombards et des Thiois est là comme en germe ; mais le trouvère italien corrige heureusement son modèle en donnant à Roland l'honneur de rétablir la concorde entre les chrétiens.

On a encore comme une contre-partie de la prise de Luiserne dans celle de Toletèle par Hestous. Pendant que Charlemagne et Roland sont fort occupés ailleurs, le fils d'Œdon, après la mort de Burabel, roi d'Agabie (cf. Turpin, ch. IX), s'empare de l'enseigne du Sarrasin, la fait dresser, et, grâce à ce stratagème, entre dans Toletèle sans coup férir. Quand Charlemagne veut être accueilli dans la place, Hestous lui répond par un refus, et c'est à Roland seulement qu'il consent à ouvrir la porte (v. 4838-4880, 5059-5106). Cet épisode semi-sérieux, semi-plaisant, se rattache au genre mixte, confinant au roman d'aventures, auquel appartient *Gui de Bourgogne*.

Autre analogie. Une fois les fils des douze pairs engagés en Espagne, ils doivent leurs succès au concours fidèle, mais peu scrupuleux, qui leur est prêté par des Sarrasins convertis. Huidelon de Montorgueil et ses fils, Danemont et Dragolant,

[1] V. 1192, s.

Digitized by Google

font entrer les chrétiens dans la tour d'Augorie en trompant la confiance du roi Escorfaut, et, une fois Escorfaut converti, il livre Emaudras, roi de Maudrane, à ses nouveaux alliés. De même, Altumajour et Carpent n'hésitent nullement à introduire par ruse les Français dans les villes de leurs frères de la veille.

On sait qu'il y a une lacune considérable entre la fin du manuscrit de Venise XXI (*Entrée de Spagne*) et le point où commence le manuscrit V (*Prise de Pampelune*). Pour remplir ce vide, nous avons: 1° la *Spagna* en vers; 2° les rubriques du manuscrit perdu de la *Spagna* en prose, rubriques publiées par M. Michelant dans le *Jahrbuch* d'Ebert, t. XII, p. 65-72, 217-232, 396-406; 3° le *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna per conquistare il cammino di S. Giacomo.* Or, si l'on examine ces divers textes, on y trouve un personnage appelé *Gione* dans la *Spagna* en vers, *Chirone* dans la *Spagna* en prose, *Algirone* dans le *Viaggio:* c'est le Guron de la *Prise de Pampelune,* et il me semble un très-proche parent de Gui ou *Guion* du Bourgogne. Lorsque Charlemagne s'est décidé à faire à Marsile la fière réponse (*Entrée de Spagne*):

> A fere tot mes venjances venut est la vigille,
> Qi m'ont meffet non dorment qe Karlons se reville,

pauvrement traduite dans le *Viaggio:* « Ell' è venuta la vigilia di fare le nostre vendette, e chi m'à fatto alcuna onta nè ingiuria, non dorme, chè Carlo si risveglia molte fiate », il confie le pouvoir à Anséis de Pontiu, neveu de Ganelon[1]. Charles est parti, les années se sont écoulées; le *Mayençais* conçoit un jour le projet d'épouser l'impératrice et de s'emparer du trône. Mais Roland, qui depuis son voyage en Orient a un démon à son service, avertit Charlemagne, et celui-ci est transporté à Paris par le démon. Il se fait reconnaître, chasse le traître Anséis, et revient après avoir confié à Algirone la lieutenance générale de l'empire. Voici, d'après le *Viaggio,* la généalogie de ce personnage : «S'appellava Algirone, e era stato figliolo di Gimongello, fratello dello re Salamone di Bertagna, e Flora-

[1] Ansuis de Mayence dans le *Viaggio;* Macaire, neveu de Ganelon, dans la *Spagna* en vers.

Digitized by Google

pace, sorella di Florabbrazza, fo sua madre, ed erano dui fratelli, e l'altro s'apellava Balduino, dui gioveni *infanti* di venti anni[1].» L'auteur, ayant dans la légende de Gui de Bourgogne, d'une part, l'histoire de son mariage avec Floripas, sœur de Fierabras; de l'autre, le roman qui porte son nom et où nous le voyons, tout jeune encore, conduire en Espagne l'armée des *enfants*, invente deux fils auxquels il attribuera la part de ces récits qui ne peut se concilier avec le *Fierabras*. En effet, l'impératrice charge les deux frères de conduire une armée de renfort à Charlemagne. Les incidents du voyage diffèrent; mais l'imitation est manifeste. Il me suffira de renvoyer au passage où a lieu la rencontre des deux armées chrétiennes.

Quand le récit du *Viaggio* atteint la *Prise de Pampelune*, on relève quelques différences. C'est Baudouin, et non Algiron, qui enlève la couronne de Marsile. Il n'est parlé ni de l'Altumajour, ni de Carpent. La bataille des Lombards et des Français a lieu avant la prise de Pampelune, et il n'est fait aucune allusion à la plaisanterie par laquelle Charlemagne accueille la demande que fait Didier d'un camp où il puisse loger ses soldats (*Prise de Pampelune*, v. 198, s.). La narration est d'ailleurs complète et va jusqu'au châtiment de Ganelon. L'auteur y a intercalé une imitation de *Galien le Réthoré*, de manière à associer le fils d'Olivier et d'une princesse de Portugal (altération du récit donné dans le *Voyage à Jérusalem*) à la bataille de Roncevaux et à la fin de la guerre.

La *Spagna* en vers prêterait à des observations analogues. Ainsi l'assaut de Pampelune se fait de la même manière que celui de Luiserne dans *Gui de Bourgogne*. Roland attaque d'un

[1] Ch. XLI, p. 67, 69. Comp. également le passage correspondant de la *Spagna* en vers. Dans ce poëme, *Gione* n'a pas de frère. L'auteur de la *Spagna* en prose, si l'on en juge par les rubriques, gâte tout cela; v. surtout ch. 138. La colère de Salomon est beaucoup mieux motivée dans la *Spagna* en vers. J'ai déjà dit que, dans le roman en prose, le nom du personnage en question est Chirone. Dans l'édition des *Reali*, dont je dispose (Venise, 1787, chez Pietro Marcuzzi), je trouve à la généalogie le passage suivant: *dal re Salamon nacque Lione, il qual per uso dell' arco fu chiamato Chirone*. Cette explication classique est bien conforme aux habitudes de l'auteur des *Reali*; du moins, elle me paraît confirmer la forme *Chirone*. M. Rajna, dans le tableau des *Geste minori* placé à la fin de son étude sur les *Reali*, donne les formes *Liones detto Achiron*.

Digitized by Google

côté, son rival de l'autre, et c'est seulement après que celui-ci est entré dans la ville que Roland y pénètre à son tour. De même Gui et Gione peuvent aller, l'un auprès de Huidelon, l'autre à la cour de Marsile, sans être arrêtés par les Sarrasins, parce qu'ils s'annoncent comme des messagers de paix. Par contre, Guron, dans la *Prise de Pampelune,* ne dit rien de pareil: les gardes, d'après l'auteur, avaient ordre de laisser passer trois chevaliers chrétiens, et pas davantage. Il semblerait qu'ici, comme pour le récit de Roncevaux, le poëme italien remonte directement aux sources françaises.

Il me paraît dans son ensemble une imitation des deux poëmes franco-italiens, plus fidèle tout à la fois et plus indépendante que le *Viaggio,* qui tantôt traduit littéralement, tantôt abandonne ses modèles. Je me bornerai à remarquer que les noms donnés par nos chansons de geste se retrouvent à peu près tous dans les compositions italiennes. L'*Augalie* n'est que l'*Algalife* du *Roland* et sera l'*Argalia* de Boiardo; *Maocéris,* qui devient successivement *Malzarize, Malzarix, Mazzarigi,* n'est autre que le beau Margariz de Séville du *Roland,* que, dans le texte de Venise nous voyons, percé de quatre épieux, revenir vers Marsile pour lui annoncer la défaite de ses premiers bataillons, fait rapporté également dans le *Viaggio,* mais attribué à un *Algarix* de Séville. La *Spagna* en vers applique cette donnée successivement au roi Bertoco après l'échec de Falsirone, à un roi sans autre désignation, après la défaite de Grandonio.

Dans ce roman, comme dans le *Viaggio,* Mazzarigi ou Malzarix meurt de la main de Roland à la fin du combat. Le personnage a été dédoublé, par suite du rôle important qu'il a depuis la *Prise de Pampelune.* Sansonnet et Ysorès, plus tard *Sansonetto* et *Isoliere,* existent déjà dans notre épopée. Dans le *Roman de Roncevaux,* ils sont du nombre des barons qui, étant restés auprès de Charlemagne, survivent à la destruction de l'arrière-garde. Le premier n'est autre que l'émir Balant de la *Chanson d'Aspremont.* Quand il se convertit, on l'appela Samson; il est vrai que le trouvère ajoute qu'il mourut à Roncevaux[1]; mais on ne saurait songer à faire concorder les di-

[1] Thomas, *Nouvelles Recherches,* p. 48.

Digitized by Google

verses formes de ces légendes. Ysorès, dans notre épopée, est surtout le nom du personnage qui, outragé dans son honneur par le roi Anséis, livrera l'Espagne aux mulsumans, nom que nous retrouvons dans le titre d'une chanson de geste célèbre: « Ci commence li Moniage Guillaume et si com il tua Ysoré devant Paris [1]. » Isolier ne gardera de ses origines que sa fierté, et représentera surtout la courtoisie chevaleresque. Mais j'avoue ne pas retrouver un ancêtre français de Çarpent de la Stoille ou Serpentino della Stella.

Dans l'épopée de Boiardo, les noms nouveaux ne sont nombreux, comme M. Rajna l'a vu [2], que du côté des Sarrasins ; les généalogies des barons chrétiens sont établies depuis trop longtemps pour que l'on puisse y opérer des changements de quelque importance. Mais nos trouvères eux-mêmes avaient donné à leurs successeurs l'exemple de ne se refuser aucune liberté à l'égard des noms des rois mulsumans: pourvu que ces noms soient déplaisants ou ridicules, ils n'hésitent point à les employer. Néanmoins beaucoup des chefs mahométans donnés par les chansons de geste et la *Chronique de Turpin* sont conservés dans les compositions italiennes. Il y a souvent, il est vrai, tantôt déplacement d'un personnage, tantôt répétition d'un même type, tantôt modification d'un caractère. Le roi Galafre, devenu Galafron, règnera fort loin de l'Espagne, au Cathay ; Rodomont viendra se placer à côté de Ferragus, dont il prendra à son compte la férocité primitive; du roi Aigolant dérivent d'autres rois, Agramant, Agrican. Boiardo, à l'occasion de ce dernier, imitera un instant, dans son récit semi-héroïque, semi-badin, le passage le moins épique de la Chronique. On se rappelle que Roland et Ferracutus ont ensemble une interminable discussion théologique, que les au-

[1] Une version italienne d'*Anséis de Carthage* a été publiée en 1871 par M. Ceruti. Elle est intitulée *la Seconda Spagna*. Elle est suivie de l'*Acquisto del Ponente* ou conquête de l'Espagne par le roi sarrasin Tibaldo. On voit comment le cycle du Roi est rattaché à celui de Guillaume d'Orange. Le ms. d'où ont été tirés ces deux romans appartient à l'Ambrosienne et date de la seconde moitié du XVe siècle. M. Gautier, à propos d'*Anséis de Carthage*, ne parle de la *Seconda Spagna* que d'après les rubriques du manuscrit Albani, aujourd'hui perdu (*Ep. nation.*, 2e éd., III, p. 638-639, note).

[2] Rajna, *Fonti dell' Orlando Furioso*, p. 20-21.

Digitized by Google

teurs de l'*Entrée de Spagne* et de la *Spagna* en vers reproduisent scrupuleusement, mais qui est abrégée dans le *Viaggio*. Roland voudrait essayer de convertir Agrican, comme jadis il a voulu convertir Ferracutus. Agrican, moins conciliant que le géant, répond qu'étant enfant, il a cassé la tête au maître qui voulait l'instruire ; qu'il faut laisser la doctrine au prêtre et au docteur, et que Roland, avec toute sa science et sa sagesse, ferait mieux ou de dormir, ou de parler d'armes et d'amour. Cependant, une fois blessé à mort, il demande et reçoit le baptême[1]. L'allusion à la science de Roland serait inintelligible si l'on ne se rappelait les distiques consacrés dans la Chronique à l'éloge du vaillant chevalier[2]. De ce centon, il suffira de citer deux vers :

Dogmata corde tenens, plenus velut arca libellis:
Quisquis quod voluit fonte fluente bibit.

Parfois tel nom ancien est appliqué à un personnage nouveau, parce qu'il sonne bien. La belle Bradamante doit probablement le sien aux transformations suivantes : dans le *Roland*, la reine, épouse de Marsile, est appelée *Bramimunde* dans la première partie, *Bramidonie* dans la seconde. Elle est dite *Braïdomme* et *Braidamonde* dans le *Roman de Roncevaux*. La *Spagna* en vers donne *Branda* ; le *Viaggio*, *Braidamonte*. Ce nom parut sans doute trop beau pour être porté par une Sarrasine. Le quatrième livre du *Rinaldo* en prose, intitulé *Mombello*, a pour sujet les amours d'Aymes et d'une jeune païenne de la Dacie : de cette union irrégulière naît la courageuse *Braidamonte*, qui, au sixième livre (*Rubione d'Anferna*), sera vaincue par son frère Renaud. La guerre d'Anferna une fois terminée, elle épouse son oncle Girard de Roussillon. Arioste la suppose fille de Béatrix, par respect pour la famille d'Este[3].

Boiardo modifie légèrement le nom primititif, de façon à lui

[1] *Orl. innamorato*, l. I, c. XVIII, ott. 31 ; — c. XIX, ott. 16.

[2] C. XXIV : *de Nobilitate, moribus et largitate beati Rotholandi martyris.*

[3] V. P. Rajna, *Fonti dell' Orl. fur.*, p. 46-47 et 516-517. La version du *Rinaldo* qui a pour sixième livre le *Rubione* est autre que celle que M. Rajna a étudiée dans le *Rinaldo da Montalbano*. V. *Fonti*, p. 45, n. 2.

Digitized by Google

donner un sens conforme au caractère du personnage, et la sœur de Renaud sera *Brandiamante* (aimant les épées). Arioste adoucit le mot en *Brandamante*. De même de *Rodamonte* (ronge-montagne) il fera *Rodomonte*, par pur besoin d'euphonie.

Le nain Brunel, plus tard roi de Tingitane en récompense de ses services, qui se vante de pouvoir accomplir les prodiges les plus merveilleux et va jusqu'à dire :

Ruberò al Papa il suon de la campana[1],

est proche parent du Maugis primitif.

Parmi tous ces personnages, il en est un dont la destinée est plus particulièrement intéressante.

Dans la *Chronique de Turpin*, Estous ou Estoult[2] est un des principaux chefs de l'armée de Charlemagne, l'égal d'Arnaud de Beaulande, du roi Arastagnus, du duc Engelier, du roi Gondelbuef, d'Ogier et de Constantin. Voici les passages qui le concernent : *Estultus, comes lingonensis, filius Odonis, cum tribus millibus virorum bellatorum*[3]; il est le seul à qui Turpin attribue un compagnon, *Salomon, socius Estulti*[4]; dans la marche sur Pampelune, il conduit le second corps de troupes [5]; il figure à la tête de son armée dans la bataille sous Pampelune[6]; il est enseveli aux Aliscans avec Salomon[7].

Estous est un des compagnons de Roland dans la *Chanson d'Aspremont*[8]; il doit à la manière dont il a eté présenté dans *Gui de Bourgogne* d'être placé au premier rang dans la *Prise de Pampelune*, à côté de Roland et mieux en vue qu'Olivier,

[1] *Orl. innam.*, l. II, c. III, ott. 39-42.

[2] Estoul est encore, en Languedoc, un nom de famille assez répandu.

[3] C. XI, p. 17 de mon édition.

[4] *Ibid.*, p. 18. — [5] *Ibid.*, p. 19. — [6] C. XIV, p. 24. — [7] C. XXIX, p. 55.

[8] Estous a déjà attiré l'attention. V. Mussafia, Préf. d. l. *P. d. Pampelune*; G. Paris, *Hist. poét. de Ch.*, p. 183-189; L Gautier, *Ep. nation.*, 2e éd., III, p. 177, s.; Pio Rajna, *Propugnatore*, ann. IV, p. 83. Dans la *Chanson d'Aspremont*, lorsque Roland demande d'être fait chevalier, il ne sépare pas sa cause de celle de son ami Estous :

Je ai servi de la cope au mengier,
Estoz de Lengres set devant vos trenchier.
Se moi et lui ne fetes chevalier,
Autre serjant vos covient porchacier.

Digitized by Google

qui devient de plus en plus un simple reflet de son ami. Si nous prenons, en effet, non le texte du manuscrit de Tours qu'ont publié MM. Guessard et Michelant, mais celui du manuscrit de Londres qu'ils citent souvent dans les notes, nous voyons que, dès le commencement du roman, c'est le fils d'*Odon de Lengres* qui montre le plus de décision et de hardiesse entre les fils des douze pairs. Quand le fils de Ganelon réclame la couronne, Estous le fait taire, et, après avoir dit de lui-même qu'il est trop violent pour faire un roi de France, il s'associe aux conseils du sage Bertran. Le fils de Ganelon s'étant permis de protester, Estous est sur le point de le frapper d'un bâton (cf. *Otinel*, v. 101-108). On choisit pour roi le fils de Sanson, Gui de Bourgogne, et l'on part pour aller secourir les *pères* qui soutiennent depuis si longtemps la guerre.

Les premiers incidents du voyage mettent encore en relief la témérité d'Estous, soit qu'il veuille attaquer l'imprenable cité de Montorgueil, soit qu'il franchisse un gué pour en venir aux mains avec les Sarrasins, soit que, dans un grand combat, il joute avec le chef des païens, Danemont. Il est vrai que, dans la suite du roman, Gui de Bourgogne devient l'objet unique de l'attention, et qu'Estous ne se montre plus que rarement, tantôt pour parler durement à son père qui ignore qui il est, et qui lui répond :

> .....Tu as mult verai non:
> Tu es fel et estous; Estous t'apele l'on;

tantôt pour menacer le roi Huidelon plus vertement encore que ne l'ont fait Gui et Bertran :

> Estous, li fils Œdon, n'i volt plus arester,
> A sa vois qu'il ot clere commença à crier :
> « Huidres de Montorgueil, ne te quier à celer,
> » Laissié ont du mesage, mès je t'an voil conter, » etc.;

tantôt (v. 2175) pour réclamer l'honneur de jouter avec le fils de Huidelon, dans des circonstances auxquelles songeait l'auteur de la *Prise de Pampelune* quand il a imaginé de faire jouter Guron (transformation évidente de Gui ou *Guion* de Bourgogne), le messager de Charles, contre deux chevaliers de Marsile.

Digitized by Google

Dans *Renaud de Montauban,* Estous est sans doute l'un des barons dont Charlemagne est constamment entouré; mais, bien que le compagnon de Roland, il n'a pas un rôle important. Une seule fois il prend la parole de façon à faire connaître son caractère : c'est dans des circonstances graves. L'empereur a demandé à ses pairs de se charger de pendre l'un des fils d'Aymes, Richard, qui est prisonnier. Béranger, Ydelon, Ogier, Turpin, Salomon, Roland, Geoffroy d'Anjou, Olivier, ont successivement refusé. Charlemagne s'emporte et rappelle quelle terrible vengeance il a prise des douze pairs qui avaient comploté sa mort. Puis il s'adresse à Estous et lui fait les plus belles promesses; s'il veut pendre Richard, il lui donnera Clermont d'Auvergne, Montferrant, d'autres fiefs. Le jeune chevalier répond adroitement :

« Sire, ce dist Estous, merci, por amor Dé.
» Ves là Œdon, mon père, qui tient les iretés.
» Onques n'en oi encor ne chastel ne cité;
» Ains sui compains Rollans de mes armes porter;
» Si me vif de mes armes com autre bacelers.
» Mais quant aurai la terre et tenrai l'ireté,
» Adonc ferai je, sire, toute vo volenté. »
« Par saint Denis, dist Karles, vos i covient aler.
» Je me sui por les autres à vo cors aboutés. »
« Sire, est ce donc à certes que vos issi parles? »
« Oïl, ce dist li rois, si me garisse Dés. »
« Par foi, ce dist Estous, or vos oi je jurer;
» Mais par cele corone que vos deves porter,
» Vos ne volries estre al caaignon fermer,
» Emperere de France, por .XIIII. cités. »
« Oes, sire, dist Guenes, com vos a ramprosné [1]. »

Ces fières et spirituelles reparties avaient sans doute attiré l'attention des auteurs de l'*Entrée de Spagne* et de la *Prise de Pampelune*. Désormais Estous n'est plus seulement le guerrier le plus rude et le plus *felon* de l'armée, le fils d'un père *où moult ot estoutie* (*Gaydon*, p. 144). Son caractère est conçu d'une façon plus complexe et plus riche. Il est aussi rusé qu'entreprenant, beau parleur, plaisantant volontiers, grand

[1] *Renaud de Montauban*, p. 267.

Digitized by Google

ami de Roland, mais moins confiant que le *comte de Clermont*. Nous avons vu comment il prend Toletèle et comment il se permet de *gaber* aux dépens de l'empereur. Mais déjà, lorsque Didier, s'étant réconcilié avec Charlemagne, lui offre le palais dont la possession a provoqué un si terrible combat, Estous n'a pu s'empêcher de dire tout net ce qu'il pense (v. 402, s.):

« Dexirier, dist Hestous, de ce ne dubités,
» Qu'il le prendra tre bien, pues que ensi le priés;
» Car de si feites graces vous feroit il asés.
» Se je l'ostel eüse ensi com vous gaagnés,
» Aotre queo duc Hestous [n'i seroit hosteliés].»
Quand l'empereur l'oï, si en rist à cief cliniés
E pues dist: « Sire Hestous, por Dieu de maïstés,
» Or prendrai je l'hostel pour fer vous plus iriés.»
« Bien le croi, dist Hestous, sire, nel moi juriés,
» Car plaisant sempre fustes, courtois, bien costumés.»

Quand Charlemagne se risque à demander aux pairs quel est celui d'entre eux qui consentira à céder sa place à Maoceris, c'est Estous qui lui répond, et il le fait de façon à ôter toute illusion à l'empereur (v. 552, s.):

Primer parolle Hestous, que lieve contre mont
E dist: « Sire emperer, par Dieu le roi dou mont
» Nous ne somes par toi en host ci à cist pont,
» Mes pour amor de cil que de bien fer est pront,
» Ce est Rolland tuen niés, à cui Danideu dont
» Acomplir suen voloir, car maint preu en auront.
» Il ne i a nul de nous si bais ne si aou font
» Que ne soit duc ou prince ou grand marchis ou cont.
» Mieus amons [nous] mourir ou le cuens de Clermont
» Che tenir quant que vaut Paris jusque en Piemont. »

Il faut toute l'autorité de Roland pour que son ami consente à ne plus se défier de la loyauté d'Isorés, le nouveau chrétien. Un moment la trahison semble évidente. La douleur d'Isorés, les reproches qu'Estous fait à Roland, la réponse de celui-ci, forment une petite scène qui n'est pas sans mérite (v. 4445, suiv.):

Digitized by Google

Lour quand Isorés oit celle giant pourçeüe,
De dolour qu'il en oit fist ciere irascue;
Pues enclina le cief e tint sa boce mue.
« Rolland, ce dist Hestous, la çouse est avenue
» Que je vous ay huy tant noncee et menteüe.
» La parole d'Hestous ne veut être creüe;
» Mais ce me reconforte et de parlier m'argüe,
» Che la force aou lion est as las enbatue,
» E la pie est aou broy atainte e retenue.»
« Estous, ce dist Rolland, ancour n'est mie rendue
» La proie as Saracins, ains sera cier vendue
» Avant que nous crions l'ensagne recreüe.»

Le silence si expressif d'Isorés, l'ironie d'Estous, la fermeté confiante et fière de Roland, ne pouvaient être mieux rendus, et je ne pense pas que l'on me sache mauvais gré d'avoir reproduit un passage aussi remarquable; après l'avoir lu, on comprend que des poëmes composés et écrits, abstraction faite de la langue, comme la *Prise de Pampelune* (je ne parle pas de l'*Entrée en Espagne* dont, à mon grand regret, je ne connais que l'analyse, où d'ailleurs les beaux vers ne manquent pas), aient pu rendre populaires en Italie des récits d'origine française.

Ainsi le personnage d'Estous commence à se dégager de cette série monotone où se répétait à l'infini le type du chevalier robuste et courageux. En même temps se produit un fait qui relève de la philologie. Du substantif *Langres* il était naturel de tirer un adjectif: Estous de Lengres ou de *Langles* (cf. angelus, angle, angre), ce qui dans l'usage populaire ne diffère nullement d'Estous de l'*Angles*, sera dit Estous l'*Anglais*. Cette transformation se fait sous nos yeux dans la *Prise de Pampelune:* v. 4408, Hestous l'Englois; v. 4845: E à cinc çant civalers Englois de sa maison; v. 4870: A cent des siens Anglois Hestous baud et novel. — Le fait a lieu pour d'autres qu'Estous. Sur le conseil de Ganelon, on envoie à Marsile les deux messagers dont il est parlé si souvent (v. 2547):

Dous civalers de Langles, ond l'un d'eu se noma
Basin, l'autre Basel.

Digitized by Google

Le premier est appelé ailleurs (v. 459) l'Englois Basin[1].

Que restait-il à faire aux poëtes italiens ? A préférer au nom d'Estous ou d'Estoult celui d'*Astolfo*, qui leur était plus familier ; et c'est ainsi que le *comes lingonensis* de Turpin se transforme en un beau prince *Astolfo inglese*, riche, spirituel, aimable, d'une galanterie qui a son origine dans les aventures amoureuses des autres paladins, et en particulier d'Olivier à la cour de l'empereur de Constantinople.

Il n'est pas sans intérêt de retrouver dans les vieux textes tel trait que les poëtes de la Renaissance ont fait ressortir avec prédilection. On sait que, dans les romans italiens, Astolfe est fréquemment désarçonné : ce qui lui vaut les railleries de ses compagnons, et qu'il n'est à l'abri de cette sorte d'accidents que du jour où le charitable Boiardo met entre ses mains la lance d'or du frère d'Angélique. Cette légende remonte haut. Dans la *Spagna* en prose[2], nous voyons Astolfe, prisonnier de Ferragus, en compagnie des autres pairs, moins Roland, commencer déjà à rejeter sur son cheval la chute malencontreuse qui l'a livré à son adversaire : « Chome Astolfo » molto si schuso dell' essere abattuto, e chome fue difetto del » suo chavallo, e chome Ferraue gli fecie mangiare in sua pre- » senza, e poi fecie nella torre in una chamera fare letti per » loro. »

Il est curieux que le futur possesseur de la lance d'or périsse dans le *Viaggio* précisément parce que son adversaire, le Vieux de la Montagne, est muni d'un bouclier enchanté qui aveugle ceux qui ont le malheur de le regarder. Turpin, instruit par le malheur d'Astolfe, a soin de fermer les yeux avant d'aborder le Sarrasin. Il peut ainsi le tuer et lui enlever le bouclier ; mais cela ne l'empêche pas d'être obligé de fuir devant Malzarix. Le bond que fit le cheval de l'archevêque en cette circonstance laissa quatre empreintes sur le sol :

[1] M. Thomas, *Op. l.*, remarque que, dans l'*Entrée de Spagne*, Estous est d'abord, comme dans la légende française, fils d'Odon, duc de Langres ; mais que bientôt une confusion singulière s'introduit, et sous la plume du scribe et dans l'esprit même du poëte : pour lui, Estous commence à ne plus être Lengrois ou même Lenglois, mais Englois, et ses soldats sont d'Angleterre.

[2] Au ch. XXII, d'après les rubriques publiées.

Digitized by Google

« anche chi ci va, lo po vedere[1]. » Boiardo doit peut-être à cet endroit l'idée de confier la lance enchantée à Astolfe et l'épisode comique où Turpin fuit devant Roger, tombe avec son cheval dans un ravin et ne doit son salut qu'à la générosité du jeune chevalier[2].

Les romans italiens qui dérivent de l'*Entrée de Spagne* et de la *Prise de Pampelune* se terminent par le récit du désastre de Roncevaux, et achèvent ainsi de remplir le cadre que l'auteur de l'*Entrée de Spagne* s'était tracé. La *Spagna* en vers, la *Spagna* en prose, la *Rotta di Roncisvalle* et les derniers chants du *Morgante,* ont été de la part de M. Rajna l'objet d'une étude minutieuse, d'où il résulte que chacune de ces compositions successives, tout en s'inspirant de celles qui la précédaient, présente souvent des traces d'une imitation directe de la *Chanson de Roland* et de la *Chronique de Turpin,* et que, par conséquent, les textes français ont été connus en Toscane jusqu'à la fin du XVe siècle. L'imitation du *Galien,* que l'on rencontre dans le *Viaggio,* est une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion de M. Rajna.

Plus l'on étudiera les romans italiens du moyen âge, et plus l'on y retrouvera la marque d'une connaissance très-étendue de notre littérature épique. Telle chanson de geste, dont aucun texte italien ne fait mention d'une façon expresse, a été néanmoins récitée sur les bords du Pô et de l'Arno, et l'épopée italienne lui doit plus qu'on ne pense. On ne saurait nier qu'*Aye d'Avignon* et *Gui de Nanteuil* ne forment un ensemble dont aient pu tirer parti des imitateurs intelligents. J'ai cru y voir dans Amauguin le prototype de Ghinamo ; et, d'ailleurs, l'opposition si nettement marquée entre la geste des traîtres et le lignage des barons loyaux, le rôle chevaleresque du Sarrasin Ganor, la variété des aventures, offrent avec le roman italien des caractères de ressemblance qu'il suffit d'indiquer. Restait à trouver dans ces poëmes un endroit qui eût été l'objet d'une imitation incontestable.

M. Rajna, arrivé aux prodiges qui, dans les compositions italiennes, suivent la trahison de Ganelon, ajoute : « Aucune

[1] C. LIII, p. 187.
[2] *Orl. innam.*, l. III, c. IV, ott. 41-45.

Digitized by Google

version française ne contient rien de semblable. » La question est intéressante et mérite d'être étudiée de plus près.

Dans la *Chanson de Roland*, lorsque Ganelon va recevoir le gant, le bâton et la lettre, il se produit un fait que les Français regardent comme un mauvais présage :

Li Emperere li tent sun guant, le destre ;
Mais li quens Guenes iloec ne volsist estre ;
Quant le dut prendre, si li caït à tere :
Dient Franceis : « Deus ! que purrat ço estre ?
« De cest message nus aviendrat grant perte[1]. »

Quand Roland apprend qu'il est chargé du commandement de l'arrière-garde, il reproche durement cette maladresse à son parâtre.

Plus loin, une tempête et un tremblement de terre se déchaînent sur toute la France au moment où l'armée de Marsile va entrer en ligne, et le trouvère s'écrie[2] :

C'est la doulur pur la mort de Rollant !

Mais rien de pareil n'a lieu lorsque Ganelon conclut avec Marsile l'accord qui livre aux Sarrasins Roland et les douze pairs.

Il en est autrement dans les romans italiens.

Dans la *Spagna* en vers, avant même que Ganelon et Marsile aient eu d'entretien secret, le ciel avertit le traître qu'il connaît ses intentions :

Essendo Gano e Marsilio a sedere,
Sì com' io dissi nel' altro cantare,
In su una sedia di grande valore,
Che 'l tradimento vole ordinare,
Dio dimostrò alhora per suo potere
Che quella sedia si vide fiaccare,
Marsilio e Gano caderno in terra.
Il mal pensier però Gan non differa.

Ganelon est étonné ; mais il n'en reste pas moins résolu à trahir les Français.

[1] V. 331. — [2] V. 1437.

Digitized by Google

De même que dans la Chanson, Marsile conduit son hôte dans un jardin; mais l'auteur croit devoir donner une courte description du lieu :

Aveva in quel giardino una fontana
Con cierti pomi d'intorno adornata,
Ch' al mondo non è ignuna sì sovrana,
D'un prato bello tutta atornïata[1].

On apporte le livre où est racontée l'histoire de Mahom, et c'est la main posée sur ce livre que Ganelon jure de trahir Roland.

Dans la Chanson, les choses se passent autrement. Ganelon n'oublie pas qu'il est chrétien et jure sur les reliques enfermées dans le pommeau de son épée :

Sur les reliques de s'espée Murglais
La traïson jurat, si s'est fors faiz[2].

C'est Marsile qui prête serment sur le livre qui contient la loi de « Mahum et Tervagan. »

Alors le Christ

Volle mostrar miracolo compiuto;
Che quella fonte d'aqua così chiara
Diventò rossa come sangue [e] amara;
E gli alberi dell' orto si secaro,
La giente allor maravigliossi molto[3].

Je remarque d'abord que dans la *Spagna* il n'est fait aucune mention de la chute du gant, et que Roland n'y réclame pas contre le choix qui a été fait de lui pour commander l'arrière-garde. Le premier mauvais présage est donc supprimé; mais, par compensation, nous en trouvons un autre, plus intelligible sans doute pour les auditeurs italiens : la chute du siége où Ganelon et Marsile avaient pris place, siége qui est bien le fauteuil d'ivoire sur lequel, dans la Chanson, on dépose le livre sacré des Sarrasins, mais que l'auteur italien a cru plus naturel d'employer à un autre usage.

[1] Texte donné par M. Rajna, d'après le ms. de la Laurentienne, *Rotta di Roncisvalle*, p. 74. — [2] V. 607. — [3] Cité d'après M. Rajna, *Op. l.*, p. 74.

Digitized by Google

Restent trois détails : la fontaine, le changement de couleur que subissent ses eaux, les arbres qui se dessèchent.

C'est aux romans de la Table-Ronde que remonte l'habitude de décrire des jardins ornés de fontaines. Mais l'idée de montrer la nature protestant contre un acte odieux de trahison n'est pas sans exemple dans notre épopée. Dans *Renaud de Montauban,* lorsque le roi Yon et ses barons ont décidé de livrer les fils Aymon à Charlemagne, et que, sur l'avis de Raimon, on convient de les amener à se rendre sans armes dans la plaine de Vaucouleurs, nous trouvons un prodige de même nature que le changement de couleur des eaux de la fontaine de la *Spagna* [1] :

Por saint Renaut fist Dex illuec grant monstrison.
Escrist est à Tremoingne, en la fiertre au baron:
La chambre qui fu blanche, en mua sa color;
Illueques devint inde et perse, com charbon,
Et li .I. ne vit l'autre, ains chaïrent trestot.
Une grant pièce jurent illuec en pamison,
Puis issent de la chambre, lor conseil finé ont.

Il n'y a pas là d'imitation proprement dite, mais une sorte de transposition. Il semble, d'ailleurs, que l'auteur de la *Spagna* n'a pas voulu s'en tenir à cette seule application d'une donnée qu'il trouvait heureuse [2]. D'après lui, pendant que Charlemagne est à Saragosse, Ganelon tue le gardien de la prison où il était enfermé, prend un cheval et s'enfuit; mais Dieu fait descendre un brouillard épais, et, le jour suivant, le traître, qui n'a pu s'éloigner, est repris par ses gardiens [3]. Dans le *Roman*

[1] *Renaus de Montauban*. p. 160.

[2] Toutes les littératures, tant qu'elles en sont encore à la période de l'imitation, ne négligent rien dans les modèles dont elles s'inspirent. On est tout surpris quand on voit quels emprunts les Latins ont faits aux Grecs: idées, images, coupes de vers, le poëte latin reproduit tout avec une sorte de superstition. Dans l'édition que j'ai donnée d'une imitation italienne (*il Fiore*) du *Roman de la Rose*, on peut voir comment aucun mot digne d'attention, aucun détail intéressant, n'a échappé à l'imitateur, bien que souvent un seul de ses sonnets soit composé d'emprunts faits sur toute l'étendue du vaste poëme.

[3] Rajna, *Rotta di Ronc.*, p. 94.

Digitized by Google

de Roncevaux, Ganelon s'enfuit deux fois, d'abord quand les Français, revenant dans leur pays, s'arrêtent sur les bords de la Sorges; le traître est repris, non sans peine, par Othon, que viennent aider Ysorés et Samsonnet[1]. Dieu a allégé le poids des armes d'Othon pour qu'il puisse rejoindre Ganelon. La seconde fois, le jugement de Dieu allait décider entre Gondrebuef de Frise et Ganelon; mais à peine celui-ci est-il à cheval qu'il s'échappe encore; on le rejoint, et il est ramené à Montloon. C'est alors que Pinabel se présente pour défendre la cause de son oncle[2]. L'auteur de la *Spagna* réduit ces deux tentatives d'évasion à une seule; mais il essaye d'ajouter quelque relief à son récit, et, comme il a supprimé la poursuite d'Othon, il donne à l'intervention divine la forme que l'on a vue plus haut. Le *Viaggio* se borne à suivre exactement le récit du *Roman de Roncevaux,* si ce n'est que l'on était déjà arrivé à Blaye quand a lieu la première évasion de Ganelon.

Dans *Aye d'Avignon,* nous retrouvons les arbres qui deviennent stériles à la suite de la trahison de Ganelon.

Bérenger, ne pouvant plus défendre Grellemont, abandonne la place, mais emmène avec lui Aye d'Avignon, qu'il a enlevée à Garnier. Quand ils débarquent à Aigremore, le roi Ganor les fait prisonniers, retient Aye qu'il veut épouser, et envoie les fils de Ganelon au roi Marsile, qui leur fera bon accueil en souvenir du service qu'il a reçu de leur père. Bérenger et ses frères sont donc conduits en Espagne, à Morinde, qui était la capitale de Marsile[3] :

Morinde fu assise ou chief de .IIII. mons;
.II. [eves] fors et rades li corent environ,
De par trestote Espengne amainnent garison.
Les murs en furent tous asmans et macedon,
Que tors i ot moult grans entor et environ,
Estre la maistre selle le roi Marcillion
Qui tient très bien de lonc le trait à .I. bojon.
Çà dehors est la place, estoit droit au perron;
.IIII. loriers i a de moult bele façon.

[1] V. 11115-11560. — [2] V. 12452-12624.

[3] Dans *Anséis de Carthage,* la capitale de Marsile est également Morinde; elle est la Mecque dans la *Seconda Spagna.*

Digitized by Google

Ilec porparla Ganes la mortel traïson
Dont morurent à glaive li .XII. compaignon.
Si grant vertu i fist Damediex por Karlon
Que des loriers qui furent là planté environ
Ainc puis n'en porta nul ne foille ne boton,
Et si sont trestuit vert de terre jusq' en son[1].

Il est remarquable qu'aucune des données que présentaient les textes français n'a été négligée : il y a toujours une version où elle est employée.

La tempête et le tremblement de terre mentionnés par la *Chanson de Roland* ont été transportés, par l'auteur de la *Spagna* en prose, à l'endroit où il raconte la trahison de Ganelon. A peine Ganelon et Marsile ont-ils promis avec serment, l'un de livrer l'arrière-garde chrétienne, l'autre de payer le prix convenu, qui est la couronne de France, qu'un grand vent s'élève, ébranle la fontaine et fait trembler Ganelon, qu'il est nécessaire de rassurer; enfin tout se calme. « Dicie Turpino » che in questo medesimo dì venne e giunse quel vento tra gli » padiglioni di Carlo, e tutti gli gittò per terra con tutte le » loro bandiere e gonfaloni, e massimamente gittò per terra » quegli del conte Orlando e d'Ulivieri e d'Astolfo e degli altri » paladini molto più che gli altri, del quale segnio lo re Carlo » e gli altri signiori presono grande ammirazione, dicendo : » Iddio ci aiuti. » Ce prodige se renouvelle encore quand, le troisième jour, Marsile et Ganelon prêtent serment sur le livre de Mahomet. Cette fois la fontaine s'écroule, ainsi que de nombreuses maisons. Les conditions de la paix, qui doivent être soumises à Charlemagne, sont enfin arrêtées, et la tempête et le tremblement de terre se reproduisent une dernière fois[2].

On voit que l'auteur de ce roman, qui reproche si volontiers à la *Spagna* en vers de ne pas suivre exactement le récit de Turpin, c'est-à-dire les versions françaises ou franco-italiennes de la *Chanson de Roland,* tient à bien marquer les emprunts qu'il fait lui-même aux sources anciennes. D'ailleurs, il s'est ingénié à profiter de tout ce qui avait été négligé par son prédécesseur.

M. Rajna a remarqué que les versions italiennes puisent

[1] V. 1605 s. — [2] *Rotta di Ronc.*, p. 42-43.

Digitized by Google

indifféremment dans les récits français, la *Chronique de Turpin* et les poëmes franco-italiens. Voici un exemple où une indication de Turpin a été l'origine d'un épisode intéressant.

D'après la Chanson, Baudouin, le fils de Ganelon, était resté en France, et son père, avant de partir pour la cour de Marsile, le recommande à ses compagnons d'armes[1].

Dans la *Chronique de Turpin,* Baudouin figure au nombre des chefs de l'armée de Charlemagne[2]. A la fin du combat de Roncevaux, il se réfugie avec Thierry dans une forêt, où ils se tiennent cachés[3]. Il reparaît au moment où Roland est sur le point d'expirer, cherche vainement de l'eau, que le mourant réclamait pour calmer sa soif ardente, le bénit et part dans la crainte que les Sarrasins ne le surprennent[4]. Il arrive devant Charlemagne au moment où Turpin, de son côté, racontait comment il avait appris par une vision la mort de Roland et de Marsile ; il dit tout ce qui s'est passé et qu'il a laissé Roland agonisant[5].

On ne pouvait tirer un plus mauvais parti d'un personnage doublement intéressant comme fils de Ganelon et frère de Roland. Dans plusieurs versions italiennes, les Sarrasins, avertis de la présence sur le champ de bataille du fils de celui à qui ils devront la victoire, et le reconnaissant à un signe convenu, ont grand soin de l'épargner jusqu'au moment où, sur le conseil de Roland, il change de costume et ne tarde pas à succomber.

L'auteur de la *Spagna* en prose a voulu revenir au texte de Turpin sans renoncer à l'idée de compter Baudouin au nombre des guerriers qui meurent à Roncevaux. Aucun chrétien n'a pu échapper aux coups des Sarrasins, excepté le fils de Ganelon, qui s'est armé et s'est enfui vers le camp de Charlemagne. Dans sa course, il reçoit plusieurs blessures mortelles. Il rencontre Salomon et lui raconte le désastre. Le roi de Bretagne revient sur ses pas, la nouvelle se répand ; Baudouin raconte à Charlemagne la destruction de l'arrière-garde, et, après avoir maudit la trahison de son père, il tombe et meurt[6]. Pulci a certainement eu raison de s'inspirer du récit de la

[1] V. 295, s.; 364, s. — [2] C. XI, p. 18. — [3] C. XXI, p. 42; XXII, p. 44. — [4] C. XXIII, p. 50. — [5] C. XXV, p. 50. — [6] Rajna, *Rotta di Ronc.*, p. 45.

Digitized by Google

Spagna en vers, plutôt que de la variante imaginée par le prosateur.

Dans le *Viaggio,* l'on rencontre ici une singulière contradiction qui montre que l'auteur, désireux surtout de former une compilation plus riche que ses devanciers, oublie parfois de mettre ses notes en ordre. Dans son récit, Ganelon, en traitant avec Marsile, demande bien que l'on ne fasse aucun mal à son fils, qui restera dans la vallée avec Roland et qui sera reconnaissable à son cheval blanc[1]; mais, dans le combat, il n'est pas plus question de ce fils que dans nos chansons de geste. L'auteur a été sans doute embarrassé par l'emploi qu'il avait déjà fait du nom de Baldovino pour désigner le frère d'Algiron. Aussi lorsque Roland, à bout de forces, demande avec instances quelques gouttes d'eau, ce n'est plus à son frère, mais à l'archevêque Turpin, qu'il s'adresse[2]. On a, par compensation, l'histoire du fils d'Olivier, Galeant, et l'on ne saurait blâmer l'auteur d'avoir utilisé une des plus heureuses variantes de la *Chanson de Roland.*

M. Rajna, se fondant sur ce que Baudouin, fils de Ganelon, se retrouve dans toutes les versions italiennes, tandis que, d'après la Chanson, il a été laissé tout enfant en France, en induit que l'introduction de ce personnage dans le combat est due probablement à l'âge franco-italien[3]. La première idée appartient cependant à la Chronique; et, dès lors, si l'on songe que Turpin n'a rien inventé en matière de narration épique, ne peut-on pas supposer qu'il emprunte cet emploi du personnage de Baudouin à une version de la *Chanson de Roland?*

Dans la *Spagna* en vers, il n'est point parlé de Baudouin dans l'entretien de Marsile et de Ganelon, et c'est Falserone qui a l'idée de faire épargner le jeune chevalier. Il avertit ses barons que Baudouin porte sur son vêtement un faucon d'argent sur champ d'azur : ce sont les armes de la lignée de Griffes de Hautefeuille. Dans le *Morgante*, c'est Ganelon qui songe à la sûreté de son fils et en fait une des conditions de son pacte avec Marsile. Le roi sarrasin lui donne sa propre

[1] C. XXXVII, p. 127. — [2] C. LIII, p. 191. — [3] *Rotta di Ronc.*, p. 81.

Digitized by Google

soubreveste, qui empêchera que Baudouin ne soit confondu avec les autres chrétiens. Dans ce poëme, Roland n'a pas de lui-même la pensée de conseiller à Baudouin de changer d'armure. Il rencontre *Buiaforte,* fils de son ancien ami le Vieux de la Montagne, qui lui apprend quelle trahison a été ourdie par Ganelon, et lui explique pourquoi Baudouin est épargné par les Sarrasins.

A propos de la *Chronique de Turpin,* et sur le point de n'en plus parler, me passera-t-on d'essayer d'y retrouver l'explication d'une difficulté qui a jusqu'ici embarrassé les critiques? Le chiffre des soldats que Charlemagne confie à Roland est de 20,000 dans la Chanson[1] et dans la Chronique[2]. Dans l'*Entrée de Spagne,* cette troupe est fournie par le Pape, ce qui peut résulter d'une confusion entre les 20,000 soldats de Roland et les 20,000 autres que le préfet Constantin amène de Rome. Mais, dans les récits italiens, on trouve le chiffre de 20,600 (*Spagna* en vers et en prose) et de 20,666 (*Viaggio*). Le second nombre n'est qu'un exemple de cette précision d'abord sérieuse, puis ironique, qui caractérise le roman italien; mais il n'en est pas de même du premier. Je n'y verrais pour ma part que le résultat d'une mauvaise lecture. L'on peut admettre que, dans l'expression «cum viginti millibus Christianorum», l'on ait écrit l'abréviation *milbus* de telle sorte que le *b* ait été pris pour un *v* ou v, et que le signe représentant *us* se soit confondu avec le signe ıc. Dès lors on aura cru lire *cum viginti mil* vıc .

Le roman chevaleresque italien du moyen âge aboutit au *Morgante* de Pulci; c'est l'œuvre d'un lettré, et dès lors l'épopée populaire cède la place aux inventions plus brillantes, mais moins sincères, des poëtes de cour.

Parmi les motifs que Pulci tient de son devancier anonyme, l'auteur de l'*Orlando,* il en est un, celui de la femme guerrière, dont il n'a pas été parlé jusqu'ici. C'est qu'en effet, dans nos chansons de geste, on ne rencontre pas de châtelaine qui songe à revêtir une armure et à courir le monde. La Galacielle de l'*Aspramonte* est-elle l'aïeule de toute cette famille où brillent Bradamante, Marfise et Clorinde? Boiardo et Arioste sem-

[1] V. 789. — [2] C. xxi.

Digitized by Google

blent le reconnaître en lui donnant pour enfants Marfise et Roger[1]. Sans doute en Italie les réminiscences classiques sont chose ordinaire, et Penthésilée, Camille, l'Ippolita de la *Teseide,* sont sûrement les personnages auxquels les poëtes de la Renaissance songeaient le plus, quand ils jetaient leurs héroïnes dans la mêlée des batailles; mais le moyen âge italien avait eu aussi des amazones, telles que Meridiana et Antea. Dans une des suites d'*Aye d'Avignon,* dans le long roman de *Tristan de Nanteuil,* nous voyons Aye, déguisée en chevalier sous le nom de Gaudion, combattre longtemps dans les rangs des païens[2].

M. Rajna n'accepte pas l'idée émise par P. Paris[3], qu'Aye déguisée en chevalier pourrait bien être le premier exemple de la femme guerrière dans la poésie romanesque. Il distingue la femme guerrière et la géante[4]. L'origine de ce type ne me semble devoir être rapportée à aucun personnage déterminé. La chanson de geste tournant de plus en plus au roman, et les guerres perdant leur gravité primitive pour ressembler à de simples tournois, les dames, qui sont l'occasion de la plupart des querelles, devaient finir par descendre dans l'arène ou bien se risquer, elles aussi, en quête d'aventures. L'héroïne du roman est une forme gracieuse du chevalier errant. Les armures des vieux seigneurs féodaux étaient trop lourdes pour des châtelaines, et la femme de Beuves d'Aigremont, comme la femme de Renaud, ne parlent de la guerre qu'avec effroi.

Je voudrais résumer en quelques mots la pensée qui me paraît se dégager de ces recherches. De l'épopée française à l'épopée italienne, il n'y a pas de solution de continuité; le genre se modifie suivant le talent des auteurs et en perdant insensiblement de sa variété primitive; mais, jusqu'au seuil de la Renaissance, le roman populaire italien s'applique encore à rester fidèle à ses origines françaises et ne s'en sépare qu'à son insu. Au fur et à mesure qu'augmente le nombre des com-

[1] *Orl. innam.,* l. II, c. I, ott. 70-73 ; l. III, c. V, ott. 24 s. Cf. Rajna, *Fonti dell' O. F.,* p. 44-45, 447-453.

[2] M. P. Meyer, préface de *Gui de Nanteuil,* p. XIX.

[3] *Histoire littéraire,* XXVI, p. 268.

[4] *Fonti dell' Orl. Fur.,* p. 41-43.

Digitized by Google

positions, il devient plus malaisé d'y démêler la part de l'ancien et du nouveau, parce que chacune d'elles est à son tour l'objet de remaniements et le point de départ d'imitations plus ou moins originales, et un fait semblable s'était produit en France dès la seconde époque de notre poésie narrative. Mais, tout compte fait, il est peu de données générales, ou même de détails intéressants, dont l'on ne puisse retrouver l'origine ou des exemples dans des œuvres françaises.

ADDITIONS

LE MANUSCRIT 766.

Ce manuscrit (ancien 7183) contient le *Maugis d'Aigremont* et une version de l'histoire des Fils Aymon. Le *Maugis*, qui n'est pas suivi du *Vivien*, est complet, sauf une lacune considérable (v. 278-444 du texte de Montpellier), et contient environ 8,000 vers. Le texte de Montpellier est écourté en nombre d'endroits, mais me paraît en général donner une leçon plus ancienne. Les circonstances m'ont empêché de consulter à temps le texte de Paris. Je cite l'endroit où est raconté comment Esclarmonde adopte Vivien [**F° 3, r° *b***]:

Ele reçut l'enfant dedenz sa geronnée.
La dame l'esgarda qui fu preuz et senée,
Onques si bele rien el mont ne fu trouvée.
« Par Mahommet, dist ele, qui mainte ame a sauvée,
» Il vivra longuement, n'i a mestier celée.
» Or ait non Vivien par bone destinée. »
Ainsi li a mis non, c'est verité provée.
Vivien fu clamé tant com il ot durée.
Tant vescu longuement que il l'ot espousée.
Quant Maugis ot la teste à Sorgalant coupée
O le brant acerin, soz Melant en la prée,
Fu la dame et s'anor à Vivien donnée.

La généalogie donnée par Oriande contient seulement les

Digitized by Google

noms suivants : Beuves, Girard de Roussillon, Aymes de Dordonne, Guion de Nanteuil (*sic*), Otes de Polise, Hernaut de Moncler ; mais j'y relève une bonne leçon :

O vous passa le Far sans nef et sanz dromon.

Le texte de Montpellier donne *la mer*, et a supprimé plus haut l'itinéraire qu'a suivi l'esclave en se dirigeant vers la Sicile : Milan, Rome, Aspremont. De même, il abrége par trop la fin du discours d'Oriande :

« Si vous oï plorer tot sol sans compaignon
» El maillolet petit qui fu de grant renon,
» Et je vous emportai sor le mul arragon.
» Soavet vous norri aval en ma meson
» Tant qu'estes chevalier et as armez preudon.
» Mon cors et mon avoir vous ai mis à bandon,
» Et or vous ai perdu, n'i ai recouvroison. »

Dans le ms. 766, l'on a, si je ne me trompe, un essai de conciliation de la version du *Beuves d'Aigremont* de Montpellier et des versions plus anciennes. Voici le résumé de la partie la plus importante.

Après la mort d'Enguerrand et de Lohier a lieu une longue guerre ; puis la paix est accordée à Beuves et à ses frères. Les traîtres, dont aucun n'est désigné par son nom, conseillent à l'empereur de se venger de celui qui a tué son fils. Il ne répond rien ; seulement, « tant ont prié le roi qu'il font otroiison. » A cet endroit, le trouvère interrompt sa narration pour parler des quatre fils Aymon. Ils étaient à Dordonne. Leur mère leur dit que la paix est faite entre leur père et l'empereur, et leur conseille d'aller à la cour servir Charlemagne. Ils prennent de beaux vêtements et se présentent à Charles, qui leur offre de les faire chevaliers.

Le jour suivant a lieu l'adoubement de Renaud et de ses frères. Après une quintaine où Renaud se distingue entre tous, on rentre à Paris, et le vaillant chevalier distribue de riches présents.

Cependant les traîtres sont allés à la rencontre du duc d'Aigremont. Le combat a lieu dans les prés sous Bordeaux. Ganelon n'y joue aucun rôle : Griffes de Hautefeuille est seul responsable du meurtre.

Digitized by Google

Pendant que l'on tuait son époux, la duchesse racontait à ses fils Maugis et Vivien un songe qui l'avait effrayée. Maugis promet que, s'il arrive malheur à son père, il saura le venger. Arrive le corps. La duchesse s'évanouit. Les messagers disent ce qui s'est passé et ajoutent ce détail, emprunté à la version ancienne, que les traîtres ont coupé la tête à leur victime.

On rend les derniers honneurs au duc, et l'évêque tâche de consoler la duchesse; mais ses deux fils avertissent Girard de Roussillon. Tout à la fois, on apprend à Paris la nouvelle de la mort de Beuves, et Charles reçoit un messager de Girard qui lui déclare une guerre implacable. Cette guerre néanmoins est à peine indiquée, et la paix est conclue. Puis Charles tient sa cour à Paris. Les fils Aymon y viennent, tout en se promettant de venger leur oncle. On joue aux échecs. Bertelès et Renaud jouent ensemble. Le premier s'irrite, insulte Renaud dans les termes que l'on sait et le frappe. Mal reçu par Charlemagne, Renaud proteste et rappelle la mort de Beuves: *entre lui et Charles il n'y a pas eu d'accord.* L'empereur le frappe au visage. Renaud s'éloigne, rencontre Bertelès et le tue. Un combat violent s'engage, et les fils Aymon peuvent fuir. On les poursuit: Alard, Guichard, Richard sont pris et seraient pendus, si Aymes n'obtenait qu'ils soient enfermés dans une *chartre* où, mal nourris, ils ne pourront vivre longtemps. Cependant Renaud a rencontré Maugis, et celui-ci, par un enchantement, tire ses cousins de prison.

Ce remaniement dérive de celui de Montpellier, mais ne le vaut pas, bien que l'auteur du *Rinaldo* s'en soit inspiré.

ORIANDE

Ce nom me paraît emprunté à celui que porte, dans le *Mainet*, la belle Sarrasine qui deviendra l'épouse de Charlemagne: Orionde Galie. La fille de Galafre connaît les arts, sait prédire l'avenir et consulte le ciel dans un miroir magique. Plus tard, le nom de Galienne sera attribué à une fée, dans *Galien le Rhetoré*. Peut-être le miroir que Galienne consulte pour connaître le passé et l'avenir, est-il l'origine du procédé que Marsile emploie, dans l'*Entrée de Spagne*, pour savoir de

Digitized by Google

quel côté Charlemagne va conduire son armée. V. *Romania*, IV, l'article de M. G. Paris sur *Mainet*, p. 311, 312, et l'article de M. Rajna sur *Ogier le Danois*, p. 416. Ce nom d'Orionde serait-il la marque de l'application aux Enfances de Charlemagne d'une variante des légendes germaniques sur Œrwandil et Orendel? V. Simrock, *Deutsche Mythologie*, 4e édit., 245-247.

Errata

P. 76, l. 22, *lisez :* mulet *misaudour ;* 92, l. 29, *lisez :* essayé de détourner ; 95, l. 20, *corrigez :* et [ert] de sa maison ; 96, v. 8, *corrigez :* sorpelis ; 102, v. 9, *rétablir :* mez ; v. 19, *lisez :* Bien sai chanter ; v. 24, le ms. 766 donne : Ne fust une desteches o moi fust le sejor, *corrigez :* ne fust mie d'esteches ; 108, v. 3, *lisez :* Si l'aiez (habeas) ; 113, v. 11, *lisez :* par ; 122, v. 1, *supprimez :* [le] ; 123, v. 45, *corrigez :* Acui[t]ié ; 132, v. 16, *lisez :* Quer il n'en sevent pas ; 133, v. 20, l'en aoure ; v. 49, *supprimez :* [s] ; 134, v. 79, 135, v. 95, 162, v. 1077, *lisez :* entre si c' ; 134, v. 82, *lisez :* ques guie ; 136, v. 135, Beneeite ; 137, v. 182, pautonniere ; 139. v. 241, *supprimez :* n' ; 139, v. 252, *supprimez :* dans ; 146, v. 508, *lisez :* lors fu ses deus couraus ; 152, v. 710, plus que soi cart ; 153, v. 733, trenchie ; v. 753, Qui l'atendra ; 154, v. 765, acherins ; 156, v. 859, *corrigez :* e[n]s u grant fereis ; 157, v. 881, *lisez :* l'en ; v. 885, *corrigez :* voit ; v. 887, *lisez :* en son ; 168, v. 19, *corrigez :* du Mans conte Huon ; 171, v. 16, *lisez :* chen soi de verité ; v. 18, s'el ; 174, l. 1, *lisez :* autre.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

DIE XIII JUNII M.IIII^c LV^to. REQUESTA REDDITA DOMINIS CONSULIBUS PER HONESTUM VIRUM LUDOVICUM D'ANDREA[1].

IHS

Espausa per davant vos, messenhos los cossols de la present villa de Monpellier[2], Loys d'Andrea que en l'an M CCCC XLVII, per ordenansa de S^r. Jaques Cuor, allora argentier e conselhier del rey nostre senhor, e de voluntat e consentiment de vostres predecessos, merchans e habitans vostres, e aquels consentens e non contradisens, fonc ordenat de far fayre una logia en la present villa de Monpellier e en la plassa comunament apellada las Taulas, e parelhament una fontayna de foras la present villa, pres de la glieysa dels Carmes, apelada la Font Putanella; laqualla logia e fontayna se devia fayre de sertanas grassias o remessions que lo dict Jaques Cuor avia promesas de far donar per lo Rey nostre senhor alla dicha villa, sobre la cotta e porsion toquant alla villa tant de las talhas precedens que aquellas a venir; es ansi que, per comensar los dict[s] obrages e aquels a finir, lodict Jaques Cuor, avent totta(s) poysansa, hordenet al dict spausant, loqual era luoctenent de

[1 Ce document, concernant la Font Putanelle (Cf. *Revue* IV, 142), nous a été communiqué par M. Adolphe Ricard, qui l'a extrait autrefois des archives municipales de Montpellier (aujourd'hui portefeuille DD). Outre l'intérêt historique qu'il reçoit du nom de l'homme illustre qui s'y trouve mentionné, il en offre aussi un autre, simplement philologique, que nos lecteurs apprécieront; c'est d'être un échantillon authentique du dialecte de Montpellier et de la graphie de ses notaires, au milieu du XVe siècle. — Cet article était composé, — texte et note, — et prêt à paraitre dans notre n° de juillet, quand nous avons appris que M. le docteur Coste allait publier de son côté le même document en appendice à un travail important sur les fontaines de Montpellier. Ce travail a paru dans le dernier *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, et on y lit en effet notre document. Nous n'avons pas cru cependant devoir sacrifier ces trois pages, dont l'intérêt reste entier pour ceux de nos lecteurs qui sont étrangers à la *Société de géographie*. — *Réd.*]

[2 En abrégé : *moplr*, avec l'*o* surmonté d'un tilde, et l'*l* barrée. De même plus bas. Peut-être vaudrait-il mieux lire *Monpeslier*

Digitized by Google

Johan de Casaus, ressebedor partiqular en la diocesa de Maghalona, que dels denyes de sa receppta paguessa e contentessa tott so que saria necessari toquant los hediffisse[s] de la dicha logia e fontayna, per la parelha somma recobrar de la villa, a causa de lurs grassias o remessions, lasquals se tenia segur de obtenir; e en ayssindas es estat acomplit per lo dict spausant, sans aver alcuna seghurtat, se non tant solament las paraulas del dict Jaques Cuor, ont la causa es estada perilhosa. Mays alla pressutta e gran diligensa del dict spausant, tant per sa seghurtat que de la villa, affac sercar aquellas grassias o remessions, que per lo dict senhor se desia estre autregiadas alla present villa, an gran cost e despens, lasquals atrobadas affac levar per lo secrettari e de aquellas ne a rendut conte en la cambra dels conte[s]. E en[1] las dichas lettras de grassias era contengutt que aquel que faria receppta saria tengut en rendre conte als huffissies reals e reliqua e aver aquit de vos, messenhos, o precuros vostres, coma plus a plem se pot veser per las dichas lettras. Es entrevenghut que monss^r lo precuror general per lo rey nostre senhor, comessari sobre la receppta e despensa de la present logia tant solament, estant en la present villa de Monpellier, a compellit lo dict espausant de en rendre conte per davant el, tallament que se es atrobat per final conte estre debita de cccxx f. xii s., de laquala somma lo dict spausant a volgutt rebatre la somma de c iiii xxv f. xii s., a causa de la despensa facha alla dicha Font Putanela, laquala somma non a volgutt amettre, disent que alla villa apertenia de o paghar e que la dicha resta apertenia al rey a causa de la plassa. Item talament es estat procesit avant que righorosament et de fact, per capption de personna e de bens, es estat compellit lo dict espausant a delieurar e baylar a monss^r Otto Castelan, argentier e conselhier del dict senhor, la dicha somma de cccxx f. xii s.; per lasquals causas lo dict espausant s'es complant a vostres predecessos e despoys a vos autres, tant a causa de la dicha fontayna que dels haquitz de las dichas grassias, e far compliment al paghamen(s) d'aquelas, dont per vostres predecessos et per vos autres, messenhos, es estatt reffusans o delayans a son gran pregiudisse e dannage. E per que a el non puosca estre

[1] Ms. *ne*.

Digitized by Google

enputat, per temps endevenidor, que lo ben e utilitat de la villa e causa publica que a sa estansia sia estada lesida e agravada per los pregiudisses [que] en poirian seguir, vos suplica que vo plasa de lo far contentar so que ly es degutt de resta de las dichas grassias, affin de vos fayre vostras quitansas. E parelhament que el sia quitat de las dichas grassias e aysso a confermation vostra, a causa de vostre dret que aves en la dicha logia, e d'altra part, atendutt non aves volgutt defendre ne prene degun carghe a causa de la dicha fontayna e que ella reman alla villa e a servitut d'aquela e comuna a hung cascun, tant habitans que strangies, que vos plassa de ly paghar la dicha soma de C IIII XXV f. XII s., que monta la dicha despensa an tottz dans e enteresses. Car non es rasonable ella sia sobre el ne del sieu o degia paghar. E en aquesta e en totas altras causas vos plassa de donar talla provesion que el non agia causa de estre malcontent de vos autres. Altrament, en cas que per vos, messenhos, fosses en aysso reffusant o delayans, protesta contra vos autres e contra la comunitat e bens d'aquela, en la mylhor forma e manieyra que de justissia pott ne deu, e de aver recors aqui ont apertendra assa seghurtat per las causas sobredichas, e d'aysso vos en demanda a vos, nottari, estre fac esturment public. — En la presensia de vos testimonis ayssi presentz.

Datum pro copia.....originali per me J. Sici not. (Seing du notaire).

COPIA DE LA RESPONSA QUE FAN LOS SENHORS CONSOLS A LA CEDULA DESSUS.

Vista per messenhors los consols de la present villa de Montpellier certana requesta, renduda et baylada per lo honorable home Sr Loys d'Andrea, borges de ladita villa, et aquela requesta consultada am plusors senhors doctors borgeses licentias e merchans habitans de ladita villa, respondon lòsdits senhors consols, per deliberation del conselh dels dits senhors, a ladicha requesta, en la forma et maneyra que s'en sec. Permieyrament quant au regart de la Font Putanella, per la reparacion et hedefficacion de laquala pretent lodich d'Andrea aver despendut la somma de C IIII XX V f. XII s., laquala somma demanda et

Digitized by Google

requier a luy estre pagada per la villa, car dis que ladicha fontaina es de la villa et a l'usatge de la villa, respondon losdits senhors consols, am deliberacion que dessus, que ad els non par ponch que lodich d'Andrea aia jamais agut mandament de lurs predecessors senhors consols, o de la vila, de far la reparacion pretenduda, laqual reparacion es estada voluntaria. Perque aia recors lodich Sr Loys d'Andrea contra aquel o aquels que l'an fach far aquela despensa. Totas vetz losdits senhors consols se hueffron que, al cas que ad els sia remonstrat que lodich d'Andrea aia avut mandamen de la villa de far la pretenduda reparacion, que els faran so que far deuran per rason et justissa. En apres quant al regart de la quictansa o certiffication, que demanda lodich d'Andrea luy estre facha per losdits senhors consols de las gracias lasquals preten aver convertidas en hedifficacion de la logia, respondon losdits senhors consols, am deliberacion que dessus, que els non podon ne devon far quittansa o certiffication de so que non sabon ne lur appar en alcuna manieyra. Perque, rendutz que sian los comptes de ladita lotga et vist aquels per losdits senhors consols, tant sus la requesta de las dichas gracias coma sus la despensa de ladicha lotga, et postquam reliqua fuerunt restituta, losditz senhors consols faram so que de drech et per rason far deuran. Non consentens en alcuna manieyra a las protestacions faittas en ladicha requesta tant que poyrian prejudicar, e d'aisso demandan a vos, notari, estre fach e retengut instrument public.

Die XXIII junii MIIII^c LV . . . magistri Jacobi Maroti et Medici tradiderunt supradictam responsionem mihi Johanni Cicy notarii ad fines inserendi in instrumento requeste.

Digitized by Google

THÉODORE AUBANEL

« Aujourd'hui, s'écriait Mistral en adressant un dernier adieu à la dépouille mortelle d'Aubanel, aujourd'hui, ô Poésie! ô Provence! ô ville d'Avignon! vous pouvez prendre le deuil! » Et la foule qui l'entourait s'associait par ses larmes à ces éloquentes paroles. C'était bien là un deuil universel : une ville entière attestait par sa douleur que la mort venait de frapper un de ces coups qui font dans le monde des vivants un vide que rien ne saurait remplir.

Théodore Aubanel était, en effet, un de ces poëtes chez qui l'art et le sentiment personnel sont si intimement unis que, pour eux, on ne saurait séparer l'œuvre, de l'ouvrier lui-même. La note que ces inspirés ont fait entendre, tout en laissant après elle un écho qui ne se tait plus, ne saurait plus être redite, parce qu'elle était une portion même de leur âme, de leur cœur et de leur vie. On a voulu, pour donner une idée de sa poésie, le rapprocher de Pétrarque et d'Alfred de Musset ; ces rapprochements ne sont guère fondés que sur une vague similitude entre les sujets de leurs œuvres: Aubanel fut, comme eux, un de ces poëtes de la tendresse et de l'amour qui demeurent chers à tous ceux qui lisent à l'âge où le cœur s'éveille, parce qu'ils expriment, avec ce charme qui est le privilége de l'art, un des sentiments les plus puissants et les plus universels de l'homme. Mais les délicatesses ingénieuses de Pétrarque et l'ironie blasée d'Alfred de Musset contrastent avec la passion naïve, intense et d'instinct, qui déborde chez Aubanel. Ce qui fait la force de cette passion, c'est qu'elle n'a pas eu à subir l'usure de l'expérience: c'est par là qu'elle est originale, parce qu'elle est, s'il est permis de m'exprimer ainsi, saisie au moment même où elle s'échappe brûlante du cœur, avant qu'elle se soit refroidie au contact de la réflexion.

Pour la rendre, cette passion, comme l'a fait ce primitif du sentiment qui était en même temps un maître ciseleur de l'ex-

Digitized by Google

pression et un coloriste inimitable, il lui fallait ce qui manque à ses devanciers : une chasteté, non pas donnée par la nature ou restituée par les épreuves, mais imposée par la volonté; une chasteté qui n'est défendue et sauvegardée que par des combats de chaque jour. Ce n'est pas d'aujourd'hui qne les critiques ont pu remarquer que la passion n'est jamais rendue avec une intensité plus puissante que par ceux qui ont passé leur vie à en triompher. Mais, s'il fallait une preuve de cette vérité, on la trouve éclatante dans l'œuvre tout entière d'Aubanel.

Il était logique que ce poëte d'instinct eût recours, pour chanter, à une langue que le travail de la réflexion n'a pas encore raffinée en la subtilisant. Né dans une famille qui était fixée à Avignon depuis plus d'un siècle, héritier de plusieurs générations d'imprimeurs justement considérés, vivant dans le milieu de la bourgeoisie notable d'une ville importante, il semblait moins naturellement destiné que Roumanille, le fils du jardinier de Saint-Rémy, ou Mistral, le fils du propriétaire-cultivateur de Maillanne, à choisir pour langue poétique la langue des paysans. Tout le monde sait que c'est à Roumanille que revient l'initiative de la restitution de la dignité littéraire des idiomes de la langue d'oc. Aubanel fut des premiers à s'associer à ce mouvement de renaissance; il collabora au recueil intitulé *li Prouvençalo* et figura parmi les sept poëtes provençaux qui, à Font-Segugne, fondèrent le félibrige. C'est que, des premiers, il avait deviné quel instrument nouveau ces idiomes, rappelés à la conscience de leur valeur littéraire, apportaient à la poésie dans tous les genres et sous toutes ses formes ; c'est que lui, qui avait senti dans ses premiers essais en français quelle difficulté il y avait à serrer de près la nature dans la langue que trois siècles de trituration littéraire avaient usée, il comprenait combien mieux le génie de l'idiome provençal correspondait à la nature de son émotion poétique; et, laissant de côté ses ébauches d'écolier écrites en langue française, il révéla dès son début un maître dans la langue provençale.

Ses premières pièces se retrouvent en partie dans le second livre de *la Miéugrano : l'Entre-lusido.* On y retrouve la même langue pure et sans recherche, le même instinct de

Digitized by Google

la poésie pittoresque, le même sentiment des harmonies et de la puissance de la couleur, que dans les chefs-d'œuvre qui, depuis lors, ont consacré sa renommée. Mais on n'y voyait pas encore apparaître le fonds propre dans lequel était puisée cette poésie si sincère : le cœur du poëte lui-même. C'est dans le premier livre de *la Miéugrano* que cette poésie, si vivante dans la forme par la mise en action du sujet et l'intensité de la lumière, se dévoila avec ce caractère de *subjectivité* intime qui lui prête un charme si attrayant.

On connaît l'histoire des origines de ce livre. Aubanel, arrivé à l'adolescence, avait vécu à côté d'une jeune fille dont la beauté et les grâces innocentes exerçaient sur son âme une influence souveraine. C'était dans le milieu même où la poésie nouvelle renaissait dans tout son éclat que ces relations de tous les jours l'attachaient si fortement, et sans qu'il en eût conscience, à cette amie de sa jeunesse. Un amour ignoré de tous et de lui-même grandissait dans son cœur, et la vérité ne lui fut révélée que par un coup aussi irréparable qu'imprévu. Zàni était devenue fille de la Charité et partait pour l'Orient, où elle allait, appelée par une vocation irrésistible, devenir l'humble et fidèle servante des pauvres, des malades et des orphelins. Le même jour il sentit qu'un amour profond s'était emparé de son âme, et que cet amour était sans espérance. Sept ans il pleura de cette douleur qui ne pouvait avoir de remède, et, comme l'a dit Mistral, « *lou regounfle de soun amour de liuen en liuen gisclavo en un desbord de pouesio. Avié près per deviso :* QUAU CANTO, SOUN MAU ENCANTO, *e chasco fès que lou regrèt ie trasié 'no lancejado, lou paure drole trasié 'no plagnitudo.* »

Ce sont ces plaintes, continue le confident de notre poëte, ces jets poignants d'amour, qu'à la prière de tous ses amis Théodore Aubanel se décida enfin à publier sous ce titre : *le Livre de l'Amour,* le premier des trois livres de la *Miéugrano entreduberto.*

Outre *lou Libre de l'Amour* et *l'Entrelusido, la Miéugrano* se compose d'un troisième livre : *lou Libre de la Mort.* Dans l'amertume de sa douleur, Aubanel se tourna vers tous ceux qui souffraient ici-bas, et « flagella en vers âpres et mordants tous les instruments du sort inique, toutes les tyrannies de

Digitized by Google

ce monde. » Dans une série de tableaux chargés d'ombre et de mélancolie, il retraça les infortunes qui tenaient ici-bas compagnie à sa souffrance ; la plupart de ces tableaux ont une renommée qui dépasse même les limites du territoire de notre langue. Il n'est pas une anthologie de la littérature méridionale, publiée en Italie, en Allemagne, en Espagne, où *lou 9 Thermidor,* par exemple, n'occupe une place d'honneur.

La publication de *la Miougrano entreduberto* eut un retentissement considérable. Désormais, la renommée plaça à la tête de la renaissance provençale une trinité indivisible : Roumanille, Mistral, Aubanel. On ne s'attend pas à trouver ici un parallèle entre ces trois maîtres ; nous nous bornerons à dire que chacun d'eux a des mérites et un génie qui lui demeurent propres ; mais que si la meilleure part, sinon la plus haute, est réservée, au sein des admirations de ce monde, à ceux qui pénètrent le plus profondément dans le sanctuaire intime d'où jaillissent les sources vives de la tendresse et de l'amour, Aubanel n'a pas eu à se plaindre de sa destinée littéraire.

Aubanel conquit de bonne heure sa place dans la poésie contemporaine, même auprès de l'aréopage tout-puissant qui exerce en France le ministère de la critique littéraire. Son œuvre tout humaine ne présente pas, comme les œuvres du père et celles du chef du félibrige, ce caractère militant qui a excité contre eux des luttes et même des révoltes. La langue provençale est pour eux inséparable de la Provence, de son passé, de son avenir ; chez Aubanel, elle apparaît surtout comme un instrument poétique, celui qui convient le mieux à son tempérament de poëte et qu'il impose à ses lecteurs par l'excellence même des œuvres qu'il permet d'exécuter. Essentiellement artiste, accessible aux impressions de l'art sous toutes ses formes, subissant toutes les préoccupations artistiques d'une époque où l'art s'est fait une si grande place dans le monde, amené par cela même à se mêler au milieu parisien, où les questions d'art sont agitées dans une complexité qui va jusqu'à la confusion, Aubanel avait beaucoup d'amis à Paris, et, comme ses poésies ne soulevaient d'autres problèmes que ceux qui sont uniquement du domaine de l'art,

Digitized by Google

on l'y admira pour son talent, en voulant bien ne pas lui faire un crime de l'avoir tel qu'il l'avait. Cette critique, rebelle à la résurrection de la langue provençale, qui a si souvent réédité les objections patriotiques les plus fantaisistes et répété les calomnies philologiques les plus banales, et qui n'a enfin été réduite au silence que depuis bien peu d'années, cette critique malveillante de parti pris désarma de bonne heure devant la sympathie universelle qui faisait accueil à Aubanel.— Théophile Gauthier le salua grand poëte et maître dans l'art de la couleur et de la forme ; Alphonse Daudet, qui, né parmi les félibres, n'a pas toujours émoussé pour eux la pointe de ses épigrammes, n'a eu pour lui qu'une affection sans défaillance. « Quand je sens s'éteindre en moi le sentiment de la lumière, je relis *li Fabre,* et il se rallume soudain à cette flamme incandescente », disait un jour un des maîtres de notre jeune littérature. Quel plus bel éloge pourrait rêver le coloriste le plus ambitieux !

La *Revue des langues romanes* eut la bonne fortune de faire connaître au public un grand nombre de petits poëmes exquis, que Théodore Aubanel a composés depuis la publication de *la Miéugrano.* Quelques autres ont paru çà et là dans divers recueils, avec l'autorisation de l'auteur; mais la publicité du livre ne leur a pas été accordée. Ces poëmes cependant sont nombreux, et le talent d'Aubanel y apparaît avec une maturité puissante. Le sentiment de la couleur y atteint une intensité que nul n'a dépassée, et on pourrait dresser une liste de ceux qui méritent, sans qu'on puisse nous taxer d'exagération, le nom de chefs-d'œuvre. Plusieurs, bien qu'inédits ou presque inédits, ont acquis une réputation qui n'est due qu'au souvenir ineffaçable d'une audition fugitive. *La Venus d'Arle, la Venus d'Avignoun, li Fabre, li Noço de fiò*, etc., etc., sont des modèles achevés de poésie, où l'émotion revêt une forme vivante, poussée jusqu'à l'action dramatique, et où l'imagination est parée de couleurs éblouissantes.

Aubanel avait réuni la plupart de ces poëmes en recueil. L'Imprimerie centrale du Midi avait imprimé ce recueil sous le titre : *li Fiho d'Avignoun* (1885). Il n'était pas destiné au public, mais seulement aux amis de l'auteur, et chaque exemplaire portait le nom de celui à qui il était destiné. Bien peu

Digitized by Google

de ces destinataires ont reçu l'exemplaire imprimé pour eux. Des scrupules sur lesquels nous n'avons pas à porter de jugement déterminèrent Aubanel à suspendre la distribution des *Fiho d'Avignoun*. Mais ces scrupules tenaient à des conditions que la mort du poëte a fait disparaître, et il y a lieu d'espérer que, d'un commun accord, tous ceux qui ont des droits sur la publication des poésies d'Aubanel auront à cœur de restituer dans son entier l'œuvre du poëte. Cette œuvre comprend, outre *la Miòugrano* et *li Fiho d'Avignoun*, des poésies encore absolument inédites, comme la chanson qui a ce refrain :

Li pàuri vièi
Que soun en purgatòri
Espinchoun de sa bòri
Li jouine que soun rèi ;

tableau endiablé de jeunesse et de folle joie, qui semble avoir été peint avec le pinceau puissant d'un Rubens. Cette œuvre comprend en outre les drames d'Aubanel, et ces drames en constituent une des parties les plus saisissantes.

Aubanel a écrit trois drames : *lou Pastre*, que l'on nomme quelquefois *Cabral*, du nom de son personnage principal ; *lou Pan dóu Pecat* et *lou Raubatòri*.

Lou Pastre est un drame bizarre et étrange, qui a pour cadre ces hautes solitudes alpestres où des troupeaux nombreux paissent en paix loin de toute autre figure humaine que celle du berger qui les garde ; il met en opposition, d'une part, un pâtre sauvage, ignorant de toutes les lois des sociétés, livré par la nature à l'impulsion de ses instincts qui ne connaissent aucun frein, et, d'autre part, un type virginal de jeune fille qui se donne la mort pour sauver sa pureté. C'est une sorte d'idylle sauvage, touchante et furieuse à la fois, telle qu'à ma connaissance il n'a jamais rien été ébauché de semblable.

Lou Pan dóu Pecat se conforme mieux aux perspectives de la scène ; mais son originalité n'en est pas moins incontestable. Une jeune Arlésienne, habituée aux triomphes que remportait sa beauté sur la beauté de ses compagnes, est amenée par son mari dans une ferme, où désormais elle doit vivre absorbée par les soins du ménage, au milieu de sa famille

Digitized by Google

prospère et à côté d'un époux qui l'adore. Au bout de quelques années, les souvenirs de ces années brillantes que les devoirs et les soucis de la mère de famille n'ont pu effacer, ces souvenirs qui séduisent encore son imagination assoupie, viennent à se réveiller ; le premier galant qui se trouve là leur donne un corps, et, comme par un coup de foudre, voilà la jeune et modeste fermière livrée à la folie d'une passion d'autant plus irrésistible qu'elle est comme le résumé de longs regrets inavoués et injustifiables : l'épouse coupable abandonne son mari et ses enfants et fuit avec son complice vers ce pays qui sert de refuge à tous les criminels du midi de la France. Le mari outragé poursuit les fugitifs; mais, quand il les retrouve, le mépris et le dégoût l'envahissent, et, rayant désormais du livre de sa vie celle qui a déshonoré son nom, il ne songe plus qu'à une chose, effacer à jamais même son souvenir et inspirer à leurs enfants l'horreur de celle qui les a délaissés. A cette idée horrible, dans l'épouse adultère la mère se retrouve soudain : elle accourt suppliante et, devant le légitime et hautain mépris avec lequel elle est reçue, elle cherche dans la mort un châtiment qui puisse expier sa faute.

Le sujet est de tous les temps et a figuré sur toutes les scènes ; mais l'atmosphère de poésie inspirée et sincère où flotte, pour ainsi dire, le drame tout entier; l'énergie de la passion, la dignité du rôle du mari outragé et sa noblesse rustique, le milieu provençal si vivant, la langue admirable surtout, qui permet au poëte, sans être infidèle aux exigences de l'art, de toucher aux dernières limites de la réalité ; cette langue qui porte, pour ainsi dire, sans fléchir, le poids d'un réalisme qui eût écrasé un drame écrit dans un idiome moins naïf et moins vivant : voilà ce qui fait le prix de cette œuvre dont s'est occupée à maintes reprises la presse parisienne, et ce qui lui valut un succès éclatant sur le théâtre de Montpellier, où elle fut représentée pour la première fois, au cours des Fêtes latines célébrées dans cette ville. Le souvenir de cette représentation est resté gravé dans la mémoire de tous les amis de notre renaissance méridionale.

Le comité des Fêtes latines avait résolu de jouer un des drames d'Aubanel. Le poëte, consulté, avait choisi pour être représenté son troisième drame, *lou Raubatòri*, qui n'est qu'un

Digitized by Google

remaniement du *Pastre,* remaniement où l'on n'a conservé que le squelette de ce drame, en faisant disparaître ce qu'il y avait de sauvage et de bizarre, mais aussi d'original, dans la conception primitive. Celui des membres du comité qui était chargé de préparer la représentation n'acceptait qu'avec regret l'idée d'Aubanel : il connaissait les autres drames, il savait qu'on ne pouvait faire affronter la scène à *Cabral,* mais il pria Aubanel de vouloir bien consentir à laisser représenter *lou Pan dóu Pecat.* La permission fut accordée.

Il s'agissait de monter la pièce, et d'abord de trouver des acteurs. Ce fut le félibre Arnavielle qui, avec le dévouement et le feu qu'il met d'ordinaire au service de *la causo,* se chargea de cette mission, et elle n'était certes pas sans difficultés. Avec le concours du félibre Gaussen, il chercha dans Alais, qu'il habitait alors, parmi les admirateurs d'Aubanel (et dans les jeunes adeptes du félibrige on sait s'ils sont nombreux), des acteurs de bonne volonté. Gaussen se chargea du rôle de Véranet; Laval, de celui du mari, Malandran. Il fallait trouver une actrice capable de jouer le rôle de Fanette, rôle écrasant, hérissé de difficultés et qui exige l'art des nuances le plus consommé. Le hasard mit en présence du directeur improvisé une de ces actrices qui jouent, sur les théâtres forains, les drames les plus touffus du répertoire moderne après deux ou trois répétitions. Était-il croyable qu'une actrice habituée à toutes les exagérations de cette scène foraine pût jouer, même d'une manière supportable, un rôle tel que celui qu'on lui proposait? J'ai peine à concevoir comment la Marguerite conventionnelle de la *Tour de Nesle,* ou la Lucrèce hurlante au milieu des orgies des Borgia, pût devenir cette Fanette que nous avons vue naturelle, modeste, touchante et pudique encore, même dans les élans les plus abandonnés de la passion. Ce problème n'admet qu'une solution : c'est à la langue dans laquelle le drame est écrit que l'on doit faire remonter le mérite de cette transformation. Mme Robert était Provençale ; après avoir usé tous les procédés de la convention banale dans l'improvisation de cette scène dévorante à laquelle il faut chaque soir ses cinq actes nouveaux de drame bourré de coups de théâtre; après s'être habituée à ne connaître de la langue française que ce qu'il est d'usage qu'on en

Digitized by Google

extraye pour faire face à des situations étiquetées et classées d'avance, tout à coup elle s'est trouvée transportée dans un monde nouveau : un monde vrai, qu'elle connaissait depuis son enfance, où l'on parlait un langage qu'elle ne pouvait ramener à des formules de convention, et qu'elle sentait être le langage d'êtres vivants et non d'abstractions dramatiques. Cette langue nouvelle lui a révélé un art nouveau, et, grâce à elle, elle a compris le drame et l'a rendu avec un art et un tact que je n'imagine pas qu'on puisse surpasser. Secondée d'une manière remarquable par Laval, qui fit ressortir tout ce qu'il y a de fierté simple et mâle dans le rôle de Malandran, et par Gaussen, emporté et ardent comme un *gardian* de dix-huit ans, elle assura le succès de la pièce.

Il me souvient notamment des appréhensions que causaient à celui qui avait provoqué la représentation du *Pan dóu Pecat* certaines scènes des plus passionnées du drame, notamment la scène VI du second acte. « Jamais, disait-il à Aubanel, cela ne passera à la représentation. » Et Aubanel, toujours facile, dans sa modestie, à recevoir des conseils, consentit à remanier la scène. — Mais, au moment de la répétition générale, quand il fallut jouer en suivant le texte nouveau, la troupe entière refusa de l'adopter. « Nous avons appris le drame, dirent Laval, Gaussen et Mme Robert d'une voix unanime, tel qu'il était écrit; nous l'avons compris tel qu'il était sous sa forme première, avec ses emportements et ses coups de soleil, nous ne pourrions pas le jouer autrement; qu'on nous le laisse tout entier et sans y rien changer. » Et il fallut bien en passer par là : le drame fut joué sans changement. Mais, quand on en vint à la fameuse scène, le public sympathique qui jusque-là avait manifesté à chaque instant son impression favorable, le public, surpris tout à coup de cette audace nouvelle, qui semblait briser les moules convenus, et qui se jetait en pleine vie, sans se soucier des ménagements auxquels il était habitué, le public tout à coup fit un silence profond, comme s'il s'interrogeait pour savoir s'il fallait protester ou applaudir. Cette surprise qui s'emparaît d'une salle entière, ce moment d'hésitation silencieuse qui révélait l'impression inconsciente de spectateurs désorientés dans la banalité de la marche ordinaire de leur admiration, ne durèrent pas longtemps; les applaudisse-

Digitized by Google

ments éclatèrent tout à coup, longs et retentissants, et, depuis ce moment jusqu'à la chute du rideau, ce ne fut qu'un succès d'émotion et de larmes.

Aubanel avait gardé un profond souvenir de cette soirée. Il était fier de ce succès, et ce n'était pas sans raison. Il est malaisé de prédire l'avenir qui attend la renaissance provençale ; comme l'a dit Mistral,

D'uno raço que regreio
Sian bessai li proumié grèu....
D'un vièl pople fier e libre
Sian bessai la finicioun.

Mais, en tout cas, *lou Pan dóu Pecat* a démontré tout ce que peut, pour prêter à l'art des puissances nouvelles, l'instrument nouveau que lui a restitué cette renaissance dont Roumanille a été l'initiateur, et dont Mistral et Aubanel demeurent les deux maîtres-ouvriers.

Lou Pan dóu Pecat, publié à un petit nombre d'exemplaires, portant chacun le nom de son destinataire, a été imprimé par les frères Hamelin (1882), et, plus heureux que *li Fiho d'Avignoun,* a pu être distribué. Mais il n'est pas parvenu jusqu'au grand public, et une édition des œuvres d'Aubanel qui ferait connaître *lou Pastre, lou Pan dóu Pecat* et *lou Raubatòri,* est attendue avec impatience par tous les amis de notre littérature méridionale.

Les ennuis qu'avait causés à Aubanel cette publication intime d'une partie de ses œuvres inédites, avaient développé en lui le goût de la vie intérieure, qui était, du reste, un de ses sentiments naturels. Sa famille et ses amis lui faisaient un monde dont l'horizon étroit suffisait à sa modestie. Il trouvait à son foyer domestique le bonheur le plus complet, auprès d'une épouse qui appartenait à l'une des familles notables de Vaison, qui savait le comprendre et dont l'affection absorba toute sa vie ; auprès de son fils, dont il voyait, avec une légitime fierté qu'il ne dissimulait pas, le caractère généreux et ferme, se former sous ses yeux. Privé, par une mort prématurée, du concours que lui apportait son frère Charles dans la direction de la maison *Aubanel frères,* il se faisait une joie de transmettre à son neveu et à ce fils doué dès l'adolescence

Digitized by Google

des sérieuses qualités de l'homme mûr, cette maison dont la vieille réputation recevait un nouveau lustre de sa gloire poétique. Cœur d'enfant et cœur d'artiste, son âme avait toutes les naïvetés et toutes les effusions qui attirent et enchaînent la sympathie. Il était adoré de ses amis, et l'amitié, chose rare à ses yeux, était pour lui le plus précieux des biens ; il en était pour ainsi dire affamé. Mais, de ce côté-là, il n'eut rien à regretter; personne ne fut jamais tant et si bien aimé. Il était devenu à Avignon le centre d'une réunion d'hommes distingués, qui se réunissaient à des époques périodiques et qui se désignaient entre eux sous le nom de *Miéugranié*. Il existe d'Aubanel une plaquette excessivement rare, formée de sonnets dont chacun des *Miéugranié* fournit le sujet. Là se rencontraient ensemble les docteurs Alfred Pamard et Cassin, le peintre Grivolas, le poëte Mouzin, auteur de l'*Empereur d'Arles*, l'architecte Pascal, Dumas, Delpon, etc., etc. Souvent l'île de la Barthelasse les voyait assis *encò de l'oste Satragno*, autour d'une table en plein air sur les bords du Rhône, en face du panorama d'Avignon découpant sur l'azur sombre du ciel les dentelles de ses créneaux et de ses tours.

Souto lou grand cèu blanc
  L'oundado negro
Miraio en barulant
  La luno alegro ;
Dòu goutique Avignoun
Palais e tourihoun
  Fan de dentello
  Dins lis estello !

A cette table venaient s'asseoir tour à tour les félibres avignonnais : Félix Gras et Brunet, et les amis étrangers à Avignon : Alphonse Daudet, Paul Arène, Charles Monselet (de Paris), Mariéton (de Lyon), Auguste Marin (de Marseille), Roumieux et Glaize, Auzière, Chassary, Marsal, Brissaud (de Montpellier), etc., etc. Heureuses journées, dont le souvenir ne s'effacera jamais du cœur de ceux qui les ont vécues....

Ce lien de l'amitié, si fort pour Aubanel, le rattachait à deux villes importantes du Midi : Marseille, où habitait Ludovic Legré, un des dépositaires de ses manuscrits, et Mont-

Digitized by Google

pellier, où était fixé son ami, cher entre tous, Louis Roumieux, qui avait reçu un dépôt identique, et à qui il était uni par une mutuelle affection, cimentée par un dévouement à toute épreuve. C'est à Montpellier qu'avait été représenté *lou Pan dóu Pecat;* c'est à Montpellier qu'on lui avait offert un banquet pour célébrer sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur; c'est à Montpellier qu'il aimait souvent à venir compléter ce qu'il appelait *son trio,* le trio fraternel où il étanchait sa soif d'affection intime; le trio composé, avec lui, de Roumieux et de l'auteur de ces lignes, pour qui son amitié fut et demeurera toujours un trésor inestimable ; c'est Montpellier qui a eu sa dernière pensée poétique. Il devait y venir dans les premiers jours de novembre, et se proposait, pour surprendre une famille amie qui l'attendait, de célébrer dans un sonnet un *mas* bâti sur les collines qui bordent le Lez; un sonnet dont, écrivait-il le 26 octobre, « la chute chantait déjà à son oreille !....»

Ce fut le dernier chant que la muse lui ait murmuré; le 29, atteint par un mal terrible dont il avait triomphé dans un premier assaut, il était frappé mortellement.

Animé d'une foi religieuse qui n'avait jamais connu le doute, Aubanel ne craignait pas la mort; mais les images hideuses qu'elle suscite lui répugnaient: n'était-ce pas lui qui avait écrit ce vers, dont on pouvait faire la devise du poëte:

Luse tout ço qu'es bèu ; tout ço qu'es laid s'escounde?

Aussi en écrivant, quelques années auparavant, sa chanson *li Sèt Poutoun,* avait-il adressé à la Mort une invocation trop vaine, hélas!

Tu que fas que galoupa
E ti grands os fan li clincleto
Sus toun chivau, Mort-peleto,
Regardo ma porto e t'arrestes pas!

Mais la faucheuse impitoyable avait regardé la porte : elle était entrée; elle avait frappé un coup que ni les soins les plus assidus des docteurs Cassin et Pamard, ni la tendresse dévouée des siens, ne purent détourner. Le 31 octobre, à

Digitized by Google

deux heures de l'après midi, Aubanel expirait sans souffrance entre les bras de sa femme et de son fils, assisté jusqu'au dernier soupir par son fidèle ami Roumieux, qui, accouru à la hâte, ne voulut pas le quitter jusqu'au moment où la terre devait le recouvrir.

Ce fut le 2 novembre, jour consacré aux morts, qu'au milieu d'un deuil universel, les restes d'Aubanel furent conduits à leur dernière demeure. En tête du cortége, Roumanille et Mistral portaient un drap en l'honneur de celui dont le nom était uni au leur par une gloire dans laquelle ils ne seront jamais séparés; venaient ensuite deux des premiers maîtres sortis de la nouvelle école poétique : Roumieux, qui marchait avec le deuil ; Félix Gras, qui accompagnait Roumanille et Mistral. Anselme Mathieu, Tavan, Crousilhat, les seuls survivants, avec ces deux derniers, des sept félibres de Font-Segugne, n'avaient pu arriver à temps pour accompagner leur illustre compagnon de luttes et de triomphes poétiques. Le temps fut beau tant que dura la cérémonie ; les pluies torrentielles, qui, depuis plusieurs jours, préparaient tant de désastres au Midi, s'arrêtèrent durant quelques heures ; le cortége funèbre put se dérouler le long des vieux remparts et s'avancer vers la cité des morts, sous les allées de pins mélancoliques, à travers les brassées de fleurs qui jonchaient le sol, comme si les morts eux-mêmes avaient voulu rendre un suprême hommage à cette âme exquise de poëte dont la dépouille terrestre venait habiter parmi eux.

A. Glaize.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Société pour l'étude des langues romanes vient de faire une nouvelle et bien cruelle perte : Théodore Aubanel est mort le 31 octobre. A la nouvelle de ce funeste événement, le président de la Société, M. le docteur Espagne, s'empressa d'envoyer par télégramme à la famille de notre illustre confrère l'expression de notre douleur et de notre sympathie. Plusieurs membres de la Société assistèrent à ses funérailles, et parmi eux M. Antonin Glaize, qui nous a rendu, dans les pages émues qu'on vient de lire, mieux qu'aucun autre d'entre nous n'aurait pu le faire, la physionomie du grand poëte que nous pleurons.

∴

M. Louis Havet, professeur de philologie latine au Collége de France, vient de faire paraître à la libraire Hachette un *Abrégé de grammaire latine à l'usage des classes de grammaire*[1]. On voit avec plaisir un érudit aussi versé dans les découvertes les plus récentes de la philologie en France et à l'étranger s'inspirer de la méthode du vieux Lhomond, qu'il met au courant de la science moderne, pour nous donner un livre élémentaire à la fois très-savant et très-simple; il s'en explique dans sa préface en ces termes :

« La grammaire que j'ai le plus pratiquée en composant celle-ci, c'est la grammaire de Lhomond, livre qui a certains défauts voyants, mais dont il ne faut pas se moquer vite. Je l'ai étudiée ligne à ligne avec le plus grand fruit, et je m'en suis inspiré beaucoup.....

» De toutes les modifications essayées dans ce livre, la plus grande, celle qui commande le plan tout entier, n'est que le développement d'une tentative de Lhomond.

» Cette modification consiste à rejeter la division traditionnelle des grammaires en deux parties, contenant l'une la morphologie et l'autre la syntaxe.»

Dirons-nous que c'est une réhabilitation de la vieille grammaire de Lhomond ? Au fond, M. Havet, qui en a vu tous les défauts, ne serait pas de notre avis.

Mais, dans tous les cas, ce patronage empêchera M. Havet d'être traité de novateur à outrance, alors qu'il entreprend de donner aux enfants des classes élémentaires, avec une clarté admirable et dans un ordre logique, les règles essentielles de la langue latine.

∴

Sur l'Enjambement de la strophe et du vers en ancien français. Tel est le sujet que M. Eduard Stramwitz, docteur de l'Université de

[1] Un vol. in-16, cartonné, 1 fr. 50.

Digitized by Google

Greifswald, a choisi pour sa dissertation inaugurale[1]. Il l'a traité avec soin, méthode et clarté. Son travail, où les exemples abondent et dans lequel les divisions et subdivisions qu'il y a introduites permettent de s'orienter facilement, sera utilement consulté par ceux qui s'adonnent à l'étude de la versification et aussi de la syntaxe française.

***

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné, cette année, à M. Camille Chabaneau, le prix fondé par le marquis de La Grange. Voici le passage du discours de M. Gaston Paris, président de l'Académie, qui concerne notre confrère:

« Comme Stanislas Julien, notre confrère le marquis de La Grange a voulu fomenter après sa mort les études qu'il avait aimées pendant sa vie. Il a fondé un prix en faveur de la publication d'une œuvre inédite des anciens poëtes de la France ; à défaut d'une telle publication, le prix peut être donné au meilleur travail sur d'anciens poëmes déjà publiés. Le lauréat de cette année, M. Camille Chabaneau, réunissait ces deux titres. L'année dernière, il publiait, d'après un manuscrit de Montpellier, le roman en vers de *Fanuel*, étrange légende, d'origine certainement orientale, sur les ancêtres de la Vierge Marie, et en même temps il donnait une édition des Biographies des troubadours, accompagnée d'un commentaire bien conçu et d'une très-utile bibliographie de tous les monuments de l'ancienne littérature méridionale. M. Chabaneau s'est d'ailleurs acquis une juste réputation par des travaux déjà nombreux, dans le domaine de la philologie française et provençale, où se montrent partout une érudition de première main, une grande sagacité critique, un goût fin et un esprit judicieux. Nous sommes heureux d'avoir une occasion de lui témoigner publiquement notre estime.»

***

Sous le titre de *las Festos del Felibrige*, notre confrère M. le vicomte de Margon vient de publier un très-agréable poëme, où, dans un cadre aussi ingénieux que simple, il a su grouper habilement toutes les gloires et la plupart des illustrations du félibrige. Ce poëme est dédié à M. Frédéric Donnadieu ; présenté au public sous le patronage d'un maître au goût si sûr, l'ouvrage de M. de Margon ne saurait manquer de trouver partout le meilleur accueil. Ajoutons qu'il forme un volume grand in-18 de l'aspect le plus élégant, imprimé avec grand soin, en beaux caractères et sur beau papier, par MM. Hamelin frères.

[1] *Ueber Strophen und Vers-Enjambement im Alfranzoesischen*. Greifswald, Druck von Julius Abel, 1886, in-8°, 190 pages.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin Frères).

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME SEIZIÈME

DÉCEMBRE 1886

TOME XXX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — P. Vidal. — Documents sur la langue catalane des anciens contes de Roussillon et de Cerdagne. 257
TAMIZEY DE LARROQUE. — Notice sur Robert de Balzac. 276
PUITSPELU. — *Ambaissi, Ambiorses*, en lyonnais. 309
Chronique. 311
Table des matières. 315

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS
SUR LA LANGUE CATALANE
DES ANCIENS COMTÉS DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE
(de 1311 à 1380)

(Suite)

XXVII

PERMISSION DE CONSTRUIRE UNE SCIERIE DANS LA « COMA DEL LANCER », ACCORDÉE A DEUX HABITANTS DE PRATS-DE-MOLLÓ

Dissapte VII. *dies de desembre layn de* M. CCC. XIIII. — En P. de Bardoyl, procurador del molt alt señyor rey de Mayorches ab conceyl dEn R. Rog, balle de Pratz[1], dona licencia e autoritat an R. Verneda e an Jacme Miralles de Pratz, que els que pusquen fer e tener .I. molin serrador en la coma del Lancer dels termes de Pratz e que ad us del dit molin pusquen penre assatz dels aybres del boschs[2] de la dita coma, sotz condicio que quasqun jorn que obraran ho serraran ab lo dit molin donen al dit S. Rey xx. dr. Bar. los quals degen pagar en lo darrer die de quasquna setmana que hauran serrat o feyt serrar o obrar ab lo dit molin, e que no pusquen obrar ni serrar ab lo dit molin de nuytz ab lum.

Els davant dits R. Verneda e Jacme Mirales, rehebentz lo dit atorgament del dit P. de Bardoyl, procurador, sotz les condicions e retencions sobre dites, promeyren al dit procurador que els daran los dits xx dr. Bar., et totes les altres causes dessus dites promeyren tenir e servar e complir, e per aysso

[1] Prats-de-Molló, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Céret

[2] *Sic*, pour *bosch*.

Digitized by Google

attendre e complir obligueren[1] lo dit molin ab ses milorers feytz e fasedors e totz lors bens.

Test. Jacme sobira, scriva, R. Rog, balle de Pratz, P. Capell, sag[2].

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Proc. real*, rég. XVII, fo 27 vo.)

XXVIII

NOMINATION D'ARBITRES POUR RÉGLER LA SUCCESSION DU JUIF SALOMON SULLAM DE PORTA (1314)

Com lo molt alt señyor rey En Jacme[3] de bona memoria hagues regonegut deure an Salamo Sotlam de Porta, Juseu sa enrera [4]de Vilafrancha de Penedes[5], x. mill. sol. los quals volc e mana lo dit senyor Rey que fossen pagatz als pus prusmes del dit Sotlam qui milor dret hi haguessen per ordonacio del dit S. Rey, e per assignacio feyta per En Bonjuses Asday e per En Jusseff Leo, fil dEn Bon Juses dElna, exsecudors del testament del dit Salamo qui ladones vivien, fossen assignats pagadors dels ditz x. mill. sol. so es saber : a Na Dolssa muler del dit Salamo III. mill. sol. dins II. ayns, pagant cada ayn la terssa part, e an Salamo Sotlam de Porta, frare del dit Salamo, II. mill. sol dins II. ayns primers venentz, no feyta neguna altra mencio ni ordinacio dels altres romanentz v. mill. sol,—segons que aysso en lo libre ordinari dEn Ramon Plasensa, ladones thesaurer del dit senyor Rey del ayn de M. CCC. VII. en lo capitol de *Paga de deutes* pus largament es contengut ; e, pagatz los ditz v. mill sol segons la ordinacio damunt dita, dels quals nos Arn. de Codalet, thesaurer del molt alt senyor Rey en Sanxo, pagam a la dita Dolssa la derrera pagua, e es cert quel dit En Ramon Plazensa en son *libre ordinari* derrer que leixa apres la mort del dit señyor Rey de bona memoria can hac reddut compte, la hon regonech deure en la fin del libre los deutes quel dit S. Rey de bona memoria devia, no feu alquna mencio ni regon exensa dels ditz v. mill. sol romanents a pagar dels dits x.^{ms} ;

[1] *Sic*, pour *obliguen*. — [2] *Sag*, huissier. — [3] Jacques Ier de Majorque. — [4] Autrefois, par le passé. — [5] *Villafranca del Penedès*, ville d'Espagne, au sud-ouest de Barcelone.

Digitized by Google

Per que, lo dit senyor Rey en Sanxo asso no contrastan, auda deliberacio ab lo discret Arn. Trauer, jutge seu, de so que de dret e de raho si degues fer, volch e mana dimartz à XIII. jorns de febrer, per descarrech de la anima del dit senyor Rey de bona memoria pare seu, que no contrastant si be la dita regon exensa no era estada escrita per lo dit R. Plazensa, quels ditz V.^{m} sol fossen pagatz, com no apparegues que fossen estatz pagatz. E com los ditz marmessors del dit Salamo Sotzlam fossen mortz, e eyl agues ordonat en son testament que, mortz los ditz marmessors, los secrataris de la Aljama dels Juseus de Barsalona els secretaris de lAljama de Vilafrancha de Penedes[1] poguessen constituir altres marmessors per complir la sua derrera volentat e la ordonacio del dit testament, los demont ditz secretaris establiren e constituiren en logar dels ditz manemessors, so es assaber En Sotlam Astruch juseu, fil dEn Astruch Sollam de Porta saenrera, e En Samuel Sollam juseu fil den Sollam Sammuel de Porta saenrera e en Sollam Mosse de Porta juseu, als quals donaren plen poder de demanar e de rehebre totz deutes e altres bens pertanyentz al dit Salamo, e encara de distribuyr aquels segons la sua derrera volentat, segons que aquestes coses plus largament son contengudes en una publica carta feyta per auctoritat dEn P. des Coyl, notari public de Barssalona III°. *kls junii anno dñi* M. CCC. XII°.

Les quals coses complides, los ditz juseus constituitz en logar[2] dels ditz manemessors soplegaren al dit senyor Rey que fos de sa merce que manas pagar los dits V.^{m} sol. per complir la derrera volental del dit Salamon Sotlam. E finalment fo covengut entrel dit senyor Rey en Arn. de Codalet, thezaurer seu de I^{a} part, el dit Sollam Mosse per nom de si e dels altres mermessors ab el ensems de laltra, quels ditz V^{m} sol remanentz à pagar fossen pagatz en aquesta manera, so es assaber, ara de present L. lb, e cada ayn per adenant altres L, lb estro[3] los ditz V.^{m} sol fossen entegrament paguatz. Per la qual causa lo dit Sotlam Mosse, per nom propri e per nom damont dit, feu

[1] L'*aljama*, «la réunion des juifs», indique la *communauté* juive de Perpignan. Le *call* était le *quartier* séparé qu'ils habitaient, appelé *ghetto* en Provence et en Italie. — [2] En lieu et place. — [3] *Sic*, pour *entro*.

Digitized by Google

a nos dit Arn. de Codalet carta de regoneixensa de la primera pagua que arals fem[1]; e encara se obligaren de retre los ditz dines, si per adenant aparia negun qui melor dret hi agues que els, o que aver nols deguessen, o que fossen ja paguatz. E axi luiram al dit Sotlam Mosse, que li liura per nos En Nicholau de Sent Just, nombrantz, lo demont dit die de dimartz[2]. De la qual escriptura nos dit Arn. de Codalet manam donar translat al dit Sollam Mosse sagelat ab nostre sagel, com ne fossem request per el, per raho de les altres romanentz pagues.

Apres aquestes causes quo fos nada questio entre la dita Dolssa demanan de la Ia part el dit Samiel Sullam en Astruch, juseus, de Vilafrancha de Penedes, manumissors del testament de dit Salamon Sullam establitz per lAlgama dels juseus de Barssalona e per lAlgama dels juseus de Vilafrancha de Penedes a qui en lo dit testament era donat poder destablir altres manumissors sils primers manumissors morien, de laltra part deffenentz, sobre aysso so es saber quar la dita Dolssa disia e affermava que ad ela solament e no ad altra los ditz IIII.m sol. pertanyien per raso de la dot que al dit marit seu aporta en temps lur matrimonial e per donacio per nupcies. Los ditz empero Samiel Sullam e Astruch en contrari disentz que ad els aixi quant a manumissors del dit Salamo se pertanyien e no ad altre, disens que a la dita Dolssa es plenerament satisfeyt per lereter del dit Salamo en la dita dot e donacio per nupcies. Finalment les dites partz, volentz venir a fi e a pau de la dita questio, compromeyren sobre aquela en les discretz Bñ Daui, cavaler, balle de Perpenya, en Huc de Belvesi, savi en dret e en Vidal Benevist, juseu habitador de Vilafrancha de Penedes, als quals donaren ple e liberal poder e auctoritat aixi quant ad arbitres arbitradors ho amigables composidors de diffinir e de termenar la dita questio, aixi quant a lur discrecio sera vist fasedor. Los quals arbitres, ausides les rasons de les dites partz, pronunciaren entre les dites partz en aquesta manera, so es saber que la dita Dolssa dels ditz IIIIm sol. haga tant solament sexanta lbr, so es saber ara X. lbr e les romanentz L. lbr en la terssa pagua fasedora per los ditz Procuradors del dit señyor

[1] *Arals fem,* pour *ara los hi fem,* « que nous leur faisons maintenant. »
[2] 13 février 1313.

Digitized by Google

rey contenguda en la dita carta del dit S. Rey. Los romanentz empero IIMDCCC. sol. sien pagatz als ditz Samiel Sullam e Sullam Astruc manumissors per les pagues e termes contengutz en la dita carta del dit S. Rey. La qual pronuciacio dessus dita les dites partz lausaren, atorgueren[1] e ffermaren e aquela promeyren[2] tenir et servar e no contrevenir aixi quant en Ia carta daqui feyta *idus julii anno dñi* M.CCC.XIIII en poder dEn Johan Barrau, scriva public de la cort del balle de Perpenya, es contengut.

Deuem retenir dels juseus dessus dits la paga de febrer de MCCCXIIII. tro quis sien avengutz ab en P. Feliu, escrivan de la cort de so que li deuen per justicia.

Fo feyta composicio entre lo dit P. Felui els juseus, segons que diu Bñ Messeger a X. lbr.

Foren retengudes.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Proc. real*, reg. XVII, f° 27)

XXIX

RÈGLEMENT POUR LES « SCRIVANIES » DE LA COUR DU BAILLI DE PERPIGNAN, DE LA COUR DES APPELLATIONS DU CHATEAU ROYAL ET DU « TAULER » OU BUREAU DU VIGUIER DE ROUSSILLON

Divenres a XXVI. *de juliol de* M.CCC.XIIII.— En P. de Bardoyl en Huch de Cantagril, procuradors del senyor rey de Mayorques, ordonaren que per be e utilitat comune, lescrivan qui tindra e regira les scrivanies de la cort del batle de Perpenya e del tauler del viguer de Rosseylo e enquare de la cort de les appellecions del casteyl, dega prometre e jurar que el fara be e lialment son offici e que no pendra ni pendre fara cor VI. d. per cascuna fuyla de paper, de acte, e que en la dita fuyla o lenque dege aver XX. reglons en cascuna plagene al meyns, e quel paper sie de forma migane e que los spays dels costats de la plagene no hagen entrendos cor[3] mig quarto de cane de Perpenya[4].

[1] *Sic.* — [2] *Sic.* — [3] Seulement que. — [4] « Demi-carton » de canne de Perpignan.

Digitized by Google

E encare, que negun reglon no pusque esser comptat per raglon, si nos es terç reglon o mes[1].

E entenen enquare que lescripture sia ben continuade e sens frau, en axi que no hage masse espay de la una diccion[2] en laltre. E que lescriva no dega donar a negun hom trelat de neguna scriptura si no nes request, ni dega aver re de neguna scriptura de recepcion de testimonis ni daltre, sino dels trelats que dara. E enquare juren que en los processos a ordonar no meten ni dicten paraules sobreflues, e que agen encorporar als libres los libelles e les sentencies[3].

Arch. des Pyr.-Or. B. 94, *Proc. real,* reg. XVII, f° 33 v°.)

XXX

DÉFENSE D'ARROSER FAITE PAR LES PROCUREURS DU ROI A DIVERS HABITANTS DE PERPIGNAN

Divenres XXVI. *dies de juliol en layn de* MCCCXIIII. — En P. de Bardoyl en Huc de Cantagril, procuradors del molt al señyor rey de Mayorches, empara[4] an R. Castelon, sartre, laygua del rech qui passa prop I. ort seu que ha en los termes de Maloles, e mana al dit R. de part del S. Rey que de layga del dit rech no no[5] gaus regar ni fer regar lo dit ort sotz pena de L. s. per aytantes veguades quon ne regara on fara regar.

Test. Jacme Sobira e Jacme Bocanova.

Item a XXVII. de juliol, ditz procuradors empararen an Johan Torrent, ortola, laygua del dit rech, e manaren que el no rech ni fassa regar I. ort que ha logat dEn Roer, prop lo dit rech, sotz la dita pena. Foli donada licencia quen pusca regar daysi à Sant-Michel de setembre primer venent, e mes I. ayn seguent; e haguemne[6] entre so que ja havia regat tro ad are e so dessus dit que regara VI. s.

[1] *Reglon* et *raglon*, rayure, ligne. — [2] *Diccion*, mot. — [3] Ce document semble avoir été copié vers 1330. — [4] *Sic*, pour *empararen*, saisirent. — [5] *Sic*. — [6] « Et que nous en ayons, que nous en retirions, entre ce qu'il avait arrosé jusqu'à présent et ce qu'il arrosera, marqué ci-dessus, six sous. »

Digitized by Google

Item dissapte III. dies del mes dahost empararen an P. Coffolent maheler, laygua del dit rech, e manaren axi com damont que no gaus regar la possessio sua que ha comprada den Boteler, sotz pena de L. s. Testimonis, P. Capel, saig, P. Recort, forester, Jacme Bocanova.

(Arch. des Pyr.-Or., B 94, *Proc. real,* reg. XVII, f° 28 ro.)

XXXI

AUTORISATION DE CONSTRUIRE UNE « MOLINE DE FER » OU FORGE ET UN MOULIN A FARINE DANS LE TERRITOIRE DE PRATS-DE-MOLLO.

A XXVIII. *del mes duytubri layn de* MCCCXIIII. — En P. de Bardoyl, procurador del molt alt senyor rey de Mayorches, doneren[1] licencia an R. Rog de Pratz e an P. des Boix de Campredon e an Johan Segui de Vilafrancha e an P. Oliver de Saorra, que pusquessen fer 1ª molina de ferr enfre la coma apelada Yla-longua e la coma apelada Lancer, ho en qual daqueles mes lor plaura. E que pusquen penre ad us de la dita molina dels aybres dels boschs que son en les dites comes, exceptatz avetz vertz e bes vertz[2] e adero e freixa, dels quals no degen penre ni taylar, salvant que pusquen penre dels avetz ad ops de cobrir les cases que faran per la dita molina e ad us daquela, e no altrament.

Encara que [n] pusquen portar e penre en los retorns de les besties que tenran ad us de la dita molina sens tot forestatge.

Item lor dona licencia que pusquen fer I. moli blader a molre los blatz ques despendran ad us de la dita molina.

Lo qual atorgament fe lo dit procurador als dessus ditz sotz aytal condicio que de tot lo ferr ques fara en la dita molina donen al S. Rey ho a cuy el volra, lo dotz en quintal, lo qual ferr degen pagar al S. Rey lo darrer[3] die de quasquna setmana que hauran obrat o feyt obrar en la dita molina.

Item fo covinensa entrels ditz procuradors e rehebedors de

Sic, pour *dona*. — [2] *Bes*, bouleau blanc. — [3] *Sic*. Voyez p. 264.

Digitized by Google

la dita molina, que si la dita molina per deffaliment ho per ineportunitat[1] de lenya fasia a mudar, que ho puguen fer; e encara, que pusquen ab aquela mudar lo dit molin blader.

Les quals causes los dessus ditz rehebedors de la dita molina lausaren e atorgaren aixi quo pus largament es contengut en Ia carta notada per En Jacme Sobira en la nota de la Thesaureria.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Proc. real*, reg. XVII, fo 26 vo.)

XXXII

« AYSO ES L'ORDONAMENT FEYT DELS PEIXONERS »

En layn de M.CCC.XVII. — Fo adordonat per R. Creyxels, batle de Perpenya, cavaler, de conseyl dEn Huguet Sabors e dEn Perpenya Roma e dEn Johan de Corneyla e dEn G. Thomas e dEn Berthomeu Fontfreda consols, e dels prohomes de Perpenya, de manament especial del molt alt senyor En Sanxo, per la gracia de deu rey de Malorches, quels manaments sotz scrits sien servatz sotz les penes que pausades hi son.

Ara auyatz que mana el Veguer el balle del S. Rey, als dins e als de fora[2], que totz los pescadors o mercaders, o de qualque loch que sien de la terra del dit S. Rey o de fora, qui pesquen en les mars, o en estayns qui son de la Vayl de Baynuls tro a la Thet[3], degen e sien tengutz de portar e de vendre los ditz peyxes en la terra del dit S. Rey....

[1] « Incommodité de faire du bois (?) .»

[2] « A ceux de dedans et de dehors. »

[3] « La vallée de Banyuls », resserrée au voisinage de la mer par les coteaux des anses de Perafita et des Elmes, s'élargit intérieurement et forme, pour ainsi dire, un éventail dont les arêtes sont dessinées par les ravins de Vall Auger, de la Roma, de Carpila et de Vall Auria. Dans les actes du moyen âge, Banyuls porte indistinctement les noms de *Balneolæ*, Bainulls de *Maritimo*, de Maredina et Banyuls del *Marende*. On dit aujourd'hui « Banyuls-sur-Mer » en français et « Banyuls de la Marenda » en catalan. Le droit de pêche, de Roses au grau d'Argeles ou « jusqu'à la Tet », appartenait d'abord aux comtes d'Empories-Roussillon, et, jusqu'au XVIIe siècle, il fut pratiqué presque exclusivement par les pêcheurs d'Empories, Roses, Cadaquers et

Digitized by Google

Item si, en los ditz peyxes quis pescharan en mar o en estayns, eren per aventura una o dos persones o mes, peschadors o mercaders, que els no degen ni gausen eyxauguar[1] los ditz peixes a diners; mes, que caschun qui part na[2] vuyla aver sa part, e que no fassa tornes de diners la un al altre. E aquels qui part ne volran aver, degen esser aqui presentz personalment, o lurs missatges qui estien ab eyls en lurs alberchs...

Item que tot hom qui port o fassa portar peix freschs[3] per vendre a la vila de Perpenya, se gart quel peix no puda ni sia corromput; E.....degen pausar los ditz peyxes en la plassa del maseyl vell, dreta via, axi quo venran; els homes estrayns en la plassa de la Peyxoneria nova davant lo rech[4]. E aytant tost quols ditz peyxes seran en les taules, de mantenent degen aquel trer e buydar a les taules, en tal manera que tot hom los puscha veser clarament, e que nols tenguen amaguatz ab neguna causa....

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Proc. real,* reg. XVII.)

XXXIII

ETABLISSEMENT D'UN ÉCRIVAIN PUBLIC A TORREILLES

Divenres XXVII. *dies de juyn* M. CCC. XV. — G. Alamayn, prevere de Torreles, promes en poder dels senyors en P. de Bardoyl en Huch de Cantagril, procuradors del senyor rey, que el

Collioure; de sorte que la population de Banyuls, qui s'y livre aujourd'hui avec tant de succès, y est demeurée complétement étrangère jusqu'aux deux derniers siècles.

[1] Signifie ici épuiser, acheter, c'est-à-dire acheter tout le poisson. Cette expression se trouve dans « l'ordonament e establiment del peix » de 1298, donné par Alart. Sur ce mot, voy. *Revue des langues romanes,* VI, p. 320.

[2] *Sic,* pour *ne.*

[3] *Sic.*

[4] Sur la *place Neuve,* qui porte encore le même nom. Le ruisseau dont il est ici question est le ruisseau Comtal, qui amenait l'eau au moulin du roi, situé à côté de la Poissonnerie. Ces eaux descendaient ensuite, comme aujourd'hui d'ailleurs, par la rue de la *Budellaria,* appelée rue de l'*Ange* actuellement.

Digitized by Google

be e fidelment fara e servira lo offici de la escrivania e les altres escriptures que rehebra axi com escriva en la vila e termes de Torreles[1], de la primera passada festa de sent Johan de juyn a II. ayns sotz pena si la cometia de L. lbr per les quals obliga sos bens.

G. Emengau de Sent Laurens en Laurens Corbera de Torreles per precs del dit G. Alamayn intraren fermanses al senyor rey per la dita pena ab el e senes el, e obligaren cascun lurs bens e renunciaren a tot dret ad els aiudan.

(*Ibidem*, fo 31 vo.)

XXXIV

NOMINATION DE GARDES DU RUISSEAU ROYAL DE THUIR

Dimartz VIII. *de juliol* M.CCC.XV. — En P. Mauran, fil den Mauran de Rodes, promes e jura en poder dels senyors En P. de Bardoyl en Huch de Cantagril, procuradors del molt alt senyor rey de Malorches, que el be e fiselment gardara daquest present die a I. ayn lo rech de Toyr, e aquel per son poder tenra condret de la presa de laygua tro al forn de la caus que fo feyt prop Vinya Bremona, en aytal manera que tot so que y fassa adobar e el ho pot complir de sa persona, que ho deu fer sens altra manobra. Empero, si tal trench o enbarch[2] hi endevenia que per si en leixs[3] adobar no ho pogues, pot y metre manobra axi quant mester hi fara, e aquela deu pagar lo senyor Rey, e deu aver per cascun die, axi fasener com per festa, VIon dr.

Empero, pot fer les fasenes en so del seu ab que[4] cascun die sia a cerch[5] tot lo rech mati e vespre.

De lesquals paguam al dit P. Mauran comptans a XXII. de setembre — II. lbr.

[1] Toreilles, commune du canton de Rivesaltes.
[2] *Enbarch*, « empêchement, embarras. »
[3] *Si enleixs*, « que par *lui tout seul* il ne pût l'arranger. »
[4] *Ab que*, « pourvu que. »
[5] *Cerch*, lisez *cech* ou *sech*.

Digitized by Google

E nos donem al dit P. Mauran per XXIIII. dies de juliol e per ahost, setembre e per utubri per II. dies del mes de nohembre en que ha .CXVI. jorns tro al die que foren livatz los exaugadors e no correch lo rech, a VI^en dr per die — II. lbr XVIII. s.

Et aixi resten que li avem a tornar XVIII. s, les quals paguem al dit P. Mauran a XVIII. de juyn M.CCC.XVI. P. Triles de Muntela[1], habitant de Bula, jura e promes de garder e tener condret lo rech de Toyr del dit forn de caus tro al torrent de Castelnou, sotz aquela forma desus escrita an P. Mauran en tot e per tot, e pren aixi meteix VI^en dr per die. Empero comensa cap de ayn a XII. de juliol M.CCC.XV. De les quals paguam al dit P. Triles que li donem comdantz a Perpenya digous IIII. dies del mes de setembre.— II lbr. E nos deuem al dit P. Triles per XVIIII. dies de juliol e per lo mes de ahost, setembre, utubri e per .II. dies de nohembre en que ha C.XII. jorns entro al die que foren livatz los exaugadors el rech no correch a VI^en dñr per die II. lbr. XVI. s.

Et aixi resta que li ha hom a tornar daquest comde XVI. s.

Los quals paguam al dit P. Triles que li donem a VIII. de dehembre M.CCCXV[2].

(Arch. des Pyr.-Or., B, 94, *Proc. real*, reg. XVII, fo 32 ro.)

XXXV

DÉSIGNATION DES « CARRERES » OU CHEMINS PUBLICS DU TERRITOIRE DE SALSES

Kls marci anno dñi M.CCC.XV° *Dominus Petrus de Bardollio et Huguetus de Cantagrillo procuratores dñi Regis Mayoric. exis-*

[1] Le scribe avait mis d'abord *d'Orbanya,* qui a été barré. *Muntela,* que nous avons déjà rencontré, était un hameau de la vallée de Nohèdes ; il n'en reste plus rien aujourd'hui.

[2] Il n'est pas possible de fixer par des pièces authentiques la date du premier établissement du ruisseau de Thuir. Primitivement établi, sans doute, pour le seul territoire de Thuir et l'entretien des usines de cette petite ville, il fut continué vers Perpignan avant la fin du XIIe siècle ; car, dès l'année

Digitized by Google

tentes in villa de Salssis, ad instanciam et requisicionem Petri Tores[1] *et Johannis Geraldi consulum, mandavit Berengario Rigaldi baiulo dicti loci et Fferrario de Gadu judici dicti loci, quod infrascripta facerent scribi in libro curte de Salssis et dicti baiulus et judex mandaverunt Berengario Jaufredi scriptori publico de Salssis scribi in dicto libro ea que secuntur, videlicet quod carrerie terminorum de Salssis sint inperpetuum ut secuntur. Et dicti procuratores de mandato dicti dñi regis visis omnibus locis dictorum terminorum dixerunt quod carreria que est loco vocato* camp del sola de Vespela[2], desa el Roue deves Salsses pausan terme a la garriga del senyor rey, e laltre terme a la carrera dEn Carbonel, e prenen del laurat de Vespela è ha la carrera VI. canes de Montpesler dample.

Item al cortal den Bñ Porcell de Garrius[3], dessus la Roue a la rota del fabre de Tura[4] en IIII. lochs termenals, e ha la carrera VI. canes de Montpesler dample.

Item I. terme pausat entre I. camp de Vespela, e del dit fabre de Tura que ha VI. canes de Montp. dample.

Item I. terme pausat dessus la carrera de Grayleres, a VI. canes de Montpesler dample.

Item I. terme pausat entre la rota[5] del dit P. Tura e del dit Vidal, e ha la carrera VI. canes, etc.

1172, nous trouvons à Perpignan des moulins qui ne pouvaient être alimentés que par une déviation importante de ce canal. *La presa de l'aygua,* ou origine du ruisseau de Thuir, était située au-dessus de Vinça. *Vinya Bremona,* dont il est question ci-dessus, devait se trouver dans le territoire de Boule Ternère (Bula), actuellement dans le canton de Vinça. Le torrent de Castellnou (petite commune du canton de Thuir) passait sous le canal pour aller rejoindre la Tet.

[1] Peut-être faudrait-il lire *Cors.*

[2] La grange de Vespella (entre Salses et Opoul) fut donnée à l'abbaye de Fontfroide en vertu de divers actes (XIIe siècle). Elle fut inféodée aux jésuites en 1669.

[3] Garrius, village situé sur les bords de l'étang de Salses et à 2 kilom. sud-ouest de la petite ville de ce nom. Aujourd'hui, hameau désigné sous le nom de *Garrieux,* dans les cartes.

[4] Tura, village situé sur la rive gauche de l'Agli, en face de Rivesaltes ; aujourd'hui complètement disparu.

[5] *Rota ;* les documents rédigés en latin écrivent *rupta* et *ruta.* Il y a près de la mer, et non loin de Cornella-de-Vercol, un endroit appelé *las Routas,* ainsi désigné en 1315 : *loco vocato a les Rotes.* Je lis dans un document de

Digitized by Google

Item altre terme entrel dit P. Tura e En P. Fferrer de Ribesaltes.

Item altre terme entre Bñ Duran de Salsses el dit P. Fferrer de Ribesaltes entre En R. Rog de Tura e va tota serra e ve a la coma de Grayleres, e de la dita coma al Rouanell et aqui son pausatz II. termes a la rota den Brg Moner de Tura e va la carrera tro al Rouanel e ha VI. canes de Montpesler dample.

Item altre terme al camp de Vespela que va al Rouanell e ha VI. canes de Montp. dample la carrera e ve tro a la rota den Cavalera e aqui es pausat I. terme que ve al Rouanelle daqui es pausat altre terme al camp de Vespela el Rouanell, e va ferir a la rota den P. Joher de Tura e aqui son pausatz II. termes.

Item altre terme pausat a la rota dEn Matfre e ha VI. can. de Montp. dample la carrera entro sus al Roanel, e d'aqui son pausatz II. termes a la rota den R. Cabaner de Tura.

Item I. terme pausat al camp den Johan Lansol entro al Roanell e ha VI. canes de Montpesler dample [1].

Item IIII. termes pausatz a la rota den R. Cabaner e ha VI. canes entro al Rou[anell] e que daqui en aval dels ditz IIII. termes pausatz a la dita rota del dit R. Cabaner nuyl altre hom no haga a rompre entro al Roue.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, f° 15 v°).

XXXVI

AUTORISATION ACCORDÉE A ARNALD TRAUER DE PRENDRE DE L'EAU AU RUISSEAU DE CLAYRA POUR SES MOULINS DE SAINT-HIPPOLYTE.

Aquesta es la ordonacio feyta e contenguda en la carta quel senyor Rey fe a micer Arn. Trauer sobre la recepcio de

1378: « Quey puscha tenir bestiar de dos apers per laurar e per *rompre* les dites terres e *rotes*. »

[1] La canne de Montpellier se trouve usitée en Roussillon, comme mesure de longueur, dès la fin du XIIIe siècle. Elle s'y était probablement introduite à l'époque où les deux seigneuries passèrent dans la main du même prince.

Digitized by Google

la aygua del rech dels molis de Clayra que decorr als molis de sent Ypolit[1].

Primerament dona e autorga lo dit senyor rey al dit micer Arn. Trauer e als seus en pertotz temps que tota aquela aygua la qual el[2] dit S. Rey fara menar e decorrera als molis seus de Clayra, de continent apres los dits molis, el dit micer Arn. Trauer reheba e rehebre pusca franchament a son plaser franchament, et menar aquela aygua e fer menar, per eyl ho per los seus als molis de sent Ypolit per eyl fazedors e als termes del dit loch de sent Ypolit e en altre loch ques vuyla eyl els seus et a regar les possessions quals que quals e en tot altre us. En ayxi empero que quan que quan et quantesque veguades la dita aygua, la qual el els seus rehebran sotz los ditz molis de Clayra, sera necessaria en tot ho em[3] partida als molis que En R. Negre ha a Ssent Laurens ho a regar les possessions de sent Laurens, el dit R. Negre els seus tenentz los ditz molis seus de sent Laurens pusquen aqui meseys de jos los ditz molis de Clayra rehebre e penre e fer penre e menar al fluui del Aygli, sobre la resclausa sua, per alqun rech que nos hi farem fer, aqui apres los ditz molis de Clayra entro al dit fluvi. la dita aygua que decorrera dels ditz molis de Clayra, en tot ho en partida ayxi com sera necessaria als ditz seus molis de sent Laurens et a reguar les possessions de Sent Laurens, en ayxi[4] si laygua que decorrera per lo dit fluvi del Aygli, entro sus a la dita resclausa del dit R. Negre no bastava als ditz seus molis e a regar les possessions de sent Laurens, per les quals coses no entenem en alcuna manera mermar ni deteriorar[5].

Daqui avant vol lo senyor Rey quel dit micer Arn. Trauer els seus tenentz los molis de sent Ypolit aga e sia tengut de pagar e contribuir la quarta part de totes les despeses les quals per temps al s. Rey e als seus fer convenra, segons les condicions de sus dites, feytes enfre el dit s. Rey el monestir

[1] Clayra, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque, communes du canton de Rivesaltes.

[2] *El* ne peut pas être ici pour la conjonction *e* et l'article *lo*, comme plus bas (*el dit micer Arn. Trauer*, etc.). *El* est donc, du moins dans le cas présent, article lui-même, quoiqu'on dise Bofarull (*Sistema gramatical*, p. 79).

[3] Pour *en*. — [4] *Sic*.

[5] *Mermar*, « diminuer. » On trouve souvent *mirmar* avec le même sens.

Digitized by Google

de Frontfreda per refleccio ho reparacio de la resclausa ho reclauses, sobre la qual ho les quals lo dit monestir de Fontfreda rehebra aygua del dit fluvi del Aygli, als lurs molis de Tura, el S. Rey per conseguent els seus als molis de Clayra, e daqui enant el dit micer Arn. Trauer als seus molis de sent Ypolit. Et sotz les condicions e retencions de sus dites totz temps salves el dit S. Rey autrega la dita aygua als molis del dit micer Ar. Trauer e als seus.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, f° 56 r°.)

XXXVII

ORDONNANCE AU SUJET D'UN BARRAGE A ÉTABLIR SUR L'AGLI POUR LES MOULINS DE TURA [1]

Aquesta es la ordonacio feyta et contenguda en 1ª carta devedida per ABC, sobre la payxera el rech dels molis de Tura, la qual fo feyta entre el molt alt senyor En Sanxo per la gracia de deu rey de Malorches, el honorable religios, frare Jacme per la gracia de deu abbat del monestir de Sca Mª de Fontfreda[2] VI. *kls marcii anno dñi* M. CCC. XV. per ma den Jacme Sobira et sots escrita per ma den Laurens Plasenssa sabentras[3] scriva publich del dit señyor Rey.

Primo es contengut[4] en la dita carta, quel senyor Abbat el monestir daquel muden lo[s] ditz lurs molis de Tura en loch plus alt que ara no son, ja designat, e que la payxera sia mudada en lo loch designat, et que sia feyta de comunes despeses del S. Rey e del dit monestir mig per mig, aytan quant ara

[1] Il existe (*Arch. des Pyr-Or.*, B. 13) une copie de cette ordonnance faite au XVe siècle. La copie écrit *ordinacio, fou, feta, pexera, molins, honorables, scrita, aquell, destruida, Aglin, adonchs,* au lieu de *ordonacia, fo, feyta, payxera, honrable, escrita, aquel, destroida, Aygli, adoncs,* qui sont dans l'original.

[2] Les biens que possédait l'abbaye de Sainte Marie de Front-Froide en Roussillon étaient considérables. M. E. Cauvet en a dressé une liste exacte dans son *Étude historique sur Fontfroide*. Montpellier, Félix Seguin, 1875, liv. V, ch. XVI. — [3] Omis dans la copie — [4] *Convengut* dans la copie.

Digitized by Google

te el flum del Aygli e daqui avant se estendra e sera necessari Et que de non la dita payxera sia crescuda. Et si la dita payxera era destroida en tot, sia feyta a messions comunes mig per mig, daqui avant. Mes en la reparacio de la dita payxera, ho si era destroyda en part, adoncs lo dit S. Rey meta en les despeses la terssa part, el dit monestir les romanentz II. partz, en aytant quant es sobre el[s] molis del dit monestir.

Item el rech dels molis sia feyt per lo dit monestir a lurs despeses, entro al casal del molis del dit monestir; el dit S. Rey fassa lo dit rech sotz los ditz molis de Tura complidament ab ses despeses, en ayxi quels molis de sus ditz del dit monestir nos pusquen engorgar, mes que a messions comunes mig per mig el dit rech sia tengut condret, et sobre el dit casal dels ditz molis et de jos pertot lo terme de Tura solament.

Item que en la part davayl dels ditz molis vulgarment apelada Caquil, sia pausat senyal ad eternal memoria, en ayxi que nuls temps laygua del rech desus dit no pusca pugar oltra el dit senyal, et en ayxi el dit rech sia tengut curat per les dites partz, et aquel senyal totz temps romangua en son estament.

Item quels homes de Tura per tot lo terme del dit castel pusquen penre aygua del dit rech a regatiu, segons quel monestir a adordonat e ordonara, ses [1] contradiccio del dit S. Rey et ses successors, el dit monestir aga regatiu daquels.

Item que sia donat sufficient salt als ditz molis, so es assaber de XII. palms de cana de Monpesler de canal, e que el dit monestir sia tengut de fer el casal del[s] ditz molis a lurs messions, et en lo dit casal pusca fer V. rodes ho mes sis vol a sa volontat.

Item quel monestir pusca fer els [2] molis ho deprop exaugadors, I. ho moltz, la hon se vorla e li playra, e quan et aytantes veus com li playra ho volra.

Item quel dit S. Rey ho els seus no pusquen fer casal de molins en tot lo dit rech, sino prop lo castel seu de Clayra, per III. ho per IIII. balestades, vers lo terme de Tura.

Item si pont era necessari sobre el torrent apelat *torrent del*

[1] Comme *sens* ou *senes*, « sans. » — [2] Lisez *als*.

Digitized by Google

Roue, en ayso quel dit rech dels ditz molis se fassa, el monestir sia tengut de fer la primera veu. Mes si apres per alqun cas era destroyt ho fraytura va de reparacio 1ª veu ho mes, sia feyt e reparat e sia tengut condret a messions comunes del dit S. Rey e del monestir mig per mig totz temps daqui avant.

Item Si el Prior del Mas de la Garriga[1] volia haver regatiu del dit rech, si pren aygua del rech desus dit sotz los molis del dit monestir, tot lo regatiu sia del S. Rey. Si empero prenia la dita aygua sobre els molis, ayso no pusca fer senes volentat daquels del dit monastir[2], et adoncs lo dit regatiu sia comu del dit S. Rey et del dit monestir. Ayso empero sia feyt ses prejudici dels molis d'En R. Negre e de totz los altres havens alous en los termes del casteyl de Sent Laurens.

Item fo feyta covinenssa entre les dites partz quel dit monastir sia tengut de satisfer als lauradors daqueles terres que son sobrels ditz molins del espasi lo qual sera necessari en lo dit rech e en les ribes daquell, el S. Rey satisfassa axi metex als lauradors de les terres que son dejos los ditz molins, per tot lo terme del dit castell de Tura; mes del dit espasi no sia tengut alguna causa donar lo dit S. Rey al dit monastir, per raso de dreta senyoria o per altra manera, quant ques esquart al monastir damont dit.

Item si les partz se convenien que la paixera que ga es feyta bastes per lo rech e per los ditz molins fasedors, adoncs la dita paixera, la primera veguada sia reparada e fortifficada e creguda[3] a despeses comunes de casquna part mig per mig; mes depux en la reparacio daquela lo monastir paus los docs partz el S. Rey la terssa part. Si enpero les partz se convenien que la paixera que ara es no bastes, mes que altra de non ne fos feyta, adoncs les peres de la dita paxeria que ara es sien preses dementre que sen hi poran trobar. E si no bastava, adoncs a comunes despeses de les partz sien portades e ahudes a la dita paxeria de nou fasedora e sien hi meses e pausades.

[1] Le Mas de la Garriga, sur l'Agli, à 1 kilom. et demi à l'est de Rivesaltes, était un prieuré dépendant de Sainte-Marie-de-Villelongue (Carcassès), de l'ordre de Cîteaux.

[2] *Sic.* — [3] *Creguda,* « accrue, augmentée. »

Digitized by Google

Item la paxera que en lo comensament sera feyta de rama e lenyes e cavalons[1] a comunes despeses mig per mig.

Item quel dit S. Rey pusca fer casal de molins en los termes del dit casteyl seu de Clayra axi cant es dit, en lo loc ga designat, e ad aquels penre ayga del rech dels ditz molins de Tura, dejos aquels molins de Tura.

E cant lo dit senyor abat del monastir de Fontfreda o son couent el monastir no podien mostrar, requetz, alqun titol per lo qual poguessen penre del dit flum del Aygli aygua als ditz seus molins de Tura, sino possessio longua la qual sobre ayso allegaven, lo dit senyor Rey nostre de Malorques per si els seus successors quals que quals conferma e atorgua al dit senyor abat present e resebent e al seu monastir la dita aygua del dit flum del Ayglin[2] als ditz seus molins de Tura empertotz temps, sotz les formes e covenenses damont dites. En testimoni enpero e fe pus plenera de totes les dites causes, axi lo dit senyor nostre Rey com lo dit senyor abat en aquesta present carta manaren pausar lurs sagels.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, fo 55.)

XXXVIII

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS DES VILLES ET LIEUX ROYAUX DU ROUSSILLON POUR LE SALAIRE DES JUGES FORAINS

1316 (?) Ayso es la forma en qual manera deuen pagar los castels del senyor Rey lur part al celari dels jutges forans e del avocat, e monta per tot L .x. lbrs.

1 Cocliure[3] ..... VIII. l. X. s..... XII. l.

[1] *Cavalons,* troncs d'arbre qui jouent le rôle de *soutiens.*

[2] Dès le Xe siècle, ce fleuve porte le nom d'*Aquilinum* dans sa partie inférieure, comme près de sa source (non loin du pic de Bugarach, département de l'Aude) au XIIe, et ce nom se montre dès l'an 1278 sous la forme actuelle de *l'Agli.* On trouve un lieu de *Monte Aglino,* dans le pays de Fenouillet, mentionné en 1211.

[3] Les chiffres de la première colonne ont été barrés, on ne sait à quelle époque, et remplacés par les chiffres correspondants de la seconde colonne.

Digitized by Google

2	Argilers.....	VI. l. X. s.....	X. l.
3	Mont Esquiu.....	III. l. X. s.....	IIII l.
4	Volo.....	III. l.....	VI. l.
5	Maurelans.....	X. s.	
6	Taltahuyl.....	I. l. X. s.....	III. l.
7	Milars.....	VI. l.....	VI. l.
8	Estagel.....	I. l. X. s.	
9	Toyr.....	VIIII. l.....	XII. l.
10	Toluges.....	I. l. V. s.....	I. l.
11	Lauro.....	III. l. X. s.....	... X.s.
12	Sent Esteve.....	VIII. l. X. s.....	III. l.
13	Salses.....	VIII. l. VIII. s. IIII. d.	X. l.
14	Opeu.....	I. l. X. s.....	II. l.
15	Clayra.....	VI. l. X. s.....	X. l.
16	Sen Laurens.....	VI. l.....	X. l.
17	Torreles.....	VI. l. VI. s. VIII. d.	X. l.
18	Tressena[1].....		X. l.

S^a per tot c. lbr.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, f° 79 v°.)

[1] 1, Collioure; 2, Argelès; 3, Montesquieu; 4, le Boulou; 5, Maurellas; 6, Tautavel; 7, Millas; 8, Estagel; 9, Thuir; 10, Toulouges; 11, Llauro; 12, Saint-Estève; 13, Salses; 14, Opoul; 15, Clayra ou Claire; 16, Saint-Laurent-de-la-Salanque; 17, Torreilles; 18, Tresserres.

Digitized by Google

NOTICE SUR ROBERT DE BALSAC

SÉNÉCHAL D'AGENAIS ET DE GASCOGNE

Robert de Balsac fut à la fois un homme de guerre et un écrivain, ce qui aurait dû, semble-t-il, lui assurer une double réputation; il n'en a même pas obtenu une toute simple, tout ordinaire, car on l'a oublié dans tous nos recueils biographiques, et, en dehors d'un petit nombre de spécialistes, personne ne le connaît; aucune notice de quelque étendue ne lui a jamais été consacrée. Aussi réclamerai-je des lecteurs, en faveur des imperfections de mon essai, l'indulgence particulière que l'on doit toujours accorder à celui qui s'avance sur un terrain inexploré :

Avia... peragro loca, nullius ante
Trita solo...[1].

Du reste, je le déclare avec une reconnaissante joie, j'ai été aidé, dans ma lutte contre les difficultés d'un sujet entièrement neuf, par d'excellents confrères: M. J.-B.-E. de Jaurgain, qui m'a transmis diverses notes prises d'une main aussi sûre que complaisante parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale; M. François Moulenq, le savant secrétaire général de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, auquel je dois la communication d'un important document inédit, dont on trouvera dans l'appendice de considérables extraits; M. Émile Picot, qui m'a gracieusement permis de tirer parti d'un des plus rares volumes de la magnifique bibliothèque du très-regretté baron James de Rothschild; M. Paul Desjardins, professeur au collége Stanislas, qui a mis tant d'obligeance et d'exactitude, — ce sont là chez lui des vertus de famille, — à transcrire, d'après l'exemplaire dont je viens de faire mention, le texte du *Chemin de l'Ospital;* enfin M. Camille Chabaneau, dont la vieille amitié, — notre première rencontre dans la bibliothèque de Marmande date déjà d'une quarantaine d'années, — m'a fourni de précieux secours pour l'annotation philologique du petit traité de morale de Robert de Balsac.

La maison de Balsac est originaire de l'Auvergne; elle a pris son nom d'une localité située dans le département de la Haute-Loire (arrondissement et canton de Brioude, commune de Saint-Gérond)[2]. Cette

[1] Lucrèce, *de Rerum Natura,* lib. IV, vers 1-2.

[2] Balsac est à 10 kilomètres de Brioude. Il faut naturellement écrire le nom de la famille comme on a toujours écrit le nom de la localité qui a été son berceau. La forme *Balsac* est, du reste, généralement adoptée dans les ma-

Digitized by Google

maison ne semble pas avoir été très-ancienne, car les auteurs sérieux, ceux qui ne nous rappellent pas, par leurs illusions voulues ou non voulues, que généalogie rime avec mythologie, ne remontent pas plus haut que la seconde moitié du XIVe siècle, où vivait, comme s'expriment les rédacteurs du *Dictionnaire* de Moréri (édition de 1759), « Jean de Balsac, seigneur d'Entragues, lequel aida le roi Charles VII de tous ses biens contre les Anglais [1], et épousa Jeanne de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes [2]. »

nuscrits comme dans les imprimés. D'autres familles qui portent le nom de *Balzac* diffèrent de la famille dont nous nous occupons, et se rattachent, l'une à une localité de la Charente (commune de Balzac, canton d'Angoulême, à 10 kilomètres de cette ville), l'autre à une localité de l'Aveyron (Balzac, commune de Clairvaux, canton de Marcillac, arrondissement de Rodez). M. de Barrau (*Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, t. III, 1857, p. 692) constate que « les comtes d'Entraygues du Rouergue n'ont rien de commun avec les comtes d'Entraygues qui furent en grande faveur sous le règne d'Henri III.« Ceux-ci, ajoute-t-il, étaient d'Auvergne, et Entraygues, dont ils étaient seigneurs, était une paroisse annexe d'Enazat, dans le diocèse de Clermont, élection de Gannat. » On connaît en France quatre localités qui portent le nom d'Entraigues ou Entraygues, et qui empruntent ce nom au voisinage de quelque cours d'eau : la première dans l'Aveyron, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Espalion, au confluent de la Truyère et du Lot; la seconde dans l'Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Valbonnais, près de la Bonne; la troisième dans le Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, canton d'Ennezat, sur le Bédat; la dernière dans Vaucluse, arrondissement et canton de Carpentras, à 12 kilomètres de cette ville, sur une branche de la Sorgue. Dans la curieuse publication de M. Faugère-Dubourg (*Nos pères sous Louis XIV. Extraits des Mémoires sur la généralité de Bordeaux concernant l'Agenais, etc. Textes rédigés à l'intendance en* 1715; Agen, 1885, grand in-8o, p. 85), l'origine auvergnate du nom d'Entraygues a été méconnue, et l'intendant donne du mot cette fantastique explication : « On l'appelle d'Entragues à cause des baronnies de Clermont et de Dunes, que la rivière de Garonne sépare, qui appartenoient à cette maison : en latin de *inter aquas*, en gascon *Entr'aygos*. »

[1] Je ne pouvais consulter sur ce point un auteur plus compétent que M. le marquis de Beaucourt, au bel ouvrage duquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner si justement sa plus magnifique récompense, le grand prix Gobert. L'historien de Charles VII n'a trouvé dans ses immenses recherches aucun document du temps relatif aux services rendus par Jean de Balsac au roi. Voici le seul renseignement que fournissent les dossiers bleus du Cabinet des titres (no 1253) et qu'il m'a bien amicalement transmis :« Jean de Balsac, fils de Ruffec, fut chevalier, seigneur d'Antragues, Montagu et Marcoussis, vidame de Launoi, conseiller du Roy et grand maistre d'hostel de France. Il feit bastir et fonda le monastère des Celestins de Marcoussis et en hayne des bons et fidelles services par luy rendus au roy et au royaume de

Digitized by Google

Robert de Balsac fut le second suivant les uns, le troisième suivant les autres, des enfants issus de ce mariage[3]. On ignore le lieu et l'année de sa naissance. Comme on avait prétendu que son père fut sénéchal d'Agenais et Gascogne[4], on a supposé qu'il vit le jour à Agen[5]. Mais, malgré tout le désir que j'aurais d'ajouter un nom de plus à la liste des célébrités agenaises, de longueur assez respectable déjà, la vérité devant être mise au-dessus de tout et devant l'emporter même sur le patriotisme[6], je suis obligé de déclarer que la

France fut par les rebelles et ennemis de Sa Majesté injustement mis à mort gnominieusement la veille de Saint-Luc, 17 d'octobre 1409, et fut inhumé au monastère. »

[2] M. Jules de Bourrousse de Laffore (*Généalogies des maisons de Fabri et d'Ayrenx,* Bordeaux, 1884, in-8°, p. 54) a transformé *Jeanne de Chabannes,* mentionnée par tous les généalogistes, en *Agnés d'Entragues.* Cette inadvertance d'un aussi consciencieux travailleur nous rappelle à tous, comme le *pulvis es* du mercredi des Cendres, notre extrême fragilité. Qui donc est sûr de sa mémoire et de son attention? Les bénédictins eux-mêmes, nos maîtres si vénérés, n'ont-ils pas, eux aussi, commis de gros péchés en matière d'érudition? D'après le document du Cabinet des titres, cité dans la note précédente, le père de Jeanne de Chabannes portait, non le prénom de *Jacques,* mais le prénom de *Robert;* il était seigneur de Charlus. La mère de Jeanne était Élips de Bord.

[3] Voici l'énumération des titres du fils aîné, telle que la donne le P. Anselme (t. II, p. 437): « Ruffec de Balsac, seigneur de Glisenove, Bensac, Saint-Amand, Prélat, Paulhac, Rioumartin, Sévérac, Rosières, Cusset, Montmorillon, Saint-Clément, Châtillon-d'Azergues, Bagnols, la Rigaudière, sénéchal de Nimes et de Beaucaire, capitaine de dix hommes d'armes, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, qualifié conseiller, chambellan du roi dans le don à lui fait par Louis XI, en 1471, des seigneuries de Cassaignes et de Marsillac, confisquées sur Jean V, comte d'Armagnac. » Ruffec de Balsac mourut le 25 octobre 1473 et fut enterré à Saint-Julien-de-Brioude.

[4] Aucun des textes anciens que j'ai pu voir ne confère à Jean de Balsac le titre de sénéchal. Ce sont les généalogistes seulement qui ont prêté ce titre tantôt à Jean et tantôt à son fils aîné.

[5] M. Jules Andrieu a bien voulu me communiquer la feuille du premier volume de la *Bibliographie générale de l'Agenais* (sous presse), où il s'occupe (p. 39-40) de R. de Balsac, né, dit-il, « très-probablement à Agen vers 1440. » Si Robert n'appartient pas à l'Agenais par sa naissance, il lui appartient, en quelque sorte, par son long séjour (plus d'un quart de siècle), et nul ne blâmera le si zélé et si habile chercheur d'avoir introduit dans son ouvrage le nom du sénéchal-moraliste.

[6] M. Gaston Paris (*la Poésie du moyen âge. Leçons et Lectures*. Paris, Hachette, 1886, *la Chanson de Roland*) a dit avec autant de raison que d'éloquence: « La science n'a d'autre objet que la vérité, et la vérité pour elle-même. Celui qui, par un motif patriotique, religieux et même moral, se per-

Digitized by Google

conjecture ne me paraît pas recevable. Résignons-nous, jusqu'à la découverte de quelque document décisif, à laisser indécises les questions relatives au lieu et à l'époque de la naissance de Robert.

On ne possède pas de détails sur sa jeunesse. La première mention que nous rencontrions de lui est dans un acte par lequel Charles de France, duc de Guyenne, lui fait donation, le 23 février 1463, de la terre de Clermont-Dessus, laquelle forme aujourd'hui la commune de ce nom [1]. Le nouveau possesseur de Clermont-Dessus ne tarda pas à aller guerroyer en Italie. Voici la lettre de recommandation qu'en faveur du protégé de son frère, Louis XI écrivit, le 27 mai 1464, « A nostre très cher et très amé oncle le Duc de Milan :

» Loys, par la grace de Dieu, roy de France. Très cher et très amé oncle, pour ce que entre noz serviteurs, avons en especial recommandacion nostre bien amé serviteur, Robert de Balsac, escuier, et pour ce que ledit de Balsac, comme nous a dit, a grant desir et affection d'aler veoir le monde et de sy employer en fait de guerre soubz aucuns de nos parens et espetiaulx amis ; que sommes informés deuement que ledit Robert est de bonne maison et noble et bien expert au fait de la guerre, et qu'il est homme pour bien servir, et que vouldrions son bien et avancement, nous desirerions bien que ledit Robert vous peust faire aucun bon service. Pourquoy vous prions bien affectueusement que, pour amour et contemplacion de nous, vous le vueilliés prendre et employer en vostre service, et l'avoir pour espe-

met dans les faits qu'il étudie, dans les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération la plus légère, n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand laboratoire où la probité est un titre d'admission plus indispensable que l'habileté. »

[1] Département de Lot-et-Garonne, arrondissement d'Agen, canton de Puymirol, à 20 kilomètres d'Agen et à 18 kilomètres de Puymirol. Voir *Coutumes de Clermont-Dessus en Agenais*, 1262, publiées par Hippolyte Rebouis (Paris, Larose, 1881, in-8o, p. 6); *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, par M. François Moulenq (Montauban, 1881, in-8o, p. 61). M. Moulenq, dont le recueil, aujourd'hui formé de trois volumes, est si bien fait et a tant d'importance, comme j'ai eu grand plaisir à le constater trois fois de suite dans la *Revue des questions historiques*, cite ainsi, en note, le document sur lequel il s'appuie : « Original aux archives de Madame la comtesse Marie de Raymond. » Cet original devra désormais être consulté, avec grand nombre d'autres manuscrits et plusieurs centaines d'ouvrages historiques et généalogiques de haute valeur, dans le *fonds Raymond*, légué aux archives départementales de Lot-et-Garonne. Voir ma notice sur *Madame la comtesse Marie de Raymond* (Auch, 1886, in-8o), et aussi et surtout la notice publiée sur cette femme d'élite par MM. Ad. Magen et Georges Tholin (Agen, 1886, in-8o).

Digitized by Google

cialement recommandé, comme vouldriés que eussions ung de voz serviteurs en cas semblable. Et, ce faisant, nous ferez singulier plaisir. Donné à Paris, le xxviie jour de may.— Loys.—De Reilhac[1]. »

Nous ignorons les circonstances et la durée du séjour de Robert en Italie. Nous le retrouvons, en 1468, au service du frère de Louis XI, auquel le roi de France, à la suite de la guerre dite du Bien public, avait cédé le duché de Normandie, qu'il devait bientôt lui reprendre: « En presence de Jehan Chambellan, secretaire de Mgr le duc de Normandie, Robert de Balsac, ecuyer, etant au service dudit seigneur, a confessé avoir receu de mestre Pierre Morin, tresorier general dudit seigneur, 420 livres tournois en 280 reaulx que ledit seigneur a ordonnés tant pour lui que pour 4 hommes d'armes et 18 archers etant sous lui au service dudit seigneur, pour leurs gages de deux mois finis au dernier jour de juillet...[2]. »

J.-F. Boudon de Saint-Amans, dans le tableau fort incomplet des sénéchaux de l'Agenais (*Histoire ancienne et moderne du département de Lot-et-Garonne,* t. I, 1836, p. 304) fait commencer le sénéchalat de Balsac d'Entragues à la fin de 1467[3]. Pour moi, c'est seulement dans un document de 1469 que je trouve Robert revêtu du titre de sé-

[1] Original aux archives de Milan, reproduit dans les ***Lettres de Louis XI, roi de France,*** publiées pour la Société de l'Histoire de France par MM. Joseph Vaesen et Etienne Charavay, t. II, 1885, p. 183.

[2] Bibliothèque nationale, pièces originales, vol. 178, n° 6. Dans le même manuscrit, sous le n° 27, on conserve la lettre suivante de R. de Balsac, non datée, mais qui doit appartenir à l'époque où nous place le document précédent: « Monsg^r le thesaurier, je me recommande à vous tant que je peux. Nague[re]s que vous escripts par Florimont du Monteil que m'e[n]voyssez l'argent de mes gages, il ne vous trouva point jusques avant qu'il s'en venoit et par ainsi ne m'en apporta point; mais je vous prie que par le bastard de Bedeur, porteur des presentes, m'envoyez mes gages des moys de juillet et aoust derniers passez desquelz j'ay passé la quittan[ce] es mains de maistre Denys et j'ay esperance d'est[re] d'ycy à vii ou viii [jours?] dev[er]s Monsg^r et me paierez le reste et je vous bailleray quictan[ce] de toute l'annee. [Je n'ajoute pas?] autre chose, mays je pry nostre Seigneur Monsg^r le thesaur[ier] qui vous doint ce que desirez. Escript à Clermont-Sobiran le xxvie d'octobre. Le tout vostre *Robbert de Balsac.* » Clermont-Dessus, dans les coutumes de 1262, s'appelle *Clarmon-Sobeira.* La Chenaye-Desbois (t. II, p. 249) a séparé en deux le dernier mot et adopté l'étrange forme: Clermont *Sous-Biran.*

[3] Le prédécesseur de Robert de Balsac fut ou, pour mieux dire, paraît avoir été Pierre de Raymond, sieur de Folmont, sénéchal d'Agenais et de Quercy (1462-1467). (Saint-Amans, *Tableau* déjà cité; *Généalogie manuscrite de la maison de Raymond,* etc.).

Digitized by Google

néchal d'Agenais et de Gascogne. J'emprunte aux *Procès-verbaux de la réintégration des terres usurpées sur le domaine du duc de Guyenne*[1] le début du *Pareatis de Monsieur le seneschal d'Agenois :* « Robert de Balzac, sieur du Rieu-Martin[2], conseiller et chambellan de tres hault, tres puissant et excellent prince, Monseigneur, duc de Guyenne, et son senechal d'Agenois et de Gascoigne à tous justiciers et officiers de notre dite senechaucee et leurs lieutenants et autres qu'il appartiendra, salut[3]. »

Le nouveau sénéchal de l'Agenais prit part avec son frère aîné, Ruffec de Balsac, sénéchal de Beaucaire[4], à la facile conquête du comté d'Armagnac, entreprise (mai 1469) par l'ordre de Louis XI et sous le commandement du comte de Dammartin, pendant que Jean V cherchait un refuge en Espagne. Robert obtint, dans les dépouilles du fugitif, les terres de Dunes (commune de Tarn-et-Garonne, arrondissement de Moissac, canton d'Auvilars), de Malauze (canton de Moissac) et de Tournon (Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve). Les documents déjà mentionnés de l'*Appendice* renferment d'abondants renseignements sur les terres octroyées au sénéchal de l'Agenais, reprises, un peu plus tard, à main armée par Jean V, et qui furent l'objet d'un débat porté devant deux commissaires chargés par le roi de procéder à une enquête sur les réclamations du châtelain dépossédé[5].

[1] Ce document, considérable par son étendue comme par sa valeur, a été communiqué aux *Archives historiques du département de la Gironde* (t. V, 1863, p. 339-376), par le docteur Jules de Bourrousse de Laffore.

[2] C'est Rioux-Martin, commune du département de la Charente, arrondissement de Barbezieux, canton de Chalais, à 52 kilomètres d'Angoulême. Je ne vois pas d'autre localité en France dont le nom se rapproche de celui-là.

[3] Dans le recueil des *Chartes* extraites des archives municipales d'Agen, publiées par MM. A. Magen et G. Tholin (Villeneuve-sur-Lot, 1876, in-4o), le sénéchalat de Balsac (*Robertus de Balsaco, dominus de Interaquis et Clarimontis superioris, consiliarius et cambellanus domini nostri regis, ejusque senescallus Agennensis et Vasconie*) apparaît pour la première fois en 1478-79.

[4] Mal à propos appelé *Geoffroy* dans les dossiers bleus déjà cités, no 12535.

[5] *Écrit que produisent le procureur general du roy et Robert de Balsac, escuyer et seneschal d'Agenois, demendeurs, contre messire Charles d'Armagnac, deffendeur, par devant nobles et puissans seigneurs messires Jean d'Estuer, chevalier, seigneur de Labarde, seneschal de Lion, lieutenant du roy nostre Sire ez Marches de par deça et Monsieur maistre Bernard de Saint-Felix, docteur en chasque droit, conseiller du roy en la court de Parlement de Tholoze et commissaire en cette partie.* L'avocat

Digitized by Google

Énumérons rapidement diverses pièces relatives aux premières années du sénéchalat de R. de Balsac : Du 27 février 1470 (v. st.), « En présence de Jehan Vachereau, secretaire de Mgr le duc de Guyenne », quittance de 66 livres 13 sols 4 deniers tournois est par lui donnée pour ses gages de chambellan du duc de Guyenne pendant ledit mois de février [1]. Du 6 février 1471 (n. st.), rôle de la compagnie de 20 hommes d'armes et de 40 archers [2] sous la charge de R. de Balsac, écuyer, seigneur de Rieumartin, conseiller et chambellan du duc de Guyenne et son sénéchal d'Agenais [3]. Du 23 septembre 1471, en présence de Denis de Sablon, « secretaire de Mgr le duc de Guyenne », quittance de 60 livres tournois donnée par ce noble homme Robert de Balsac, conseiller et chambellan de Mgr, sénéchal d'Agenais et de Gascogne, capitaine de 20 lances des ordonnances dudit seigneur, pour ses gages et droits de capitaine desdites 20 lances pour le quartier d'avril, mai et juin dernier passés [4]. » Du même jour, en présence du même Denis de Sablon, quittance de 66 livres 13 sous 4 deniers tournois, donnée par le même pour ses gages de chambellan d'avril dernier passé [5]. Du 24 novembre 1471, montre à Agen de 10 hommes d'armes et 20 archers sous la charge du même [6]. Du 19 décembèe 1471, montre à Pons en Gascogne (*sic*) de 20 hommes d'armes et 40 archers sous la charge du même [7].

Un acte du 16 juillet 1471, passé devant le notaire Jehan Leroux, nous apprend que le chambellan du duc de Guyenne était à cette date capitaine de l'importante forteresse de Puymirol : « Honorable homme messire Bernard de Gotz, docteur en droictz, procureur du noble et puissant seigneur Robert de Balsac, écuyer, seigneur de Rieumartin, etc., a reçu 50 livres tournois pour les gages de la ca-

qui a rédigé le mémoire en faveur des intérêts de R. de Balsac s'appelait Lauret.

[1] Bibliothèque Nationale. Pièces originales, vol. 178, no 10.

[2] Ces 40 archers me rappellent que certain auteur, parlant du frère aîné de Robert, s'est livré par mégarde à une multiplication singulière et a transformé les 40 archers de Ruffec de Balsac en 4,000 archers. A une poignée d'hommes, c'est substituer une armée.

[3] Bibliothèque Nationale. Collection Clairambault, vol. 235, no 145. — Autre montre, le 18 avril 1471 après Pâques, à Ravenel, de 20 hommes d'armes et 40 archers (même collection, vol. 120).

[4] Pièces originales, vol. 178, no 11. Ravenel est une commune du département de l'Oise, arrondissement de Clermont, à 37 kilomètres de Beauvais.

[5] *Ibid.*, no 12.

[6] Collection Clairambault, vol. 235, no 161.

[7] *Ibid.*, vol. 120. *Pons en Gascogne* n'est autre que Pons en Saintonge (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saintes).

Digitized by Google

pitainerie de Puymirol dont ledit seigneur est capitaine, de l'an fini le jour de la Saint-Jean Baptiste dernier passé[1].

Avant même le décès du duc de Guyenne, dès le 10 mai 1472, Robert s'intitule « conseiller et chambellan *du Roi* et son sénéchal d'Agenais[2]. » Était-ce un acte de courtisanerie empressée? Ou le bruit de la mort du malheureux frère de Louis XI s'était-il répandu trop tôt?

La guerre entre Louis XI et Jean V d'Armagnac ayant recommencé, R. de Balsac fut un des principaux chefs de la nouvelle armée envoyée par le roi de France en Gascogne ; il s'y fit remarquer par sa bouillante ardeur. Mais joua-t-il, dans les dramatiques événements qui suivirent la prise de Lectoure (5 mars)[3], le rôle odieux que divers écrivains lui ont attribué? Est-il responsable, comme on l'a tant dit et redit, des perfidies et des cruautés de cette lamentable journée? Se retrouvant en face de l'adversaire contre lequel il avait plaidé, et se montrant aussi féroce que rapace, a-t-il donné le signal de l'assassinat du comte d'Armagnac, en criant à ses soldats *Tue! tue!* On voudrait croire que Balsac n'a pas commis un crime aussi lâche et aussi infâme que celui de faire égorger un ennemi sans défense. Il s'est trouvé, de nos jours, un historien judicieux et instruit qui n'a pas craint de réhabiliter le prétendu complice du sénéchal d'Agenais, le commandant en chef de l'armée, Jean de Jouffroy, évêque d'Albi, que l'indignation populaire avait surnommé *le diable d'Arras*[4]. Je n'irai pas aussi loin en ce qui regarde Balsac, et je me contenterai d'observer que les récits contemporains sont contradictoires, que les jugements des historiens sont divers, qu'au milieu de la demi-obscurité formée par tant de témoignages et d'appréciations opposés, il serait téméraire de se ranger du côté des accusateurs, et que la jus-

[1] Pièces originales, vol. 178, no 13

[2] *Ibid.*, vol. 178, no 15.

[3] Plusieurs historiens indiquent le 6 mars. Les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont dit (*Chronologie historique des rois de France*): « Cet horrible événement est du 5 mars »; ils ont répété (*Chronologie historique des comtes d'Armagnac*): « Cet horrible événement est du vendredi 5 (et non 6) mars 1473. »

[4] *Le cardinal Jean Jouffroy. Étude historique,* par Ch. Fierville, docteur ès lettres, censeur des études au lycée de Coutances. Paris, Hachette, 1874, in-8o, p. 202-206. On trouvera dans cet ouvrage d'abondantes indications bibliographiques, l'auteur n'ayant oublié aucun des chroniqueurs du XVe siècle et ayant cité bon nombre d'historiens postérieurs, notamment Jean de Serres, Henri de Sponde, Mariana, Mézeray, Dom Bernard de Montfaucon, La Faille, Duclos, Dom Vaissète, le chanoine Moulezun, etc.

Digitized by Google

tice veut que, dans le doute, on s'abstienne de prononcer une sentence définitive [1].

Robert de Balsac se maria, le 3 octobre 1474, avec Antoinette de Castelnau, qui appartenait à une vieille famille du Quercy et qui était fille d'Antoine, seigneur de Castelnau et de Bretenoux, frère aîné de l'évêque de Cahors, Jean de Castelnau [2]; il en eut cinq enfants, deux fils et trois filles. L'aîné de ses fils, Pierre, seigneur d'Entragues et de Dunes, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la haute et basse Marche, épousa sa cousine, Anne Malet, dame de Montagu, fille de

[1] Les graves auteurs de l'*Art de vérifier les dates* n'ont pas hésité à absoudre par leur silence R. de Balsac. Voici leur bref et saisissant récit: « Les troupes du roi étant entrées dans la ville, le comte, par ordre et en présence de Montfaucon, l'un de leurs chefs, est poignardé entre les bras de sa femme; les habitants sont massacrés, la ville est livrée aux flammes. » Legrand (*Histoire de Louis XI*, t. II, p. 783, ms. de la Bibliothèque Nationale) attribue aussi le meurtre du comte d'Armagnac à Guillaume de Montfaucon, lieutenant du sénéchal de Beaucaire: « Monfaucon commanda à Pierre Gorgias de faire ce qu'il avait promis, et cet archer donna trois coups de poignard dans l'estomac du comte. »

[2] Antoine de Castelnau s'était marié, en 1436, avec Catherine de Chavigny. Voir l'*Histoire générale de la province de Quercy*, par Guillaume Lacoste (en cours de publication, t. III, p. 420). Le beau-frère de Balsac, Jean de Castelnau, a été accusé d'avoir empoisonné la veuve du comte d'Armagnac, captive dans le château de Castelnau-de-Bretenoux (arrondissement de Figeac). Voir *Essais historiques sur le Rouergue*, par le baron de Gaujal (t. I, p. 96). D'autres ont raconté que Jeanne de Foix périt tragiquement dans le château de Buzet, près de Lectoure. La vérité est que la veuve de Jean V paraît avoir longtemps survécu à son époux, et que, comme l'affirme Olhagaray, l'historien du pays de Foix, elle mourut de mort naturelle à Pau. Voir les observations de Dom Vaissète (*Histoire générale de Languedoc*, t. V, p. 44-50) et de l'abbé Monlezun (*Histoire de la Gascogne*, t. IV, p. 375). Il résulte de tout ceci que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont eu grand tort de dire: « Elle [Jeanne] le [Jean V] suivit au tombeau peu de jours après dans la petite ville de Castelnau de Bretenoux en Querci, où elle avait été transportée. On prétend que sa mort fut l'effet d'un breuvage qu'on lui donna pour la faire avorter. » Il en résulte encore que G. Lacoste a eu grand tort d'attribuer à Jean de Castelnau (p. 435) « la mort barbare de la comtesse d'Armagnac » et d'ajouter que, « comme pour racheter le crime qu'il venait de commettre », ce seigneur « fit bâtir l'église de Castelnau, l'enrichit de vases et d'ornements sacrés et y mit des chapelains. » Ceux qui ne seraient pas trop effrayés par une page où se déploie, au milieu de métaphores échevelées, une sensiblerie mélodramatique, pourront lire, dans l'*Histoire du midi de la France* par Mary Lafon (t. III, p. 249) le récit de l'entrevue du « sombre cardinal Jouffroy » et de l'*infortunée* forcée par lui « à boire un breuvage pour détruire, après l'Armagnac mort, celui qui ne vivait pas encore. »

Digitized by Google

Louis, seigneur de Graville, amiral de France[1], qui lui donna deux fils: Guillaume, dont les descendants devinrent marquis de Clermont d'Entragues, et Thomas, d'où provint la branche des seigneurs de Montagu[2].

Après son mariage, le sénéchal d'Agenais passa plusieurs années encore dans cette province. S'il la quitta en 1475, — (il était à Vezelay avec ses archers au commencement de juin)[3], — nous le retrouvons en Agenais avant la fin de cette même année, prenant, en

[1] Bernard de la Monnoye rappelle, dans une note de la *Bibliothèque françoise* d'Antoine Duverdier (t. V, 1773, p. 416), que Pierre avait enlevé sa cousine germaine Anne Mallet [c'était la fille de Marie de Balsac, sœur de Robert] et l'épousa malgré le père irrité. Il ajoute: « L'Amiral voulut deshériter sa fille; mais le prieur des Célestins de Marcoussis obtint la grace de la fille et du gendre, en les présentant à l'Amiral, un Vendredi-Saint, dans l'instant où celui-ci alloit adorer la Croix. C'est cette Anne Mallet qui portoit pour devise *chantepleure,* avec ces mots *Musas natura, lacrymas fortuna,* comme je l'ai remarqué dans ma note sur la Croix du Maine, à l'article d'*Anne de Graville,* t. I, p. 83. » En cette page 83, voir d'intéressants détails sur la traduction en vers que la belle-fille de Robert de Balsac fit du roman de Palémon et Arcite, dont le manuscrit se voyait, du temps de Duverdier, « en la librairie de Monsieur le comte d'Urfé », arrière-petit-fils de la traductrice, et passa depuis, dit la Monnoye, dans la Bibliothèque du Roi.

[2] Un des fils de Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis, gouverneur du Havre-de-Grace, Charles, seigneur et baron de Dunes, comte de Graville, chevalier des ordres du roi, mort en 1599, fut célèbre à la cour du roi Henri III, où il était surnommé *le bel Entraguet* (voir sur son duel avec le comte de Caylus, du 27 avril 1578, les *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile,* édition Jouaust, t. I, p. 243-254). Une petite nièce de Charles, fille de François de Balsac et de Marie Touchet, fut la trop fameuse marquise de Verneuil (Henriette de Balsac). Parmi les autres descendants de Guillaume de Balsac, citons encore Henri de Balsac, marquis de Clermont-d'Entragues, seigneur de Mezières, qui épousa Louise Luillier, dame de Boullencourt, mère de Louise, qui épousa le marquis d'Avaugour, et de Marie, qui épousa le comte de Marchin. La mère et les deux filles, également remarquables par leur bonté et par leur esprit, occupent une place considérable dans les *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française* (t. I, 1880, in-4°, *passim* de la p. 1 à la p. 646); elles furent les protectrices d'Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, et les amies de Mlle Paulet, qui mourut dans le château de Clermont-Dessus, comme à propos d'un passage des *Historiettes* de Tallemant des Réaux sur la *Lyonne,* je l'ai rappelé en une note de la *Revue de Gascogne* (t. XVII, 1876, p. 427).

[3] Montre et revue des archers étant sous la conduite du sire de Balsac, sénéchal d'Agenois, passée à Vezelay le 5 juin 1475 (Bibliothèque Nationale, fonds français 21,499, f° 260). Communication de M. Stein, archiviste paléographe.

Digitized by Google

tête d'un mandement relatif au péage de Marmande [1], les titres de seigneur des baronnies d'Entraigues et de Clermont-Sobiran, conseiller et chambellan du roi et son sénéchal d'Agenais et de Gascogne. Nous l'y retrouvons aussi, deux ans plus tard, recevant, au château de Clermont, l'aveu et dénombrement de quelques habitants du mas de Labroa en la personne de noble homme Florimont de Monteilh et d'honorable homme Jean Dauphin, juge de ladite baronnie de Clermont. On accole là au nom de R. de Balsac les épithètes *noble et puissant* et les titres de seigneur des baronnies d'Entragues et de Clermont-Dessus (*Clarimontis superioris,* car le document est en langue latine) et seigneur de Saint-Amant, conseiller et chambellan du roi et son sénéchal d'Agenais et de Tarascon (*sic*) [2]. En 1482, le 22 juin, il donne quittance de 800 livres tournois « qui lui ont été ordonnés pour sa pension et son entretien au service du roi pendant l'année commencée le 1er octobre passé [3]. » Le 14 avril 1483, il signe à Condom, en qualité de sénéchal d'Agenais et Gascogne, des lettres pour faire jouir les habitants de Lectoure des priviléges confirmés par le roi Louis XI [4]. »

Ce fut très-peu de temps après que Balsac repartit pour l'Italie. Veuf d'Antoinette de Castelnau, morte on ne sait en quelle année, il se remaria (22 octobre (1483) avec Lancie Fabri, fille de Laurent Fabri, gonfalonier de la république de Florence, et de Louise Alberti. On ne dit pas s'il y eut des enfants de ce second mariage, qui établit une lointaine parenté entre le sénéchal d'Agenais, de la fin du XVe siècle, et l'illustre conseiller au parlement de Provence, de la première

[1] Bibliothèque Nationale. Pièces originales, vol. 178, no 16. Le jour et le mois manquent.

[2] Pièces originales. Vol. 178, no 17. Je suppose que *Tarascon* est un *lapsus* de copiste, et qu'il faut lire *Vascon,* abréviation de *Vasconte.*

[3] *Ibid.,* n° 19. Notons, d'après l'ouvrage de M. Moulenq (t. II, p. 59), que Bernard de Tayac de Villevaire, transigea, le 17 mars 1482, avec Robert de Balsac, seigneur de Clermont, sur la haute justice du lieu de Golfech (commanderie de l'ordre du Temple, puis de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dans le grand prieuré de Toulouse), cette haute justice ayant été reconnue appartenir au commandeur (Archives de la Haute-Garonne). Voir encore dans l'inépuisable recueil de M. Moulenq (t. II, p. 191) de curieux renseignements sur Jeanne de Lavilate, qui, après avoir été fiancée, le 21 octobre 1467, à l'âge de six à sept ans, par Jean V, comte d'Armagnac, à Jean II de Pechpeyrou, seigneur de Monbarla, fut prise, en 1473, par les soldats de R. de Balsac, lequel la maria à son cousin Amalric de Lentilhac.

[4] *Archives historiques de la Gascogne,* fascicule IX. *Archives de la ville de Lectoure. Coutumes, Statuts et Records. Documents inédits* publiés par P. Druilhet, 1885, p. 96.

Digitized by Google

moitié du XVIIe siècle, Claude Nicolas de Fabri, seigneur de Peiresc[1].

Je mentionnerai simplement des lettres d'attache pour le sénéchalat d'Agenais et Gascogne délivrées à R. de Balsac, le 5 juin 1484, à cause de l'avènement de Charles VIII (sacré le 30 mai de la même année)[2]; mais j'analyserai un document du 1er novembre 1486 qui me paraît intéressant pour l'histoire de Clermont-Dessus : procès-verbal fait par le sieur Tort, commissaire député de la Cour, pour faire jouir Robert de Balsac des rentes et revenus du lieu de Clermont dus par les habitants dudit lieu, et faire cesser les désobéissances, forces et violences, que commettaient plusieurs malfaiteurs et gens de guerre étant dans ladite place, et notamment de celles qui avaient été commises sur la personne de messire Arnault d'Oyenart[3], qui avait été commis pour lever le péage dudit Clermont, duquel procès-verbal il résulte que lesdits gens de guerre s'étaient retirés dans le château de Clermont, d'où ils avaient tiré plusieurs coups et blessé trois ou quatre hommes de la compagnie dudit commissaire qui avait mandé lesdits habitants. Se présentèrent seulement Antoine Gast, dit le Magister, Jean Coderc, Jean Peissiero, Pierre Molinier, Jean Oilhac, Pierre de Pena, James Brunel, Manault del Bosc, Antoine Pelacuer, Guirault Garrie, Pierre Sage, Jean Solhade et Pierre Galan,

[1] *Généalogies des maisons de Fabri et d'Ayrenx,* par Jules de Bourrousse de Laffore. Le savant généalogiste indique ainsi (p. 55) les armes de Robert : *d'azur à trois flanquis ou sautoirs d'argent, posés deux et un; au chef d'or, chargé de trois flanquis du champ, posés en face.* Conférez une note de M. Joseph Gardères dans la *Revue de Gascogne* (t. XXVII, 1886, p. 27). L'excellent historien du collége de Condom croit que la belle tour du XVe siècle qui fait partie de cet établissement, et que j'ai eu le plaisir d'admirer en sa compagnie l'été dernier [j'écris ceci en mai 1886], a été construite par Mondon, écuyer, bâtard de Balsac, lieutenant du sénéchal d'Agenais et Gascogne, comme semblent l'indiquer les armes qui s'étalent dans le fronton d'une des principales fenêtres du monument. Ajoutons que, dans un rôle de la compagnie de Robert de Balsac dressé en 1499, figurent le bâtard de Balsac, comme lieutenant de son frère, et un certain Pierre de Balsac, comme homme d'armes.

[2] *Inventaire sommaire des archives communales, rédigé par MM. Bosvieux et G. Tholin,* archivistes. *Ville d'Agen,* 1884, p. 11.

[3] De la maison noble d'Oyhenart d'Etcharry, parent de Pierre d'Oyhenart et de Bernard d'Oyhenart, dit le Basque, qui servaient le premier comme homme d'armes, le second comme archer, dans la compagnie de Robert de Balsac. Voir l'étude très-neuve et très-curieuse de M. J.-B.-C. de Jaurgain, intitulée: *Arnaud d'Oihenart et sa famille* (Paris, Champion, 1885, grand in-8°).

Digitized by Google

qui, ayant été requis par Me Pierre d'Aubigny, procureur suffisamment fondé dudit de Balsac, de payer lesdites rentes, s'y refusèrent de nouveau. Sur le refus qui en fut fait par ledit Gast comme consul et parlant pour tous, attendu qu'inhibitions leur en avaient été signifiées par le procureur de Mgr d'Armagnac, ledit commissaire les fit conduire aux prisons du roi à Puymirol[1]. »

Après avoir signalé une quittance de 600 livres tournois donnée par R. de Balsac, le 13 janvier 1490 (n. st.), pour ses gages de sénéchal, de Noël 1488 à pareille fête de 1489[2], et une montre à Villeneuve d'Agenois, le 28 août 1492, de 50 lances (48 hommes d'armes et 100 archers) sous la charge du même personnage[3], nous le suivrons dans son troisième voyage en Italie, à l'époque de cette triomphante promenade de Charles VIII à travers toute la Péninsule (5 septembre 1494-22 février 1495). Balsac, par l'influence de son beau-frère Ludovic Fabri, qui aida tant le jeune roi à devenir maître de Pise, obtint le gouvernement de la citadelle de cette ville et de plusieurs autres places voisines. J'ai le regret de déclarer qu'il se montra fort indigne de la confiance qui lui avait été ainsi témoignée. Écoutons le réquisitoire, sévère jusqu'à l'injure, de Philippe de Commynes[4] : « Bien six ou sept jours perdit le Roy son temps à la ville de Pise, et puis mua la garnison, et mit en la citadelle ung appellé Entragues, homme bien mal conditionné, serviteur du duc d'Orléans ; et le luy adressa Monseigneur de Ligny.... Ledict seigneur d'Entragues feit tant qu'il eut encores entre ses mains Petresaincte [Pietra-Santà] et une autre place après, appellée Mortron [Mortano]. Il en eut une aultre appelée Librefacto, près de la ville de Lucques [1495]..... Une aultre honte et dommaige luy advint [à Charles VIII], que ung appellé Entragues, qui tenoit la citadelle de Pise (qui estoit le fort, et qui tenoit ceste cité en subjection), bailla ladicte citadelle aux Pisans qui estoit allés contre le serment du Roy qui deux fois jura aux Florentins de leur rendre ladicte citadelle et aultres places. Pietresaincte vendit encores ledict Entragues aux Luçois[5], et Librefacto

[1] Signé P. Tort, lieutenant et commissaire susdit, et A. Dabelli, notaire royal. Pièces originales, vol. 178, n° 20.

[2] *Ibid.*, n° 21.

[3] Fonds français, vol. 25,782, n° 113.

[4] *Mémoires* publiés pour la Société de l'histoire de France par Mlle Dupont, t. II, p. 441 et pp. 544-546.

[5] D'après Sismondi (*Histoire des républiques italiennes*, t. XII, p. 379), la vente, faite le 26 février 1496, produisit 24,000 florins. Voir dans le même volume (p. 377-378) divers détails sur les scandaleux profits que Balsac retira de la cession aux Pisans de la forteresse, qu'ils s'empressèrent de raser.

Digitized by Google

aux Venissiens ; le tout à la grant honte du Roy, et de ses subjectz, et dommaige, et consommation de la perte du royaume de Naples. »

On ne peut repousser l'accablant témoignage de Commynes, car ce témoignage est confirmé par les historiens italiens ; et M. de Cherrier, résumant les récits d'Ammirato, de Guichardin, de Paul Jove, a eu le droit de flétrir *la coupable intrigue* qui exerça une influence si désastreuse sur les opérations de l'armée de Naples et, par suite, sur les résultats de toute l'expédition [1].

L'ex-gouverneur de la citadelle de Pise fut disgracié pendant quelque temps [2]; mais le roi, qui « dans un transport extraordinaire d'indignation », s'était écrié : *Si je puis mettre la main sur ce traître, je n'attendrai pas qu'on amène le bourreau et je lui couperai moi-même la tête ;* le roi qui avait ajouté : *Jamais je ne le recevrai en grace, autrement ce serait avouer au monde entier que j'ai autorisé sa perfidie* [3], ce roi allait bientôt mourir (7 avril 1498) ; et, peu de temps après cette mort, l'inamovible sénéchal put constater que le *roi de France se souvenait des amis du duc d'Orléans,* car il reçut de Louis XII, le 4 juin 1499, la confirmation d'une pension de deux mille livres tournois à prendre sur le salin d'Agen [4]. Le document qui nous révèle ainsi la bienveillance du nouveau roi pour son ancien *collaborateur* nous est parvenu dans un tel état de détérioration, que la lecture en est à peu près impossible. Tout au plus peut-on, à travers les déchirures du parchemin, reconnaître que Louis XII a voulu favorablement traiter Robert de Balsac, chevalier, seigneur d'Entragues et de Saint-Aymant, son senechal d'Agenoys, « en consideration des grands, vertueux et recommandables services qu'il a faits à notre dit feu seigneur et cousin [5]. » On parvient à dé-

J'avais prié M. A. d'Ancona, le très-célèbre professeur de l'Université de Pise, de me dire s'il existe dans les archives de cette ville quelque document relatif aux agissements de notre compatriote : l'éminent érudit a bien voulu m'apprendre que l'on ne conserve à Pise aucun manuscrit de cette époque.

[1] *Histoire de Charles VIII;* Paris, Didier, 1860, t. II, p. 332.

[2] Pour la première fois après son retour d'Italie, on le voit employé en septembre 1497 : il fut chargé d'une mission en Soule, mission qui nous a été révélée par M. de Jaurgain (*Revue de Béarn et Navarre,* livraison de janvier-mars 1885, p. 78).

[3] M. de Cherrier rappelle ces paroles, dites par Charles VIII à Lyon aux ambassadeurs florentins, le 7 février 1496, d'après le recueil des *Négociations diplomatiques* (p. 649). Le roi dit encore aux ambassadeurs, sur Balsac, ce mot qu'il faut rapprocher de l'assertion de Commynes : « Cet homme est au duc d'Orléans, et non à moi. »

[4] Pièces originales, vol. 178, no 27.

[5] La formule officielle semble prendre ici une ironie vengeresse, et quoi de plus écrasant que l'éloge donné par le scribe aux *vertueux services* d'un traître ?

Digitized by Google

chiffrer encore les mots que voici, qui semblent attester que Balsac s'était distingué dans la guerre de Bretagne (1487-1488): « Le roy Charles que Dieu absolve lui avoit donné...en faveur et recongnoissance de ses grands et recommandables services....de Bretaigne où il servit vertueusement de corps et de biens et où il receu.....[sans doute : des blessures]....»

Pendant les dernières années de sa vie, R. de Balsac s'éloigne souvent de l'Agenais. En février et mai 1499, il est en Champagne, à Vitry-en-Perthois [1]; au mois d'août 1499, il est en Artois, à Térouanne [2]. Après avoir, semble-t-il, touché barre seulement à Agen en août 1500 [3], il revient à Térouanne (février 1501) [4]. Le 30 juin de cette même année, il figure pour la dernière fois, comme sénéchal d'Agenais et de Gascogne, dans une quittance de 600 livres tournois pour ses gages d'une année commencée à la Saint Jean-Baptiste 1500 et finie à pareil jour de l'an 1501, quittance dans laquelle il prend les titres accumulés de seigneur d'Entragues, de Saint-Amans, de Juys [5], de Dunes [6] et de Clermont [7]. Le 8 mars de l'année suivante,

[1] Bibliothèque Nationale, fonds français, vol. 21,505, no 625.

[2] Collection Clairambault, vol. 120.

[3] *Catalogue d'une importante collection de curiosités autographiques*, vendue le 27 mai 1885 (Paris, maison Gabriel Charavay, in-8°, p. 4, article 6): R. de Balsac, en une pièce sur vélin, signée le 25 août 1500, à Agen, mande au receveur d'Agenois de compter 9 livres tournois à Thomas de Landa, avocat du roi, ainsi qu'à Bernard de Lams, pour neuf jours de voyage; ils se sont rendus à Marmande pour y interroger, par-devant le juge Maurre, les témoins produits par le seigneur de Lauzun, dans un procès contre le sénéchal.

[4] Bibliothèque Nationale, fonds français, vol. 25,783, no 28.

[5] Je ne connais en France qu'une seule localité de ce nom: Juis, dans la commune de Savigneux, département de l'Ain, arrondissement de Trévoux. Le château de Juis est-il le château qu'a possédé R. de Balsac?

[6] Voir d'instructives pages sur Dunes dans le t. III des *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne* (p. 371-377). M. Moulenq rappelle (p. 374) qu'à l'époque où Louis XI fit donation de cette terre à R. de Balsac, ce dernier acquit de Raymond-Bernard IV de Durfort, seigneur de Boissières, la partie de ladite seigneurie provenant de Régine de Goth, femme de Bernard de Durfort, sire de Flamarens, et que l'entière baronnie de Dunes appartint ainsi à la maison de Balsac. Puisque nous sommes ramenés en cette note à la confiscation des biens de la maison d'Armagnac en 1471, ajoutons que R. de Balsac obtint, en outre, la quatrième partie de la seigneurie d'Astafort (arrondissement d'Agen). Voy. *Astafort en Agenais. Notice historique et Coutumes publiées par Charles Baradat de Lacase* (Paris et Agen, 1886, gr. in-8°, p. 40).

[7] Pièces originales, vol. 179, no 325. R. de Balsac n'était plus sénéchal le

Digitized by Google

il donne quittance de 120 livres tournois pour son état de capitaine de 40 lances des ordonnances du roi (quartier d'octobre, novembre et décembre 1501), et son nom apparaît pour la dernière fois le 5 juillet 1503, au bas d'une autre quittance, pour le même état de capitaine, pendant le quartier d'avril, mai et juin. Déjà le 3 mai, il avait fait son testament. On ne connaît pas l'époque précise de sa mort ; mais probablement l'année ne s'écoula pas sans qu'on l'eût inhumé dans cette église collégiale de Saint-Amand, dont il avait été le fondateur, dès l'année 1484, y ayant établi six chanoines, six prébendiers et plusieurs chapelains[1].

Nous n'avons que peu de mots à dire de l'écrivain. Robert a laissé deux opuscules seulement, un petit traité d'art militaire (*la Nef des batailles, où est démontré l'ordre et train qu'un prince ou chef de guerre doit tenir, qui veut conquester un pays, ou passer et traverser les pays des ennemis*) et un petit traité de morale (*le Chemin pour aller a l'Ospital*)[2]. J'emprunte à l'excellent *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* (Paris, Morgand, 1884, grand in-8°, p. 75, art. 137) cette intéressante notice sur la satire morale de Balsac : « L'auteur y fait

22 janvier 1503. Son successeur était alors Antoine de Lestranges, que l'on retrouve encore sénéchal d'Agenais quatre ans plus tard. Le sénéchalat d'A. de Lestranges est resté ignoré de tous les annalistes de l'Agenais. C'est une des particularités nouvelles que nous devons en si grand nombre à la remarquable publication de M. Léopold Delisle : *les Collections de Bastard d'Estang. Catalogue*, etc. (Paris, 1885, in-8°, p. 108, n° 978 ; p. 109, n° 983).

[1] Selon B. de la Monnoye (note déjà citée de la *Bibliothèque françoise* d'Ant. Duverdier), R. de Balsac « mourut vers l'an 1503. » Ce commentateur ajoute qu'« il fut aimé de Louis XII. »

[2] Ces titres sont donnés par Ant. Duverdier, d'après l'edition de Paris par Philippe le Noir, 1525, in-4°. Voir dans le *Manuel du Libraire* (t. I, col. 1769-1770, article *Champier*) des titres beaucoup plus développés, d'après l'édition de Lyon (1502, in-4°). Symphorien Champier a mis, en tête d'un recueil de pièces en prose et en vers de sa composition, *la Nef des princes et des Batailles de noblesse, etc., de noble et puissant seigneur Robert de Balsat, conseiller et chambrelan du roy nostre Sire*, et, à la fin de ce même recueil, *le Chemin de l'hospital et comme il se peut eviter*. Je viens de nommer Ant. Duverdier ; je ne puis m'empêcher de constater que sa notice de deux lignes sur *Balsac* (lui aussi donne la forme adoptée dans toutes les signatures de Robert) semble bien ne viser qu'un pur Auvergnat : « seigneur d'Antraigues et de S. Amand, ès montaignes d'Auvergne », dit-il en commençant. N'est-ce pas l'indication, peu précise si l'on veut, mais non méprisable, du lieu d'origine, du *nid ?* Et quand Duverdier ajoute : « sénéchal au pays d'Agenez et de Gascogne », n'entend-il pas par là qu'il fut dans le Sud-Ouest un simple *oiseau de passage?*

Digitized by Google

une longue énumération des gens qui, placés dans toutes les conditions de la vie sociale, arrivent à la ruine par leurs prodigalités et leurs folies. Cette pièce paraît avoir eu une grande vogue vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe siècle. Pierre Gringore s'en est sans doute inspiré dans les *Abus du monde ;* le *Catholicon des maladvisez,* de Laurens des Moulins, n'en est qu'une amplification poétique; enfin d'Adonville, dans ses *Regrets et Peines des maladvisez* et dans ses *Moyens d'éviter merencolie* (Montaiglon et Rothschild, *Recueil de poésies françaises,* II, 42-76 ; XII, 327-330), s'est borné à la mettre en rimes. Non-seulement il a suivi pas à pas son modèle, mais il en a reproduit textuellement certains passages, comme il l'a fait dans l'*Honneur des nobles,* copie en vers du *Blason des couleurs,* de Sicile (*Recueil de poésies françaises,* XIII, 68-428).....le *Chemin de l'Ospital* a été réimprimé par M. Allut dans son *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier* (Lyon, 1859, in-8°, 119-126). Notre édition, qui donne un texte différent de celui qu'a reproduit M. Allut, a dû être exécutée vers 1525.»

C'est cette différence de texte qui m'a décidé à donner une nouvelle édition des sentences de l'ancien sénéchal de ma province natale. Les philologues qui ne connaissent pas la très-rare publication de M. Allut seront bien aises de se procurer facilement les pages où Robert de Balsac, devenu vieux et se faisant ermite, a réuni tant de sages propos ; et ceux qui ont le bonheur de posséder le somptueux volume de 1859 ne seront pas fâchés de comparer le texte adopté par l'éditeur lyonnais, avec le texte à peu près inconnu que j'offre aux amis de la vieille langue, et d'où, si je ne m'abuse, s'exhale vague, mais encore reconnaissable, une agréable senteur gasconne, Robert de Balsac n'ayant pu passer tant d'années auprès de la Garonne sans s'être imprégné de cet air qui (je ne veux pas sortir des limites de la sénéchaussée) a été si favorable à tant d'écrivains, parmi lesquels je me contenterai de saluer un prosateur comme Bernard Palissy et un poëte comme Jasmin.

Ph. Tamizey de Larroque.

P.-S. — M. Antoine Vernière, le savant éditeur du *Journal de voyage de Dom Jacques Boyer, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur* (Clermont-Ferrand, 1886, grand in-8°), a l'amabilité de me communiquer un extrait du *Dictionnaire statistique et historique du département du Cantal,* Aurillac, 1852-1855, t. III, pp. 109-110), extrait qui fournit un intéressant supplément aux renseignements déjà donnés sur Robert de Balsac et qui nous donne, notamment, la date précise de sa mort:

Digitized by Google

« A peu de distance de ce bourg [St-Chamand, anciennement St-Amand], on voyait autrefois, sur le mont Constans et sur le terrain de Long-Puech, une église de style ogival, remarquablement belle à en juger par les rares débris qui en restent. Robert de Balsac, seigneur de St-Chamand, dont la vie avait été pleine d'agitations et de troubles, l'avait édifiée en 1483, pour se rédimer, sans doute, des fautes qu'il avait commises, et l'avait érigée en église collégiale, à laquelle il avait attaché un chapitre composé de six chanoines et d'un doyen, à la nomination du seigneur du lieu. La bulle autorisant cette fondation est de Sixte IV... Robert de Balsac avait assigné des rentes considérables à l'entretien de cette église et de son chapitre... Lorsqu'on démolit cette église, on trouva, en fouillant près du chœur, son tombeau, qui portait sur une plaque de cuivre l'inscription suivante :

« Cy devant gyt noble et puissant seigneur Robert de Balsac, chevalier, conseiller chambellan du roy nostre sire, et son sénéchal d'Agenois et de Gascogne, et capitaine des gendarmes de l'ordonnance et fondateur de l'église de ceans, qui trépassa le IXe jour du mois de may de mil cinq cent trois.

» Priez Dieu pour son âme.

» Cy devant gyt noble damoiselle de Castelnau de Bretenoux, femme et épouse dudit Robert de Balsac, sénéchal d'Agenois, laquelle trépassa le IXe jour de septembre, l'an mil quatre cent quatre-vingt-quatorze. »

D'après le *Guide historique, archéologique, statistique et pittoresque des voyageurs dans le département du Cantal*, par Henri Durif (p. 390), ce fut M. Cabanes, maire de St-Chamant, qui, pratiquant des fouilles dans son jardin (ancien emplacement de l'oratoire construit près du chapitre et sous le pavé duquel R. de Balsac avait été inhumé), découvrit en 1839 une plaque en cuivre d'une forme carrée, portant en lettres gothiques l'inscription que l'on vient de lire, laquelle plaque est déposée au presbytère. La date de cette découverte explique comment P.-G. Aigueperse, auteur de la *Biographie ou Dictionnaire historique des personnages d'Auvergne illustres*, etc. (Clermont-Ferrand, 1834, t. I, p. 65), a pu dire : « On ignore l'époque de sa mort. »Voici les premières lignes de l'article d'Aigueperse, dont je dois aussi la connaissance à mon obligeant confrère, M. A. Vernière : « Robert de Balsac, fils de Jean de Balsac et d'Agnès de Chabannes, seigneur d'Entragues et de Saint-Amand, frère de Roffec de Balsac, sénéchal de Nimes et de Beaucaire, fut sénéchal de Gascogne et d'Agenois, après son frère, capitaine des châteaux de Tournon, Port de Penne et de Châtelculhier, an diocèse d'Agen. »

Digitized by Google

LE CHEMIN DE L'OSPITAL
ET CEULX QUI EN SONT POSSESSEURS

[**F° 1** *b*] Le chemin de l'ospital et ceulx qui en sont possesseurs.

Et premierement

Ceulx qui ont petit et despendent beaucoup.

Gens qui jouent voulentiers et perdent souvent.

Gens qui n'ont pas grans prisées[1], ne rentes et portent draps de soye et chiers habillemens.

Vieulx gensdarmes qui ont gaudy en leur jeunesse.

Gens qui despendent leurs biens sans ordre ne mesure.

Marchans qui achaptent cher et vendent à bon marché et credit.

Gens qui se veulent vengier d'aulcun mal ou desplaisir que on leur a fait, car tel se veut venger qui souventeffois se deservist.

[**F° 2** *a*] Gens qui par sottie et paresse laissent perdre ce qu'ilz ont gaigné de leurs maistres, pour faulte de le serrer et demander.

Gens qui se gouvernent par le conseil des folz et meschans et leur donnent charge de leurs besongnes.

Gens qui portent plus grant estat que leus (*sic*) biens ne vallent.

Gens qui n'ont travaillé en jeunesse vont en l'hospital en vieillesse.

Gens qui servent leur maistre à leurs despens.

Marchans et aultres gens qui ont perdu leur credit.

Gens subtilz et legiers qui font la chose devant que y penser.

Gens paresseux lasches et negligens.

Gens qui nont[2] au jour la journée et ne pensent au temps advenir.

[1] C'est-à-dire « de grands biens. » Littré n'a pas d'exemple aussi ancien de ce substantif. — [2] *Sic;* corr. *vont?*

Digitized by Google

Gens yvrongnes et gourmans.

Gens quelque grans biens et chevance qu'ils[1] despendent [F° 2 *b*] follement et sans raison.

Gens pillars[2] et putaniers qui de paillardise font mestier.

Ceulx qui se couchent tost et lievent tard.

Ceulx qui prestent voulentiers à ceulx qui n'ont dequoy rendre.

Gens plaideurs, harseleurs et nourrisseurs de proces.

Ceulx qui sont opiniastres et incorrigibles.

Gens qui ne trouvent riens cher à creance et payent mal.

Ceulx qui ne sçavent exercer l'office en quoy ilz sont commis.

Gens qui mengent leur blé en herbe[3].

Ceulx de qui serviteurs jouent jusques à la minuyt.

Gens qui entreprennent plus grant chose qu'ilz ne peuvent.

Gens prodigues et grans despendeurs sans mesure.

[F° 3 *a*] Gens coustumiers de faire œuvre de fait[4] ou folies.

Ceulx qui sont desobeissans à leur prince ou justice[5].

Ceulx qui par paresse et faulte de couraige laissent perdre leurs biens.

Ceulx qui chargent trop grant estat à leurs femmes.

Ceulx qui mainent souvent leurs femmes en voyages.

Ceulx qui font souvent grans banquetz et grandes assemblées.

Ceulx qui donnent leurs biens trop excessivement.

Ceulx qui se prisent plus qu'ilz ne valent et à qui semble que les biens leur sont deuz de rente.

Ceulx qui ne vivent en provision[6], mais au jour la journée.

Ceulx qui se despouillent avant que aller coucher[7], si n'est

[1] Suppl. *aient, qui le?* — [2] *Sic*, pour *paillars*.

[3] Le Roux de Lincy (*le Livre des proverbes françois*, seconde édition. Paris, 1859, t. I, p. 59) ne cite sous cette locution qu'un écrivain postérieur, Rabelais (liv. III, chap. II).

[4] *Sic;* corr. *fat*.

[5] Pour la signification concrète qu'a *justice* en ce passage, analogue à celle qu'avait prise *potestas*, cf. Littré, qui en cite deux exemples du XIIe siècle.

[6] Prévoyance. Cf. Littré, à l'historique.

[7] C'est-à-dire qui cèdent de leur vivant ce qu'ils possèdent. On connaît l'historiette de l'homme qui, ayant eu l'imprudence de donner trop tôt ses

Digitized by Google

à gens qui[1] y soyent bien tenus par raison et soient bien seurs d'eulx.

[F 3° *b*] Ceulx qui ne vivent que de piller et desrober, et de choses de mauvais acquest, qui requiert mauvaise fin[2].

Ceulx qui despendent beaucoup et gaignent peu.

Ceulx qui font mal penser leurs chevaux et leurs bestes.

Ceulx qui laissent pourrir leurs tapisseries es murailles et leurs linges en l'arche.

Ceulx qui sont pleges et cautions pour aultruy.

Compaignons et povres gentilz hommes achaptans et mengeans choses friandes et cheres.

Ceulx qui laissent les prez et les jardins ouvrez sans clorre, et sans garder, quant les fruitz y sont.

Ceux qui laissent plouvoir sur leurs greniers en leurs maisons et sur les courtines par faulte de les couvrir.

Ceulx qui chantent tousjours *gaudeamus* et n'ont point de *requiem*.

Ceulx qui changent ung bon cheval à ung mauvais.

[F° 4 *a*] Ceulx qui vendent et engaigent leur chevance sans grant cause.

Les taverniers qui tiennent bordeau et gens de maulvaise vie.

Ceux qui font menger en leur mesnage le pain chault et frians (*sic*) et qui bruslent le bois verd[3].

Ceulx qui laissent leur granche descouverte quant les biens[4] sont dedans.

Ceulx qui ont eu de grans biens, et les ont perdus.

Ceulx qui laissent menger les prez et les bledz pour paresse d'aller geter le bestail de dedans ou le faire garder.

Ceux qui se laissent brider ou subjuger a leurs prochains.

biens, eut tant à le regretter, qu'il laissa par testament un coffre plein de pierres destinées à lapider le premier qui imiterait son exemple.

[1] *Sic;* corr. *que?* — [2] Bien mal acquis ne profite jamais.

[3] Jóuno fenno, po tendre e bouei vert,
Meten la meijou óu desert.
(Proverbe périgourdin.)

[4] La récolte, les fruits de la terre. Littré n'indique pas cette acception spéciale, bien qu'il en cite un exemple, tiré de Vaugelas. En Limousin, on dit dans ce sens, *be de Di* (bien de Dieu).

Digitized by Google

Ceux qui coupent leurs chausses au genoil et descouppent leurs pourpointz et habillemens.

Ceulx qui vont tard faire leur journee et leur besongne.

Ceulx qui ne pensent depuis qu'ilz lievent[1] au[2] lict sinon à quoy ilz pourront passer temps tout le jour et faire leur laisance[3].

[F° 4 *b*] Ceulx qui laissent leurs caves, garniers[4] et charniers ouvers.

Ceulx qui vendent leur chevance pour estre marchans.

Ceulx qui font leur dommaige pour faire plaisir a autruy.

Ceulx qui par faulte de reparation qu'ilz feroient bien laissent cheoir une maison.

Gens qui laissent perdre leur bon droict et proces par faulte de poursuivre.

Ceux qui n'ont nullement paour ne crainte de justice.

Ceux qui laissent perdre cent escutz pour paour d'en despendre dix.

Ceulx qui aiment mieulx faire ouir par aultruy les comptes de la despence de leur maison que l'ouir eulx mesmes.

Ceulx qui baillent leurs biens à garder a autruy sans compte.

Ceulx qui ayment mieulx leur ayse et plaisir que leur prouffit et honneur.

Les gens qui font de trop de mestiers.

[F° 5 *a*] Ceulx qui veullent user de leur voulenté plus que de raison.

Ceux qui dient qu'ilz sont sages sont folz.

Ceulx qui refusent et fuient avoir une bonne charge, et commission pour espargner leur paine.

Ceulx qui prestent leurs bons chevaulx et habillemens a ceulx qui sont ingratz et de maulvaise conscience.

Ceulx qui sont si grans babilleurs, menteurs et flateurs en la fin ne sont gueres prisez et si font mal leurs besongnes.

[1] *Lever,* comme *laver,* et beaucoup d'autres verbes, pouvait s'employer au sens réflechi, sans être accompagné du pronom.

[2] Corr. *du?*

[3] Pour *loisance,* synon. de *loisir.* — [4] Pour *graniers* (= greniers), par métathèse.

Digitized by Google

Ceulx qui ne sont bien advisez et saiges, qui font les choses legierement sans penser a quelle fin doybvent venir.

Les gens qui sont si glorieulx et qui cuident beaucoup valoir et leur semble que jamais bien ne leur faudra.

Ceulx qui n'ont pas grant rente ne revenues[1], lesquelz le seigneur menge a un lieu et la dame en l'autre, et font troys ou quatre disners l'ung apres l'autre:

[F° 5 *b*] Gens ingratz envers Dieu et qui ne le servent point mais vivent et mainent mauvaise vie qui tend a mauvaise fin.

Ceulx qui ont des biens ou chevance en plusieurs lieux et ne les visitent point.

Ceux qui attendent d'avoir la succession de aulcuns de leurs parens laquelle a la (*sic*) d'aventure ilz n'auront jamais.

Les gens qui exercent bien leur mestier et voyant qu'il (*sic*) n'en peuent vivre ilz en doivent prendre ung ou autrement, etc.

Ceulx qui par negligence laissent pourrir le foin du pré.

Maistres qui se fient et attendent du tout de leurs besognes a leurs serviteurs sans soy enquerir s'ilz les servent bien ou mal.

Ceulx qui sont tuteurs ou curateurs d'enfans povres.

Ceulx qui vendent leurs biens pour prester l'argent à aultruy.

Gens qui prennent question[2] pour enfans ou pour commung.

[F° 6 *a*] Povres gens qui veullent estre bien aises et ne veullent rien faire.

Tresoriers recepveurs et despenciers qui demeurent long temps sans rendre leurs comptes et qui donnent l'argent sans en avoir bon acquit.

Ceulx qui se font varletz ce de qu'ilz[3] sont maistres.

[1] Nous n'avons plus que la forme masculine de ce substantif, au sens qu'il a ici. Mais la forme féminine est celle que le moyen âge employait de préférence. Voy. Littré, *Revenu*, 2, à l'historique.

[2] Ce mot paraît signifier ici, si ce n'est pas une faute d'impression, pour *gestion, charge des affaires d'autrui*. Cf. Littré, sous *questeur*, à l'historique.

[3] *Sic*. Corr. *de ceux qu'ilz* (pour *dont ilz*)?

Digitized by Google

Ceulx qui reçoivent l'argent d'aultruy et le mettent en leurs affaires.

Ceulx qui se vantent de faire beaucoup et ne font rien qui vaille.

Enfans se fient aux biens de leur pere qui est riche.

Ceulx qui se meslent d'aultruy mestier.

Ceulx qui a faulte de couraige et diligence (*sic*) laissent a pourchasser et amasser des biens.

Ceulx qui reprennent les aultres et font pis que eux.

Ceulx qui nourrissent mal leurs serviteurs et veullent qu'ilz besongnent bien.

[**F° 6** *b*] Les gens que quant ilz sont bien ayses et font leur prouffit qui ne se y peuent tenir, mais veulent changer, et font leur dommaige.

Mary et femme qui se accordent mal.

Deux maistres en une maison differens et contraires d'oppinion[1].

Ceulx qui se fient tousjours trouver leur vie.

Jeunes gens et d'autres quant leurs parens leurs (*sic*) reprochent faultes et vices, ils sont mal contens et font pis que devant et ne se veulent corriger et fuient ceulx qui leur conseillent leur prouffit.

Ceulx qui laissent leur tapisserie, couvertes, linceulx, habillemens, qui sont ung peu rompus, perdre et qui laissent epancher la plume de leur litz, par faulte de radouber la coeste.

Ceulx qui sur esperance de gens d'eglise mainent grant despence.

[**F° 7** *a*] Ceulx qui sont chiches d'une maille et larges d'ung escu[2].

Gens qui sont opiniastres, qui ont ung proces, en trouvent bon apointement et ne le veullent prendre, qui perdent tout bien souvent.

Ceulx qui ne sçavent conduire une bonne fortune quant elle leur vient ne mettre a execution, car elle ne vient pas tousjours.

[1] Toute maison divisée périra.

[2] Nous avons en Gascogne ce dicton pittoresque: *Amayne bren, escampe harie;* Il amasse le son et répand la farine. En Auvergne: *Omasso bren, escompo forino;* ou encore: *Escompo lou froumen per gorda lo bentelo* (la balle).

Digitized by Google

Ceulx qui laissent ung bon mestier pour ung mauvais.

Gens qui se attendent de faire leurs besongnes de demain a demain et ne peuvent trouver l'heure. Et tandis le temps s'en va.

Gens qui ont grant eur et grant auctoritté qui pensent que ceste fortune dure tousjours.

Ceulx qui congnoissent que leurs besongnes se font mal et n'y remedient de bonne heure.

Gens qui font grandes despences et mises pour esperance d'avoir de grans biens d'ung proces qu'ilz ont en justice, car [F° 7 *b*] a l'adventure ilz perdront le principal et payeront les despens.

Ceulx qui pour espargner ung peu de paine et d'argent tombent en inconveniens et plus grant mise et travail beaucoup de foys.

Gens qui assencent [1] leur chevance a bon marché, et maulvais payeurs qui en prennent en payement maulvais chevaulx et pierreries [2] draps plus chers que ilz ne vallent.

Maistres de qui les serviteurs donnent dn meillieur vin a grans potz et la chair et aultres biens a leurs paillardes, ou ailleurs.

Ceulx qui laissent le pavé de leurs chambres et les foyers et cheminees aussy les verrieres sans radouber. Car tous les jours le dommaige y croist et est signe de gens tres paresseux.

Et finablement Rogier Bontemps qui ne pense a tomber es inconveniens et necessités du temps advenir sont les enfans aisnés et principaulx heritiers de l'hospital, [F° 8 *a*] ensemble tous les dessus nommez, qui pour raison et [3] leurs merittes et maniere de vivre et de faire n'y deivent ne n'y peuvent faillir

Tous ceulx qui feront le contraire de ce qui est dessus nommé ne auront jamais ne part ne quart ne heritage audit hospital, mais en seront exceptez et quittes et aussi de l'ordre de belistrerie et mal gouverne [4].

FINIS.

[1] Qui donnent à *cens* ou à rente. — [2] Suppléez *ou?* — [3] *Sic;* corr. *de*.

[4] Corr. *male* ou *gouvert*, qui était la forme masculine, alors usitée, de ce substantif. *Mal Gouvert* fut souvent personnifié, à cette époque, dans les ouvrages satiriques.

Digitized by Google

APPENDICE

I

Tournon[1]

Et premierement dient que ledit Tornon est une bastille roialle et l'une de ceulx que le conte Raymond de Tholose fist bastir en Agenois et en signe de ce les armes de la ville et leur seau sont celles dudit conte Raymond en signiffiance de ce que dit est.

Item que c'est l'une des places fortes, ville et chasteau que soit en Guienne et de toute ancienneté du dommaine du roy et duché de Guienne, et de ce est voix et femme (*sic*)[2] publicque audit Tornon, au pays d'Agenois et ailleurs.

Item est vray que les roys de France ont donnés de beaux privileiges à ceulx dudit Tornon comme estant de leur dommaine et entre autres y a privileige qu'ils ne puissent jamais estre alienez hors de la couronne de France et dommayne de Guienne.

Item plusieurs ont veu les originaulx desdits privileiges de Tornon contenant ce que dit est.

Item est vray que le roy Charles septiesme en fut toutjours pos-

[1] Je rappelle que les documents que l'on va lire sont extraits de l'enquête faite par ordre du Conseil du roi, à la requête de Robert de Balsac, dossier qui appartient aux archives de M. F. Moulenq.

[2] De *fama*, renommée. Reproduisons une note marginale de la partie adverse (écriture du temps): « Tornon est du domayne du comte d'Armaignac tenu et possedé comme [mot illisible] par l'espace de tant de temps que n'est memoire du contrere *continue et pacifice* excepté le temps que les terres d'Armaignac ont esté mises en la main du roy. Aussi ne ont ordoné à plusieurs autres places et villes du comté d'Armaignac comme à ceulx de Lectore, d'Aux, Bagalone, Rodez et autres *et sic non probat hoc esse*. Le roy Charles en feut detenteur ès temps de toutes les autres terres d'Armaignac et non plus, Pour ce que le roy Loys mist toutes les terres d'Armaignac en ses mains fist donation à Monseigr de Guienne de toutes les terres d'Armaignac en Guienne, mes après Monseigr de Guienne retourna toutes les terres qu'il tenet d'Armaignac à Monseigr d'Armaignac et aussi Tornon lequel tenet ledit Balsac qui par commandement de mondit seigneur de Guienne le bailla et restitua à mondit segr d'Armaignac qui la tint jusqu'à ce qu'il fust assiegé à Lectore et ainsi appert que Tornon n'estet ne fut onques du domayne du roy et pour ce assez respondeu aux trois articles sequens. »

Digitized by Google

sesseur et donna la cappitanerie dudit chasteau à Johachim Roault lequel y avoit comis un Valentin La Rocques qui la tint jusques au trespas dudit feu roy Charles.

Item et despuis feu Monss^r de Guienne, frère du feu roy Loys, a possedé ledit lieu de Tornon et ledit de Balsac, comme cappitaine, l'a tenu pour ledit duc de Guyenne qui à ce l'avoit comis et aussi pour ledit feu roy Loys qui, après la mort dudit feu de Guienne, en donna la cappitainerie audit de Balsac.

Item est vray que après la mort dudit feu roy Loys pour ce que ledit de Balsac tenoit ladite place afin que ne fut doubte qu'elle appartenoit au roy nostre dit seigneur, les comis par les tresoriers de France reduirent au domayne dudit seigneur ladite place avecques tout son revenu.

Item et lesdits commissaires du domaine feirent faire serement de nouveau aux consuls et habitans de ladite ville terre et seigneurie en plaine rue d'estre bons et loyauls au roy comme ses vrays subgectz sans moyen et de ne laisser entrer homme dans leur ville qu'il ne fut du vouloir et consentement dudit seigneur en Agenois que commissaires sur ceste matiere avoient estés.

Item et semblable serement firent faire lesdits commissaires à Jehan Daillac dit lo Moro et à Jehan de Madame comis à garder ledit chasteau pour ledit de Balsac, cappitaine.

Item non obstant ledit serement sans congié du roy ou de leur cappitaine ou autres officiers royaulx les aucuns desdits habitans ont mis au moys de may derenierement passé environ le huytiesme jour dedans ladite ville ledit messire Charles d'Armaignac, luy allant au devant, cryant vive Armaignac et le recepceurent en prossession generale comme seigneur contre le serement qu'ils avoient fait au roy nostre dit seigneur.

Item lesdits habitans incontinent firent ledit serement audit seigneur d'Armaignac de luy estre bons et loyaulx contre tous sans congié ou licence du roy nostre sire ou de leur cappitaine ou ses officiers.

Item après ce que ledit d'Armaignac fut dedans ladite ville avec bien sept ou huyt cens hommes en habillement de guerre, il fist mettre le siege aud[it] chasteau tout à l'antour.

Item ledit d'Armaignac luy mesmes en personne sans aucun commissaire menaça ceulx qui estoient dedans le chasteau de lad[ite] place de Tornon de les pandre par la gorge s'ils ne se randoient et qu'il les auroit par assault et ainsi demoura devant ledit chasteau neuf jours.

Item et ledit d'Armaignac contraingnit plusieurs des habitans et consuls de lad[ite] ville de aller demander le chasteau pour luy à ceulx qui le tenoient pour le roy, nostre sire.

Digitized by Google

II

Clermont-Dessus, Dunes, Malauze et Tournon

....Et venant à son cas disoit icelluy Lauret qu'il y a trois places assises en Agenois, c'est assavoir Dunes, Clermont-Sobiran et Tournon, et en Quercy une autre place nommée Malause, desquelles [1]led[it] de Balsac estoit en possession et saisine et d'icelles en estoit saisy et vray possesseur en temps que led[it] d'Armaignac l'en a despouillé, dessaisy et gecté hors par force, violance et main forte de gens de guerre, voyre en hostillité, car les susd[ites] places sont fortes. Et pour remonstrer les tiltres et moyens comme icelluy de Balsac impetrant les tenoit et possedoit, disoit led[it] Lauret.

Premierement touchant ledit lieu de Dunes, dit que led[it] lieu de Dunes est nuement dud[it] de Balsac par les moyens ensuyvans. Car estoit le temps passé *in humanis* dame Margarite de Terride, dame dud[it] chasteau et lieu de Dunes, laquelle quand fut au dernier de ses jours fist testament auquel institua son heritier Amanieu de Lévis auquel substitua Philippe de Lévis et ordonna que led[it] Amanieu son heritier mouroit sans masle de son loyal mariatge, icelluy Philippe fust, à la mort dud[it] Amanieu, son heritier, et légua à damoiselle Margarite de Manas led[it] chasteau de Dunes et tout le droit qu'elle avoit en icelluy lieu. Et en cette voulanté lad[ite] Margarite de Terride, testatrice, alla de vie à trespas, après la mort de laquelle lad[ite] damoiselle Margarite de Manas print son legs et achepta *possessionem dicti loci de Dunes*, et led[it] Amanieu, heretier, print possession realle et corporalle de tous et chacuns les biens et heretaiges de lad[ite] dame Margarite de Terride, lesquels il a tenu et possédé *quamdiu vixit*, et puis après est allé de vie à trespas, et *post eum* ledit Philippe, substitué aussi, est allé de vie à trespas *supervivente eadem domicella Margarita de Manas, legataria* sellon qu'on dit, laquelle *in vim legati sibi facti* a tenu et possedé *paciffice* led[it] lieu de Dunes tant dud[it] Amanieu et Philipes, de leurs heretiers et substitués que depuis en ça *spacio quinquaginta annorum* et plus *paciffice et quiete*, et comme dame et possesseresse dud[it] lieu de Dunes tant qu'elle vesquit par tous notoirement et pour ce fust

[1] Note marginale de l'adversaire : « Parce que dit est par le procès du Baillif de Mascon et memoires autres fetes au parlement, intendits de Clermont et Dunes, peut hors prendre response aux articles sequens par laquelle apparestra que ne contiennent verité. »

Digitized by Google

repputée. Et puis après lad[ite] damoiselle Margarite de Manas est allée de vie à trespas *relicto sibi et superstite ejus filio unico naturale et legitimo Johanne Grymoard ac herede universale*, lequel, *ea deffuncta*, s'est tenu et porté pour son heretier, et a tenu après la mort de sad[ite] mère led[it] lieu de Dunes et possedé par aucun temps et en a fait et disposé.

Item tousjours estoit respondu par ceulx dud[it] chasteau qu'ils le tenoient pour le Roy nostre seigneur come de son vray dommaine, et que ledit impetrant pour ledit seigneur comme son cappitaine se tenoit et qu'ils avoient fait serement audit seigneur ou à ses officiers ne le randre que à luy et que sans leur congié ils ne l'oseroient bailler car autrement ils seroient traictres et parjures, demandent ung petit delay pour le faire assavoir audit cappitaine ou à tout le moins aux officiers du Roy qui estoient Agen et que jamais ne leur fut accordé par ledit d'Armaignac ny ses gens, mais tousjours continuoient en leurs menaces de leur donner l'assault.

Item adoncques ledit Messg^r Charles fist grant preparatives d'assault come charrettes, faguoz, engins à forces de fustiers, lier charrettes et portes et.....et l'artillerie et d'autres grans instrumens de guerre.

Item et jour et nuict ledit Messg^r Charles tenoit ceulx qui estoient dedans led[it] chasteau assigiez et environnez que pouvoient avoir aucun secours ne vivres.

Item pourquoy ceulx dud[it] chasteau furent contraints bailler lad[ite] place audit d'Armaignac par force, lequel fist prandre, piller tout ce qui estoit dedans led[it] chasteau aud[it] de Balsac appartenant vaillant jusques à quatre cens livres et plus.

Item ledit d'Armaignac bailla son obligé de randre lad[ite] place de Tournon à ceulx à qui la luy bailleroient au cas qu'il ne le pleust au roy qu'il l'a eusse promise.

Item ledit d'Armaignac a fait prandre à ses gens plusieurs biens appartenans aud[it] de Balsac qui estoient à l'ostel de Pelledent, consul dud[it] Tournon, qui les gardoit pour led[it] impetrant vaillans la somme de cent livres tournois.

Item ledit d'Armaignac vesquit luy et toute sa armée durant ledit temps aux despens de lad[ite] ville et de la terre.

Item par quoy ceulx de lad[ite] terre ont esté contraints mectre une grande somme de deniers sur eulx sans congié des officiers du roy pour paier le despens dud[it] d'Armaignac et de ses gens.

Item et despuis ceulx qui ont esté aud[it] chasteau pour led[it] d'Armaignac ont tousjours vesqu et vivent encores aux despens de lad[ite] ville et terre sans riens paier, pillent et roubbent et font des mauls auxd[its] habitans de lad[ite] ville, terre et juridiction.

Digitized by Google

Item et est bien à noter que ledit de Balsac a esté cappitaine dud[it] lieu pour le roy nostre seigneur, il leur a tenu tousjours bonne justice, n'a rien prins d'eulx sans paier ne luy ne ses gens, les a gardez de foulle et d'oppression de toute sa puissance et souvent amonestez les susd[its] habitans d'estre bons et loyaulx au Roy en leur remonstrant le grant bien qu'ils avoient d'estre du dommaine et les advertissoit des maulx qu'ils avoient autresfois eu pour ceste cause.

Item ce que dit est est vray, notoire et manifeste.

A sa volonté plainement et paisiblement comme ung chacun seigneur peut et doit faire de sa chouse propre sans ce que jamais le conte d'Armaignac ne autres de lad[ite] maison d'Armaignac y aient rien demandé. Et après aucun temps led[it] Grimoard, *filius et heres* de sa dite mère damoiselle Margarite de Manas eust mestier d'argent et se retira vers led[it] de Balzac impetrant auquel il vendit led[it] lieu et place de Dunes avec tout et chacuns les droiz qu'il y pouvoit avoir et lui en appartenoient pour certain pris contenu en l'instrument sur ce fait et passé. Par le moyen de laquelle vendition led[it] de Balsac a tenu et possede *paciffice et quiete* et sans nulle contradiction icelluy lieu de Dunes par l'espace de neuf ans ou environ et en a prins et receu tous les prouffiz, revenus, rantes, droiz et esmolumens sans que jamais led[it] d'Armaignac ne autres de lad[ite] maison d'Armaignac y aie riens demandé. Et pour ce que ma damme de Crussol, qui estoit fille dudit Philippe de Lévis, heretier substitué, disoit que lad[ite] place de Dunes luy appartenoit meust debat plait et procès à cause de lad[ite] place de Dunes aud[it] de Balzac en la court de parlement à Paris et pour fouyr à debat et question ledit de Balsac s'accorda avec ques lad[ite] ma damme de Crussol moyennant la somme de quatorze cens livres tournoises...Lad[ite] dame de Crussol quicta, ceda et transporta aud[it] de Balsac impetrant tous et chacuns les droiz que lui pouvoient appartenir en lad[ite] place, de quoy fut passé instrument, lequel accord fut autorisé par arrest de lad[ite] court de parlement... Et par ses tiltres et moyens icelluy de Balsac a tenu possède led[it] lieu de Dunes come dit est....et l'a tenu jusques au vingtieme jour du moy de may derrenier passé, auquel moys et led[it] jour vint aud[it] lieu de Dunes Jehan de Montesquieu, escuyer, seigneur de Montesquieu, envoyé par led[it] d'Armaignac et lequel se disoit estre son procureur general avec un nommé Labartete, accompaignez de grand nombre de gens armez lesquels sans commission nulle par voye de guerre et fource, et parce que la ville ou lieu de Dunes n'est point forte, entrèrent dedans icelle et aucuns habitans dud[it] lieu firent faire serement d'estre bons et loiaulx aud[it] d'Armaignac et les autres s'enfouyrent ès villes d'Agen et autres villes prouchaines. Et quand eurent gaignée lad[ite] ville de Dunes ceulx dud[it] d'Armai-

Digitized by Google

gnac et Montesquieu misrent eschelles, approuches et autres habillemens pour assaillir led[it] chasteau de Dunes au centre d'icelluy chasteau et y baillèrent quatre assauts. Et y alla ung nommé maistre Jehan Molinier dit Foizon, procureur dud[it] de Balsac pour veoir qu'ils faisoient et scavoir pour quelle auctorité ils faisoient cella. Lesquels de Montesquieu, Labartète et ses gens l'estachèrent ou firent estacher à une charrette et le misrent au devant d'eulx et en faisoient pavoiz et le maltraictoient tellement que ceulx qui estoient dedans pour led[it] de Balsac furent contraincts d'eux randre et bailler lad[ite] place, aians pitié dudit Foizon, procureur, leur compaignon et de fait le rendirent et lesd[its] de Montesquieu, Labartète et leurs gens se misrent dedans et prindrent des biens, estans dedans lad[ite] place appartenant aud[it] de Balsac jusques à la somme de cent escus et plus. Quoi voyant led[it] de Balsac s'estoit transporté devers le Roy nostre souverain seigneur et messeigneurs de son sang et de son grant conseil ausquels il a donné son cas à entendre et entendu et ouye la complainte dud[it] de Balsac luy ont baillé et octroyé lettres contenant la comission de nous comissaires dessus dits par lesquelles est mandé que s'il nous appert que led[it] chasteau et lieu de Dunes appartiengue audit de Balsac et qu'il en fut possesseur, come dit est du moins *tempore dictarum captionis, spoliationis et intrusionis factarum* par lesdits de Montesquieu et Labartète et leurs gens au nom dudit Moss^r Charles d'Armaignac ou de tant que souffire doye que led[it] d'Armaignac et aussi led[it] Montesquieu et tous autres soient contraints de laisser lad[ite] place de Dunes et icelle randre et restituer aud[it] de Balsac impetrant *una cum bonis per eos captis* et laissent joyr et user led[it] impetrant des possessions et saisines d'icelluy, lieu et place de Dunes esquelles il estoit paravant lesdites prinse, intrusion et violence au temps d'icelles. Et ce par prinse de corps et de biens et autres voyes deues et raisonnables et aussi par main armée si mestier est en façon que honneur en demeure au Roy et qu'il soit obey, disant led[it] Lauret qu'il avoit fait adjourner led[it] d'Armaignac en personne de son procureur nommé ès exploits pour veoir mectre à deue execution lesd[ites] lettres de nostre comission.....

Lauret touchant le lieu de Clermont-Soubiran dit que led[it] lieu de Clermont est forte place assise sur une montagne sur la rivière de Garonne ou de pays d'Agenois.....laquelle place y avoit plusieurs forteresses et maisons fortes, *in quatuor quarum quilibet condominorum habitabat*, come ceulx de Lustrac, de Beaujamont, Roquecorn et Boyssières, lesquels en estoient coseigneurs. Et pour ce que estoit belle chouse et est en beau et grant passaige les Anglois affectoient moult de l'avoir et de fait l'eurent; et en la tenant et occupant

Digitized by Google

firent maints maulx aux subgects du Roy et fut des derrenieres reduictes à l'obéissance de la couronne de France; et icelle retournée à l'obéissance du Roy, on dit que le feu conte d'Armaignac s'en saisist jaçoit ce qu'il n'y eust aucun droit, mais ne la tint gueres car tantost après par la forfaicture dud[it] d'Armaignac contre le Roy comise le feu Roy Louis derrenierement trespassé prist et mist à sa main toutes les terres, places et seigneuries dud[it] d'Armaignac et mesmement lad[ite] place de Clermont. Et despuis par arrest à Paris ses bien furent confisqués au Roy qui donna toutes les places qu'il avoit en la duchié de Guienne à feu Monssg^r de Guienne et icelluy duc donna aud[it] impetrant led[it] lieu de Clermont assis en lad[ite] duchié et l'en mist en possession; *quem locum cum suis juribus paciffice dictus impetrans qui tantum quantum dictus dux vixit, tenuit ac possedit et eo deffuncto* le feu roy Loys *non immemor serviciorum sibi et corone Francie* par ledit de Balsac faiz confirma led[it] don de lad[ite] place aud[it] de Balsac, seneschal d'Agenois, impetrant, lequel de Balsac aussi despuis *ad juris sui corroborationem* à beaux deniers comptans a acquis les droiz que lesd[its] coseigneurs dessus nommés avoient et leur pouvoient appartenir aud[it] Clermont. Et à ceste cause par ses titres a esté led[it] de Balsac vray seigneur et possesseur dud[it] lieu de Clermont et l'a tenu despuis en ça et possedé *cum suis juribus et emolumentis* tant *per se quam suos officiarios et deputatos* jusques au mois de may derrenier passé auquel temps le vingtiesme jour d'icellui vint audit lieu le Baillif de Mascon soy disant avoir comission de retourner, bailler et delivrer aud[it] Messire Charles d'Armaignac les fruiz, émolumens et droiz des terres appartenans audit d'Armaignac, lequel baillif, selon que l'on dit, bailla et retourna à icelluy d'Armaignac les rantes, prouffiz et émolumens d'icelluy lieu de Clermont tant seullement et non pas la place: duquel baillif de Mascon, comissaire, le procureur dud[it] de Balsac est porté pour appellant et a esté retenu à Paris, et *sub colore* de ceste restitution faicte des susd[ites] rantes aud[it] d'Armaignac, icelluy d'Armaignac en propre personne avecques trois ou quatre cenz hommes armez et embastonnez est venu *more hostili* mectre le siege devant le chasteau de Clermont et y tint led[it] siège trois ou quatre jours et bailla troys foiz l'assault tellement que ceulx de dedans qui estoient retirez au domgeon furent contrainctz d'eulx randre et de fait se randirent et entrarent en lad[ite] place led[it] d'Armaignac et ses gens et prindrent et ravirent tous les biens qui estoient dedans appartenans aud[dit] de Balsac vaillans la somme de quatre cens livres tournoises et plus et vesquit led[dit] d'Armaignac et ses gens tant qu'il fut là et aussi vivent à present et ont despuis vescu ceulx qu'il a mis aud[it] lieu pour la garde d'icelluy aux despens des bonnes gens de la terre

Digitized by Google

et seigneurie de Clermont et par force et voye de guerre et prins led[it] lieu et le tient occupé en despoullant led[dit] de Balsac. Pourquoy a eu recours au Roy nostre seigneur et à son grand conseil duquel a obtenues lesd[ites] lectres contenans nostre d[ite] comission par lesquelles nous est mandé *quod constat* de ce que dit est dessus ou de tant que souffire doye que soubz la main du Roy icelluy de Balsac soit reintégré *in et de dicta platea restitue modo et forma* qu'il estoit du temps et paravant lad[ite] violance, intrusion et despuoille. Et requiert led[it] Lauret pour led[it] de Balsac l'enterinement des d[ites] lectres et conclud qu'elles sont raisonnables.....et conclud comme dessus a esté dit touchant la place de Dunes.

Touchant la place de Malause dit que Malause est une forte place assise sur la rivière de Garonne et sur ung roc laquelle est moult forte et appartenoit le temps passé à Jehan de Durfort et à Ramond Bernard de Durfort, lesquelz firent leur heretier le seigneur de Boysière come prochain *in gradu parentile* qui aussi estoit leur donataire. Lequel, tant come heretier que come donataire d'iceulx de Durfort après leur trespas, fut et a esté seigneur dudit lieu de Malause, duquel ledit impetrant a acquis tout le droit qu'il y avoit. Et pour ce que ung bastard de Malause et le feu conte d'Armaignac prétendoient avoir droit en lad[ite] place de Malause, ledit bastard meust procès aud[it] conte. Lequel procès fut demené en la court de parlement à Tholose et par arrest de lad[ite] court fut dit que le[dit] lieu de Malause seroit mis à la main du Roy, ce que fut fait, et après s'en est ensuivy ung autres arrest contre led[it] mess^r Charles d'Armaignac contre lequel aussi fut dit qu'elle seroit mise en la main du roy, ce que fut fait reallement et de fait et *lapsu temporis* tous les biens dudit conte d'Armaignac furent confisqués au roy. Pourquoy *de mandato regis* led[it] de Balsac print lad[ite] place *quod moleste gerens* led[it] bastard *conquestus est curie parlamenti*...pour laquelle place mectre en et soubs la main du roy furent comis Messrs maistres Anthoine Boix et Jehan Seguier, conseillers du Roy en lad[ite] court de parlement lesquels en l'un d'eulx la misdrent en et soubs la main du Roy et de lad[ite] court, lesquels depuis l'ont tenue soubz la main dud[it] seigneur jusques audit moys de may derrenier passé auquel est venu led[it] d'Armaignac impetré accompagné de gens d'armes et de guerre comme a esté dit qui a mis le siège et prinse lad[ite] place de Malause par force et main armée ainsi qu'il avoit fait de Clermont et Dunes et est entré dedans et la tient occupée *violando manum regiam et arresta curie parlamenti* et à ceste cause led[it] de Balsac a eu recours, comme dit est, au roy et au grand conseil et a obtenu les lectres ci dessus incorporées par lesquelles nous est mandé que s'il nous appert de ce que dit est que nous ayons à faire

Digitized by Google

réintégrer la main du Roy et qu'elle soit retournée en et soubz la-d[ite] main *in manibus* de ceulx qui estoient sequestres et la tenoient *tempore captionis, violencie et intrusionis factorum per dictum de Armanhaco...*

VARIÉTÉS

AMBAISSI, AMBIORSES, EN LYONNAIS

Dans un fascicule intitulé *Vieilles Choses et Vieux Mots lyonnais,* imprimé à Lyon en 1885, j'ai cité le mot *ambaissi,* dont l'interprétation exacte n'avait pas encore été donnée, et j'ai mentionné les textes suivants:

« Item *ambessi* de furnillie de v^c^ fais, a l'entra paiera II gros (*Tarif des droits d'entrée de la ville de Lyon, vers* 1295[1]) »;

« Item *ambessi* de furnilli, de v^c^ fes *lambessi,* paiera a l'entra j gros (*Tarif des mêmes droits, du* 4 *décembre* 1358[2]] »;

« Reçu de Michel le pannetier pour une *ambaisse* de furnillie que fut taillée au brotel devant Ruanne, pour mettre en la peyssière du portail viel... (*Arch. municip. BB,* 376, *f°* 23, *v°*. 1381) »;

« Payé pour 426 fais qui ont été employés à l'œuvre de la Torrete pour la défense du Ron, achetés de Floret au prix de 6 gros l'*ambaisse* (*Id. CC,* 376, *cote* 3. 1380) »;

« Ils ont concluz que ce Nisies Greysieu vuelt bailler 5 f. de l'*ambesse* de la leigne du brotel de la ville (*Procès verbaux du Consulat,* VIe *de février*. 1419). »

Il ressortait de ces textes que l'*ambaissi* était une mesure pour les fagots. Il paraissait y avoir eu plusieurs sortes d'*ambaisses,* puisqu'on désignait celle de laquelle il s'agissait; la plus commune semblait avoir été de 500 fagots. J'ajoutais que l'orthographe primitive était certainement *ambaissi,* transformé en *ambesse* par homophonie entre *ê* et *ai,* et par l'influence d'oïl qui a substitué la finale en *e* muet à la finale lyonnaise *i*. M. Gras fait mention d'un acte forézien de la fin du XIIIe siècle, où l'on retrouve la finale *i* : « Une *ambaissi* de furnilie de 500 faix l'*ambaissi.* »

[1] *Cartulaire municipal,* publié par M. M.-C. Guigne, p. 420.
[2] Cité par M. Philipon, *Romania,* t. XII, p. 574.

Digitized by Google

N'ayant jusque-là rencontré le mot dans aucun dialecte, ne possédant aucun historique, on ne pouvait présenter que des hypothèses pour l'étymologie. Introduit sur une fausse piste par l'*a* initial de *tous* les textes lyonnais et foréziens, je proposai timidement le lat. *ambaxia*, commission, charge. De là *ambaissi*, charge d'une ou plusieurs voitures, par une dérivation de sens inverse à celle qui de charge « onus » (de *carricare*) a fait « vectigal », impôt, redevance. J'ai reproduit cette hypothèse dans le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, mais non sans l'accompagner de deux points d'interrogation successifs, pour indiquer combien j'étais peu convaincu. Cette étymologie avait un mérite, mais c'était le seul : celui de ne pas être radicalement impossible.

J'ai rencontré, depuis, le mot dans le Dictionnaire de M. Mistral, qui est une mine si riche et si précieuse. J'y vois que *am* à l'initiale, en lyonnais, est pour *en*. de *in*[1]. Je lis en effet qu'une *embaisso*, *embaicho*, signifie l'emballage, les sacs ou cordages qui servent d'enveloppes aux marchandises que l'on pèse, et que *lis embaisso*, *las embaissos* ou *embiassos* (répondant au lyonnais *ambiorses*), sont une espèce de châssis que l'on attache sur un bât, et à chaque bout duquel on pend un sac ; ce sont encore des cacolets, et aussi de grands cabas en sparterie.

Embaisso paraît à M. Mistral venir d'*impages ;* mais *impages* n'est pas possible comme forme et ne s'applique pas au sens. Dans les textes de Vitruve et de Festus, *impages* signifie une traverse pour maintenir les panneaux d'une menuiserie.

Il est plus facile de casser les montres que d'en faire. Il est plus facile de démolir les étymologies que d'en établir de bonnes. Je puis donc modestement craindre que l'étymologie que je vais proposer n'aille rejoindre *ambaxia* et *impages*. Elle semble cependant plus présentable.

Je vois dans l'*embaisso* l'idée primitive d'un appareil destiné à envelopper, à maintenir le faix de la bête de somme. C'est très-exactement ce que font encore les *ambiassos* du Languedoc, auxquelles ressemblent furieusement les *ambiorses* du Lyonnais. Nos *ambiorses* sont, en effet, un appareil pour le dos des mulets et dans lequel on charge des javelles. Il se compose de deux cadres rectangulaires fixés au bât, auxquels sont attachés des filets que l'on noue par-dessus le faix pour le retenir.

[1] Tant il est vrai qu'il ne faut tenir aucun compte de l'orthographe, quand elle n'est pas fondée sur la prononciation. J'ajoute que l'origine *in* ne fait pas doute. L'érudit M. Vachez veut bien me faire connaître qu'à Riverie on emploie parfois la forme *imbiorses*.

Digitized by Google

Entraîné toujours sur une fausse piste par la présence de *a* initial, j'avais cru reconnaître le radical *ambo*, à cause du caractère double de l'appareil, et je demandais s'il fallait lire *ambobursas*, réduit à *ambursas*[1].

Je crois qu'il est plus vraisemblable de lire dans tous ces mots le radical de *bastum*, bât, dont on peut tirer un **im-bastiare*, embâter, attacher à un bât. *Imbastiare* donne très-régulièrement prov. *embaissa*, lyonn. *embaissî*. *Tiare* devient *ssi*, et *a* devient *ai* par l'attraction de l'yotte de l'hiatus. D'*embaissa embaissî*, verbe, se tire un substant. verbal, *embaisso, embaissi*, appareil pour l'*embâtage*.

La forme *embiassos* peut s'expliquer par l'influence de *biasso*, besace. *Embiorses* paraît tiré d'*embiassos*, soit avec l'épenthèse de *r*, si commune en lyonnais, soit sous l'influence de *bursas*. En tous cas, l'identité des objets, dans le Lyonnais et dans le Languedoc, ne peut laisser de doute sur l'identité des noms. L'emploi du pluriel pour désigner l'objet est dû au caractère double de l'appareil, comme dans le fr. *jumelles*, lunette double.

PUITSPELU.

CHRONIQUE

La Société des langues romanes a fait une nouvelle et bien sensible perte en la personne de M. Louis Bazille, décédé le 27 novembre dernier. M. Louis Bazille était, parmi nos confrères, l'un des plus sympathiques à nos travaux et des plus dévoués à la Société. Sa famille, qui connaissait ses sentiments et qui a tenu à honneur de s'en inspirer, a fait remettre à notre trésorier, à titre de souvenir, une somme de 300 fr.

*
* *

Encore une autre perte que nous avons le douloureux devoir d'enregistrer: celle de M. Hippolyte Bousquet, décédé à Bessan le 26 décembre. M. Bousquet était aimé et estimé de tous ceux d'entre nous qui le connaissaient. La *Revue* a publié quelques-unes des poésies qu'il aimait à composer dans la variété du dialecte languedocien que l'on parle à Bessan, et nos lecteurs ne les ont certainement pas oubliées.

[1] *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais.*

Digitized by Google

FÊTES DU QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA RÉUNION DE LA PROVENCE A LA FRANCE

Présidents d'honneur

MM. Mistral, président du Félibrige ; de Colomb, général en chef commandant le XVe corps ; Bessat, premier président à la Cour d'appel d'Aix ; le Préfet du département des Bouches-du-Rhône ; Azaïs, général commandant la subdivision d'Aix ; Leydet, député des Bouches-du-Rhône ; Abram, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône ; Naquet, procureur général à la Cour d'Aix ; Belin, recteur de l'Académie d'Aix ; Debax, sous-préfet d'Aix.

CONCOURS LITTÉRAIRE ET POÉTIQUE

PROGRAMME

I. — Histoire et Archéologie

1° Mémoires se rapportant à la réunion de la Provence à la France.

N.-B. — On pourra se borner à étudier un point particulier de cette vaste question, par exemple : examiner les causes ou bien les conséquences de ce grand événement, ou encore esquisser la biographie de l'un des princes qui l'ont préparée ou de l'un des hommes qui y ont contribué.

2° Eloge (en prose) de Palamède de Forbin.

3° Publication ou communication de documents inédits relatifs à la réunion de la Provence à la France.

4° Monographie d'une localité ou d'un monument de Provence.

II. — Littérature et Poésie

A. *Section française*

1° Chant populaire à stances semblables, avec refrain, célébrant la réunion de la Provence à la France.

N.-B. — La pièce qui obtiendra la plus haute récompense sera mise en musique et chantée solennellement pendant les fêtes.

2° Sonnet sur un sujet intéressant la Provence.

3° Poésies diverses sur des sujets intéressant la Provence.

4° Légendes et contes populaires de la Provence ou d'une des contrées du midi de l'Europe (vers).

B. *Section provençale*

1° Chant populaire à stances semblables, avec refrain, célébrant la réunion de la Provence à la France.

N.-B. — La pièce qui obtiendra la plus haute récompense sera mise en musique et chantée solennellement pendant les fêtes. *Tous les dialectes de langue d'oc, le catalan compris, sont admis à concourir.*

Digitized by Google

Il en est de même pour tous les autres prix de cette section, sauf le n° 2.

2° Poésie lyrique en langue d'oc du XIIe, du XIIIe ou du XIVe siècle.

3° Sonnet sur un sujet intéressant la Provence.

4° Eloge poétique d'une des illustrations de la Provence.

5° Poésie narrative et contes badins en vers.

6° Poésies diverses sur des sujets intéressant la Provence.

7° Contes en prose.

8° Légendes et contes populaires *inédits* de la Provence ou d'une des contrées du midi de l'Europe.

III. — Philologie

1° Recherches sur un des sous-dialectes provençaux au XVe siècle.

N.-B. — Les mémoires devront être écrits en français, et l'on se conformera, autant que possible, à l'orthographe adoptée par les félibres.

2° Traduction en langue d'oc d'Ausone, *Catalogus nobilium urbium :* ARELAS, TOLOSA, BURDIGALA (en laissant de côté la conclusion du poëme).

N.-B. — Ce concours étant exclusivement destiné aux élèves des classes supérieures des lycées, colléges et institutions, les proviseurs, principaux et directeurs, devront adresser eux-mêmes les envois, en indiquant la classe à laquelle appartiendra l'élève. — Tous les dialectes de la langue d'oc, catalan compris, sont admis à concourir.

Observations générales

Tous les envois doivent être adressés *franco* avant le 1er mai, terme de rigueur, à M. L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, secrétaire de la Commission des lettres. — Les chants destinés à être mis en musique devront être envoyés avant le 1er avril.

Chaque pièce (ou mémoire) portera une épigraphe, qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, le prénom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration que la pièce (ou le mémoire) est inédite et n'a jamais été présentée à un autre concours.

Trois médailles au moins seront attribuées à chacun des 18 concours institués.

*
* *

La Faculté des lettres de Lyon se propose de publier, par les soins de notre savant confrère, M. Léon Clédat, professeur de langue et de littérature françaises du moyen âge, une reproduction photographique du célèbre manuscrit connu sous le nom de *Bible vaudoise*.

Ce manuscrit, qui est, comme on l'a dit, « un des plus beaux ornements » de la bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon, contient une traduction, en langue vulgaire du XIIIe siècle, des quatre *Evangiles*, des *Actes des Apôtres*, de l'*Apocalypse* et des *Epîtres de saint Paul*, et se termine par un rituel vaudois ou cathare, qui offre le plus grand

Digitized by Google

intérêt au point de vue de l'histoire des tentatives de réforme religieuse au moyen âge.

La Bible du Palais des Arts a longtemps passé pour être incontestablement vaudoise; M. Reuss, suivi par M. Samuel Berger, y voit au contraire une œuvre cathare, mais l'hypothèse de l'origine vaudoise paraît reprendre faveur. Quoi qu'il en soit, la publication entreprise par la Faculté des lettres de Lyon est de nature à faciliter la solution de la question, en permettant aux savants d'avoir entre les mains la reproduction exacte du manuscrit, alors que, jusqu'à présent, ils n'ont pu le connaître que par des extraits: sur près de 500 pages, une cinquantaine seulement, contenant l'Evangile de saint Jean, ont été publiées en 1878, par M. Fœrster, dans la *Revue des langues romanes*.

Le manuscrit mérite assurément les honneurs d'une reproduction photographique, comme le *Roland* de la bibliothèque d'Oxford, comme le *Mystère de sainte Agnès*, de la bibliothèque Chigi. Et cette reproduction sera d'autant plus utile que l'écriture est fort difficile à lire, par suite de la multiplicité des abréviations. Les professeurs de paleographie trouveront dans ce volume la plus belle collection d'abreviations qu'il soit possible de souhaiter.

Quant à l'intérêt philologique du manuscrit, il est trop apprécié des romanistes pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

La bible du Palais des Arts sera produite en *photolithographie*, par les procédés de MM. Lumière fils, et formera un beau volume in-8° de 600 pages. On remarquera que l'éditeur a pu établir un prix inférieur de plus de moitié à celui des publications analogues, bien que ces dernières soient purement photographiques et, par consequent, destinées à s'effacer graduellement.

Le prix de souscription est fixé à 30 fr. par exemplaire. A la mise en vente, le prix de l'exemplaire sera porté, pour ceux qui n'auraient pas souscrit, à 50 fr.

Adresser les demandes à M. Bourgeois, secrétaire du Comité de publication, à la Faculté des lettres de Lyon, palais Saint-Pierre.

***

Notre confrère M. Camille Chabaneau a été élu correspondant de l'Institut, en remplacement de M. Abel Desjardins, dans la séance du 24 décembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

***

Nous annoncions dernièrement la publication du *Dictionnaire béarnais* de MM. Lespy et Raymond. Aujourd'hui, c'est l'achèvement du *Dictionnaire provençal-français (lou Tresor dóu Felibrige)* de Frédéric Mistral que nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs. La dernière livraison de cette œuvre magistrale vient d'être distribuée aux souscripteurs.

***

En même temps que s'achevait à Aix l'impression de ce vaste répertoire, indispensable désormais à ceux qui font de la langue d'oc, ancienne ou moderne, l'objet de leurs études, on commençait à Lyon celle d'un autre dictionnaire qui ne sera pas moins utile, pour l'étude

Digitized by Google

du franco-provençal et des dialectes français et provençaux voisins de ce groupe linguistique, que le *Tresor dóu Felibrige* pour l'étude du provençal proprement dit : c'est le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais,* par M. Nizier du Puitspelu. La première livraison, contenant les lettres A, B, C et le commencement du D, a déjà paru; elle forme un fascicule de 112 pages grand in-8°, à deux colonnes, qui permet de juger dès à présent de l'importance et de la haute valeur de l'ouvrage de notre confrère.

⁂

Signalons, en terminant, un très-élégant petit volume que M. Albert Tournier vient de publier chez l'éditeur Alphonse Lemerre, à l'occasion des « Fêtes du Soleil », sous le titre de *Chansonnier provençal*. C'est un recueil de 18 chansons choisies parmi les plus remarquables et les plus populaires des poëtes provençaux contemporains : Mistral, Aubanel, Roumieux, Félix Gras, Paul Arène, Clovis Hugues, Alphonse Michel.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin Frères.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUINZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXXe DE LA COLLECTION)

DIALECTES ANCIENS

Pages.

Recherches sur les rapports des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (*suite et fin*) (F. CASTETS). 61

Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (*suite*) (P. VIDAL). 257

Notice sur Robert de Balsac (TAMIZEY DE LARROQUE). 276

DIALECTES MODERNES

Grammaire gasconne et françoise (DE GRATELOUP). 5

Doulou (A. FOURÈS). 53

Es pas morto (L. ROUMIEUX). 54

Théodore Aubanel (A. GLAIZE). 242

VARIÉTÉS

Requesta reddita per Ludovicum d'Andrea. 238

Ambaissi, Ambiorses, en lyonnais (PUITSPELU). 309

BIBLIOGRAPHIE

G. KOERTING, *Encyclopædie und Methodologie der romanischen Philologie* (C. C.). 55

P. DE NOLHAC, le *Canzoniere autographe de Pétrarque* (C. C.) 55

CHRONIQUE. 56, 254, 311

TABLE DES MATIÈRES. 316

248023

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

JAN 2 3 2004

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip–50m-8,'69 (N831s8) 458–A-31/5

Digitized by Google

Nº 662112

PC2
R4
v.29-30

Revue des langues
romanes.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google